



HAL
open science

La place des TIC dans la prévention du VIH / Sida en milieu scolaire : l'expérience des clubs d'éducation à la vie familiale dans des collèges et lycées du Sénégal

Adiaratou Anta Diop Fall

► To cite this version:

Adiaratou Anta Diop Fall. La place des TIC dans la prévention du VIH / Sida en milieu scolaire : l'expérience des clubs d'éducation à la vie familiale dans des collèges et lycées du Sénégal. Philosophie. Université de Strasbourg, 2019. Français. NNT : 2019STRAG014 . tel-03148394

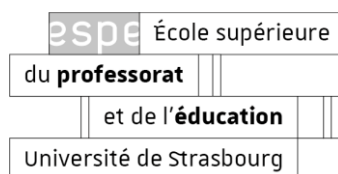
HAL Id: tel-03148394

<https://theses.hal.science/tel-03148394v1>

Submitted on 22 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



***ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES –
PERSPECTIVES EUROPÉENNES – ED519***

LISEC-Alsace – EA2310

Thèse

présentée par :

Adiaratou Anta Diop FALL

soutenue le : **20 juin 2019**

pour obtenir le grade de :

Docteur de l'université de Strasbourg

en Sciences de l'Éducation

**La place des TIC dans la prévention du VIH /sida en milieu scolaire. L'expérience
des clubs d'éducation à la vie familiale dans des collèges et lycées du Sénégal**

THÈSE DIRIGÉE PAR :

M. Pascal MARQUET, professeur des universités, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

M. Jacques BEZIAT, professeur des universités, Université de Caen Normandie

Mme Muriel FRISCH, professeure des universités, Université de Reims Champagne-Ardenne

AUTRES MEMBRES DU JURY :

M. Babacar FALL, professeur à l'Université Cheik Anta Diop de Dakar

Mme Élisabeth REGNAULT, maîtresse de conférences HDR, Université de Strasbourg

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Ma très chère mère **Adjaratou Ngoné Diaba WADE**.

Mon défunt père **Makhetar Massaoud FALL**, que son âme repose en paix.

Ma cousine **Adjaratou Oury DIOP** et son époux **El Hadji Amadou Abdoulaye NDIAYE** et leurs enfants.

A ma famille : mon époux **El Hadji Abdoul Aziz SOW**

Aux enfants : Mohamed SALL et Amadou Gouthia Ndiaye, Adama THIOUNE, Mohamed -Sidi - Maimouna - Awa et Khadidiatou SOW

A mes sœurs et frères : Badara NDIAYE, Siga SARR, Diadel BA, Alassane Ndao, Yandé – Mamadou - Mbarkoutt et Khadidiatou FALL, A Pathé – Fatou Kiné - et Déguéne SALL

A toute la grande famille : **WADE, FALL, NDIAYE, DIOP, SOW**

Au défunt **Professeur Abdoul SOW** ancien doyen de la FASTEUF, qu'il repose en paix, Amen. Il m'a toujours encouragé à reprendre des études dès la fin de ma formation à l'Ecole Normale Supérieure en 1998.

A **Carmen PADONOU**, Manager One World UK, décédée quelques temps après avoir bien voulu nous accorder un moment d'entretien pour la réalisation de ce travail. Paix à son âme

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier très chaleureusement **Pascal MARQUET**, mon directeur de thèse d'avoir accepté de suivre ce travail. Je ne saurais jamais le remercier assez pour sa confiance, sa patience et sa disponibilité et son soutien pendant toutes ces années. La durée de ce travail aurait pu être écourtée si cela ne dépendait que de lui.

Je remercie également les membres du Jury : **Jacques BEZIAT**, **Muriel FRISCH**, **Babacar FALL**, **Élisabeth REGNAULT** pour leur disponibilité et l'honneur qu'ils m'ont fait d'avoir bien voulu accorder de l'intérêt à mon travail.

Aux membres du GEEP : particulièrement à Babacar FALL pour son accompagnement, Habib CAMARA, Ibrahima SENHOR, Khadidiatou TALL THIAM, Mademba NDOYE, pour leur collaboration. Aux collègues PRT pour leur aide précieuse : Mamadou SONKO, Moustapha WADE, El Hadji Moussa LO et tous les LEA qui nous ont répondu à notre enquête.

A mes amis de Strasbourg : Yaye Awa BA, Sylvie GODIEP, Frederic TENDENG, Ibrahima NDIAYE, Eva BADII, Raoul Taofick FOUSSENI Bouna NIANE, Saliou FAYE, Nelly KRAEMER, Nathalie SIGRIST, et toute la communauté sénégalaise de Strasbourg

J'associe ces remerciements également à : Ousmane SOW FALL, Amadou Michel SIDIBE, M. Amadou GUEYE, Victor SENE, Amadou SYLLA, Cheich BEYE, Serigne Omar GAYE, Birama TOURE, Mamadou DEMBA, Seydi Ababacar SY SOW, Alioune MBODJI, et à tous les collègues avec qui j'ai parcouru du chemin.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des membres du LISEC pour la solidarité et la collaboration durant toutes ces années.

Enfin, mes chaleureux remerciements à toutes les personnes oubliées ou non citées qui ont contribué à ma formation.

Résumé

Notre thèse s'est intéressée à la place des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la prévention du sida en milieu scolaire à partir de l'exemple des clubs d'éducation à la vie familiale (EVF) des collèges et lycées du Sénégal. Nous avons voulu montrer que l'introduction des TIC dans la promotion de la santé vient à combler en partie les limites des campagnes traditionnelles de prévention qui se médiatisent, et dont la quintessence de l'information parvient difficilement aux populations. Ainsi, notre intention est de révéler comment des actions conduites par l'organisation non gouvernementale (ONG), dénommée le Groupe d'Etude et d'Enseignement de la Population (GEEP), sous l'égide du Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal, contribuent à sensibiliser et à responsabiliser les jeunes caractérisés par un déficit de connaissances dans le domaine de la sexualité. Ainsi nous entendons répondre à la préoccupation scientifique de savoir comment l'utilisation des TIC par les élèves peut contribuer à leur autonomisation dans les enseignements.

Nous avons réalisé des entretiens auprès des membres du GEEP et de ses partenaires qui sont complétés par des informations recueillies par questionnaire auprès des collégiens et lycéens membres des clubs EVF. Une approche compréhensive nous a permis de documenter les pratiques des TIC des élèves et d'appréhender la manière dont les acteurs perçoivent l'utilisation des TIC dans la promotion de la santé sexuelle. Notre recherche a mis en avant plusieurs avantages de l'utilisation des TIC mais aussi des limites liées à l'accès. Nous avons pu montrer en effet, que l'introduction des TIC dans la prévention du sida apparaît comme une innovation pédagogique pour les enseignants, en même temps qu'elle permet d'élargir le public en apprentissage, grâce à l'attrait certain que ces TIC exercent sur les jeunes.

Le dispositif click info ado, support numérique d'information des questions étudiées a permis un travail collaboratif et un réseautage entre le ministère de l'éducation et les partenaires des clubs EVF. Ces initiatives ont amélioré les comportements et les attitudes de risque des jeunes grâce à leur appropriation des messages sur divers sujets liés à la sexualité tels que les grossesses précoces ou non désirées, les avortements clandestins, les infanticides, les infections sexuellement transmissibles dont le VIH/sida etc. Elles sont largement favorisées l'autonomie acquise par les élèves qui se connectent aux plateformes à leur initiative en toute responsabilité, pour s'ouvrir de plus en plus au sujet tabou de la sexualité en milieu sénégalais. Les TIC dans les enseignements-apprentissages visent à améliorer les compétences à acquérir dans diverses disciplines dont leur usage peut être considéré comme un soutien dans les stratégies d'apprentissage au profit du cursus scolaire et même dans l'apprentissage à la citoyenneté. Cependant, ces réussites cachent mal les limites d'une stratégie pédagogique caractérisée par une insuffisance de matériels informatique, une maintenance très limitée et un accès instable à la connexion internet. L'avenir de la prévention du sida en milieu juvénile passe alors par un investissement massif dans les TIC, et une généralisation de leur utilisation au Sénégal.

Mots-clés : Prévention du sida, TIC, Autonomisation, jeunes élèves et lycéens, Sénégal.

Abstract

Our thesis focuses on the place of information and communication technologies (ICTs) in school-based AIDS prevention, using the example of Family Life Education Clubs (NFE) secondary and secondary schools in Senegal. We wanted to show that the introduction of ICTs in health promotion partly overcomes the limitations of the traditional prevention campaigns that are being promoted, and whose quintessence of information is difficult to reach the population. Thus, our intention is to reveal how actions led by the non-governmental organization (NGO), called the Population Education and Study Group (GEEP), under the aegis of the Ministry of National Education of Senegal, help raise awareness and empower young people with a knowledge gap in the field of sexuality.

Thus we intend to respond to the scientific concern about how the use of ICTs by pupils can contribute to their empowerment in teaching. We conducted interviews with GEEP members and its partners, which are supplemented by information collected by questionnaire from college and high school students who are members of the EVF clubs. A comprehensive approach has allowed us to document the ICT practices of students and to understand how actors perceive the use of ICTs in sexual health promotion. Our research has highlighted several benefits of using ICTs, but also limitations related to access. We were able to show that the introduction of ICTs in AIDS prevention appears to be a pedagogical innovation for teachers, at the same time as it helps to broaden the learning audience, through the strong appeal that these ICTs have for young people.

The click info ado system, a digital medium for information on the issues studied, has enabled collaborative work and networking between the Ministry of Education and the partners of the EVF clubs. These initiatives have improved the behaviour and risk attitudes of young people through their appropriation of messages on various topics related to sexuality such as early or unwanted pregnancies, clandestine abortions, infanticides, sexually transmitted infections including HIV/AIDS, etc. They are largely supported by the autonomy acquired by students who connect to the platforms on their initiative with full responsibility, to open up more and more to the taboo subject of sexuality in Senegalese environments. ICTs in Teaching-learning aims to improve the skills to be acquired in various disciplines whose use can be considered as a support in learning strategies for the benefit of the school curriculum and even in learning citizenship. However, these successes do not conceal the limits of an educational strategy characterized by a lack of computer equipment, very limited maintenance and unstable access to the Internet connection. The future of AIDS prevention in juvenile settings then depends on a massive investment in ICTs, and a widespread use of them in Senegal.

Keywords: AIDS prevention, ICT, empowerment, young students and high school students, Senegal

Liste des tableaux

<u>Tableau 1</u> : Comparaison de l'IDH entre pays développés et pays d'Afrique subsaharienne.	31
<u>Tableau 2</u> : La disponibilité des appareils technologies.....	143
<u>Tableau 3</u> : Secteur d'activité des parents et disponibilités des ordinateurs.....	148
<u>Tableau 4</u> : Test de khi-deux.....	151
<u>Tableau 5</u> : Localisation de l'établissement fréquenté.	152
<u>Tableau 6</u> : Les élèves enquêtés et leur lieu de résidence.....	154
<u>Tableau 7</u> : Répartition des LEA selon l'âge.....	155
<u>Tableau 8</u> : Répartition des LEA par sexe.....	156
<u>Tableau 9</u> : La situation matrimoniale des élèves interrogés.....	158
<u>Tableau 10</u> : répartition des élèves selon leur niveau d'étude.....	163
<u>Tableau 11</u> : le niveau d'utilisation des technologies.....	168
<u>Tableau 12</u> : Niveau d'étude et niveau d'utilisation des technologies.....	169
<u>Tableau 13</u> : Tests de khi-deux.....	170
<u>Tableau 14</u> : Fréquence des élèves utilisant la plateforme Click Info Ado.....	176
<u>Tableau 15</u> : Les avantages de l'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida.....	182
<u>Tableau 16</u> : Thèmes abordés dans les clubs EVF.....	184
<u>Tableau 17</u> : relations sexuelles avant le mariage.....	185
<u>Tableau 18</u> : Raisons d'adoption de l'abstinence ou non.....	186
<u>Tableau 19</u> : Prévention du sida	187
<u>Tableau 20</u> : Statut matrimonial des élèves	189
<u>Tableau 21</u> : Lien entre click info et programmes scolaires.....	193

Liste des cartes et des graphiques

<u>Carte 1</u> : Répartition de la prévalence de la malnutrition dans le monde en 2014.....	P.32
<u>Carte 2</u> : Prévalence du VIH dans la population des 15-49 ans par région OMS en 2013. P.	50
<u>Carte 3</u> : Présentation du Sénégal : carte administrative.....	P.50
<u>Graphique 4</u> : Effectifs des individus par rapport à leur lieu de connexion en %.....	144
<u>Graphique 5</u> : Répartition des parents d'élèves par secteur d'activités.....	149
<u>Graphique 6</u> : La qualité de la connexion.....	165
<u>Graphique 6</u> : Effectifs des individus par rapport à leur lieu de connexion en %.....	147
<u>Graphique 7</u> : Graphique montrant les sources d'information des élèves sur le VIH sida...	183
<u>Graphique 10</u> : Lieu de discussion autour des questions de sexualité.....	188

Liste des Images

Image 1 : Présentation logo du GEEP	77
Image 2 : Manifestation du GEEP pour utilisation des technologies en SRAJ	78
Image 3 : Participation Club EVF au défilé de la fête nationale /2019.....	81
Image 4 : Activité au GEEP avec des leader élèves animateurs dans un COIN-Jeunes ...	P.82
Image 5 : Activité des clubs EVF avec les partenaires : avec la présence des autorités administratives, personnes ressources et invités	83
Images 6 : GEEP -Click Info Ado, une séance d'animation des LEA.....	106
Image 7 : Accueil plateforme click info ado.....	107
Image 8 : : Copie écran de la plateforme click info ado A	174
Image 9 : : Copie écran de la plateforme click info ado B	175
Image 10 : Situation 1 : L'habillement des filles et garçons.....	196
Image 11: Situation 2 : les individus et leurs talents.....	197S

Table des matières

Dédicaces	3
Remerciements	2
Résumé	3
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques.....	6
Table des matières	7
Liste des sigles et abréviations	10
Introduction.....	13
PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE DE LA RECHERCHE.....	24
LE SIDA DANS LE MONDE : D'UNE PATHOLOGIE INCURABLE A LA	
NÉCESSITE DE SA PRÉVENTION	24
Chapitre 1 : La pandémie du sida sur fond de pauvreté et de manque d'éducation	25
1.1.1. <i>L'historique de la pandémie du sida</i>	26
1.1.2. <i>Les évolutions et la connaissance du VIH/sida</i>	28
1.2. La prévalence du VIH/sida.....	29
1.2.1. <i>La situation mondiale du sida</i>	29
1.2.2. <i>Les pays pauvres plus vulnérables à la maladie</i>	30
1.2.3. <i>La prévalence élevée en Afrique sub-saharienne</i>	33
1.2. Une prise en charge à l'épreuve des difficultés socio-économiques	36
1.3.1. <i>De la découverte à la diffusion des traitements contre le sida</i>	36
1.3.2. <i>La disponibilité limitée des traitements</i>	37
Chapitre 2 : Un aperçu de la situation du VIH/sida au Sénégal et présentation du pays	39
2.1. La situation épidémiologique du VIH/sida au Sénégal.	39
2.1.1. <i>Une prévalence faible dans la sous-région ouest-africaine</i>	39
2.1.2. <i>La tendance à la féminisation du VIH/sida au Sénégal</i>	40
2.2. Le système de prévention au Sénégal.....	41
2.2.1. <i>La prévention du VIH/sida orientée vers l'éducation à la sexualité</i>	42
2.2.2. <i>Des initiatives de prévention par les TIC</i>	43
2.2.3. <i>Des initiatives notoires pour l'accès au traitement du VIH/sida</i>	45
2.3.1. <i>Le milieu physique sénégalais</i>	46
2.3.2. <i>La composition et structure de la population sénégalaise</i>	47
2.3.4. <i>Les réalités de l'économie sénégalaise</i>	48
2.3.5. <i>Un système scolaire favorable à la prévention du VIH/sida</i>	51
Chapitre 3 : La lutte contre le sida axée sur l'éducation à la sante	52
3.1. L'éducation à la santé et à la sexualité au moyen des actions de prévention	52
3.1.1. <i>Les instruments politiques d'éducation de la prévention du VIH/sida</i>	53
3.1.3. <i>Vers une promotion de la santé</i>	57
3.2. Les structures engagées dans la prévention et dans l'éducation à la santé	59

3.2.1. <i>Le Conseil National de Lutte contre le Sida</i>	59
3.2.3. <i>Le service national de l'Hygiène</i>	62
3.3. La prévention du VIH/sida portée par le milieu scolaire	64
3.2.1. <i>La division du contrôle médical scolaire (DCMS)</i>	64
3.2.2. <i>Les tentatives d'instauration d'une éducation sexuelle</i>	65
3.2.3. <i>Les différentes formes d'éducation à la sexualité</i>	71
3.2.4. <i>La place de l'éducation à la sexualité dans les programmes solaires</i>	74
Chapitre 4 : Des limites des techniques traditionnelles de prévention du VIH/sida aux fondements du recours aux TIC	85
4.1. Les problèmes d'appropriation des messages	85
4.1.1. <i>Un recours aux médias</i>	86
4.1.2. <i>Les limites des campagnes de communication</i>	88
4.2. Les TIC au service de l'éducation à la sexualité	89
4.2.1. <i>En Afrique subsaharienne</i>	90
4.2.2. <i>Au Canada</i>	91
4.3. L'utilisation des TIC dans la promotion de la santé sexuelle au Sénégal	95
4.3.2. <i>Le développement des TIC au Sénégal</i>	95
4.3.3. <i>Les débuts de l'informatique dans l'éducation au Sénégal</i>	99
4.3.4. <i>La promotion des TIC dans le secteur éducatif</i>	100
4.3.5. <i>Les TIC dans les activités de prévention du VIH/sida</i>	104
Conclusion de la première partie	110
DEUXIEME PARTIE : LA RECHERCHE DE TERRAIN	112
PROBLEMATIQUE - METHODOLOGIE ET RESULTATS DE LA DE RECHERCHE	112
Chapitre 5 : Pour une alternative portée vers l'autonomisation des acteurs par les TIC	113
5.1 la théorie de l'autonomie	113
5.1.1 <i>La question de l'autonomie au centre de l'utilisation des TIC</i>	115
5.1.2. <i>L'autonomie dans le domaine pédagogique</i>	117
5.1.3. <i>Lien entre apprentissage et autonomie</i>	122
5.1.4. <i>Une autonomie par l'intégration des TIC dans les activités d'apprentissage</i>	123
5.2. La problématique des TIC dans la prévention du VIH/sida avec les clubs EVF	124
5.2.1. <i>De l'objet à la question de recherche</i>	125
5.2.2. <i>La problématique</i>	125
5.2.3. <i>Les hypothèses de la recherche</i>	128
Chapitre 6 : une approche compréhensive pour étudier le rôle des TIC dans la prévention du sida en milieu scolaire	131
6.1. La méthodologie de recherche : combinaison d'enquêtes qualitatives et quantitatives ..	131
6.1.1. <i>Le choix du terrain : le cas des établissements scolaires étudiés</i>	132
6.1.2. <i>Le public cible</i>	133
6.2. Les instruments de collecte de données	133

6.2.2. <i>Le déroulement des entretiens</i>	134
6.2.3. <i>L'enquête par questionnaire</i>	135
6.2.4. <i>Les observations</i>	137
6.2.5. <i>Le mode de traitement des données</i>	137
6.3. Les difficultés rencontrées	138
6.3.1 <i>Sur le plan financier</i>	138
6.3.2. <i>Sur la disponibilité</i>	138
6.3.3. <i>Sur le contenu des questions</i>	139
6.3.4. <i>Sur le plan documentaire</i>	139
Chapitre 7 : L'usage démocratisé des TIC dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire sénégalais	141
7.1. <i>L'accès démocratisé aux TIC en milieu scolaire sénégalais</i>	142
7.1.1. <i>Une pluralité de modalités d'accès aux TIC</i>	142
7.1.3 <i>Localisation de l'établissement fréquenté et accès aux outils technologiques</i>	151
7.1.4 <i>Une diversité de profils d'élèves initiés aux TIC</i>	154
7. 2. <i>Un accès insuffisant aux TIC dans le milieu scolaire</i>	163
7.3. <i>Une maîtrise limitée de l'utilisation des appareils informatiques</i>	167
Chapitre 8 : Les effets de l'utilisation des TIC sur les niveaux de connaissance du VIH/sida	172
8.1. <i>Quand les TIC bouleversent le rôle des enseignants</i>	172
8.1.1. <i>Utilisation des TIC et innovation pédagogique</i>	173
8.1.2. <i>L'enseignement au profit d'un public plus large</i>	175
8.1.3. <i>L'émergence d'un travail en réseau multi- partenarial</i>	177
8.2. <i>L'autonomie d'appropriation des enseignements et des connaissances</i>	178
8.2.1. <i>L'utilisation massive des technologies par la population scolaire</i>	178
8.2.2. <i>La responsabilisation des apprenants par les TIC</i>	179
8.2.3. <i>Un apprentissage de la gestion du temps et de l'acquisition de la liberté</i>	180
8.3. <i>Les connaissances des élèves en matière de sexualité et de prévention du sida</i>	181
8.3.1. <i>Une facilité de communication sur la sexualité par les TIC</i>	181
8.3.2. <i>Une mise en pratique difficile des messages de sensibilisation sur la santé de reproduction.</i>	183
Chapitre IX : Les bénéfices de l'utilisation des TIC au-delà de la prévention du sida. 191	
9.1. <i>L'utilisation du programme Click Info Ado au bénéfice du cursus scolaire</i>	191
9.1.1. <i>L'usage des TIC à des fins professionnelles</i>	191
9.1.2. <i>Click Ado Info : d'une plateforme numérique à une source d'inspiration pédagogique</i>	192
9.2. <i>La plateforme Click Info Ado ou apprendre à vivre au Sénégal</i>	194
9.2.1. <i>Apprendre la construction du genre</i>	195
9.2.2. <i>Construire une identité individuelle par l'estime de soi</i>	196
9.2.3. <i>D'autres thèmes pour une cohésion sociale au Sénégal</i>	198

9.3. Des perspectives tournées vers un élargissement de l'utilisation des TIC	198
9.3.1. Pour une intégration dans le système scolaire	198
9.3.2. Pour une amélioration de l'accès aux outils technologiques des jeunes	199
9.3.3. Intégrer le programme EVF dans les enseignements scolaires	200
9.4. La vérification de l'hypothèse de recherche.....	201
9.5. Les limites de la recherche.....	202
CONCLUSION GENERALE	205
BIBLIOGRAPHIE	210
SITOGRAFIE	223
ANNEXES	224
OUTILS DE RECUEIL DE DONNEES UTILISEES	224
1. Guide d'entretien des professeurs relais techniques de établissements cible	224
2. Guide d'entretien des membres du GEEP et partenaire One World UK.....	226
3. Questionnaire pour le leader élèves animateur	227
La liste des personnes interrogées (Entretien)	233
4. Extraits programmes scolaires Sciences de la vie et de la terre Classes 6à la 3 ème	234
5. Extraits programmes scolaires Sciences de la vie et de la terre Classes 2nd à la terminale.....	246
6. Extraits programmes scolaires en économie sociale et familiale Classes 6à la 3 ème.....	284
PREFACE.....	285
7. Note circulaire sur la gestion des grossesse précoces en milieu scolaire.	287

Liste des sigles et abréviations

AFLS :	Agence Française de Lutte contre le SIDA
ANSD :	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ANRS :	Agence Nationale de Recherche sur le SIDA
ASBEF :	Association Sénégalaise pour le Bien-être Familiale
ACDI :	Agence Canadienne pour le Développement International
BAD :	Banque Africaine de Développement
CFES	Comité Française d'Education pour la Santé
CILS :	Comités Internes de Lutte contre le SIDA
CID	Conférence Internationale sur la population et le Développement
LS :	Conseil National de Lutte contre le SIDA
CRDI :	Centre de Recherche pour le Développement International
DCMS :	Division du Contrôle Médical scolaire
DPS :	Direction de la Prévision et de la Statistique
EDS :	Enquête Démographique de la Santé
EPT/SIDA :	Ecole Pour Tous /SIDA
EVF	Education à la Vie Familiale
ESAM :	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
ENS :	Ecole Normale Supérieure
FASTEF :	Faculté des Sciences et Techniques de l'Education et de la Formation
FOAD :	Formation Ouverte A Distance
GEEP :	Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population
IA :	Inspection d'Académie
IE :	Internationale de l'Education
IEC :	Information Education Communication
IEF :	Inspection de l'Education et de la Formation
IST :	Infection Sexuellement Transmissible
LEA :	Leader-élève- animateur (trice)
ME :	Ministère de l'Education
MEN :	Ministère de l'Éducation nationale
MEN :	Ministère de l'Éducation nationale
MPC :	Mathématiques Physique-Chimie
MSP :	Ministère de la Santé et de la Prévention
MST:	Maladies Sexuellement Transmissible
MSM:	Man having Sex with Man
OCDE:	Organisation de Coopération et de Développement Economique

OIF :	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD :	Objectif Millénaire pour le Développement.
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations Unis
ONUSIDA :	Organisme des Nations Unies de lutte contre le sida
PARC :	Projet d'Appui à la Réforme des Curricula
PDEF :	Programme Décennal de l'Education et de la Formation
PNDS :	Plan National de Développement Sanitaire
PNUD :	Programme des Nations Unis pour le Développement
PRT :	Professeur –Relais-Technique
PVVIH :	Personnes vivant avec le VIH
UA :	Union Africaine
UE :	Union Européenne
UEMOA :	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
UNIFEM :	Fonds des Nations Unies pour la Femme
USAID :	Agence américaine pour le développement international
VIH/SIDA :	Syndrome Immunodéficience acquis
SDR :	Santé de la Reproduction
SNEIPS :	Service National de l'Education et de l'Information pour la Santé
SONATEL :	Société Nationale des Télécommunications
SRA :	Santé de la Reproduction des adolescents/tes
SVT :	Science de la Vie et de la Terre
TIC :	Technologie de l'Information et de la Communication
TICE :	Technologie de l'Information et de la Communication
PAQUEF-EF :	Programme d'Amélioration de la Qualité de de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education la Formation

Introduction

Ce travail s'intéresse à la place des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire, à travers l'étude de l'expérience des clubs d'éducation à la vie familiale dans des collèges et lycées du Sénégal. Le choix de ce sujet ne s'est pas fait ex-nihilo. Il traduit d'une part notre grand intérêt pour les TIC, et d'autre part notre parcours et nos expériences personnelles. En effet, dans le cadre de nos activités professionnelles, nous avons pris part à différents projets entrant dans le cadre de la lutte contre le sida, qui accordent une place de plus en plus grandissante aux TIC. Nous avons participé à diverses campagnes de prévention du VIH/sida et de sensibilisation à la santé de la reproduction reposant sur l'utilisation des TIC. Nous avons également accompagné plusieurs activités des clubs d'éducation à la vie familiale (clubs EVF) orientées vers les collégiens et les lycéens du Sénégal, en tant que professeure dans l'enseignement moyen et secondaire.

Ces actions ont été conduites dans le cadre de l'organisation non gouvernementale GEEP (Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population). Cette ONG traite des questions de population et travaille sous l'égide du Ministère de l'Éducation du Sénégal. Elle vise à responsabiliser les jeunes sur les attitudes à adopter dans la lutte contre ces maladies qui font des ravages dans beaucoup de pays en Afrique et à travers le monde. Les jeunes et les adolescents en sont les premières victimes.

Mais depuis l'introduction des TIC dans ce domaine, des changements ont été opérés dans la conduite des activités. Nous avons souhaité savoir comment les TIC peuvent favoriser une meilleure connaissance de la santé sexuelle et reproductive par les jeunes. Dans les sociétés africaines, comme le Sénégal, la sexualité est un sujet-tabou, et de nombreux jeunes ont une vie sexuelle prématurée, conduisant notamment à des grossesses précoces, non désirées, à des avortements clandestins, à des infanticides, *etc.* Dans ce contexte, quelle peut être la place des TIC dans l'éducation à la sexualité des jeunes ? Quel rôle le milieu scolaire peut-il jouer en raison du rapport existant entre les contenus du programme de sciences de la vie et de la terre, d'économie familiale et sociale et l'éducation à la santé de la reproduction ?

Il existe de nos jours plusieurs programmes qui s'inscrivent dans cette perspective, à l'exemple de One World UK, qui défend la même cause que le GEEP. Dans le souci de développer les compétences des élèves en la matière, nous avons opté pour une démarche disciplinaire avec la collaboration des professeurs relais techniques (PRT) dont les enseignements sont proches des théories de la santé de la reproduction ou de la prévention du VIH/sida, notamment les professeurs de sciences de la vie et de la terre (SVT), de l'économie sociale et familiale (ESF). Il s'est agi de transmettre des compétences en parallèle et au même titre que les savoirs et savoir-faire pédagogiques traditionnels.

Ainsi, avec ces moyens auxquels s'ajoutent la connectivité des appareils mobiles plus accessibles, sans oublier les cyberspaces fortement fréquentés par les jeunes, nous pensons pouvoir atteindre notre objectif qui consiste à installer ce débat qualifié de tabou avec l'aide des TIC. Pour mener à bien notre étude, nous nous sommes intéressés aux activités des clubs EVF mis en place dans les collèges et les lycées du Sénégal, et inscrits dans le programme TIC du GEEP sur les questions de la population, Ces questions concernent la prévention du VIH/sida, la sensibilisation à la santé de la reproduction des jeunes, l'éducation à la sexualité *etc...*

Dans cette dynamique, plusieurs établissements ont été équipés de coin EVF. Il s'agit de salles informatiques équipées d'ordinateurs, téléviseurs, vidéos et une logistique audiovisuelle que le GEEP n'hésite pas à envoyer sur place à l'occasion des manifestations de grande ampleur organisées par les clubs EVF. Cet équipement est renforcé par l'attribution de matériel informatique par des partenaires internationaux et le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). L'objectif est de généraliser ce projet avec des appareils plus performants et plus modernes dans les collèges et lycées. Néanmoins, nous avons constaté que les élèves utilisaient ces ressources pour apprendre l'informatique et pour « surfer » sur Internet sans objectif clairement défini (la messagerie, les réseaux sociaux, les jeux, les vidéos, la musique *etc. ...*).

Cette généralisation de l'outil informatique dans le cadre de l'éducation à la santé sexuelle soulève un autre questionnement. En effet, vu l'intérêt des élèves pour les TIC, on pourrait penser à une probable utilisation des ressources informatiques disponibles au sein des écoles dans les activités des clubs EVF à d'autres fins que celles fixées.

Nous avons d'ailleurs fait ces observations au niveau des clubs EVF que nous suivons depuis presque deux décennies, et que nous avons étudiés dans le cadre de notre Master, qui s'intéressait à la mise en place d'un dispositif expérimental d'encadrement des clubs EVF avec les technologies. Ces travaux antérieurs constituent le point de départ de notre questionnement et nous amènent à nous interroger sur les effets réels de l'utilisation des TIC dans la prévention du sida, en l'absence de moyens de contrôle de l'usage que les élèves en font réellement. Notre travail s'inscrit donc dans les activités du GEEP (dont les objectifs sont définis plus amplement dans les parties suivantes). Les actions du GEEP s'intéressent aux questions touchant à la sexualité des élèves, la prévention du VIH/sida, la sensibilisation, la santé de la reproduction, l'environnement, le genre et les technologies de l'information et de la communication entre autres domaine d'étude au niveau de l'enseignement moyen et du secondaire.

L'intégration des technologies dans les apprentissages répond au besoin d'innover le secteur éducatif et elles sont utilisées dans la diffusion des informations et des expériences acquises afin d'assurer les échanges des jeunes en matière de sensibilisation. C'est pourquoi nous cherchons à voir si les TIC ont une place à prendre dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire avec l'expérience des clubs EVF. Il est important de souligner que même si nous travaillons le milieu scolaire, les activités du GEEP et de ses partenaires sont inscrites dans un cadre plus global des politiques nationales et internationales mises sur pied depuis l'épidémie du sida.

A cet égard, le sida tout comme la tuberculose, le paludisme demeure l'un des graves problèmes de santé publique dans le monde et notamment en Afrique au sud du Sahara et dans certains pays asiatiques. La majeure partie de ces pays présentent des caractéristiques marquées par une croissance démographique importante et une pauvreté persistante. Ces pays connaissent une transition démographique qui résulte de l'application des programmes de planification familiale entraînant une faible baisse de la natalité et un taux de mortalité encore élevé. En outre, le plus souvent les systèmes de santé fragiles perdurent depuis très longtemps dans ces régions du monde (Adjamagbo *et al.* 2007).

Ces réalités constituent de vraies préoccupations des populations des pays de l'Afrique au sud du Sahara caractérisée par l'émergence et la recrudescence de plusieurs maladies et épidémies dont le sida. Il est apparu d'abord dans les pays du Nord et s'est répandu très vite dans ceux du Sud.

La situation sanitaire de la majorité des femmes et des enfants demeure critique et influe beaucoup sur la situation sanitaire globale (OMS, 2006). Les données parlent d'elles même : « En vingt ans, 60 millions de personnes ont été infectées par le virus du VIH/sida dans le monde. Environ vingt millions de personnes en sont mortes ». L'infection à VIH est l'une des épidémies mondiales aux conséquences les plus dévastatrices pour l'humanité. A la fin de l'année 2017, le monde comptait environ 36,9 millions de personnes vivant avec le VIH, dont 1,8 million d'enfants. Parmi ces malades 940 000 étaient décédés d'une cause liée à cette pathologie (OMS, 2018). Au total, plus de 35 millions de personnes sont déjà mortes du sida. Globalement, tous les pays sont touchés par cette pandémie. Ce qui laisse penser que le sida reste toujours une question d'actualité nécessitant le renforcement des stratégies et des politiques de prévention de plus en plus adaptées à la situation mondiale actuelle.

On voit bien, dans « le sida en chiffres » de l'ONUSIDA 2013, qu'en 2012, 35,3 millions de personnes vivaient avec le VIH dont une augmentation des personnes « sous thérapie antirétrovirale ». Ce qui entraîne une baisse des nouvelles infections à 2,3 millions contre 3,4 millions en dix ans (2001). La mortalité liée au VIH/sida a baissé également en passant de 2,3 millions en 2005 à 1,6 millions en 2012. La baisse de nouvelles infections a été observée en Afrique subsaharienne (25%), dans les caraïbes (42%), en Europe, en Asie du Sud et du Sud-est, la baisse de nouvelles infections s'élève environ au tiers. Les chiffres de 2012 montrent une tendance à la hausse dans d'autres parties du monde notamment au Moyen-Orient, en Afrique du Nord de plus de 50% après une certaine stabilisation du taux de la prévalence.

En 2000, la communauté mondiale a franchi un pas historique en reconnaissant la décennie du premier millénaire pour les nations unies dont l'importance de mener une riposte efficace au VIH et au sida et en intégrant celle-ci au programme de développement. Les objectifs millénaires du développement (OMD)¹ définis à cette occasion couvrent de nombreuses cibles relatives à la santé. L'objectif 6 vise en particulier une mobilisation sans précédent afin d'enrayer l'épidémie du sida parmi les maux de la planète tels que la pauvreté, la faim, la préservation du potentiel humain dans les régions du monde à ressources limitées. Même si l'échéance de l'atteinte des OMD était prévu pour 2015 à savoir « stopper la propagation du sida d'ici 2015 », le combat de la prévention demeure primordial à cause du nombre élevé de décès et des infections liées à l'épidémie qui reste important à côté de la baisse du taux de prévalence.

¹OMD : Objectifs millénaires pour le développement (2000 - 2015). Ils regroupent de grands enjeux humanitaires : la réduction de la pauvreté extrême et de la mortalité infantile, la lutte contre plusieurs épidémies dont le SIDA, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, et l'application du développement durable.

Des campagnes de sensibilisation avec le soutien des organismes internationaux dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont régulièrement organisées. En Asie, la consommation de drogues injectables accentue la prévalence du virus qui atteint 28% car très peu de seringues stérilisées sont fournies aux consommateurs de certains types de stupéfiants. Il convient enfin de mentionner les conséquences sociales et démographiques du sida dans les pays touchés. D'abord, cette pathologie a considérablement contribué à la réduction de l'espérance de vie. Ce qui explique d'ailleurs la faiblesse de l'indice du développement humain dans ces pays, vu la place qu'occupe l'espérance de vie dans son calcul. En effet, si l'extrême pauvreté a globalement régressé dans les pays en développement entre 1990 et 2010, la situation en Afrique subsaharienne n'a pas suivi cette tendance. Au contraire, elle s'est aggravée (Fousséni, 2018). De 290 millions en 1990, le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passé à 414 millions en 2010 (ONU, 2013).

Ensuite en Afrique, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente plus du tiers des personnes vivant dans la misère dans le monde. Cette situation peine à s'améliorer car, selon la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne comportait encore en 2015, environ 40% des personnes vivant avec des ressources en dessous du seuil de pauvreté comme dans les régions du monde en développement. L'Afrique compte, enfin, 35 des 45 pays ayant les plus faibles indicateurs de développement humain (IDH)² dans le monde (Roch, 2003).

Les populations africaines font face à la sous-alimentation, ce qui affaiblit les corps et les rend vulnérables au VIH/sida. La sous-alimentation décrit « *les personnes dont la consommation alimentaire leur fournit un apport de calories (énergie) en deçà du minimum requis pour une vie active* »³. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2015), sur 795 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde, 98% vivent dans les pays en voie de développement. L'Afrique subsaharienne compte 227 millions de personnes souffrant de la faim, soit 28% du total mondial. Cette sous-alimentation touche principalement des enfants de 0 à 5 ans. Par conséquent « On estime qu'entre 34 et 46 millions de personnes vivent aujourd'hui avec le VIH, dont 25 à 28 millions en Afrique subsaharienne, soit environ 8 % de la population adulte ». (ONUSIDA, 2013).

² L'IDH est un indice composite de développement axé sur les personnes et leurs capacités comme critère d'évaluation du développement. Il comporte trois dimensions : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le revenu national brut par habitant (RNB).

³ Programme Alimentaire Mondial (PAM), <http://fr.wfp.org/faim/faq>, consulté le 10 décembre 2014.

En effet, plusieurs études ont montré que l'Afrique au sud du Sahara supporte la plus lourde charge de l'infection à VIH dans le monde. Dans de nombreux pays africains, l'impact du VIH/sida sur la situation sanitaire ne peut être isolé du contexte de développement et de pauvreté. Comme l'atteste Ferry (2007), « le sida s'est installé dans les paysages des problèmes mondiaux et s'ajoute à la longue liste des problèmes liés au sous-développement » pour ainsi enrayer le moteur du développement.

Le sida est devenu un problème de politique internationale dès 2001, lorsque quarante chefs d'Etat africains brisent le silence autour de la maladie lors d'un sommet spécial de l'organisation de l'unité africaine (OUA) à Abuja (Piot, 2010). Deux mois après, dans une assemblée générale des Nations-Unies, une session extraordinaire établit une résolution d'engagement sur le VIH/sida qui inclut des promesses très précises dans les domaines de la prévention et du financement de la lutte contre le VIH/sida pour laquelle la prévention, l'éducation, l'action communautaire, la communication et la justice sont aussi importants que la médecine (Piot, 2010). Pour le grand public, la politique de prévention est réduite à l'adoption de comportements promus par des campagnes de communication. Une telle approche donne l'occasion de réfléchir sur l'éducation sexuelle (Calvez, 2004). La question de la prévention en direction des jeunes est placée dans un cadre institutionnel scolaire ou de l'intervention sociale et se caractérise par sa difficulté d'appréhender la sexualité et l'éducation sexuelle.

Le portail national d'informations et de ressources du ministère de l'éducation nationale français considère que l'épidémie du VIH/sida demeure un enjeu majeur de santé individuelle et publique. C'est pourquoi, l'information sur la prévention auprès des jeunes, sur le dépistage anonyme et gratuit dans les systèmes de soins reste primordiale. La contribution de l'école à la politique de lutte contre le VIH/sida reste fondamentale et confirme que l'épidémie du sida demeure un problème qui touche une grande partie de la jeunesse. Selon Save the children⁴ (2008), avec près de 1800 nouveaux cas d'infection du sida chaque jour chez les moins de 20 ans dans le monde et dans le cas où certains contractent la maladie en ayant des rapports sexuels, la sensibilisation au comportements sexuels à adopter auprès des jeunes, devient primordial.

⁴Save the children : est une organisation non gouvernementale (ONG) œuvrant pour les enfants et les droits de l'enfant à travers le monde. Elle a été fondée à Londres en 1919.

Dans ce contexte, l'éducation sexuelle des jeunes est vitale, au collège comme au lycée, pour prévenir la propagation du VIH/sida et des IST (infections sexuellement transmissibles). Il convient de souligner aussi que le sida reste une maladie pour laquelle, il n'existe pas encore de vaccins ni de traitement curatif avec de graves problèmes qui ont des répercussions sociales, culturelles et économiques dans presque toutes les sociétés.

La prévention reste le seul moyen d'endiguer l'épidémie en constante évolution, touchant particulièrement la jeunesse africaine puisque selon l'ONUSIDA (programme des nations unies sur le VIH/sida) en 2012, un cinquième de tous les malades du sida ont entre 20 et 30 ans. C'est donc, la tranche d'âge la plus productive qui est plus exposée au sida. A l'école, la lutte contre le sida est indissociable de l'éducation à la sexualité dont le but est l'apprentissage d'un comportement responsable dans le respect de soi et des autres. L'éducation sexuelle fait partie intégrante de l'éducation à la santé. La démarche de l'éducation à la prévention s'inscrit dans la politique de prévention et de réduction des risques de grossesses précoces ou non désirées, des IST et du VIH/sida. Elle est plus connue sous le nom de la politique de sensibilisation à la santé de la reproduction des jeunes au Sénégal (SDR). L'éducation à la sexualité intègre les questions liées à la mixité permettant d'encourager les comportements qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes.

La question alternative d'une information ou d'une éducation sexuelle se pose si souvent qu'il est important de donner une réponse claire devant l'insuffisance des connaissances des jeunes concernant la sexualité et de la gêne occasionnée par ce sujet dans notre société. D'où l'extrême difficulté est de dispenser une réelle éducation à la sexualité pour répondre sur toutes les dimensions de la sexualité humaine. En réalité, le débat controversé sur la sexualité pose le problème des limites de l'éducation sexuelle et de son articulation avec l'éducation parentale. Certains parents ou enseignants considèrent que ce domaine est de l'ordre du privé, de la famille et non de l'école et de l'espace public. Il en a toujours été ainsi dans la société française jusqu'à l'apparition du sida. Le Sénégal n'est pas épargné par cette réalité.

Depuis 1986, la lutte contre le sida en milieu scolaire au Sénégal se fait dans le cadre du programme national de lutte contre le VIH/sida (PNLS). En 1990 sous l'égide du comité interne de lutte contre le sida (CILS) du Ministère de l'Education Nationale est créé la même année par arrêté ministériel.

Aussi grâce aux efforts conjugués d'un ensemble d'acteurs représentés par les services de l'Etat, les collectivités, les mouvements associatifs et les partenaires aussi engagés les uns que les autres dans l'éradication de la pandémie. Tout au début de la pandémie, l'Education Nationale s'est investie dans plusieurs interventions préventives, dans la formation, la sensibilisation et la production de matériel didactique. Les activités ont été coordonnées par le CILS et par les actions préventives du PNLS⁵.

Dans cette démarche, le GEEP, en partenariat avec le Ministère de L'Education Nationale a initié des activités de recherche de solutions. Elles visent à conduire un programme d'éducation des adolescents sur les problèmes de population, de vie familiale et d'environnement dans les établissements moyens et secondaires du Sénégal. Depuis 1994, ces actions ont eu pour but d'éveiller la conscience des jeunes et de favoriser les changements de comportements en la matière, conformément aux dispositions et principes de la loi d'orientation de l'Education Nationale⁶.

Dans les établissements d'enseignement du moyen et du secondaire, les clubs EVF contribuent à cette politique de sensibilisation de la jeunesse au problème du VIH et à la santé de la reproduction. Entre autres innovations, le GEEP a réussi à introduire les questions d'environnement, de genre et des TIC dans les activités des clubs EVF. Au début, les TIC constituaient un soutien à l'administration dans les tâches quotidiennes ; au personnel d'encadrement dans la présentation des cours et à la gestion efficace des horaires et du planning des agents. Pour les élèves, le matériel informatique représentait un nouvel outil qu'il fallait apprendre à manipuler, un facilitateur d'accès aux informations et aux connaissances. Dans ce contexte selon le professeur Moustapha Sourang⁷, Ministre de l'Education du Sénégal de 2001 à 2011, reconnaît : « l'étude de l'impact des TIC dans notre système éducatif, initié par le GEEP est sans doute révélatrice de l'engagement numérique ».

Ainsi les TIC utilisées dans la lutte contre le VIH/sida pourraient constituer un outil de communication, un support de vulgarisation des mesures préventives par l'organisation en faveur de la cause pour la diffusion des actions, des projets et programmes des partenaires.

⁵PNLS (Programme national de lutte contre le sida).

⁶La loi d'orientation de l'Education Nationale n°91.22 du 16 février 1991 (articles 1 et 3).

⁷Moustapha Sourang : homme politique et juriste de formation (universitaire), est nommé ministre de l'Education en 2001, jusqu'au 1^{er} octobre 2009 où il occupa le poste de Ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Le 4 décembre 2011, il est nommé Ministre des Forces armées³ jusqu'à la fin du mandat du Président Abdoulaye Wade, le 25 mars 2012.

Camara *et al.* (2005), en menant une étude sur l'apprentissage de l'autonomie commanditée par le GEEP, dont l'objet portait plus particulièrement sur l'impact des TIC dans le fonctionnement des clubs EVF ont observé toute une panoplie de solutions pédagogiques consécutives aux TIC, parmi lesquelles nous retenons : « *Diversification des initiatives scolaires intra et extra muros ; d'amélioration du fonctionnement des structures, de visibilité dans les réalisations ; de facilité d'accès au savoir ; de diversification des sources du savoir ; d'actualisation, voire de renouvellement du savoir ; de gain de temps et d'efficacité dans la gestion de la situation éducative ; d'initiation à l'autonomie dans l'apprentissage ; d'amélioration des résultats scolaires* »⁸.

Ces observations se rapprochent des travaux de Marquet (2004), sur l'introduction des TIC dans les systèmes éducatifs, où il y souligne que « Les premières expériences, en particulier, ont d'avantage été conduites dans un esprit d'exploration des potentialités, que dans une perspective d'établissement d'une plus-value pédagogique ». Le développement des TIC s'est récemment accompagné de la communication en masse à travers les réseaux sociaux, qui œuvrent dans le sens d'une société virtuelle qui ne cesse de s'élargir pour aller dans le sens d'une « société en réseau » (Ledjou, 2013). Ainsi donc, les TIC tiennent une place non négligeable dans les stratégies d'acquisition ou de transmission des connaissances des élèves.

Mais il est impératif de se poser la question à savoir si les TIC peuvent installer le débat dans un esprit participatif et collaboratif sur les questions de la prévention du sida. Un tel travail va forcément de pair avec les activités de sensibilisation à la santé de la reproduction et d'éducation à la sexualité. Par conséquent, cet ensemble de réalités orientent notre réflexion vers l'hypothèse générale que les TIC dans un milieu scolaire favorise l'accès aux informations sur la prévention du VIH/sida et sur la sexualité des élèves, tout en contribuant à l'autonomie des activités des clubs EVF et des apprentissages. Les enseignants ou les élèves vont utiliser les TIC dans le but de développer des compétences visant à favoriser l'autonomie des apprentissages de manière générale.

Dans ce sens, Karsenti (2009) affirme que : « l'intégration pédagogique des TIC, c'est dépasser l'enseignement de l'informatique et des logiciels. C'est amener les élèves à faire usage des TIC pour apprendre les sciences, les langues, les mathématiques [...], c'est aussi faire usage des TIC pour enseigner diverses disciplines ».

⁸ GEEP (2005).

Au regard des éléments retenus en vue de réaliser cette étude, deux grandes parties ont été définies. La première partie va développer les éléments de contexte à travers le cadre de la recherche.

La seconde partie sera consacrée à la recherche de terrain par l'étude de la théorie de l'autonomie des acteurs avec les TIC et des données empiriques sur les usages des ressources numériques de la prévention du VIH/sida en milieu scolaire que nous allons essayer d'analyser et de discuter les résultats émanant de notre recherche.

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE DE LA RECHERCHE

LE SIDA DANS LE MONDE : D'UNE PATHOLOGIE INCURABLE A LA NÉCESSITE DE SA PRÉVENTION

Depuis son apparition dans le monde, le sida reste une pathologie qui semble défier la recherche médicale malgré de nombreuses recherches en vue de sa guérison et de sa prévention. Son développement pandémique traduit la dangerosité du VIH qui a fait environ près de huit de millions de victimes à travers le monde depuis 2000⁹ (ONUSIDA, 2015)⁹. Si des progrès remarquables sont enregistrés dans son diagnostic et sa prise en charge ces dernières années, il n'existe pas encore à notre connaissance un traitement curatif de cette pathologie dont les effets démographiques et socio-économiques ne sont plus à démontrer.

Dans ces conditions, la prévention apparaît comme l'une des armes les plus pertinentes à mettre en place et à encourager pour faire face à ce fléau. De multiples méthodes de prévention coexistent et semblent être la clé d'une lutte efficace contre cette maladie qui se développe sur tout le continent et constitue une priorité des systèmes de santé au sein des nations.

Cette première partie pose la nécessité du recours à la prévention par l'intermédiaire de divers moyens d'éducation et de sensibilisation des populations, en raison de la gravité du VIH/sida et de ses effets sur le développement, notamment dans les pays africains comme le Sénégal. Elle est composée de deux chapitres.

Le premier chapitre retrace l'histoire pandémique du sida en mettant l'accent sur le rôle des conditions socio-économiques dans son développement, tout en mettant l'accent sur la situation du Sénégal qui constitue notre cadre d'étude. Le deuxième chapitre porte sur le recours à l'éducation à la santé comme solution à la lutte contre le VIH/sida pour le continent africain.

⁹ http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/AIDS_by_the_numbers_2015_fr.pdf, consulté décembre 2018

Chapitre 1 : La pandémie du sida sur fond de pauvreté et de manque d'éducation

Si le monde entier est aujourd'hui confronté au développement de la pandémie du sida, son effet sur les continents et les pays est inégal. Certaines parties du monde sont plus vulnérables que d'autres. L'Afrique subsaharienne concentre près de 70% des séropositifs à l'échelle mondiale, avec 36,9 ,3 millions de malades en 2014¹⁰.

Dans le même temps, le nombre de séropositifs était évalué à 2,2 millions en Europe. L'Afrique du sud et le Nigeria semblent ravir la vedette sur le continent africain, avec respectivement 6,1 millions et 3,4 millions de malades en 2014¹¹.

Ce chapitre analyse donc la place de la pauvreté et du manque d'éducation dans la vulnérabilité au sida. Il montre surtout comment le manque d'éducation peut offrir un terrain fertile à la propagation de cette maladie.

Nous reviendrons dans un premier temps sur l'histoire du sida, de son origine à son développement pandémique.

Nous verrons dans un second temps que cette pathologie touche davantage les parties les plus pauvres du monde, en l'occurrence l'Afrique où ses effets démographiques et socio-économiques sont manifestes comme l'exemple des pays de l'Afrique Subsaharienne.

1.1. De l'origine américaine du sida à sa diffusion dans le monde

Le VIH/sida est composé de deux acronymes. L'acronyme VIH désigne le Virus d'Immunodéficience Humaine. Ce virus infecte les cellules du système immunitaire, les détériore et provoque leur destruction. Ce processus affaiblit le système nerveux et affecte la résistance du corps face à diverses maladies.¹² L'acronyme SIDA désigne le Syndrome d'Immunodéficience Acquise. Il s'agit d'une maladie qui affecte le système immunitaire d'une personne provoquant un tel degré d'affaiblissement qu'il devient difficile à la personne

¹⁰ « Le sida en chiffre 2015 » consulté le 10 juin 2016.

http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/AIDS_by_the_numbers_2015_fr.pdf

¹¹ http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/AIDS_by_the_numbers_2015_fr.pdf

¹²EPT-SIDA (2009) *Prendre l'initiative sur le VIH SIDA* p 111

de combattre les infections telles que les IST, la tuberculose, la pneumonie et certains cancers¹³. Le sida est devenu, presque trois décennies après sa découverte, une crise mondiale. Il constitue actuellement un problème grave et prioritaire de santé publique et un problème de développement.

1.1.1. L'histoire de la pandémie du sida

Le 3 juillet 1981, Lawrence Altman, chroniqueur médical du New York Times, sur une colonne de la page 20, publia sous le titre « cancer rare vu chez 41 homosexuels » une information publique sur une pathologie dont les premiers cas avaient été détectés un an plus tôt. En effet, entre 1980 et juin 1981 le docteur Joel Weisman alerte ses collègues sur les premiers cas d'une pneumonie à l'origine d'infections opportunistes associées à l'immunosuppression à Los Angeles. Les malades étaient détectés parmi les hommes, jeunes âgés de 29 à 36 ans, appartenant au milieu gay. Même si le nom Sida n'était pas apparu à l'époque, les premières investigations médicales ont conclu à une pathologie qui prédisposait les individus aux infections opportunistes.

Très rapidement, la maladie se diffuse sur le sol américain. Selon des médecins à New York, cette diffusion a pu être l'œuvre d'un couple formé par un jeune homosexuel new yorkais surnommé Nick, qui en mars 1980 présentait des symptômes d'amaigrissement, des poussées de fièvre, et une consommation lente de tout l'organisme (Grmeck, 1989-1890, p. 27). Avec son amant, Nick aurait contribué à diffuser le sida dans plusieurs villes américaines où il s'est rendu. La gravité de cette pathologie s'est traduite très rapidement par une forte létalité. Sur huit premiers homosexuels malades en 1980, quatre étaient déjà décédés en mars 1981.

Des trois foyers originels, New York, San Francisco et Los Angeles, la maladie s'étend dans d'autres villes et États américains et se répand en dehors du cercle homosexuel. Les hétérosexuels qui étaient touchés présentaient une caractéristique commune, à savoir la consommation d'héroïne. Le sida se propage alors chez les consommateurs de drogue injectable. Début 1982, deux cents malades étaient déjà recensés aux États-Unis. Même si la maladie était désignée sous diverses appellations, « *gay pneumonia* » « *gay cancer* » ou « *gay plaque* », (*op. cit.*, p. 35), elle n'avait pas encore un nom scientifique, les médecins avaient acquis la conviction qu'elle était sexuellement transmissible.

¹³ Ibid.

C'est pendant l'été 1982 que la maladie sera enfin baptisée, avec des preuves irréfutables sur le facteur causal et une reconnaissance des cas sur tous les continents. Pendant que l'Amérique découvre une nouvelle pathologie meurtrière, cette dernière franchit la frontière européenne et deux cas sont déclarés au Danemark. Des deux malades, l'un d'entre eux, Jean Gerstoft, un ingénieur agronome de Copenhague, meurt à la suite d'une pneumonie interstitielle, avec des symptômes semblables à ceux qui avaient été précédemment décrits aux États-Unis. Ce jeune homme de 37 ans avait également une affinité avec le milieu homosexuel de Copenhague, et aurait d'ailleurs signalé des symptômes similaires rencontrés auprès d'un de ses anciens partenaires (*Ibid.*, p. 52).

En France, la communauté homosexuelle est aussi touchée par la maladie presque au même moment. Après Copenhague, « *plaque tournante de l'homosexualité organisée* » (*Ibid.*, p. 53), la maladie est détectée à Londres, à Genève puis à Paris en juillet 1981. L'un des malades était un steward de 38 ans qui voyageait dans de nombreux pays d'Amérique et d'Afrique. Il a reconnu avoir eu des rapports homosexuels lors de son dernier voyage à New York en février 1980. D'autres cas de cette pathologie ont été déclarés par la suite dans quinze pays d'Europe, au Canada, dans les pays latino-américains, en Haïti, en Australie, et au Zaïre, sur le continent africain.

L'histoire du sida révèle en outre deux souches principales. Une souche américaine qui a pu avoir un rôle dans la propagation de la maladie vers l'Europe, notamment en France. Une souche africaine, qui semble locale car des malades ont pu contracter le virus, parfois bien avant la détection de la pathologie en Amérique. Si l'origine du sida ne semble donc pas fondamentalement africaine, le virus trouve dans ce continent des conditions plus favorables à sa propagation.

L'hypothèse d'une souche africaine de cette pneumonie meurtrière était avancée après le décès d'un malade qui a vécu à Paris et qui est mort au Portugal vers la fin de l'année 1979. En effet, ce jeune homme d'origine portugaise qui travaillait comme chauffeur à Paris avait servi au début des années soixante-dix dans la marine coloniale en Angola. Même s'il n'était pas homosexuel, il avait vécu en Afrique et y travaillait comme chauffeur de poids lourds. Son activité l'amenait à sillonner les routes d'Angola, de Mozambique et du Zaïre.

D'autres malades ayant séjourné en Afrique, notamment dans les environs du Zaïre à la même époque et admis à l'hôpital Tenon à Paris entre 1976 et 1980, étaient également morts des conséquences d'un déficit immunitaire. Cette analyse historique du sida montre bien le rôle de l'ignorance dans la propagation des épidémies. A l'origine, la méconnaissance de la maladie, confondue à une pneumonie, a pu constituer un facteur de sa propagation.

1.1.2. Les évolutions et la connaissance du VIH/sida

En mai 1983, le virus du sida est mis au jour par une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur en France. L'année suivante la même équipe réussit à démontrer les manifestations du virus, une fois, entrée dans l'organisme. Elles étaient constatées principalement chez les hémophilies, les homosexuels, les haïtiens, et les héroïnomanes. C'est la raison pour laquelle, le sida est d'abord dénommé « la maladie des 4 H ». A ce moment, il est clair que pour les deux voies de transmission sont connues : la transmission par voie sanguine et celle opérées par les relations sexuelles. En 1984, le sida commence à compter ses morts avec le décès des célébrités dont Michel Foucault ; pour lui on a appris qu'il souffrait du sida bien après. Le célèbre acteur Rock Hudson annonça en être atteint lors de son hospitalisation à Paris en fin 1985 (Legouge, 2013). Au même moment, s'ouvre l'ère de la stigmatisation qui devient une situation très pénible pour les malades du sida.

En 1986, une réunion d'experts internationaux a adopté définitivement le terme de « VIH » (Virus de l'Immunodéficience Humaine). Le VIH-2 est découverte en Afrique de l'Ouest dans la zone de là en Guinée -Bissau et au Sud du Sénégal. Ce virus, proche du premier, est « moins virulent » (Loenzien, 2002), mais se propage dans d'autres parties du monde. Pour les distinguer, on les appelle respectivement VIH-1 pour le premier et VIH-2 pour le second. Les différentes recherches entreprises pour faire face à la maladie, ont abouti à la découverte de L'AZT¹⁴ (azidothymidine) qui a suscité un grand espoir. Mais son efficacité est restée très limitée. Ce traitement (AZT) ne permet pas de guérir le sida Les antirétroviraux « ARV » qui sont découverts, à la suite de l'AZT en 1987, ne sont pas en mesure d'éliminer le virus, et leur utilisation déçoit les soignants et les malades en raison des effets secondaires délicats qu'ils présentent à leur début. Les séropositifs vivent dans l'inquiétude et l'incertitude totale.

¹⁴AZT : Zidovudine, un antirétroviral actif contre le VIH.

1.2. La prévalence du VIH/sida

L'infection à VIH est l'une des épidémies mondiales aux conséquences les plus dévastatrices pour l'humanité. A la fin de l'année 2017, le monde comptait environ 36,9 millions de personnes vivant avec le VIH, dont 1,8 million d'enfants. Parmi ses malades 940 000 étaient décédés d'une cause liée à cette pathologie (OMS, 2018). Au total, plus de 35 millions de personnes sont déjà mortes du sida. Globalement, tous les pays sont touchés par cette pandémie. Ce qui laisse penser que le sida reste toujours une question d'actualité nécessitant le renforcement des stratégies et des politiques de prévention de plus en plus adaptées à la situation mondiale actuelle.

1.2.1. La situation mondiale du sida

L'ONUSIDA 2013, souligne clairement qu'en 2012, 35,3 millions de personnes vivaient avec le VIH dont une augmentation des personnes « sous thérapie antirétrovirale ». Ce qui entraîne une baisse des nouvelles infections à 2,3 millions contre 3,4 millions en dix ans (2001). La mortalité liée au VIH/sida a baissé également en passant de 2,3 millions en 2005 à 1,6 millions en 2012. La baisse de nouvelles infections a été observée en Afrique subsaharienne (25%), dans les caraïbes (42%), en Europe, en Asie du Sud et du Sud-Est, la baisse de nouvelles infections s'élève environ au tiers. Les résultats de 2012 montrent une tendance à la hausse dans d'autres parties du monde notamment au Moyen Orient, en Afrique du Nord de plus de 50% après une certaine stabilisation du taux de la prévalence.

En 2000, la communauté mondiale a franchi un pas historique en reconnaissant la décennie du premier millénaire pour les nations unies dont l'importance de mener une riposte efficace au VIH et au sida et en intégrant celle-ci au programme de développement. Les objectifs millénaires du développement (OMD)¹⁵ définis à cette occasion couvrent de nombreuses cibles relatives à la santé. L'objectif 6 vise en particulier une mobilisation sans précédent afin d'enrayer l'épidémie du sida parmi les maux de la planète tels que la pauvreté, la faim, la préservation du potentiel humain dans les régions du monde à ressources limitées.

Même si l'échéance de l'atteinte des OMD était prévu pour 2015 à savoir « stopper la propagation du sida d'ici 2015 », le combat de la prévention demeure primordial à cause du nombre élevé de décès et des infections liées à l'épidémie qui reste important à côté de la baisse du taux de prévalence. Des campagnes de sensibilisation avec le soutien des organismes internationaux dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont régulièrement organisées.

1.2.2. Les pays pauvres plus vulnérables à la maladie

En Asie, la consommation de drogues injectables accentue la prévalence du virus qui atteint 28% car très peu de seringues stérilisées sont fournies aux consommateurs de certains types de stupéfiants. Il convient de mentionner les conséquences sociales et démographiques du sida dans les pays touchés.

D'abord, cette pathologie a considérablement contribué à la réduction de l'espérance de vie. Ce qui explique d'ailleurs la faiblesse de l'indice du développement humain dans ces pays, vu la place qu'occupe l'espérance de vie dans son calcul. En effet, si l'extrême pauvreté a globalement régressé dans les pays en développement entre 1990 et 2010, la situation en Afrique subsaharienne n'a pas suivi cette tendance. Au contraire, elle s'est aggravée (Fousséni, 2018). De 290 millions en 1990, le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passé à 414 millions en 2010 (ONU, 2013).

En Afrique, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente plus du tiers des personnes vivant dans la misère dans le monde. Cette situation peine à s'améliorer car, selon la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne comportait encore en 2015, environ 40% des personnes vivant avec des ressources en dessous du seuil de pauvreté comme dans les régions du monde en développement. L'Afrique compte, enfin, 35 des 45 pays ayant les plus faibles indicateurs de développement humain (IDH)¹⁶ dans le monde (Roch, 2003).

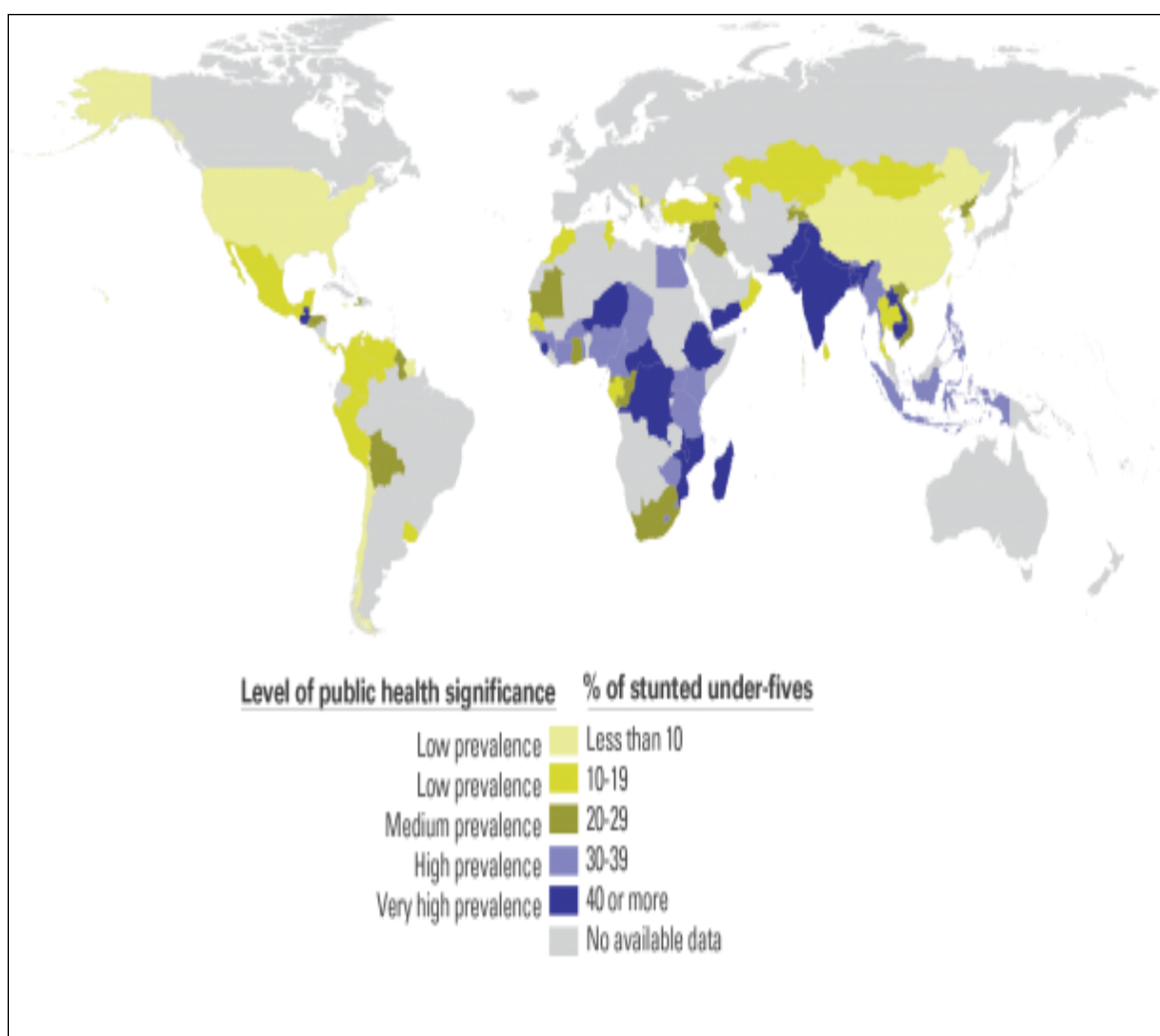
¹⁶ L'IDH est un indice composite de développement axé sur les personnes et leurs capacités comme critère d'évaluation du développement. Il comporte trois dimensions : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le revenu national brut par habitant (RNB).

Tableau 1 : Comparaison de l'IDH entre pays développés et pays d'Afrique subsaharienne

PAYS	IDH
Norvège	0.94
Allemagne	0.92
France	0.89
Congo	0.59
Ghana	0.57
Nigéria	0.52
Cameroun	0.51
Sénégal	0.49
Niger	0.35

PNUD, Rapport sur le développement humain 2016. Les droits humains pour tous.

Ainsi, les populations africaines font face à la sous-alimentation, ce qui affaiblit les corps et les rend vulnérables au VIH/sida. La sous-alimentation décrit « *les personnes dont la consommation alimentaire leur fournit un apport de calories (énergie) en deçà du minimum requis pour une vie active* »¹⁷. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2015), sur 795 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde, 98% vivent dans les pays en voie de développement. L'Afrique subsaharienne compte 227 millions de personnes souffrant de la faim, soit 28% du total mondial. Cette sous-alimentation touche principalement des enfants de 0 à 5 ans.



Carte 1 : Répartition de la prévalence de la malnutrition dans le monde en 2014. Source ¹⁸

¹⁷ Programme Alimentaire Mondial (PAM), <http://fr.wfp.org/faim/faq>, consulté le 10 décembre 2014.

¹⁸ <http://data.unicef.org/nutrition/malnutrition>, téléchargée le 3 octobre 2018.

1.2.3. La prévalence élevée en Afrique sub-saharienne

L'Afrique subsaharienne demeure la région la plus touchée par le sida. Selon l'OMS la Région africaine concentrait à elle seule 25,7 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2017, soit 70% du total mondial. Le continent concentre également plus des deux-tiers des nouvelles infections par ce virus survenant dans le monde. La plus forte prévalence de la maladie au niveau du continent concerne particulièrement certaines régions pour la période des années 1990 au milieu des années 2000.

Dans notre contexte, Denis et Becker (2006) se sont intéressés plus à la description des foyers endémiques où s'est effectué un développement rapide du VIH et la description des stratégies utilisés par les autorités politiques, les organismes et les associations bénévoles pour faire reculer la maladie. Parmi les pays qui se sont le plus distingués dans cette entreprise, nous citons le cas de l'Ouganda où le taux de prévalence passe à 30% chez les adultes entre 1992 et 1993 pour baisser de 6% en 2005.

Selon ces auteurs, « *ce cas exemplaire va contribuer à modifier la perception de l'épidémie, en apportant la preuve que la prévention du VIH est bien possible* » devant l'engagement déclaré de la société civile et des autorités politiques. Toutefois, il est important de souligner qu'au début de l'épidémie en Afrique un peu partout dans le monde, les populations avaient du mal à croire véritablement à l'existence de la maladie. Ainsi, il a fallu beaucoup de campagnes de sensibilisation pour convaincre les populations à adopter des attitudes responsables dans les relations intimes.

Par ailleurs, les représentations sociales autour du VIH /sida peuvent constituer un facteur de la vulnérabilité des populations africaines. De Loenzien (2002, p. 31) identifie ces représentations au niveau non seulement des leaders politiques, mais aussi des populations. Les premiers niaient en effet l'existence du sida, et pour eux, c'est une épidémie révélée par les blancs en Afrique. Ce qui mettait en avant la théorie du complot, selon laquelle les occidentaux auraient délibérément introduit la maladie en Afrique.

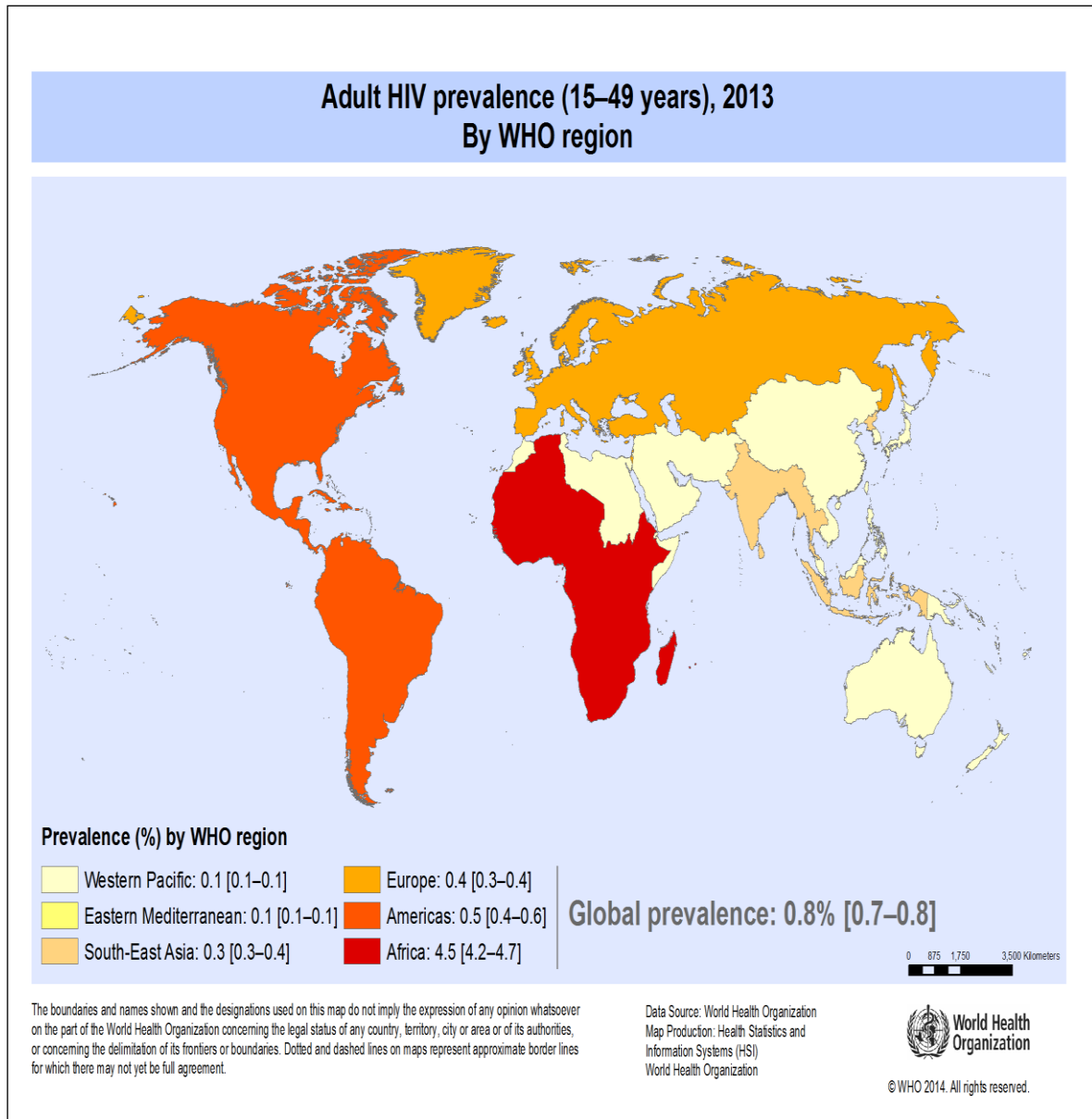
Pour les autres, cette maladie serait d'origine divine, ou bien liée à la sorcellerie. Dans ces conditions, elle met hors de cause les comportements individuels sur lesquels il faut pourtant agir si l'on veut lutter contre la pandémie.

Ainsi dans plusieurs pays d'Afrique au Sud du Sahara au cours des dix dernières années, les risques de contracter le sida ont augmenté à cause de la diminution de l'utilisation du préservatif et de la multiplication des partenaires sexuels du fait de la prostitution et de l'homosexualité.

Les rapports de l'OMS révèlent que les nouvelles infections sont en hausse en Afrique subsaharienne, avec 64% de nouvelles infections (l'ONUSIDA, 2012). Le Sénégal n'est pas épargné, comme l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, il n'est pas exclu par le développement du VIH/sida. Le taux de prévalence révélé chez les adultes montre que les femmes sont les plus vulnérables à l'infection que les autres composantes de la population à savoir les hommes, les jeunes, y compris ceux du milieu scolaire, et les enfants.

La prévalence du sida a également des effets négatifs sur la production économique, en raison surtout de la plus grande vulnérabilité des adolescents et des jeunes. En effet, bien que l'évolution de l'épidémie ait varié selon les régions, on peut observer un dénominateur commun : le VIH/sida est de plus en plus la maladie des jeunes et des plus vulnérables, notamment les filles qui sont victimes des pratiques sexuelles abusives. Dans certains pays africains, le sida réduit ainsi les progrès de développement accomplis depuis des décennies après les indépendances.

Carte 2 : Prévalence du VIH dans la population des 15-49 ans par région OMS en 2013



1.2. Une prise en charge à l'épreuve des difficultés socio-économiques

Ce point développe des difficultés liées à la disponibilité et à l'accessibilité du traitement en général et sur le continent africain en général et sur le territoire sénégalais en particulier. Il met l'accent sur le rôle des organisations associatives dans les avancées de recherche ayant abouti à la mise en place d'un traitement, bien que celui-ci ne soit pas à l'heure actuelle capable de guérir le sida. Ensuite, sur le continent africain, où des combats se poursuivent pour l'accès aux traitements antirétroviraux.

1.3.1. De la découverte à la diffusion des traitements contre le sida

Comme nous l'avons déjà indiqué, les différentes recherches entreprises pour faire face à la maladie, ont abouti à la découverte de L'AZT¹⁹ (azidothymidine) en 1987. *« On est à peu près au milieu du gué. On a identifié l'ennemi, on sait éviter la contamination des produits sanguins, on a mis en route des campagnes de prévention. Et l'on a un petit espoir, en ce qui concerne la thérapeutique, grâce à un médicament, l'AZT, qui, s'il ne guérit pas, ralentit du moins les progrès de la maladie et prolonge la vie des malades...Ce que l'on n'a pas acquis, c'est la guérison du sida par un médicament et sa prévention par un vaccin »*. Ainsi s'exprimait Luc Montagnier (cité par Grmek, 1990, p. 297) dans une interview donnée le 7 décembre 1987 à la revue *Le Point*. Cette phrase de Luc Montagnier révèle d'une part l'évolution fulgurante des connaissances sur le VIH/sida, en ce qui concerne notamment son étiologie, ses modes de transmissions, etc.

D'autre part, elle fait apparaître les limites des recherches scientifiques dans le domaine du traitement et de la prévention biologique, malgré la mobilisation de la communauté internationale dès le milieu des années 1980. Cette mobilisation s'est d'ailleurs traduite par l'organisation de plusieurs conférences internationales sur le sujet, dès 1985 à Atlanta aux États-Unis, en 1986 à Paris, en 1987 à Washington, à Stockholm en 1988, à Montréal en 1989 ou encore à San Francisco en 1990.

A la suite, la découverte des antirétroviraux (ARV) a été révélée lors de la conférence internationale sur le sida tenue à Vancouver au Canada en 1996.

¹⁹AZT : Zidovudine, un antirétroviral actif contre le VIH, virus responsable du SIDA ;

Si à l'origine ce nouveau traitement a considérablement amélioré l'état de santé des malades du sida dans les pays occidentaux, avec une réduction de la mortalité de 80% des séropositifs hospitalisés, les malades d'Afrique subsaharienne ont été exclus de ces traitements en raison de leur coût exorbitant (Eboko, 2005). Ainsi la prise en charge des séropositifs sur le continent africain est confrontée à une disponibilité limitée des traitements. Mais il importe également de noter que cette situation trouve en partie son origine dans la réaction tardive des autorités politiques et sanitaires africaines, qui étaient dans les années 1980, à la suite de la découverte du virus en Afrique, dans une situation de déni (de Loenzien, 2002).

Cette situation a fondé le recours par des pays africains, dont le Sénégal, à un certain nombre de protocoles d'accord avec des firmes internationales pour ouvrir l'accessibilité à ces molécules aux patients africains. Ainsi jusqu'en 2001, seulement 1% des 4 millions de séropositifs dont l'état sanitaire nécessitait l'utilisation de ce traitement y avait accès.

La transmission mère-enfant a fait l'objet de beaucoup de campagnes de sensibilisation dans les pays à faible revenu pour éliminer les infections à VIH chez les enfants et pour réduire la mortalité maternelle par l'accessibilité au traitement antirétroviral. En effet, ces efforts ont permis à 90% des femmes enceintes vivant avec le VIH de bénéficier du traitement en 2012. En 2009, la couverture antirétrovirale était de 62% des femmes enceintes, ce qui avait entraîné une baisse des infections chez les enfants de 35%. Pour le traitement des enfants, la couverture reste invariablement faible à l'échelle mondiale.

1.3.2. La disponibilité limitée des traitements

Il apparaît néanmoins que la plupart des États africains ont fait du chemin dans la mise en place du traitement au profit des patients. Des partenariats avec des laboratoires sur le développement des médicaments génériques ont contribué à faire baisser les coûts. Cette situation favorable trouve, entre autres, son origine dans l'issue du contentieux qui opposait deux industries pharmaceutiques et des militants anti-sida en Afrique du sud en 2003. Il s'agit d'un compromis qui permet aux détenteurs de droits exclusifs liés aux brevets d'autoriser des fabricants de génériques dans les limites du raisonnable²⁰.

²⁰ <https://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/acc%C3%A8s-aux-m%C3%A9dicaments-pour-les-malades-du-sida-47-pays-dafrique>. Dernière consultation, décembre 2018.

Ainsi depuis cet accord, plus de 47 pays africains, dont le Sénégal, peuvent désormais s'approvisionner en médicaments génériques.

Au-delà du traitement antirétroviral, c'est le suivi médical des personnes vivant avec le VIH sida qui pose un véritable problème en Afrique. Il existe un certain nombre d'examen médicaux à assurer par le patient avant et pendant la mise sous traitement. Comme la montre Carillon (2011), malgré la gratuité du traitement et sa disponibilité à partir de l'année 2004 à Kayes au Mali, plusieurs malades n'ont pas pu suivre le rythme du suivi médical et ont été déclarés perdus de vue. Cela relève naturellement des difficultés d'adaptation du traitement venu des pays occidentaux au contexte local africain.

A travers ce chapitre, nous avons réalisé une chronique du sida, qui montre bien le rôle de l'ignorance dans la propagation de l'épidémie. A l'origine, la méconnaissance de la maladie, confondue avec une pneumonie, a pu constituer un facteur de sa propagation. Nous avons également montré que le développement de l'accès au traitement contre le sida a été en partie encouragé par les activités de prévention des organisations de la société civile et des associations. Ensuite, se sont ajoutés des efforts des autorités étatiques qui ont apporté des réponses efficaces à la propagation de la pandémie.

En dehors de campagnes d'information et de communication de masse sur la maladie, la découverte des médicaments antirétroviraux a été une étape importante dans la lutte contre le sida. Seulement, malgré une relative démocratisation de l'accès aux ARV, le sida reste encore difficile à maîtriser. Malgré les efforts consentis dans la recherche et la sensibilisation jusqu'à l'heure actuelle, la pandémie du sida ne dispose pas de traitement curatif ni de vaccin. Dans la partie suivante, nous allons étudier la situation épidémiologie du VIH/sida au Sénégal (notre terrain de recherche) et les moyens de prévention mis sur pied d'étude tout en procédant à une brève présentation du pays au plan géographique, social, économique et politique.

Chapitre 2 : Un aperçu de la situation du VIH/sida au Sénégal et présentation du pays

L'exemple du Sénégal dans l'étude de la prévention du VIH/sida est édifiant. D'abord, la faible prévalence de l'épidémie, ou ce que d'aucuns appellent le « non-développement de l'épidémie » (OMS, 2013), a suscité des interrogations. Ainsi cherche-t-on à savoir si cette stabilité du taux d'évolution du sida a un lien avec le début des campagnes de prévention et de sensibilisation et les méthodes de prévention, notamment l'utilisation des TIC pour l'autonomisation des jeunes. Ensuite, en dehors de notre appartenance au territoire sénégalais et de nos contributions aux activités de la prévention du VIH/sida en milieu scolaire avec les clubs EVF qui ont nourri en nous le point de départ de notre sujet de recherche.

2.1. La situation épidémiologique du VIH/sida au Sénégal.

Comme cela a été dit, on distingue deux types de virus de l'immunodéficience humaine : le VIH-1 et le VIH-2. Le VIH-2 sévit en Afrique de l'ouest, du centre (les pays lusophones) et en Inde. Il a été mis en évidence la première fois à Dakar. La proportion des infections au VIH-2 est estimée entre 67 et 70 % chez les séropositifs mais on note une tendance évolutive ascendante au VIH-1. Les cas d'infection au VIH/sida sont relativement faibles au Sénégal par rapport aux autres pays de la sous-région. Selon les chiffres rendus publics par le CNLS en 2015, « la prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans s'élève à 0,7 %. Cette prévalence est restée stable (0,7 %) pour la même population entre 2005 et 2011 » (EDS-MICS, 2005 et 2011)

2.1.1. Une prévalence faible dans la sous-région ouest-africaine

Ce taux de prévalence du Sénégal est l'un des plus faibles en Afrique subsaharienne et varie en fonction de l'âge. Chez les 15-24 ans, la prévalence est relativement basse mais les femmes sont plus infectées que les hommes avec des pourcentages respectifs selon le sexe de : 0,3% contre 0,1%. Cette prévalence s'écarte davantage chez les plus grands (45-49 ans) où le pourcentage des femmes infectées (2,4%) est plus élevé que celui des hommes également (1,5%)²¹.

²¹ Rapport de situation sur la riposte Nationale à l'épidémie de VIH/sida Sénégal : 2015 -2016

L'analyse de la prévalence de la situation épidémiologique VIH/sida Sénégal couvrant cette période montre une épidémie de type concentrée. Elle est basse dans la population générale et élevée chez les populations les plus exposées au risque du VIH comme dans le milieu de la prostitution. Chez les professionnels du sexe, elle est estimée à 6,6% en 2015²² contre 18,5% en 2010²³. Le milieu des homosexuels enregistre un chiffre de 18,3% en 2014.

La prévalence au Sénégal varie en fonction de la cible, du sexe, de l'âge et des régions. Les jeunes ont déjà une vie sexuelle active et précoce, ils sont exposés déjà à toutes les IST (infections sexuellement transmissibles) et au VIH. Environ 50% des grossesses non désirées se situent chez les filles âgées de moins de 19 ans. Les données de l'EDS IV révèlent aussi que les adolescents constituent 10% de la population féconde et 5% seulement ont recours à la contraception. Des remarques faites sur les politiques de la santé de la reproduction et du planning familial des adolescents et des jeunes adultes sont écartées au profit des adultes mariés sur le plan de l'accès et de la prise en charge.

Ces statistiques sur le VIH/sida en Afrique en général et au Sénégal en particulier montrent bien qu'il existe dans les régions les plus défavorisées du monde un certain nombre de conditions qui sont à l'origine d'une évolution de la maladie. Au nombre de ces facteurs, on peut évoquer la précarité des conditions de vie qui se traduisent par la sous-alimentation, le manque d'éducation qui se révèle dans la faible scolarisation notamment des femmes et des enfants, les représentations sociales autour de l'étiologie des pathologies.

2.1.2. La tendance à la féminisation du VIH/sida au Sénégal

Par conséquent, une tendance de féminisation de l'épidémie est constatée dans beaucoup de régions du monde. Pendant que l'épidémie se développait on notait un ratio de deux hommes infectés pour une femme. Actuellement plus de deux femmes sont infectées contre un homme. Ainsi donc les femmes, avec un taux de prévalence de 0,9%, dont 1,7% de femmes enceintes, sont plus infectées que les hommes (0,4%). Le sexe ratio femme/homme est de 2,25 (EDS IV, 2005). Cette situation s'explique par une vulnérabilité particulière des femmes qui est essentiellement de quatre ordres : la vulnérabilité socioculturelle liée à la sexospécificité et à l'analphabétisme, la vulnérabilité anatomique et psychologique, la vulnérabilité épidémiologique et la vulnérabilité économique.

²² Ibid

²³ Rapport de situation sur la riposte Nationale à l'épidémie de VIH/sida Sénégal 2010

Selon l'âge, également on note que dans la tranche d'âge 15-19 ans, le taux d'infection est plus élevé chez les femmes (0,2%) que chez les hommes (0,1%) et ce taux augmente de manière continue. Toutefois, bien que l'évolution de l'épidémie ait varié selon les régions, on peut observer un dénominateur commun : le VIH/sida est de plus en plus la maladie des jeunes et des plus vulnérables notamment les jeunes. D'ailleurs, l'enquête réalisée par le centre de recherche pour le développement international (CRDI) en 1990 déjà, a très tôt montré que les jeunes apparaissent comme les principales victimes de ce déficit d'informations à propos de la sexualité et une bonne partie d'eux est sexuellement active avec les risques de grossesses précoces et souvent non désirées, aux infections du VIH/sida et aux IST.

Un autre facteur favorisant la vulnérabilité des jeunes est l'absence d'éducation sexuelle au sein de la cellule familiale et dans les écoles. Les parents qui pouvaient constituer une source d'information et de conseils fiables, sont parfois mal informés sur les IST et le VIH/sida ou bien ils éprouvent des difficultés pour communiquer sur des thèmes liés à la sexualité. Cette absence de communication a pendant longtemps constitué un terrain fertile pour le développement de l'épidémie. Ces initiatives ont joué un rôle non négligeable dans la réduction de la transmission, la vulnérabilité surtout celle des jeunes filles au VIH et dans l'amélioration du taux de scolarisation.

2.2. Le système de prévention au Sénégal

Dans le contexte sénégalais, le gouvernement a très tôt fait de la lutte contre l'infection au VIH son cheval de bataille. En effet, le Sénégal, dans sa politique de prévention, a mis en place des campagnes de communication, de médiatisation dès le début de l'épidémie. Cette réactivité tient, entre autres, au fait que le pays a bénéficié d'infrastructures sanitaires mises en place à l'époque coloniale qui ont pu être maintenues jusqu'à présent. Cet héritage colonial a permis l'adoption dès le début de l'épidémie d'une politique de prévention et de traitement relativement efficace. Dans le but de préserver la santé des populations, les autorités ont fait appel au soutien des chefs coutumiers et religieux dans l'intention de mener des campagnes de prévention et de sensibilisation auprès des populations pour se préserver du sida.

A la suite de cet appel à la mobilisation, deux conférences nationales sont organisées sur la prévention du VIH/sida entre 1995 et 1996 au Sénégal avec la participation massive de tous les acteurs : les autorités administratives, les autorités politiques traditionnelles, la société civile et les populations. Ces rencontres ont été pour les chefs religieux et coutumiers, musulmans et chrétiens, l'occasion de tirer des enseignements, des connaissances sur la maladie et de mesurer sa gravité de la situation pour préserver la santé des populations. Ils ont décidé de s'investir dans la lutte tout en définissant leur rôle et leur responsabilité. En dehors des campagnes de médiatisation, des campagnes d'informations et de sensibilisation, le rôle des organismes engagés auprès de l'État pour faciliter les démarches d'accès au médicament, l'éducation par les pairs, entre autres initiatives, ont considérablement fait reculer le taux de prévalence.

2.2.1. La prévention du VIH/sida orientée vers l'éducation à la sexualité

Les actions de prévention du sida au Sénégal ont également contribué à mettre au-devant de la scène un sujet aussi tabou que la sexualité. En effet, comme la plupart des sociétés africaines, la sexualité a pendant longtemps été perçue comme un sujet tabou, pour des raisons d'ordre social, culturel et religieux. Les questions relatives à la santé de la reproduction n'étaient abordées ni en famille, ni à l'école. Ce silence installe une vulnérabilité face aux risques des IST et des maladies sexuelles auprès des populations.

Mais depuis l'apparition des premiers cas de sida en 1986, le débat sur la sexualité prend de l'ampleur en raison de la transmission par voie sexuelle. Cette transmission est en partie due au faible accès des jeunes aux structures de prévention et de prise en charge du VIH/sida et de la santé reproductive. En effet, les jeunes quel que soit leur statut matrimonial, fréquentent rarement les structures en charge à l'information en matière de santé de reproduction. Le plus souvent le droit à l'information en santé de reproduction et à la sexualité leur est parfois refusé sous prétexte qu'ils doivent s'abstenir de toute activité sexuelle avant le mariage (Adjamagbo *et al.*, 2007). Certains types de comportement sexuel comme « le sexe transactionnel, les relations sexuelles informelles, le multi-partenariat, l'utilisation concrète du préservatif » (FOLK, 1998) sont autant de facteurs qui ont mobilisé beaucoup d'énergie depuis les origines du sida à sa diffusion en Afrique, à tel point qu'il devenait nécessaire de briser « le silence et les interdits autour de la sexualité » par l'information considérable et généralisée.

Ainsi au Sénégal, le taux de prévalence l'épidémie du sida a été maintenue à un niveau relativement faible grâce à des stratégies efficaces de prévention. Cette expérience sénégalaise est aussi le fruit d'une grande tradition de prévention car le pays a disposé très tôt d'infrastructures sanitaires et scolaires héritées de la colonisation par sa position géographique qui lui a valu d'être l'ancienne capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF).

Cependant cette méthode classique utilisée dans les campagnes de sensibilisation, s'ajoute à la démarche entreprise avec l'utilisation des TIC, comme les exemples développés avec la plateforme click info ado, le téléphone mobile, les réseaux sociaux, pour offrir un cadre convivial d'échanges et de prise en charge des problèmes des jeunes en matière de santé de la reproduction. Le projet, initié à Dakar, est étendu à Guédiawaye, Saint-Louis, Louga et Kaolack. On comprend donc aisément qu'il existe une pluralité d'initiatives de prévention du VIH/sida au Sénégal, avec un accent particulier sur l'utilisation des TIC.

2.2.2. Des initiatives de prévention par les TIC

Le Sénégal a également initié un certain nombre de projets de prévention du VIH/sida avec les TIC. En effet, les TIC étaient mobilisées dans les politiques de santé, notamment dans le domaine de la santé de la reproduction, de la santé maternelle et infantile. De telles initiatives figurent dans les documents tels que le PNDS 2009-2018. On y retrouve aussi le programme d'action nationale de planning familial en 2015, le plan stratégique de santé de la reproduction et sa feuille de route adoptée en Septembre 2011. La santé de la reproduction au profit de la population jeune est prise en compte de manière effective dans le plan stratégique 2014-2018 du ministère de la santé et de l'action sociale, ainsi que dans les conclusions des assises nationales de l'éducation en 2014.

Dans l'élaboration de ces documents, un effort particulier est porté sur le renforcement des connaissances de la prévention du VIH/sida et sur la santé de la reproduction à l'école. Ces raisons ont poussé les partenaires du Ministère de la santé et du Ministère de l'Éducation nationale à multiplier leurs initiatives dans ce domaine afin de mieux protéger la jeunesse face aux risques des maladies graves et des conséquences d'une sexualité précoce ou mal orientée. Dans le même esprit, le RAES (Réseau Africain pour l'Éducation et la Santé) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Elle agit dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest et du centre : Sénégal, Mali, Guinée, Bénin, Niger, Cameroun, Togo, Gabon.

Elle utilise le Web, les médias et la téléphonie mobile pour favoriser les échanges qui renforcent la santé, l'éducation, la santé et la citoyenneté en Afrique. Dans ce sens, elle a développé Sunukaddu²⁴ qui est une stratégie participative de communication sociale pour permettre aux jeunes du Mali, du Sénégal et de la Guinée d'apprendre à utiliser les médias traditionnels et les médias numériques pour sensibiliser, mobiliser les citoyens et leurs élus sur les thématiques liées à la santé de la reproduction. Un portail Web²⁵ est développé pour compléter la formation apportée à ces jeunes et bâtir des partenariats publics et privés pour diffuser les contenus qu'ils auront créés.

Ce portail permettra aussi d'évaluer l'impact du projet sur les connaissances, les attitudes et les comportements des participants et de partager les outils pédagogiques de communication sociale et d'utilisation des médias que l'organisation a développés. Sur les réseaux sociaux, par exemple sur Facebook, la page du RAES est bien visible sur laquelle sont inscrits les projets, programmes et activités menées par les partenaires.

On peut également évoquer l'initiative la « Parole aux jeunes ». En effet, c'est une plateforme sociale au service de la sensibilisation sur la Santé et la Reproduction des Adolescents et Jeunes (SRAJ). A but non lucratif, elle est aussi une organisation qui utilise également les réseaux sociaux pour la sensibilisation à la SRAJ, qui est son principal objectif depuis 2008. Ses activités sont basées sur Internet pour favoriser la communication de plus en plus libre avec les jeunes sur certains sujets qui ont un caractère tabou. On profite de l'intérêt manifesté par les adolescents à passer beaucoup de temps sur la toile, grâce à la disponibilité de plus en plus importante des ordinateurs à l'école comme dans les foyers ; mais surtout de l'utilisation des téléphones mobiles compatibles à la connexion Internet local (3G, 4G).

En effet, selon son coordonnateur, « la Parole aux jeunes » dispose d'un réseau de jeunes de toutes les régions constituées en différents groupes sur Facebook. Ce qui permet à ses membres de partager des informations qui concernent la vie quotidienne des jeunes. En dehors des activités menées sur Internet, « la Parole aux jeunes » dispose d'un temps d'antenne pour une émission hebdomadaire (tous les mercredis à partir de 15h sur la radio municipale de Dakar, 95.5 FM). Enfin le programme ASK est né à la suite de l'observation de la situation de pauvreté dans la société et ses conséquences au niveau des jeunes exposés à différents maux tels que le tabagisme, la drogue, la délinquance, la prostitution, y compris les risques de contracter le VIH/sida.

²⁴ Signifie « notre parole » en wolof.

²⁵ Le portail Web de la RAES/ « Sunukaddu » est disponible à l'adresse : <http://sunukaddu.com/>

Cette situation a toujours préoccupé beaucoup d'acteurs de la société civile. Certains d'entre eux ont initié le programme ASK dans beaucoup de pays par l'alliance YEA (Youth Empowerment Alliance). Cette alliance est composée de sept ONG : AMREF Flying Doctors, STOP AIDS NOW, SIMAVI, DANCE 4 LIFE, CHOICE FOR Young and Sexuality, IPPF et RUGTERS WFP, qui occupent une position de leader de la coalition. Selon Coulibaly (2013), ce programme est déployé dans sept pays. Il s'agit de l'Indonésie, du Pakistan, de l'Ouganda, de l'Ethiopie, du Ghana, et du Sénégal.

Cependant, le projet est mis en œuvre par deux structures que sont l'AMREF et l'ASBEF. Le programme consiste à satisfaire la demande des jeunes âgés entre 10 et 24 ans avec une focalisation particulière sur le groupe des 10 à 16 ans dans la manière d'aborder les questions de la santé de la reproduction et/ou la santé sexuelle. En outre ces initiatives sont fondées d'abord dans la région administrative de Dakar avant de s'étendre à l'ensemble du pays. La région de Dakar offre un cadre pertinent pour l'objet de notre étude.

2.2.3. Des initiatives notoires pour l'accès au traitement du VIH/sida

Dès 1988, le Sénégal était le premier pays d'Afrique subsaharienne à avoir initié un vaste programme d'accès aux ARV²⁶ pour les séropositifs, dénommé « initiative sénégalaise d'accès aux ARV (ISAARV) ». Ce programme, est mis en œuvre grâce à un crédit gouvernemental de 250 millions de FCFA, destiné à la prise en charge des traitements médicamenteux et du suivi clinique et biologique de 50 patients pour l'année 1998 (Desclaux *et al.*, 2002).

Cet engagement financier de l'État sénégalais représentait déjà un grand effort quand on connaît la situation économique du pays présentée dans la partie suivante pour donner un bref aperçu du territoire sénégalais.

Si l'initiative sénégalaise constitue un grand pas dans la prise en charge des malades du sida, il faut signaler que cela n'a pas toujours été le cas dans le pays. Avant cette initiative, seulement quelques privilégiés parvenaient à se faire prendre en charge en déboursant mensuellement entre quatre-vingts et trois cent cinquante mille FCFA.

²⁶ Un ARV ou antirétroviral est une classe de médicaments utilisés pour le traitement des infections aux rétrovirus.

2.3. Le Sénégal et la région de Dakar comme cadre d'étude : une brève présentation

Au Sénégal, la région de Dakar abrite les premières et la plupart des initiatives en matière d'introduction des TIC en milieu scolaire. Pour étudier donc le place des TIC dans la prévention du sida, il est logique de se concentrer sur l'espace sur lequel des initiatives du genre existent. Ce pays constitue principalement notre cadre d'étude donc pour nous c'est un impératif à procéder à la présentation géographique, notamment le milieu physique, la population, la situation administrative et la vie politique et les réalités socioéconomiques.

2.3.1. Le milieu physique sénégalais

Le Sénégal est situé dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, plus précisément sur la pointe la plus avancée de l'Océan Atlantique d'où son appellation de Finistère du continent africain par l'ouest. Par sa position géographique, il se présente comme un carrefour de grandes routes maritimes et aériennes internationales entre les continents : Europe et Amérique comme en atteste le rôle qu'elle a joué dans le commerce triangulaire pendant la traite négrière.

D'une superficie de 196 722 km², le Sénégal est limité au Nord par la République Islamique de la Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée Conakry, à l'Ouest, il s'ouvre sur l'Océan Atlantique avec une longueur de 700 km de côtes. Il est compris entre la latitude 12°8 et 16°41 Nord et 11°21 ET 17°32 de longitude Ouest. Le République de la Gambie constitue une enclave de terre limitée par le fleuve Gambie et des régions du Sénégal : Kaolack, Kaffrine, Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Le Sénégal (1700 km), la Gambie (750 km), la Casamance (300 m), le Saloum sont les principaux fleuves qui constituent son réseau hydrographique. A côté d'eux s'ajoutent des affluents ou cours d'eaux temporaires.

L'appartenance du Sénégal dans la zone soudano-sahélienne lui confère un climat tropical caractérisé par une longue saison sèche (de novembre à juin) et une courte saison des pluies (de juillet à octobre). La pluviométrie est plus abondante précisément dans la région naturelle de la Casamance au sud du pays avec des précipitations annuelles qui atteignent 1400 mm pour baisser jusqu'à 381 mm dans les régions du Nord, ce phénomène a engendré la désertification au Sénégal depuis plusieurs décennies et entraîne les mouvements migratoires dans les grandes villes (exode rural, dans les pays limitrophes, les autres continents). Le forêt au Sud, la steppe au Nord et la savane au centre sont les principaux types de végétation.

2.3.2. La composition et structure de la population sénégalaise

La population du Sénégal est caractérisée par une pluralité ethnique et linguistique dont les wolofs (43%), les pulaars (24%), les sérères (15%) les diolas (5%) et les mandingues (4%). En référence aux groupes ethniques, plusieurs langues sont parlées à travers le pays, cependant le wolof reste de loin la langue la plus partagée des sénégalais. Du point de vue religieux, la population du Sénégal est très majoritairement musulmane (95%). On y retrouve 4 % de chrétiens et le reste représente les autres religions. La population du Sénégal recensée en 2013 est de 12 873 601 habitants.

Elle est caractérisée par sa jeunesse, les jeunes moins de 20 ans représentant 52,7% de la population et les enfants de moins de 15 ans 42,1%. (RGPHAE27, 2013 /Résultat du rapport provisoire recensement général de la population et de l'habitat de l'agriculture et de l'élevage). On note une quasi-égalité entre la population masculine et féminine. Le rapport de masculinité est de 99,7 hommes pour 100 femmes. Elle est très inégalement répartie dans l'espace géographique du pays avec une densité moyenne de 65 habitants/km², qui représente un minimum de 10 habitants/km² au Sud Est du pays. Dakar avec 5404 habitants/km², est la capitale administrative et économique.

Sur le plan du peuplement de l'espace sénégalais, on note une concentration de l'essentiel de la population dans la partie occidentale du pays, la région de Dakar principalement, le centre ouest et le long du littoral ouvert sur l'océan Atlantique. La ville de Dakar regroupe plus de 23% de la population du pays sur un territoire de 0,3% formant sa superficie. Tambacounda, la région la plus étendue du pays occupe 21,5% de la superficie et 5% de la population avec une densité de 15 habitants/ km². Sa position géographique et son passé colonial fait du pays parmi l'un des plus urbanisés d'Afrique subsaharienne.

Le taux de scolarisation est en constante progression car les autorités sont conscientes que l'éducation est la clé du développement. Mais la scolarisation des filles demeure relativement faible par rapport à celle des garçons. Pour cette raison, d'importantes politiques de scolarisation des filles et de maintien à l'école ont été adoptées dans les conférences mondiales sur la population notamment celle de Jomtien en 1990, qui a permis d'asseoir les politiques de l'éducation pour tous et la conférence du Caire en 1994 sur le rôle qu'elle a joué sur la promotion de la santé de la reproduction.

²⁷RGPHAE (2013) : Récentement général de la population et de l'habitat, de l'élevage et de la recherche.

2.3.3. La situation administrative et la vie politique au Sénégal

Du point de vue administratif, le Sénégal est subdivisé en quatorze régions depuis le 27 août 2008. Ces régions sont à leur tour subdivisées en 45 départements, 121 Arrondissements, soit un total de 180 circonscriptions administratives. Le pays compte 543 collectivités locales dont 113 Communes 46 communes d'arrondissement et 370 communautés rurales en plus des 14 régions (PNDS 2009-2018 Programme national de développement sanitaire) carte – Annexe 1. Le Sénégal a accédé à l'indépendance en 1960 à la suite de la colonisation française.

Le pays est dirigé par un Président de la République élu au suffrage universel pour une durée de 7 ans. Le régime politique est de type présidentiel pluraliste. En effet c'est un des rares pays de l'Afrique qui a connu des alternances démocratiques au sommet de l'Etat qui ont abouti à l'élection du Président Abdoulaye Wade, le 19 mars 2000 et de son successeur l'actuel Président Macky Sall élu le 25 mars 2012. Auparavant, le Sénégal a longtemps été dirigé par le parti socialiste avec le Président Leopold Sédar Senghor qui a passé le témoin le 31 Décembre 1980 à son successeur le Président Abdou Diouf.

Au plan législatif, depuis le 30 juillet 2017, l'Assemblée nationale compte désormais 165 députés dont 15 représentants de des sénégalais de l'extérieur au lieu de 150 institués par l'ancien régime qui en avait rajouté également 30 aux élections législatives de 2000. Ces modifications institutionnelles ont toutes eu lieu après l'organisation des référendums institutionnels en date du 20 mars 2016, qui sont revient également sur la durée du mandat du Président de la république qui passe de 7 à 5 ans.

2.3.4. Les réalités de l'économie sénégalaise

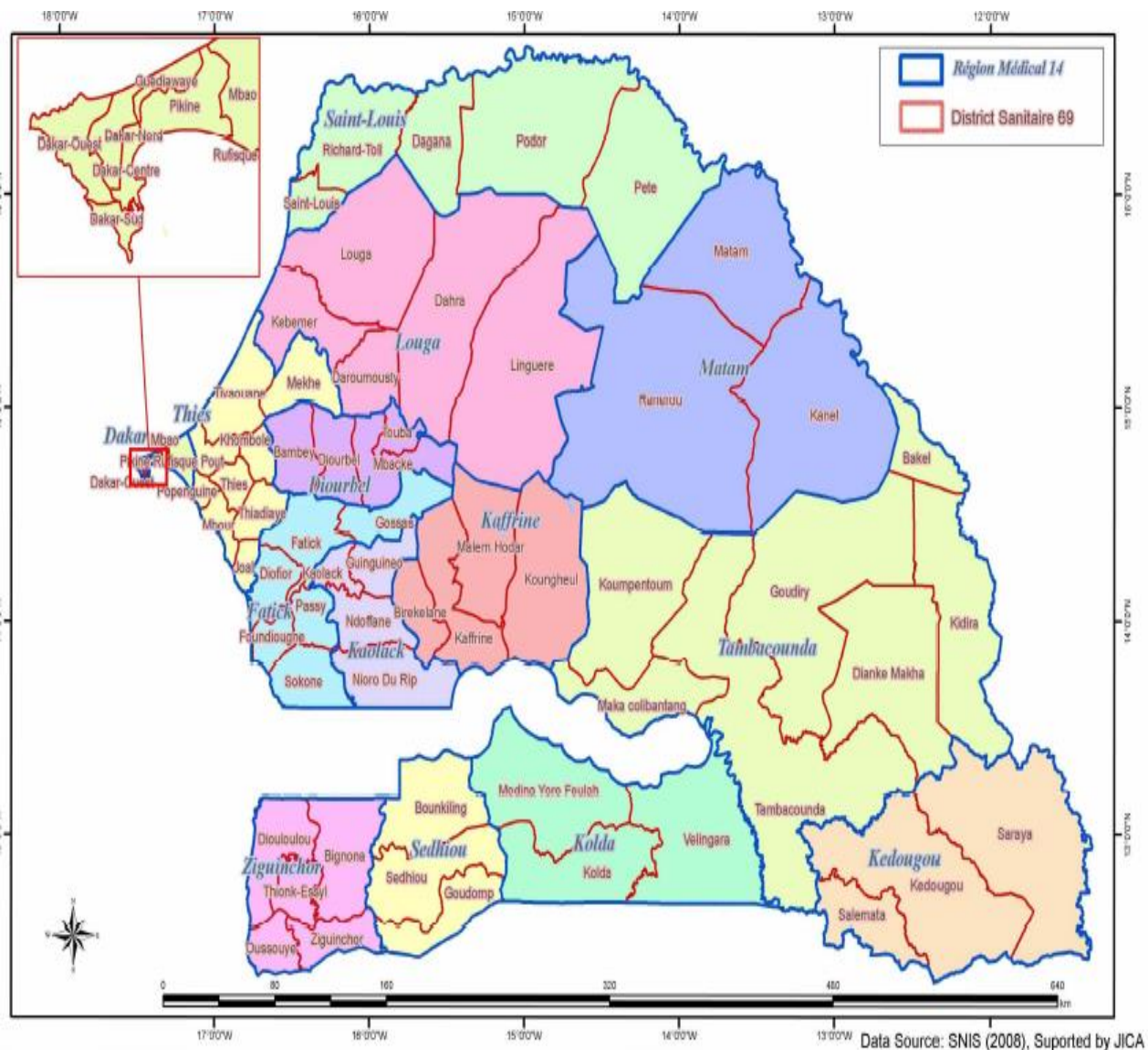
La croissance économique reste faible même si le pays connaît une amélioration de la gestion des finances publiques au cours de ces dernières années avec une maîtrise de l'inflation environ 2% par an et la consolidation des agrégats macroéconomiques. La deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II) révèle que la pauvreté est toujours persistante. L'incidence de la pauvreté reste élevée car la plupart des sénégalais, plus de la moitié de la population, vit en dessous du seuil de pauvreté. La croissance de l'économie sénégalaise a connu une baisse depuis 1994, à cause de la dévaluation de 50% de la monnaie locale (le franc CFA), jusque vers les années 2000 pour retrouver une croissance de 5% entre 2003 et 2007.

Ces variations de la croissance économique sont en dessous de la moyenne des pays de l'UEMOA, où la croissance se chiffre à 6% dans l'ensemble. La baisse de la pluviométrie a par ailleurs limité la production agricole, notamment celle de l'arachide qui est la principale culture commerciale du pays et emploie près 70% de la population active. A côté, la pêche et le tourisme constituent les principaux secteurs de l'économie sénégalaise. A cela s'ajoute un développement industriel lié à la représentation des firmes internationales des pays comme la France, l'Italie, l'Inde, la Chine, La stabilité politique du pays encourage les investisseurs étrangers à nouer des partenariats. Des importants transferts monétaires proviennent des expatriés sénégalais qui font rentrer considérablement des devises.

En outre, le Sénégal possède aussi différentes potentialités qu'il prévoit d'exploiter pour renforcer la croissance économique avec les institutions démocratiques et internationales telle que la Banque mondiale (BM) et le Fond Monétaire International (FMI) ; la coopération internationale avec les puissances économiques de l'OCDE et de l'UE. Cependant on note une absence d'exploitation effective des ressources énergétiques surtout pétrolières dont la disponibilité des réserves sont confirmées à l'heure actuelle, bien que les contrats d'exploitation soient confiés à des intérêt internationaux au détriment des intérêts nationaux.

La facture énergétique (pétrole et gaz) reste encore élevée même si elle a été revue à la baisse au courant du mandat de l'actuel Président de la République. Le Sénégal connaît de réels problèmes de chômage qui constitue un réel souci comme dans la plupart des pays en développement qui connaissent encore un taux de natalité élevé. Cela se manifeste chaque année par beaucoup de diplômés qui peinent à trouver le premier emploi.

Carte 3 : Présentation du Sénégal : carte administrative



Data Source: SNIS (2008), Suported by JICA

Source : document PND (programme national de développement sanitaire 2009-2018)

2.3.5. Un système scolaire favorable à la prévention du VIH/sida

Le niveau de scolarisation des enfants et d’instruction des femmes encore faible constitue encore un défi majeur pour l’Afrique subsaharienne, et peut constituer un terrain fertile pour le VIH /sida. En effet, en 2011, plus de 50% des 57 millions d’enfants non scolarisés dans le monde étaient en Afrique subsaharienne. Les progrès réalisés dans ce domaine ont permis de passer d’un taux net de scolarisation de 60 à 77% entre 2000 et 2011 (ONU, 2013). Cela montre néanmoins que 23% des enfants en âge d’être scolarisés ne le sont pas sur le continent. Ce faible niveau de scolarisation trouve son origine dans la pauvreté des familles (Fousséni, 2018).

Les résultats d’une enquête conduite dans 63 pays entre 2005 et 2011 soulignent que les enfants appartenant aux ménages les plus pauvres ont trois fois moins de chance d’être scolarisés que ceux issus de ménages favorisés (ONU, 2013). Les filles sont encore moins scolarisées que les garçons dans les groupes d’âge du primaire et du premier cycle du secondaire. Or, la scolarisation des filles a un effet bénéfique sur la prévention du sida. En plus du fait que des informations sur la santé sexuelle peuvent être acquises dans le cadre scolaire. Leur scolarisation favorise leur accès aux divers canaux de sensibilisation et de prévention du VIH/sida comme par exemple les messages de sensibilisation diffusés dans les langues officielles des pays concernés, qui sont souvent la langue du pays colonisateur.

A travers ce chapitre, nous avons analysé ainsi que le développement de cette pathologie en Afrique en général et au Sénégal en particulier n’est pas sans lien avec les difficultés socio-économiques le manque d’éducation et surtout à l’éducation à la santé. Cette nécessité d’éducation à la santé est d’autant plus véritable que les malades font face à une prise en charge difficile en raison d’un accès limité au traitement anti rétroviral.

Dans ce sens, la prévention, qui doit se faire également avec l’éducation à la santé des populations, reste donc le seul moyen de lutter contre sa propagation avec l’adoption de changement de comportement pour faire face à ce fléau, comme le suggèrent Adjamagbo *et al.* (2007. P.19), « *une collaboration étroite entre les programmes de prévention du sida et les différents programmes d’amélioration de la santé de la reproduction (planning familial, santé de la mère à l’enfant, la prévention des IST) s’avère indispensable quoiqu’encore inexistante dans la plupart des pays en développement* ». C’est d’ailleurs ce que nous montrerons dans le troisième chapitre.

Chapitre 3 : La lutte contre le sida axée sur l'éducation à la sante

Comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, la lutte contre le sida ne peut se faire uniquement par la prise en charge médicale des malades. Du reste, l'accès au traitement antirétroviral est très limité en raison de sa disponibilité et de son coût pour les malades dans les pays en développement. Dans ces conditions, la prévention par l'éducation à la santé et à la sexualité apparaît comme la solution la plus indiquée.

Durant ces deux dernières décennies, la pandémie du sida a fait l'objet de plusieurs politiques de santé publique dans le domaine de la prévention en vue d'améliorer la qualité de vie des populations. Ces actions ont permis d'enregistrer une diminution sensible du taux des personnes vivant avec le VIH dans beaucoup de pays du Sud.

Ce chapitre analyse le recours à l'éducation à la sexualité comme moyen plus efficace de lutte contre le sida. Nous montrerons dans un premier temps comment les acteurs de lutte contre le sida ont fait de cette éducation une priorité, et dans un second temps, nous verrons que cette éducation est portée en bonne place par les programmes scolaires.

3.1. L'éducation à la santé et à la sexualité au moyen des actions de prévention

L'éducation à la sexualité entre dans le cadre général des activités de prévention du VIH/sida. Sur le plan de la santé, la prévention se définit à travers de nombreux concepts : éducation à la santé, communication en santé, promotion de la santé... Elle décrit généralement l'ensemble des actions, des attitudes et des comportements qui tendent à éviter la survenue de maladies ou à maintenir et à améliorer la santé (San Marco, Lamoureux in Bourdillon et al., 2007). C'est ainsi que l'on peut distinguer trois préventions selon la population cible de l'action tel que le décrit ci-dessus Tusseau (2013, p. 16-17) :

- « la prévention universelle, dirigée vers l'ensemble de la population, quel que soit son état de santé. Elle doit permettre à chacun de maintenir ou améliorer sa santé. La prévention positive ou universelle ne fait pas référence à un risque précis mais renvoie au concept de « promotion de la santé » ;
- la prévention orientée porte sur les sujets à risque pour leur éviter la survenue de la maladie dont ils sont menacés ;

- la prévention ciblée est dirigée vers les malades pour les aider à gérer leur traitement. La prévention ciblée a l'avantage de faciliter le suivi et l'évaluation des résultats. En revanche, elle est affaiblie politiquement du fait de ne pas concerner toute la population ».

Puis, il poursuit que « les acteurs et chercheurs travaillent généralement avec la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) de 1950 qui distingue trois types de prévention

- la prévention primaire qui comprend tous les actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population (réduction des nouveaux cas : vaccination...);
- la prévention secondaire qui s'efforce d'éviter le développement ou l'aggravation de la maladie via le dépistage et les soins apportés ;
- la prévention tertiaire qui vise à éviter les séquelles des maladies et les rechutes »
Tusseau (2013, p. 17).

L'option qui nous paraît le plus convenable à notre thème est la prévention primaire. La prévention du sida repose d'abord sur des instruments politiques. En effet, en France, le CFES (Comité Français d'Education pour la Santé) a joué un rôle important dans la politique de prévention au début de la pandémie « en tant qu'opérateur de la communication publique sur le sida en association avec la Direction Générale de la Santé (DGS) du ministère de la santé » (Paicheler, 2002). Elle a mené des stratégies de combats contre le sida en direction des jeunes qui sont semblables aux actions des organismes internationaux au plan mondial dans le secteur éducatif notamment avec des associations et des organisations, comme par exemple l'internationale de l'éducation²⁸ (l'IE). Cette dernière s'est depuis le début de la pandémie engagé aux côtés des organismes de santé au niveau national et international en l'occurrence l'OMS.

3.1.1. Les instruments politiques d'éducation de la prévention du VIH/sida

Dans cette lancée, des actions déterminantes ont été réalisées par les politiques de prévention du VIH lors des rencontres internationales de l'OMS et, à ses côtés, d'autres

²⁸ IE : Internationale de l'Education : elle est une organisation syndicale mondiale du domaine de l'éducation constituée en 1993. A l'heure actuelle, elle est composée de 394 organisations membres, actives dans 171 pays et territoires et affirment représenter plus de 30 millions d'enseignants et plus généralement de personnes travaillant dans l'éducation.

organisations et associations affiliées auprès d'elle qui mènent des campagnes de sensibilisation en direction du grand public notamment en milieu scolaire.

L'OMS dans sa politique de prévention dans le secteur éducatif entre en étroite collaboration avec l'Internationale de l'Education pour étendre son domaine d'intervention. D'autres organisations se sont associées à cette coopération pour défendre la cause de la prévention dans le domaine de l'éducation. Au cours des rencontres, beaucoup de résolutions ont été adoptées pour la prise en charge de la situation mondiale du sida et des moyens de lutte à mettre en place. En effet, depuis 1994, ces organisations se sont beaucoup investies dans l'éducation à la santé dont la prévention du VIH en milieu scolaire devient la préoccupation majeure dans les politiques et programmes de l'éducation à travers le continent.

Au courant de cette même année, l'OMS a formulé un plan devant remplacer son programme global de lutte contre le VIH/sida qui donnera naissance à l'Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le sida (ONUSIDA) en 1996 (Thaudière, 2002). Elle est créée avec le concours de la banque mondiale, du fond des nations unies pour la population, de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

En 1997, l'ONUSIDA estime que 30 millions de personnes vivent avec le virus et seuls 10 % connaissent leur statut sérologique. En 1999, le sida était devenu la quatrième cause de décès dans le monde (OMS, 1999). Depuis 2001, le G8²⁹ (les 8 pays les plus industrialisés de la planète, qui sont devenus le G7) a créé le fond mondial de lutte contre la tuberculose, le paludisme et le sida dans ses objectifs de développement international (Guiard-Schmid cité par Thaudière, 2002).

Lors d'une assemblée générale extraordinaire en 2002, l'ONUSIDA informe de l'augmentation du nombre de personnes atteintes dont la majorité est constituée de femmes. Dans le nombre de décès enregistré l'âge est compris entre 15 et 49 ans. Devant la gravité de la situation, l'OMS défend l'initiative qui consiste à offrir le traitement à 3 millions de personnes entre 2003 et 2005.

²⁹ Les 8 pays les plus industrialisés de la planète qui est devenue le G7, créé en 1975 pour faire face au premier choc pétrolier. Il se réunit une fois par an lors d'un sommet de chef d'Etat et de gouvernement. Les pays membres du G8 sont : la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Russie, le Royaume Uni et les Etats-Unis, le Canada.

L'OMC (Organisation Mondiale du commerce) autorise les pays en développement à se procurer des médicaments génériques (Thiaudière, 2002). L'initiative vise à faire connaître l'impact du VIH/sida chez les femmes et les filles dans le monde. L'ONUSIDA, la coalition mondiale sur les femmes et le sida, l'OMS, pour réduire la transmission du VIH, soutiennent la provision d'équipements de prévention.

En 2005, le développement rapide du VIH en Afrique dans les pays à forte prévalence était la principale thématique du sommet annuel du forum économique mondial à Davos. EDC (Education Development Center)³⁰ prend le train en marche et rejoint très vite l'OMS et ses affiliés qui défendent la cause. Ensemble, un travail de prévention de la propagation de l'épidémie a été mis sur pied. De ce partenariat naitra en 2001, « le programme IE/OMS/EDC pour définir dans la formation des enseignants, la part réservée à la prévention du VIH en milieu scolaire » et « du programme EPT/SIDA » (école pour tous/sida) en 2006. Ce dernier programme est clôturé en juin 2011 dont l'ombre plane encore auprès des acteurs qui dans la majorité prennent l'initiative de s'organiser pour la continuité de la lutte contre le VIH/sida et toute discrimination qui en résulte »³¹.

Dans les rencontres de niveau mondial, régional et sous-régional, plusieurs résolutions ont été adoptées dans ce domaine de prévention du VIH et du sida face à une avancée importante de l'épidémie dans les zones géographiques qui étaient épargnées. La résolution sur le VIH-sida lors de la conférence mondiale de Bangkok du 22 au 26 juillet 2004, la résolution relative au genre et au VIH/sida en 2004 et la résolution sur la promotion de la santé et l'éducation à la santé à l'école ont été retenues.

Au second congrès mondial de l'international de l'éducation en 1998 à Washington, la résolution adoptée concernait l'éducation à la santé et la prévention du VIH. En 1995 à Harare, la résolution adoptée portait sur la lutte contre des comportements dangereux pour la santé. En dehors des congrès, le bureau exécutif a adopté également en 2000 à Bruxelles la résolution « SIDA : Sauver les enfants et les enseignants », et par la même occasion le Programme EPT/SIDA (école pour tous/ SIDA) qui a démarré ses activités pour la période comprise entre janvier 2006 et juin 2011 en coordination avec le soutien de partenaires comme l'OMS.

³⁰ <http://www.edc.org/> L'EDC (Education Development Center ou centre pour le développement de l'éducation en français) est une organisation mondiale but non lucratif fondée en 1958 par des universitaires et des chercheurs pour créer des solutions aux défis urgents en matière d'éducation, de santé, et le développement économique.

³¹ Ibid

Le Programme EPT/SIDA, réalisé en collaboration avec plus de 80 organisations membres dont une cinquantaine de pays d'Afrique, Asie, Amérique latine et les Caraïbes s'est appuyé sur cinq thématiques importantes inscrites dans son agenda à savoir : la recherche, le développement de politiques, le plaidoyer, la publicité et la formation. Dans l'espoir de réaliser les objectifs d'éducation pour tous, l'organisation concentre ses actions dans la limitation de l'impact du VIH et du sida dans l'éducation. Trois objectifs ont été définis par le programme. Il s'agit d'abord de prévenir de nouvelles infections à VIH /sida au sein de la communauté d'enseignants et d'élèves, ensuite d'atténuer l'impact négatif du sida sur la réalisation des objectifs d'EPT (éducation pour tous), enfin amener davantage d'élèves à l'achèvement du cycle de l'enseignement élémentaire en prenant part à la recherche, au plaidoyer et la sensibilisation du public.

Dans le souci de réaliser ces objectifs, le programme EPT/SIDA a permis la mise en place du matériel didactique et sa diffusion avec la réalisation des manuels et livrets d'exercices pour des enseignants portant sur la prévention du VIH/sida ». Ce programme a milité également en faveur de la formation et du renforcement des connaissances des enseignants dans le domaine. La prise en charge des questions essentielles de la formation, telles que le dépistage, les soins, le traitement et le soutien des enseignants ont été spécialement retenus. En outre dans son volet EPT, le programme s'est investi davantage sur la scolarisation de base des enfants jusqu'à l'achèvement du cycle primaire au moins prévoyant l'assurance d'un enseignement de qualité conformément au principe retenu en direction des pays en développement.

Ces mesures ont été menées avec les syndicats d'enseignants qui ont poussé leur gouvernement à prendre d'importantes mesures en vue de la réalisation l'éducation pour tous et de la scolarisation gratuite à l'école primaire de tous les enfants des deux sexes qui s'est traduit par une massification des effectifs entraînant un recrutement en masse d'enseignants et la construction de nouvelles infrastructures scolaires. Ces avancées significatives ont encouragé et motivé les organisations partenaires qui malgré la fin du programme EPT/SIDA poursuivent leurs actions vers l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien dans le cadre du VIH en accordant une attention particulière aux besoins des enseignants et leurs élèves atteints par le virus. C'est dans ce cadre que des initiatives en aveu de l'éducation à la santé est née.

3.1.2. Les principes de l'éducation à la santé

L'éducation à la santé, est l'ensemble des actions qui offrent la possibilité à chaque individu tout au long de sa vie d'acquérir ou d'améliorer les compétences et les moyens lui permettant de promouvoir sa santé, sa qualité de vie ainsi que celle de la collectivité. Elle s'inscrit dans la politique de promotion de la santé. La promotion de la santé se situe dans une perspective d'évolution des concepts promus par l'OMS. En effet depuis plusieurs années, les données issues de la santé publique plaident pour le développement de la prévention et de l'éducation à la santé. Mais l'efficacité des politiques de prévention dépend de l'adhésion des citoyens et de leur éducation qui est considérée comme une des missions de l'école en complément des autres structures sociales engagées dans cette cause.

Ces différentes considérations montrent la place de la responsabilisation de l'individu dans la prévention des maladies en général et du sida en particulier. Cette éducation consiste à modifier le comportement sanitaire de l'individu et de la collectivité et à renforcer les comportements favorables préexistants. Elle développe aussi chez les individus le sens des responsabilités pour ce qui est de leur propre santé et celle de la collectivité, et leur aptitude à participer de manière constructive à la vie de la collectivité tout en promouvant le sens de la dignité et de la responsabilité de l'individu en même temps que celui de la solidarité et de la responsabilité collective (OMS, 1969).

3.1.3. Vers une promotion de la santé

De la conférence d'Alma-Ata (1978) qui a défini « les soins de santé primaire » à la conférence d'Ottawa (1986) qui a abouti à la première Charte de la promotion de la santé, il y a une cohérence de pensée et d'action. Cet engagement donne une solide base théorique aux éducateurs, aux personnels de santé, aux travailleurs sociaux, *etc.* pour développer des actions adaptées au monde contemporain. Autrement dit, l'OMS (conseil de l'Europe, 1989) indique que "l'éducation pour la santé est la composante des soins de santé qui vise à encourager l'adoption de comportements favorables à la santé ». Partant de cette remarque, par l'éducation pour la santé, on aide les gens à élucider leur propre comportement et à voir comment ce comportement influence leur état de santé. On les encourage à faire leurs propres choix pour une vie plus saine telle que définie dans ses objectifs.

Dans une recommandation du conseil de l'Europe (1989), dont l'objet portait sur « l'éducation pour la santé à l'école et le rôle de la formation des enseignants », est abordée l'éducation à la santé dans l'enseignement secondaire comme devant permettre « aux jeunes de développer leurs connaissances sur la croissance et le développement de l'homme » et de pouvoir « analyser les attitudes et comportements qui influent sur la santé, pour faciliter la formation active pour la prise de décisions » En effet, le conseil de l'Europe va plus loin en soutenant que « L'éducation à la santé à l'école implique que l'enfant et l'adolescent soient engagés dans des expériences formelles et informelles leur permettant d'acquérir des attitudes et des comportements positifs vis-à-vis de leur santé ainsi que les connaissances et les capacités nécessaires pour prendre des décisions en toute liberté ».

Cette conception rejoint les politiques actuelles de l'éducation à la santé dans sa démarche de prise en charge des questions des adolescents dans le domaine de l'éducation. Elle vise également la prise en charge des questions d'éducation sexuelle telle qu'adoptée dans les politiques de l'éducation pour des attitudes à observer en direction des maladies. Nous observons la même position avec l'UNIRÉS³² (Réseau des universités pour l'éducation à la santé), dans la lettre de septembre 2011 qui abonde dans le même sens en affirmant que « la conception actuelle de l'Éducation à la Santé est au cœur de l'éducation de la personne et du citoyen (WHO, 1997, 1999 ; MEN, 1998, 2003), dans une perspective d'apprentissage de la liberté et du « vivre ensemble³³ », plutôt que d'intégration de préceptes normatifs ».

Ces considérations plaident en faveur de l'éducation à la santé qui s'organise en milieu scolaire en se préoccupant de la santé des élèves confiée aux inspections médicales des écoles en collaboration avec les services nationaux d'information et d'éducation pour la santé et en rapport avec les discours sur les contenus et programmes. L'éducation à la santé présente un contenu qui la situe au cœur de la personne et de la société, ce qui la situerait dans le champ des sciences humaines et sociales. Mais, il faut toutefois noter qu'elle relève de la santé publique, du domaine de la médecine et de la biologie.

Par ailleurs, la définition de l'éducation développe chez l'enseignant comme chez l'élève une posture originale et critique sur les fonctionnements sociaux et sur l'organisation sociale. De ce fait, la question de l'éducation à la santé s'avère sensible particulièrement en milieu scolaire et peut être liée à la discipline d'enseignement (biologie ou lettres).

³² L'UNIRÉS : texte d'origine

³³ Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF), Université de Genève, septembre 2010.

Elle l'est également au niveau de l'enseignement (premier ou second degré), à l'ancienneté dans l'exercice professionnel (en formation initiale ou en exercice). Ces différentes considérations montrent la place de la responsabilisation de l'individu dans la prévention des maladies en général et du sida en particulier. Ainsi l'accent est mis au Sénégal sur l'éducation à la sexualité pilotée par un certain nombre de structures et d'acteurs dont le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS)³⁴.

3.2. Les structures engagées dans la prévention et dans l'éducation à la santé

Parmi les structures et organismes qui s'activent dans la promotion de la santé au Sénégal nous retenons les suivants : le conseil national de lutte contre le sida (CNLS), Le programme national de développement sanitaire (PNDS), Le service national de l'Hygiène, Le service national d'éducation et d'information pour la santé (SNEIPS)

3.2.1. Le Conseil National de Lutte contre le Sida

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), est l'instance au Sénégal chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du programme national multisectoriel de lutte contre le sida. A caractère consultatif, il est placé sous la présidence du premier ministre. Il veille à la bonne marche de l'exécution dans ses décisions et ses recommandations issues des réunions relatives au PNLS. Il conseille et assiste le gouvernement dans la lutte contre le sida et procède à l'étude des questions que le Président de la République et le Premier Ministre lui soumettent dans le domaine de la lutte contre le sida et fait le suivi et l'évaluation de la lutte.

Le CNLS a pour mission est de :

- Définir les orientations nationales de la lutte contre le sida.
- Assurer le plaidoyer et le partenariat au plus haut niveau dans la lutte contre le sida.
- Veiller au respect de la réglementation et de l'éthique en matière de lutte contre le

A la tête se trouve le Premier ministre qui occupe les fonctions de Président du Conseil, il est secondé par son vice-président en la personne du Ministre en charge de la santé, qui collabore avec le secrétaire qui se trouve être le Secrétaire Exécutif du CNLS.

³⁴Le Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS) a été créé par le Décret N° 2001 – 1063 du 10 décembre 2001 abrogé et remplacé par le Décret N° 2005 – 550 du 22 juin 2005. C'est un organe de coordination et d'orientation de la réponse au VIH au Sénégal.

Ses membres sont les ministres en charge des cibles prioritaires (Santé, Education, Jeunesse, Femme, Forces Armées, Travail, Transports, Tourisme, Justice et Forces de police)³⁵, ainsi que :

Le représentant du Sénat

Le représentant de l'Assemblée Nationale

Le représentant du Conseil Economique et Social

Les Gouverneurs de régions, présidents des comités régionales de lutte contre le sida (CRLS)

Les représentants des Collectivités locales

Le Conseiller santé de la Présidence de la République

Le Président du Mécanisme National de Coordination du Fonds Mondial

Les représentants des Collectifs des ONG et Associations (Jeunes, Femmes)

Les représentants des réseaux des PVVIH (personnes vivant avec le VIH)

Les représentants du Patronat

Les représentants des Confessions religieuses

Le représentant des Centrales Syndicales

Les membres associés sont :

1. Le coordonnateur résident du Système des Nations Unies
2. Le président du Groupe thématique VIH/sida du système des nations unies
3. Les Représentants des Agences de Coopération Multi et Bilatérale.

Les personnalités dont l'expertise et les compétences en matière de lutte contre le SIDA sont reconnues et peuvent être invitées aux sessions du CNLS et de son bureau permanent. Le conseil a son fonctionnement propre et ses organes de coordination et de suivi. Dans ses activités, il a noué des collaborations et des moments de partage avec le Comité des Partenaires pour le plaidoyer financier du plan stratégique de lutte contre le sida et des plans opérationnels annuels de lutte contre le sida.

³⁵ Disponible sur : <http://www.cnls-senegal.org/index.php/le-cnls/le-cnls>. Consulté le 26/09/2017.

Le CNLS a des liens fonctionnels avec la Commission Nationale de Coordination du Fonds Mondial pour le VIH/sida, la Tuberculose et le Paludisme (le CCM) qui constitue une instance de suivi des projets du Fonds Mondial.

3.2.2 Le programme national de développement sanitaire (PNDS)

Sur le plan national, selon le PNDS 2009-2018, la promotion de la santé est inscrite dans le cadre global de promotion de la santé qui met l'accent en plus de la diffusion des facteurs facilitant le renforcement de ces connaissances. Ce sont l'apprentissage, la motivation, la participation et la responsabilisation des individus à la sensibilisation. Ces facteurs contribuent à créer un cadre normé en faveur du développement de la santé des populations de manière équitable pour lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles au regard des indicateurs de morbidité et de mortalité.

Par ailleurs, l'augmentation de la population rapide s'accompagne d'une forte urbanisation qui expose les populations dans une promiscuité grandissante. Ces conditions entraînent des nuisances comportementales liées aux modes de vie pour lesquelles une prise de conscience des facteurs de risque des comportements déviants et des mesures préventives en faveur de la santé. Elles sont nécessaires pour la prise en charge de ces phénomènes. Les services d'hygiène sous la tutelle du ministère de la santé, les services d'éducation pour la santé et des organisations conjuguent leurs efforts pour assurer la santé physique, la santé mentale et le bien-être des populations par des campagnes de préventions et de sensibilisation qui nécessitent beaucoup d'efforts, de gros moyens dans la mobilisation des initiatives et des stratégies mises en œuvre.

Des progrès ont été accompli dans les campagnes d'information et de sensibilisation sur les actions menées en faveur de la prévention des épidémies, des maladies chroniques ou héréditaires. Il en est de même pour l'adoption d'une attitude favorable aux maladies provoquées par des régimes alimentaires déconseillés. Les campagnes de vaccination organisées pour les enfants dès la naissance notamment le programme élargi de vaccination (PEV) depuis plus de deux décennies ont également eu des succès sans oublier les campagnes de vaccination organisées pendant les moments où sévit les épidémies. Globalement, ces progrès sont notés à travers les différentes activités, les nouvelles initiatives d'accès aux soins de santé et de protection sociale, au bien-être des populations.

Un accent particulier est mis sur par les populations démunies et celles dans les communautés les plus enclavées. Ces mesures ont abouti à leur forte adhésion aux nombreuses mutuelles de santé et qui sont renforcées la couverture maladie universelle³⁶ (CMU) mise en place. A côté de la grande mobilisation pour l'adhésion de la population en masse, la sensibilisation pour l'adhésion des élèves également, autrement appelé « CMU scolaire »³⁷ scolaire est en cours d'implantation à travers le territoire.

3.2.3. Le service national de l'Hygiène

Le service national de l'Hygiène³⁸ a pour missions, notamment, de préparer et de mettre en œuvre la politique de santé, en matière d'hygiène ; d'éduquer les populations en matière d'hygiène et de salubrité publique ; de faire respecter la législation et la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines et en zones rurales; de surveiller les frontières et de contrôler la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire ; de rechercher et de constater des infractions en matière d'hygiène ; d'assister les autorités administratives dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique ; de mener la lutte antivectorielle et la prophylaxie des maladies endémo-épidémiques. Il est composé du poste d'hygiène, des sous brigades d'hygiène et du niveau central :

- *Le poste d'hygiène* : Il est la structure de base du service national de l'hygiène ; c'est une structure qui n'est pas encore répandue. Elle se situe seulement en quelques endroits frontaliers du pays notamment à Kidira, à Bargny, et assure le contrôle sanitaire du port, le contrôle sanitaire de l'aéroport.
- *Les sous brigades d'hygiène* sont localisées au niveau chaque département du pays.
- *Le niveau central* est constitué du service national de l'hygiène, chargé sur instruction du département ministériel de coordonner les activités de sensibilisation, de décontamination et de réponse aux maladies infectieuses. Il compte un effectif de plus de 600 agents et un maillage national parfait.

³⁶ La couverture maladie universelle (CMU) :

³⁷ CMU scolaire :

³⁸ <http://www.sante.gouv.sn/pageComposer.php?jtheme=Mzc=>, consulté le 20 Septembre 2017.

- Le service national de l'hygiène est l'entité de réponse aux épidémies du ministère de la santé (MSPHP³⁹, 2009). Il peut, dans la mise en œuvre de sa mission, collaborer avec d'autres secteurs.

3.2.4. Le service national d'éducation et d'information pour la santé (SNEIPS)

Quant au service national d'éducation et d'information pour la santé (SNEIPS), il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'évaluation de la politique nationale de l'éducation pour la santé pour le compte du Ministère de la santé et de l'action sociale dont il dépend. En vue de réaliser les missions qui lui sont assignées à savoir : contribuer par des activités d'information, d'éducation et de communication à l'amélioration du niveau de santé des populations, le SNEIPS s'inscrit dans une démarche spécifique afin d'atteindre ses principaux objectifs, Selon Diagne (2011, p. 204), ses objectifs « visent à amener les populations, à adopter des comportements favorables à la santé, de participer à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de santé »⁴⁰.

Le SNEIPS est maître d'œuvre de la promotion de la santé auprès des individus, des familles et des populations par l'information, l'éducation et la communication pour le changement de comportement. Le SNEIPS a créé un partenariat avec les médias, le secteur privé et les organisations impliqués dans le domaine de la promotion de la santé, (PNDS 2009-2018). Il constitue également des alliances pour des sessions de formation, la production de ressources, la documentation, le partage, la recherche, la capitalisation et la mise à l'échelle des bonnes pratiques et des expériences réussies en promotion de la santé.

Le SNEIPS a la responsabilité de l'élaboration de séries d'interventions pour développer des outils et des supports à appuyer la lutte contre les comportements de nuisance à la santé. Le fruit de ces collaborations est au service du développement des programmes de promotion de la santé au niveau des décideurs à savoir les parlementaires spécialisés, les partenaires sociaux, les organisations patronales, les institutions spécialisées, les universités, la société civile et les organisations régionales et sous régionales et la division du contrôle médical scolaire (PNDS 2009-2018). Certes, le service joue un important rôle dans la diffusion des programmes de santé en faveur des personnes, mais ses principales difficultés résident dans la coordination et l'évaluation des activités, comme par exemple l'organisation des activités

³⁹MSPHP : en 2009, on parlait de ministère de la santé, de la prévention et de l'Hygiène publique.

⁴⁰ Ibid.

dans l'isolement de manières spontanées. Le manque de ressources humaines et de structures propre et adéquates également sont autant de facteurs qui contraignent son fonctionnement.

3.3. La prévention du VIH/sida portée par le milieu scolaire

Le système éducatif sénégalais a toujours contribué à la promotion de la santé. Ce rôle lui est dévolu en raison des interactions importantes entre la santé, la réussite scolaire et l'éducation (St-Léger, cité par Diagne et Jourdan, 2011). En milieu scolaire, la politique en matière de santé au Sénégal est confiée à la division du contrôle médical scolaire (DCMS) au niveau du département ministériel de l'éducation nationale. Sur le plan national, la division est créée en 1985. Elle s'occupe de la politique de santé à l'école. Elle est inspirée du service général d'inspection médicale des écoles qui avait été créé en 1942 en Afrique Occidentale Française (AOF).

Au-delà des indépendances en 1960, dans presque tous les pays de l'ex-AOF, des progrès sont notés dans le domaine de la santé scolaire et consolidés par les recommandations des Etats Généraux de l'éducation en 1981 et en 1990. D'autres rencontres telles que « Education de qualité pour tous » (forum mondial de Dakar en 2000) ont eu lieu. A cela s'ajoute l'importance accordée par le PDEF et le PAQUET-EF dans leurs objectifs et leurs orientations pour l'efficacité des prestations.

3.2.1. La division du contrôle médical scolaire (DCMS)

Au niveau de chaque région, ce service a des antennes appelées inspections médicales des écoles. A cet effet, « la DCMS est chargée des relations entre l'administration centrale et les inspections médicales des écoles des régions notamment en ce qui concerne la coordination des actions et la dotation en moyens permettent à ces centres d'assurer le contrôle sanitaire des élèves. L'objectif général de la division est de contrôler la santé de la communauté scolaire. Ses missions sont axées sur la prévention, les visites régulières dans les écoles, les campagnes de vaccination, le contrôle médical au sport et à l'EPS, l'évacuation vers les hôpitaux et services spécialisés »⁴¹.

⁴¹ <http://www.education.gouv.sn/root-fr/files/index7.php?section=Administration%20de%20l%20C3%A9ducation&rubrique=NULL&article=Les%20Services&id=196>

Site institutionnel du Ministère de l'éducation.

Dans son agenda, elle s'intéresse à l'amélioration de la protection sanitaire, la protection sociale des élèves et constitue un cadre commun de renforcement des programmes scolaires de santé autour des quatre axes suivants selon Diagne (2011) « définition d'une politique de santé et nutrition en milieu scolaire, approvisionnement en eau potable et assainissement des écoles, installation chez les apprenants des compétences de santé et nutrition, mise en place de paquets de service de santé et de nutrition en milieu scolaire »

Outre la prise en charge de la santé nutritionnelle, la santé de la reproduction des élèves occupe une place particulière sur sa feuille de route par la collaboration du Ministère de l'éducation national avec le Fonds des Nations Unies pour la population depuis Avril 2002 (Diagne, 2011). Elle s'appuie sur un projet pilote intitulé « Intégration des services de santé de la reproduction dans deux structures médicales du Ministère de l'éducation associant l'inspection médicale des écoles (IME) de Dakar et l'infirmerie du lycée des Parcelles Assainies. Il faut ajouter que « le projet SR en milieu scolaire s'inscrit dans le cadre de l'exécution du 5eme programme d'assistance de l'UNFPA au Sénégal »⁴².

Dans la mise en application de ses activités, tout en menant des campagnes d'information, la division s'est opérée sur trois leviers stratégiques à savoir : la formation des pairs éducateurs, la sensibilisation des élèves et l'offre de service de qualité de santé de la reproduction à travers systématiquement des visites médicales ainsi que la prise en charge des problèmes de santé de la reproduction. Dans chaque région, les inspections médicales des écoles, antennes de la DCMS assurent la politique en matière de santé scolaire. Elles ont pour mission d'organiser des campagnes de prévention contre les maladies (épidémie et pandémie), de faire des visites régulières dans les écoles, d'assurer le contrôle médical au sport scolaire et de se charger de l'évacuation vers les organismes déconcentrés de références ou services de santé spécialisées au besoin. L'éducation à la sexualité fait partie intégrante de leurs actions.

3.2.2. Les tentatives d'instauration d'une éducation sexuelle

Elle s'est opérée avec beaucoup de difficultés dans tous les types de sociétés nationales. Dans cette partie, l'exemple de la France montre que les tentatives d'introduction d'enseignements sont à la fois récentes et vont jusqu'à faire l'objet de sujets tabous. Dans ce contexte, Sohn (2005), rappelle que « au moins jusqu'aux années 50, l'éducation visait essentiellement à

⁴² Ibid.

préservé l'ignorance enfantine ». Cet avis était partagé par toutes les Françaises et tous les « Français »⁴³. La bourgeoisie a poussé à l'extrême cette attitude en interdisant l'exposition de certains tableaux ou certaines statues, de même que la visite des salons de peintures aux enfants. L'idée véhiculée, était que l'éducation sexuelle est essentiellement négative et exige une vigilance de tous les instants. Même la lecture des jeunes était surveillée. Des élèves-institutrices lisent clandestinement Diderot « la Garonne » dont la lecture est considérée comme « le fait d'un esprit vicieux » car les représentations du corps font fantasmer. Paradoxalement pour Freinet, « la question sexuelle est certainement l'un des plus importants problèmes éducatifs ».

En 1934, dans la revue « le problème sexuel » Célestin Freinet y publie un article dans lequel il insiste sur l'importance de l'éducation sexuelle par rapport au silence qui l'entoure parce que selon lui, « l'éducation nouvelle concourt, par l'activité à la liberté, à l'harmonie individuelle et à la pureté sexuelle ». Quant à l'exemple du Sénégal, la situation est encore plus accentuée à cause du taux élevé de la population rurale (70 %), où le poids des traditions pèse davantage. L'intégration de la sexualité au sein du système éducatif déploie encore des stratégies pour son intégration dans les *circula*. Néanmoins, l'éducation à la sexualité s'appuie sur les contenus disciplinaires des programmes de la vie humaine et sociale.

3.2.2.1. L'exemple de la France

Spontanément, en France, des professeurs s'engagent dans l'éducation sexuelle. Parmi eux, on peut citer notamment Pierre Chambre qui mène une expérience d'information et d'éducation sexuelle auprès des élèves et rend ses actions publiques, entraînant d'autres enseignants à un moment où le silence sur la sexualité était imposé. Ses actions ont connu un succès avec la mise en place d'un arrêté du 18 mai 1947 pour que l'éducation sexuelle figure en bonne place au programme scolaire par Louis François, Président du comité ministériel d'étude sur l'éducation sexuelle à l'école (ce rapport est classé sans suite institutionnelle ou officielle). Claude Lelievre et Francis Lec ont aussi relaté l'effervescence sociale qui a suivi les éléments de mai 1968 et ont apporté un changement à la question de la sexualité, aux problèmes sexuels. Des slogans sur la sexualité sont marqués sur les bâtiments, les facultés et les résidences universitaires entre 1968 et 1972.

⁴³Ibid, « F » en majuscules, texte d'origine.

Des tracts sont utilisés comme moyens de plaider pour l'instauration de l'éducation sexuelle en milieu scolaire sont distribués à des élèves à la sortie du lycée de Corbeil Essonne avec celui du Docteur Carpentier sur la libération de la sexualité. A cela s'ajoute la lecture du tract en classe sous la responsabilité de la professeure de philosophie à Belfort en la personne de Nicole Mercier. Cette action a aggravé la situation par des réactions de l'institution judiciaire qui décide des sanctions envers sa personne. Les sanctions n'ont pas eu de suite grâce à ses réactions et à celles de ses collègues et la lutte syndicale, le procureur a rendu une ordonnance de non-lieu.

Pour donner suite à la conjugaison de toutes ces actions, l'éducation nationale a ressenti le besoin d'introduire les aspects relatifs à la sexualité dans les questions scolaires afin d'éviter la vulnérabilité de la jeunesse que « si elle n'est pas préparée très tôt pour assumer ses responsabilités dans sa vie affective ». Ainsi, il a été question dans le souci de prendre en charge ce besoin des jeunes d'en savoir davantage sur la sexualité. Dans un premier temps, il fallait réfléchir sur le contenu à mettre à ce sujet. Des programmes d'informations sur la question de la procréation ont été retenus en lieu et place d'éducation sexuelle.

Dans cette perspective, il a été créé le GNIES (groupe nationale d'information et d'éducation sexuelle). Les circulaires du 8 Février 1973 paru dans le bulletin officiel, complété par celui du 23 juillet 1973 tient compte de l'évolution des mœurs relayées par les *mass media*. Ils remettent en cause des notions traditionnelles, invitant par la même occasion les familles à jouer un rôle essentiel dans cette éducation sexuelle. Entre 1950 et 1980, la libération des mœurs dans les sociétés occidentales a permis un discours scientifique et ordinaire sur la sexualité. Elle a aussi levé des interdits séculaires sur le désir et le plaisir sexuels jusque-là souvent associés à des craintes d'ordre physique, moral, religieux. Cette tendance révèle les représentations liées à la sexualité dans divers contextes socio-culturels.

La sexualité en milieu scolaire a suscité des débats au sens où poser la question de la sexualité en termes d'éducation soulève inévitablement une polémique. Peut-on penser une éducation à la sexualité ? Pour répondre à cette question, nous nous rangeons à l'avis de Braconnier *et al.* (2002) qui ont clairement soutenu l'idée que : « Le parent, l'enseignant, l'éducateur ont pour fonction de transmettre un savoir sur le sexuel et le désir, réalité humaine bien différente des images du sexe et de la jouissance exhibées par les médias ».

En effet, tout adulte est acteur de cet apprentissage à la gestion humaine des pulsions infantiles, qu'elles soient sexuelles ou destructrices. Sortir l'individu de sa nature personnelle érotique pour le mener vers la culture du désir et de l'échange avec autrui, c'est précisément l'étymologie du mot « éduquer ». Pour cela, la responsabilité des adultes est engagée dans cet acte social. Mais poser le débat de la sexualité n'était pas facile à l'école comme dans certaines sociétés à travers les époques.

L'éducation à la sexualité vise l'apprentissage d'un comportement responsable dans le respect de soi et des autres. Elle fait partie intégrante de l'éducation à la santé et s'appuie sur des contenus des enseignements et de la vie quotidienne des établissements. L'éducation à la sexualité à l'école, au collège et au lycée, vise à identifier les dimensions de la sexualité (biologique, affective, culturelle, éthique, sociale et juridique). Elle développe aussi l'exercice de l'esprit critique, notamment l'analyse des modèles et des rôles sociaux véhiculés par des médias en matière de sexualité. Elle favorise les attitudes de responsabilité individuelle et collective, notamment des comportements de prévention de soi et d'autrui.

Elle vise encore à connaître les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement. Cette démarche s'inscrit dans la politique de prévention et de réduction des risques infections sexuellement transmissibles, des grossesses précoces souvent non désirées et particulièrement des risques de contamination du VIH/sida. L'éducation à la sexualité intègre les questions liées à la mixité et encourage les attitudes, les réflexions et les comportements qui renforcent l'égalité entre les femmes et les hommes, comme c'est le cas en France.

En France, la distinction est faite entre l'éducation sexuelle faite par les parents, celle faite par les médias, ou encore celle exercée par l'école. Les actions de prévention en milieu scolaire visent à informer les élèves des facteurs de risque et à les préparer aux choix de comportements conscients et libres dans l'affirmation de soi et le respect de l'autre. Elles ont pris la forme de réunion d'information dans l'ensemble des académies en direction des jeunes de la classe de la troisième des collèges à la classe de la terminale des lycées d'enseignement général ou professionnel. Dans ce sens, le Ministère a favorisé les projets permettant aux jeunes de s'approprier ces questions dans une approche plus globale de la maladie (relation amoureuse, sexualité et IST) que dans un souci de dépasser la simple phase d'information ponctuelle parfois mal perçue.

Les académies ont choisi, soit de développer des structures propres à favoriser les échanges par exemple en organisant des points rencontres ou en mettant en place des cellules de réflexion. En 1992, une convention a été élaborée entre l'Agence française de Lutte contre le sida et le ministère de l'Éducation nationale. Elle devait permettre de développer des actions de formation des enseignants et de renforcer le dispositif existant. La politique de prévention des jeunes est la fidélité mutuelle considérée comme un modèle possible et sûr. Sinon l'abstinence en matière de sexualité occupe une place très importante dans les recommandations, auxquelles s'ajoute l'application des programmes rénovateurs pour la prévention de l'infection à VIH.

3.2.2.2. L'exemple du Sénégal

Le Sénégal n'est pas en reste dans cette expérience. En effet, depuis les années 1990, les jeunes apparaissent comme les principales victimes de ce déficit d'informations sur la sexualité alors qu'une bonne partie est sexuellement active avec les risques de grossesses précoces et souvent non désirées selon une enquête réalisée par le CRDI (centre de recherche pour le développement international). Ces raisons vont de pair avec les infections sexuellement transmissibles, surtout l'infection à VIH/sida dont la prévention demeure une priorité pour le gouvernement du Sénégal et pour ses partenaires engagés dans les questions d'études de la population et du développement du capital humain.

Devant cette situation, la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s et des jeunes occupe une place particulière dans les politiques de santé publique du secteur de l'éducation. Cela se traduit par une attention particulière accordée aux adolescent(e)s et aux jeunes, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de développement sanitaire (PNDS) et du programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET-EF).

Compte tenu du fait que plus de 54 % de la population sénégalaise sont âgés de moins de 20 ans. On constate également qu'une bonne partie de cette population est dans le cursus scolaire exposé à la sexualité, aux mariages, aux grossesses précoces et souvent non désirées et qui fait face à la menace du sida. Dans ces conditions, une information de qualité sur la sexualité est plus que nécessaire pour les jeunes à cause des contraintes sociales économiques et culturelles comme les tabous qui entourent le silence autour de la sexualité.

Le Sénégal s'est associé aux stratégies de mobilisation sur le plan mondial de lutte contre le VIH/sida et la sensibilisation à la santé de la reproduction depuis l'apparition de la pandémie du sida à côté des organismes qui œuvrent dans cette direction. A travers les enseignements et les activités extra / périscolaires, des stratégies sont développées pour la sensibilisation sur les conduites sexuelles à tenir à l'école mais l'abstinence sexuelle est fortement recommandée à la jeunesse de manière générale avant d'entrer dans la vie conjugale ou de couple. Dans le même esprit, l'expérience du Cameroun est aussi intéressante.

En effet, une étude menée au Cameroun montre que la sexualité des jeunes dépend davantage des caractéristiques sociodémographiques que d'autres critères qui pourraient intervenir sur la vie sexuelle des jeunes. Ces caractéristiques ont servi de levier à identifier les facteurs associés aux comportements sexuels, à l'âge précoce d'entrée dans la sexualité, au taux d'utilisation du préservatif, au niveau d'instruction de même qu'à l'appartenance ethnique, religieuse ou encore à la catégorie socioprofessionnelle des parents.

Une analyse de l'âge du premier rapport sexuel, les raisons qui motivent les jeunes à adopter des comportements sexuels à risque ainsi que d'autres non identifiés ont été ciblées d'abord. Au total, les idées développées tout au long de ce document rejoignent la plupart des écrits recensés sur la sexualité. Mais la différence relevée au Cameroun, se situe au niveau des zones de prédilection des grossesses précoces et des nombreux cas de mortalité infantile et maternelle. Ces localités sont considérées comme le lieu où le taux de prévalence du VIH/sida est le plus élevé. C'est pourquoi, cette réalité demeure le plus grand souci des autorités qui s'engagent dans les politiques de prévention et de sensibilisation du VIH/sida qui sont largement développées par les maisons de presses, et malgré tous ces efforts, les campagnes d'information semblent ne pas suffire.

Un tour d'horizon sur la question a révélé des avis favorables à la prise en compte dans les programmes de sensibilisation, une éducation sexuelle intégrée dans les écoles avec un respect des normes morales et sociales selon Rwengue (2000). Néanmoins, cette éducation à la sexualité est assurée le plus souvent par les programmes laïques des ONG dans les établissements scolaires comme dans la plupart des exemples cités. Par conséquent, des discussions auprès des jeunes ont révélé qu'ils sont bien informés au sujet du sida de sa transmission, de ses méthodes de prévention et des relations sexuelles à risque.

Des projets visant à retarder l'activité sexuelle dans les programmes de prévention du sida en Afrique ont montré que « l'éducation sexuelle finit donc souvent par devenir un exercice éprouvant qui vise à convaincre les jeunes de s'abstenir et de rester dans l'ignorance le plus longtemps possible » (Adoun et Gagnon, 2014).

3.2.3. Les différentes formes d'éducation à la sexualité

Par ailleurs, on peut établir une typologie de formes d'éducation à la sexualité. Il s'agit de l'éducation sexuelle parentale, l'influence par les pairs et l'éducation sexuelle en milieu scolaire par l'intermédiaires des programmes d'enseignements, du groupe d'étude et d'enseignement de la population (GEEP) et des clubs d'éducation à la vie familiale (EVF).

3.2.3.1. L'éducation sexuelle parentale

L'éducation des enfants relève d'abord du rôle des parents qui doivent l'assurer tout en prenant en compte leur éducation affective voire sexuelle. Mais au regard de la situation sociale des familles, leur appartenance ethnique, culturelle, coutumière et religieuse associée au niveau d'instruction des parents, des questions se posent sur l'aptitude des parents à transmettre certaines normes, certaines valeurs pour les préparer à discuter des certains sujets en famille. Ce qui plaide en faveur d'un partage des rôles dans l'éducation affective laissée aux parents et l'éducation sexuelle reléguée aux soins des intervenants extérieurs.

Des études ont montré que même des parents, avec une situation sociale aisée et un niveau d'études élevées, qui *a priori*, sont plus aptes à dialoguer sur tous les sujets, hésitent à aborder des questions de sexualité avec les enfants. En ce qui concerne ces derniers, « leur sexualité reste un sujet difficilement acceptable par les sociétés adultes et de ce fait alors qu'ils sont plus sensibles aux innovations » Adjamagbo (2007). Le plus souvent quand la communication porte sur la sexualité dans la famille, c'est surtout entre mère et fille et le sujet porte sur des précautions à prendre pendant les premières règles, les comportements à observer pour ne pas tomber enceinte, la prévention contre les IST et le sida font très peu l'objet des échanges et encore moins la conduite sexuelle à adopter devant certaines situations.

Cette démarche est insuffisante voire lacunaire du moment qu'elle n'aborde pas en général ou en priorité les préventions contre les maladies actuelles. Les pères n'interviennent presque jamais. La question de la sexualité ou du moins de l'éducation sexuelle au sein de la famille est un sujet pas facile à aborder. Pour Lagrange *et al.* (1997), « les jeunes parlent peu de sexualité avec leurs parents, si l'on excepte les relations mères filles, où elles parlent ensemble de la pilule et, signe des temps, du sida ». La religion considérée à la fois comme institution et comme autorité morale, influence très peu les comportements sexuels « à travers l'intériorisation des valeurs chez les rares jeunes catholiques pratiquants et chez les jeunes filles de confession musulmane »⁴⁴. Des parents ne savent pas comment échanger avec les jeunes sur comment leur dire, quoi leur dire et pourtant l'éducation sexuelle relève de leur domaine sous crainte qu'elle se fasse par une tierce personne qui pourrait aller les conduire à la débauche sexuelle.

Dans les sociétés traditionnelles de l'Afrique subsaharienne, par exemple, au sein de certaines communautés du Sénégal existe encore le même procédé où ce rôle revient à la belle-famille car les filles sont données en mariage précocement à l'âge de 15 ans environ. Ce choix permet de limiter la période de célibat à l'âge pubère. Par conséquent, ces mariages précoces sont considérés comme « *une forme d'assurance de conserver la tradition de la chasteté avant le mariage et les rites d'initiation pour que les garçons évitent une sexualité trop précoce* » comme l'atteste Adjamagbo *et al.* (2007).

L'éducation sexuelle relève donc de la sphère privée pour inculquer des valeurs réservées au cercle familial même si le débat autour de la sexualité est très timide. Pour cette raison l'éducation sexuelle parentale gagnerait en complémentarité avec celle de l'école plus axée sur les théories. Néanmoins, elle pose le débat de la prévention des maladies reléguée au second plan de la part des parents dans les sociétés africaines à cause des considérations de toutes sortes (sociales, culturelles, coutumières, religieuses et autres). Cependant, certaines familles passent sous silence la sexualité des jeunes et adoptent la méthode du « laisser faire » pour ne pas orienter la vie sexuelle de leurs ascendants.

Cette attitude est une caractéristique des populations urbaines de nombreux pays africains où les populations sont plus autonomes vis-à-vis des valeurs traditionnelles et coutumières qui les affranchissent des mariages précoces.

⁴⁴ Ibid.

Les échanges autour du VIH/sida installent le débat de la sexualité pour leur enlever progressivement son caractère tabou. Le discours prononcé sur la sexualité évoque même une certaine connotation ou des préjugés chez les jeunes qui se manifestent diversement selon le sexe. En général les garçons sont impudiques et audacieux et les filles sont de nature confidentes. Le champ de la sexualité, qui devient un « objet d'étude » à l'avènement du sida, est interrogé dans les recherches scientifiques, Bozon (1995).

Dans ce contexte, il met en relation le rapport sida et sexualité. Par exemple, les adultes disposent plus d'informations et de connaissance sur les IST et le VIH/sida, c'est pourquoi, ils devraient avoir la charge d'assurer auprès des jeunes une prévention efficace car la prévalence est plus importante chez eux. Ils devraient les encourager à l'accès à l'information et à la sensibilisation car tout seuls, les jeunes ne peuvent acquérir des connaissances fiables et utiles à la gestion de la santé de la reproduction et prendre des décisions sans risques de se tromper pour la préservation de la santé sexuelle.

Partant de cette idée, une information structurée et bien fournie offre à cette jeunesse des outils et des attitudes à adopter qui les mettent hors de danger par des discussions à visée instructive et non informelle des parents. Ces échanges gagneraient à éveiller la réflexion mais ne peut se faire dans le sens où il n'y a plus de sujet tabou pour que « la sexualité ne devienne plus un thème clandestin et qu'autour s'édifie un mur de silence » Bozon (1995).

3.2.3.2. L'éducation à la sexualité acquise auprès des pairs

A côté de l'initiative de la prise en charge de l'éducation à la sexualité dans les programmes institutionnels, les jeunes s'auto-initient entre eux dans ce domaine. Ainsi, ils partagent, les connaissances acquises à l'occasion des campagnes d'information et de sensibilisation à la santé de la reproduction, lors des séances d'enseignements de la reproduction humaine. En définitive, les échanges qui en découlent laissent voir que le premier rapport sexuel se fait souvent à partir de l'inexpérience. Les jeunes découvrent la pratique sexuelle les uns avec les autres de manière plus ou moins précoce que leurs aînés sur la base des connaissances théoriques fournies par les pairs ou par les images véhiculées par les médias.

L'éducation sexuelle acquise auprès des pairs est très souvent négligée, pourtant elle mérite d'être prise en compte de même que les autres formes d'éducation à la sexualité déjà existantes car les jeunes ont l'avantage de connaître ce que les autres jeunes ont envie de savoir pour l'avoir déjà ressenti. Entre eux, ils ont moins de tabous et partagent la même vision des choses, le même langage, avec un vocabulaire qui leur est propre sans trop de termes techniques ou spécifiques comme le font les intervenants ou les enseignants dans ce domaine.

La plupart des actions éducatives entreprises par les adultes en termes de sexualité s'entoure de précautions et enlève au message son caractère objectif et instructif. L'introduction de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire a ouvert la voie à la prise en charge des questions liées aux IST et au VIH/sida.

3.2.4. La place de l'éducation à la sexualité dans les programmes solaires

Les IST et le VIH/sida sont inscrits dans les programmes de sciences de la vie et de la terre et d'économie sociale et familiale dans les disciplines de base comme des contenus ou notions des maladies étudiées au collège ou au lycée. Vu sous cet angle, le développement des connaissances aide à réduire les conséquences néfastes de la pandémie auprès des jeunes. Dans ce sens, les différents aspects de la question doivent être abordés dans leur intégralité par des concepts clairement définis comme la santé sexuelle, l'éducation sexuelle ou la l'éducation à la sexualité ou juste la sexualité à travers les différents niveaux d'enseignement, de façon à permettre un changement de comportement basé sur une prévention efficace et durable. Dans les documents scolaires analysés, ils ne sont nullement mentionnés ainsi de façon claire sous ces différentes appellations.

Le concept de la santé de la reproduction est le plus souvent utilisé en lieu et place des concepts précédemment cités pour aborder les thèmes de la reproduction humaine. Elles sont développées en classe de quatrième où l'anatomie des organes génitaux, la grossesse, l'accouchement, la maternité sont étudiés. Tandis que c'est dans la classe de troisième qu'un chapitre est consacré aux agressions microbiennes, les maladies sexuellement transmissibles (MST) ou infections sexuellement transmissibles⁴⁵.

⁴⁵ Voir programme scolaire du cycle moyen en annexe.

En complément, dans les programmes d'économie sociale familiale (ESF) de la même période, on développe de façon très détaillée les notions relatives à la pathologie des organes génitaux : les infections sexuellement transmissibles (IST) et autres maladies. Dans les programmes de sciences de vie et de la terre (SVT) comme en économie sociale et familiale de 1998 actualisé en 2007 et 2008, apparaît clairement dès la classe de quatrième le VIH/sida dans l'étude des organes génitaux et leurs pathologies. Cela se poursuit jusqu'en classe de terminale dans les séries scientifiques et littéraires dans les chapitres qui traitent les caractères sexuels primaires et secondaires, des appareils génitaux, de l'hygiène et de la reproduction⁴⁶.

3.2.4.1. Le rôle joué par les associations

D'autres associations et organismes se sont distingués dans la lutte contre le VIH/sida à l'école à côté du GEEP qui a participé de manière efficace au renforcement des capacités des enseignants et des élèves en milieu scolaire. Lors des conférences internationales pour le développement et la population (CIPD) du Caire en 1994 et de Beijing en 1995, ont été adoptées des déclarations soulignant que les programmes en matière de santé de la reproduction devraient être accessible aux hommes et aux femmes, quels que soient leur âge et leur situation, et en particuliers aux adolescents (Adjamagbo *et al.* 2007).

D'après le GEEP, la santé de la reproduction (SDR) consiste en l'ensemble des méthodes et techniques d'informations qui contribuent à la santé et au bien-être général en matière de procréation dans la prévention et dans la résolution des problèmes qui peuvent se poser dans ce domaine. La santé de la reproduction en matière de sexualité vise à améliorer la qualité de la vie et des relations interpersonnelles, à dispenser des conseils et des soins relatifs à la procréation et aux maladies sexuellement transmissibles.

En d'autres termes, la SDR vise à encourager un comportement sexuel sain où l'abstinence est fortement recommandée. Ces services sont invités au respect de la confidentialité et de la dignité ainsi que le droit à prendre une décision éclairée en fournissant des services et une orientation adaptée aux jeunes. Pour en parler auprès des jeunes, le terme santé de la reproduction des adolescents (SRA) est apparu dans les discours pour spécifier les champs d'action qui leur sont réservés (référence). Au Sénégal, les pouvoirs publics ont mis sur pied diverses structures spécialisées sous la direction du ministère de la jeunesse, du ministère de la santé ou du ministère de l'éducation.

⁴⁶ Voir programme scolaire du cycle secondaire en annexe

Des organisations non gouvernementales, des associations comme ASBEF (association pour le bien-être familial) par exemple, des centres conseils pour les adolescents (centre ado) ou les clubs EVF participent activement à la sensibilisation à la santé de la reproduction et la prévention des IST et du VIH/sida. Ces structures sont implantées dans les établissements moyens et secondaires ou dans les quartiers urbains et accueillent les jeunes sans distinction de sexe. A cet égard, la politique de santé de la reproduction ne prend pas en compte les différentes expressions de la sexualité ni leur influence par les normes de genre, les rôles sexuels, les attentes et les dynamiques de pouvoir.

En effet, jusqu' à une date récente, les programmes de la santé de la reproduction ne sont pas étendus aux aspects de la sexualité. Aujourd'hui, il est attesté que la sexualité des jeunes est problématique mais n'est pas suffisamment prise en charge dans les politiques de la santé de la reproduction. La socialisation sexuelle commence chez les enfants donc les nouvelles problématiques sexuelles apparaissent urgentes et graves avec le développement des technologies de l'information. Par conséquent les agents de santé et de développement ont des difficultés à prendre en charge la question de la sexualité de la population car les stratégies passent par le renforcement des connaissances acquises en santé de la reproduction.

3.2.4.2. Le GEEP : (Groupe d'Etude et d'Enseignement de la Population)

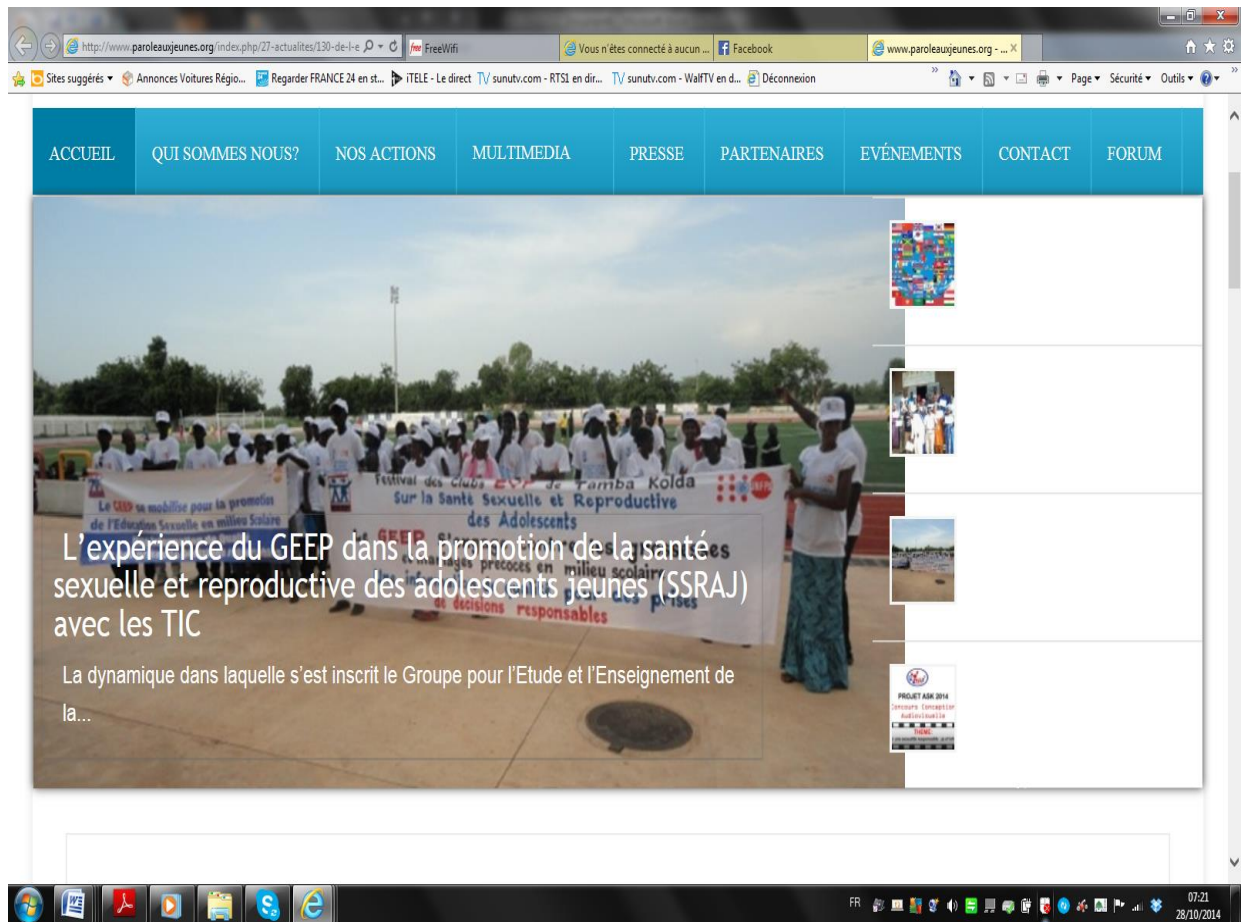
Le GEEP (Groupe d'Etude et d'Enseignement de la Population) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en mai 1989 par des professionnels de l'éducation, des enseignants du supérieur et du secondaire et des démographes d'où sa pluridisciplinarité. Elle traite des questions de population et travaille sous l'égide du ministère de l'éducation du Sénégal en tant que force de proposition et acteur critique de la variable population à l'école. Par-là elle vise à responsabiliser les jeunes dans la lutte contre les infections sexuellement transmissibles dont le VIH /sida Pour dérouler sa stratégie qui reposait au début sur deux leviers à savoir : « Didactique de la population et le Club EVF mis en place pour porter les problèmes de population notamment la santé de la reproduction des adolescents et adolescentes (SRA), la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), la compréhension du VIH/sida, les questions de genre, d'environnement, des TIC au cœur de l'activité pédagogique, et les prolonger dans le cadre des activités socio-éducatives et extrascolaires » (GEEP, 2005).

Image 1 : Présentation logo du GEEP



Extrait : https://www.google.com/search?q=geep+sn+club+evf&client=firefox-b-d&biw=1128&bih=521&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=Mf2wzXu4A1n40M%253A%252CPP_Cnd_ICUAuM%252C_&vet=1&usg=AI4_kTdKAqQ5f71VDWZvkPGDNK_vtVtw&sa=X&ved=2ahUKEwjWiZ6al8jjAhX4QUEAHeqfBDkQ9QEwBHoECAgQBg#imgrc=Mf2wzXu4A1n40M : consulté le 10 juillet 2018

Image 2 : Manifestation du GEEP pour une utilisation des technologies en SRAJ.



Extrait du site : www.paproleauxjeunes.org , consulté le 28/10/2014.

3.2.4.3. *Le programme EVF*

Le programme EVF fait suite à un questionnaire important des élèves sur la sexualité pendant des conférences organisées par le GEEP en 1990 dans une enquête sur la sexualité des élèves 1994 à Saint-Louis et au niveau de la ville de Mbour. S’y ajoutent des données d’enquêtes du CRDI de 1990 sur la fécondité des adolescents au Sénégal. Le programme de « Promotion de l’Education à la Vie Familiale » initié en novembre 1994 dans les établissements d’enseignement moyen et secondaire du Sénégal cible principalement les élèves de 12 à 19 ans et les professeurs. L’organisation a fourni la documentation et l’équipement (technologie audiovisuelle et informatique). Par cette démarche, elle vise à encourager le comportement sexuel responsable à travers des activités de formation, d’éducation par les pairs et de mobilisation sociale.

Par la suite, pour répondre à une demande d'information non satisfaite par les activités de sensibilisation de masse, des Centres d'Information et d'Orientation des jeunes (COIN-Jeunes, des espèces de bureaux-conseils sur les questions relatives à la Santé de la reproduction, aux IST et au VIH-sida) ont été créés dans certains établissements et à l'Université Cheikh Anta DIOP (GEEP, 2005). Sous la conduite du GEEP entre 1998 et 2004, des espaces cyber-jeunes sont installés dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire du Sénégal (salles équipées d'ordinateurs et du matériel informatique et connectés à Internet dans certains établissements).

Dans cette entreprise, le GEEP a bénéficié de l'appui institutionnel, technique, et financier de partenaires permanents, ou occasionnels constitués par des institutions gouvernementales, des autorités publiques. Il s'agit des ministères de l'Éducation nationale, de la santé et de la prévention, de l'économie et des finances. D'autres structures telles les agences gouvernementales étrangères, (USAID, CRDI), les agences des nations-unies particulièrement : BM, UNFPA, UNESCO, UNIFEM ; ainsi que des organisations non gouvernementales (Population Council, Microsoft, Rainbo, Club 2/3 Canada, Schools online) » ont contribué à cet effort d'équipement.

3.2.4.4. Les clubs EVF

Les clubs EVF (clubs d'éducation à la vie familiale) sont créés au sein des établissements moyens et secondaires comme des structures périscolaires autonomes. Ils relèvent du responsable national du programme des clubs EVF et sont placés sous l'autorité scolaire (proviseur, principal, directeur). Ils sont menés par un groupe de 15 élèves dans les établissements sur la base de l'excellence et la mixité est souhaitée dans leur constitution. Le club est ouvert à tous les élèves qui désirent y adhérer. Ces élèves sont appelés leader-élève-animateurs placés sous la supervision de cinq professeurs appelés PRT (professeur relais technique) qui prennent l'initiative d'encadrer les clubs bénévolement. L'essentiel des activités se déroulent dans les salles réservées aux activités à caractères socio-éducatifs, culturels, récréatifs et ludiques.

Le club est présenté par le GEEP comme un espace d'information, de sensibilisation des jeunes sur les questions de population, en particulier de la santé de la reproduction, de la fécondité des adolescents en interrelations avec la croissance démographique élevée du Sénégal, la taille de la famille et les comportements individuels en matière de fécondité et de santé de la reproduction, les relations population-environnement-santé.

La vie du club s'organise autour des séances d'animation en information-éducation-communication sur des problèmes de population au cours desquelles une stratégie communicationnelle et formative est de règle. Les activités d'animation pour la sensibilisation à l'école sont des conférences et débats, des exposés, des tables rondes, des causeries portant sur la santé de la reproduction des adolescents (SRA), l'environnement, les TIC, le genre et le développement durable, des jeux de rôles, des sketches, des récitals de poèmes, des cross de masse, marche de sensibilisation, des émissions radiophoniques, des journées portes ouvertes avec don de sang sont inscrits au programme.

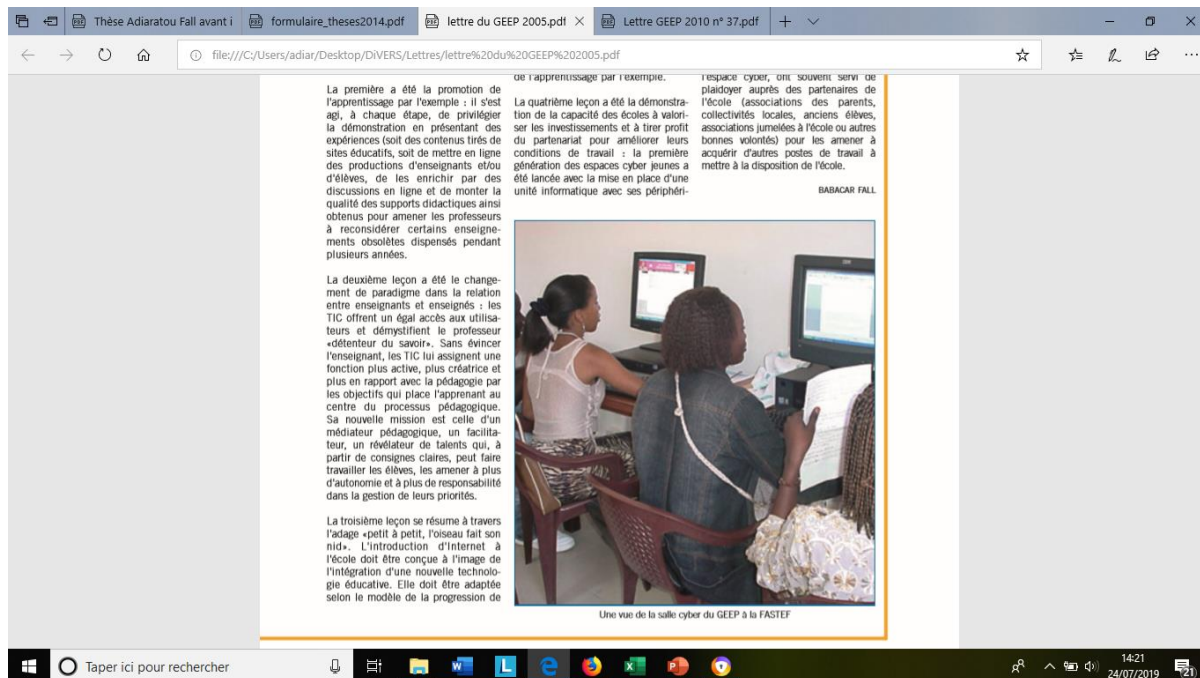
D'autres activités comme le *counseling* par les PRT aux clubs et les centres d'orientation et d'information ou COIN-jeunes existent aussi. Par ailleurs, les journées nationales et mondiales portant sur les questions de population, comme la journée mondiale du sida, la journée internationale de la femme, la journée de la population sont aussi pour le club EVF des occasions pour mener des activités intra et extramuros. Le club invite des personnes ressources constituées de médecins, de sociologues, de psychologues, des assistants sociaux, etc. pour mener efficacement ses activités.

Ces séances d'animation feront l'objet d'un compte rendu à transmettre au GEEP pour les besoins de suivi-évaluation des programmes grâce à une fiche technique d'animation interne. Les clubs sont considérés comme un moyen d'asseoir de façon durable les changements d'attitudes souhaités selon l'orientation du GEEP qui se définit sous le slogan : « une information de qualité pour des prises de décisions responsables ».

Image 3 : Paricipation Club EVF au défilé de la fete nationale /2019.



Image 4 : Activité au GEEP avec des leader élèves animateurs dans un COIN-Jeunes



Source : (lettre du GEEP 2005).

Image 5 : Activités des clubs EVF avec la présence des autorités administratives, personnes ressources et invités.



Sources : <https://www.tambacounda.info/2016/12/05/tambacounda-geep-initie-plateforme-click-info-ado-sensibilisation-matiere-de-sante-de-reproduction/> consulté le 5 mars 2017

En conclusion, chapitre a bien montré que l'éducation à la santé et à la sexualité occupe une place de choix dans les stratégies de lutte contre le sida. Qu'elle soit l'œuvre de la sphère familiale, du groupe des pairs ou du milieu scolaire, cette éducation s'attèle à fournir aux jeunes notamment des outils indispensables pouvant leur permettre de prendre en charge leur santé, et surtout de se protéger de cette maladie incurable qu'est le sida.

Cependant, l'école appartient au domaine de la sphère publique et la santé relève du domaine privé, de l'intime (Jourdan, 2010). C'est pourquoi, il n'est pas facile de trouver un consensus sur la manière d'aborder les questions de la santé à l'école. Des références à la sécurité et à la promotion du bien être individuel sont indispensables à promouvoir le bien-être social et prendre du pouvoir sur sa santé et celle de la communauté.

Des sources de légitimité coexistent dans le système éducatif et conduisent nécessairement à des façons différentes de percevoir le Rôle de l'Ecole et des enseignants. C'est pourquoi, comme le dit Jourdan (2010), les enseignants en formation ont intérêt à se rapprocher davantage de leurs aînés pour avoir des conceptions les plus ouvertes de l'éducation à la santé alors que les anciens (encore en service) paraissent plus réticents à aborder ces sujets. Ils ont davantage tendance à penser qu'il revient aux familles de prendre en charge les questions du domaine de l'éducation à la santé et à la sexualité. Ce contexte met au cœur de multiples tensions entre le système éducatif, les professionnels qui le font vivre, comme ses partenaires appelés à contribuer à l'éducation à la santé. L'action de l'école est spécifique au sens où elle tient à la nécessité du projet démocratique du pays.

A nouveau, Jourdan (2010) fait référence ici à l'article premier de la loi d'orientation qui rappelle que « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'Ecole de faire partager aux élèves les valeurs de la République ». Ceci nous laisse penser que dans le domaine de la santé, le rôle de l'école et des acteurs de l'éducation y compris la famille est d'accompagner les apprenants dans l'apprentissage à la liberté. Il consiste aussi à refuser que les médias, les experts, les marchands ou gourou le font à leur place. Si toutefois l'éducation à la santé doit se constituer dans les bases de la formation, elle ne consiste pas en la simple mise en œuvre de curriculum ou de programme mais elle doit en prendre en compte comme les différents déterminants de l'activité en éducation à la santé pour que l'activité des enseignants ne se limite pas à l'organisation des séances d'information des thèmes liés à l'éducation à la santé.

Chapitre 4 : Des limites des techniques traditionnelles de prévention du VIH/sida aux fondements du recours aux TIC

Si la prévention par l'éducation à la santé et à la sexualité est considérée comme un moyen adéquat de lutte contre le sida, les pratiques en cours présentent des limites qu'il faut essayer de dépasser par une nouvelle problématisation de la question. La plupart des acteurs intervenant dans la prévention du sida ont recours à des méthodes telles que la communication de masse, en face à face avec le public, ou au travers des médias, ou parfois la sensibilisation de proximité au profit de cibles plus restreintes, ou particulièrement à risque. En effet des campagnes de communication « en direction du grand public » (Paicheler, 2002) sont devenues nécessaires pour lutter contre une épidémie mortelle et encore rebelle à tout traitement curatif, qu'est le VIH/sida.

Ces campagnes se font le plus souvent de manière indissociable avec l'éducation à la sexualité et mobilisent des connaissances sur la maladie et les comportements à adopter dans le cadre de la prévention. Ainsi, ces techniques de prévention ont parfois du mal à atteindre leur cible en raison, soit de la déperdition de l'information, ou d'une faible mobilisation des acteurs bénéficiaires. Cette partie traite les limites des méthodes traditionnelles de prévention du VIH/sida et met l'accent sur l'autonomisation des acteurs par les TIC. Donc, elle analyse les moyens de communications utilisés dans le cadre des campagnes contre le sida. Il montre que, malgré l'importance de ces campagnes les messages diffusés parviennent parfois difficilement aux cibles. Nous mettrons d'abord en évidence l'importance de ces campagnes de communication. Nous relèverons ensuite les problèmes d'appropriation des messages par les acteurs en raison entre autres de leur passivité dans la transmission des messages. Enfin, nous mettrons en avant la nécessité du recours aux TIC.

4.1. Les problèmes d'appropriation des messages

Les campagnes de communication peuvent être définies comme « l'étude et l'utilisation de stratégies de communications interpersonnelles, organisationnelles et médiatiques visant à informer et à influencer les décisions individuelles et collectives propices à l'amélioration de la santé » (Renaud, de Sotelo, 2007 ; p. 32). Dans la littérature visitée,

Paiecheler (2002) plante le décor des campagnes de la prévention du sida de manière générale en ayant analysé la question sous l'angle de la communication et du rôle qu'elle a joué en direction du public. Elle précise d'abord l'intérêt des actions menées par les associations, les mouvements d'homosexuels et les pouvoirs publics sans oublier de relier les moyens de diffusion médiatique à travers les médias spécifiques telles « la presse gay, la presse de rue ». Des séances d'information et de communication se déroulaient même sur les espaces publics comme « les plages, les festivals, les lieux de rencontres des homosexuels, les lieux associatifs pour les toxicomanes, les populations ordinaires des pays endémiques ».

Dans son approche, les grandes dates qui ont marqué l'entrée officielle du gouvernement français dans la communication publique au sujet du sida à travers le personnage du ministre de la santé qu'elle met en rapport avec l'affaire du sang contaminé en 1989, ont été très significatives. Dans la même mouvance, la création des structures de riposte à savoir la CFES, l'AFLS, l'ANRS dont nous avons déjà évoqué les rôles plus haut est devenue nécessaire, car le sida est devenu une priorité dans les discours de politique publique sur la santé à l'image des « campagnes contre l'alcoolisme et le tabagisme » par suite de la hausse des décès enregistrés même si on note « une conviction très modérée » dans les politiques publiques.

4.1.1. Un recours aux médias

Toutefois, la prévention se développe davantage dans les médias de masse pour empêcher la progression de l'épidémie, la discrimination et la stigmatisation souvent faite aux malades. Beaucoup de personnes tiennent leur information de cette source. Parmi ces médias, nous distinguons les médias traditionnels et les médias modernes. D'abord, les médias traditionnels que sont le cinéma, la télévision, la radio, la presse écrite. En effet, très tôt, le sida a fait l'objet des médias en direction du grand public pour sensibiliser les populations.

Ensuite, c'est depuis la découverte de la maladie que s'est opérée la publication des premiers cas enregistrés grâce à ces médias, les revues spécialisées mise au point par les services médicaux des associations, le Ministère de l'Education nationale etc. Les informations sur le sujet ont très vite fait le tour du monde et n'ont cessé d'alimenter la presse tout au long de l'évolution de la maladie, allant de sa connaissance, de sa transmission, à son traitement et sa prévention.

Cela a favorisé la mise en place de séances d'éducation à la sexualité et le développement des actions de prévention du VIH/sida Loenzien (2002 ; Paiecheler (2002).

4.1.1.1. La presse écrite

Les actualités relatives à la question du sida sont fréquemment relayées ou analysées dans les quotidiens ou les revues hebdomadaires, mensuelles ou périodiques. Elles figurent en bonne place dans les bulletins des structures ou organismes engagés dans la lutte contre le sida. Des revues spécialisées, des manuels scolaires, des *flyers* également sont mis au point par des services médicaux, des associations, des organismes internationaux ou les ministères de l'éducation et de la santé. Ils sont conçus dans le but de vulgariser la lutte contre le sida, les risques encourus, les moyens de prévention. Dans ces revues, sont traités les thèmes de santé de la reproduction, des articles sur la sexualité. Des dossiers complets leur sont aussi consacrés. Aujourd'hui, tout un lot de presses spécialisées existe à propos de la prévention. Par exemple en France, les hebdomadaires ou la presse féminine comme « Elle » ou « Femme actuelle » ou « Maxi », présentent des dossiers consacrés à la sexualité. Ils sont mentionnés dans les rubriques courriers, qui permettent aux lectrices de faire part des difficultés à propos de leur sexualité. Ces échanges sont souvent des sources utiles au grand public pour apprendre, échanger, communiquer et s'exprimer sans trop de contraintes sur la vie sexuelle.

Des revues telles que « Girls », « Top Secret » ou « Miss », s'adressent à un public jeune et constitue un cadre d'expression et de partage des expériences vécues. Dans la rubrique sexologie, le sexologue apporte des éléments de réponses aux questions des lectrices à propos des expériences sexuelles non comprises. La particularité de ces revues, est qu'elles atteignent un plus large public et ne comporte pas des informations aléatoires sur divers points de la sexualité sans être un travail de recherche. En ce qui concerne le sida, il a fait l'objet de publication dans les magazines et les bulletins d'information comme « Féminin » depuis avril 1984, « Adolescence » Act-UP depuis 1995 (Legouge, 2013).

4.1.1.2. Les médias audio-visuels

Les émissions sur la jeunesse, le sport, la publicité, la culture, la religion et les émissions spéciales de télévision de la BBC « facing Up to Aids »⁴⁷ ont permis à la prévention de s'appuyer davantage sur les médias traditionnels.

⁴⁷ Qui signifie faire face au sida.

Selon Loenzien (2002), l'importance du rôle des médias considérés « comme une source importante dans la prévention du VIH/sida dans beaucoup de contextes » est mise en avant en Afrique au sud du Sahara particulièrement chez des populations en milieu rural du Sénégal, du Cameroun, du Burundi. Dans ces localités, au moment de l'apparition du sida, la situation prend une autre tournure, les médias sont utilisés pour des mesures prophylactiques. Les images utilisées par exemple lors des séances de projection dans les écoles ou des films qui présentent des scènes de sexualité vus à la maison entre les parents et les enfants sont des occasions qui renforcent les connaissances en matière de prévention des risques liés aux pratiques sexuelles non maîtrisées.

Cette place centrale des médias traditionnels dans les campagnes de communication tient de la démocratisation de l'espace médiatique marquée par la pluralité des chaînes qui « modifient l'audience », parce que les jeunes sont ciblés d'emblée à travers leurs émissions préférées qu'ils suivent en grand nombre pour aborder « crument toutes les formes de la sexualité ». De Loenzien (2002), de son côté, met en avant l'importance du rôle des médias qu'elle a considéré « comme une source importante dans la prévention du VIH/sida dans beaucoup de contextes ». Elle part particulièrement de l'Afrique au sud du Sahara chez les populations en milieu rural du Sénégal, du Cameroun, du Burundi. Pour elle, avec l'avènement du sida, la diffusion de l'information prend une autre tournure, les médias utilisés pour les mesures prophylactiques sont la radio et la télé, les journaux, les magazines.

4.1.2. Les limites des campagnes de communication

On comprend bien le rôle joué par les campagnes de communication dans la prévention du VIH/sida. Elles véhiculent des messages visant à éclairer le grand public sur les modes de transmission et de contamination du sida, les méthodes préventives disponibles, et les comportements responsables à adopter. Cependant ces campagnes sont porteuses d'un certain nombre de limites, dont la faible implication des acteurs concernés. Ceux-ci font souvent preuve de passivité et n'interviennent pas en tant qu'acteurs, mais seulement réceptacles de messages pensés ailleurs. Dans ces conditions, on peut se demander si les messages diffusés leur parviennent vraiment. En effet, la radio par exemple est plus accessible au grand public, surtout en milieu rural où les populations sont éloignées des autres médias comme la télévision ou la presse écrite.

En revanche, ces populations sont souvent confrontées à des difficultés d'appropriation des messages à cause des problèmes de compréhension et des barrières linguistiques liées à la pluralité ethnique de ces communautés. A ce niveau, il convient toutefois de signaler que dans l'ensemble des pays étudiés, seul le Sénégal a l'avantage d'avoir une langue locale parlée et comprise de presque tous ses résidents : il s'agit du wolof⁴⁸. Alors que pour le cas d'autres pays, on note une multitude de langues locales. Ainsi les populations n'ont pas la chance de partager une langue accessible à toutes les interlocutrices et tous les interlocuteurs.

La langue de référence dans ces pays, étant le français, il n'y a pas beaucoup d'interlocuteurs en zone rurale à cause du faible taux de scolarisation au sein de la population adulte. C'est pourquoi les images et messages de la télévision restent trop « abstraits et peu accessibles et difficilement compréhensibles » (Loenzien, 2002). Il est intéressant de signaler également que la télévision représente encore une nouveauté pour des ruraux car elle a été introduite tardivement au Burundi entre 1984 et 1986. Elle est présente dans les familles relativement favorisées comme par exemple chez les fonctionnaires. De ce fait, les journaux et les magazines sont le plus souvent utilisés dans la documentation sur le sida, contrairement au Sénégal où la télévision est déjà intégrée dans la culture des populations depuis 1972, et utilisée comme support des campagnes d'informations.

Cette difficulté d'accessibilité linguistique aux messages de sensibilisation met une fois encore en avant le rôle important de l'école dans l'acquisition de connaissances et comme un lieu favorisant l'apprentissage des autres langues pour aider à la compréhension et à la maîtrise des discours de la sensibilisation radiodiffusée et télévisée. Par ailleurs, les messages diffusés dans les médias ne tiennent toujours pas compte des connaissances, des perceptions, des représentations des populations sur le VIH/sida. Car ces messages ne se fondent pas sur une étude préalable, susceptible de révéler les besoins en information des cibles. Ainsi les TIC apportent un gain d'efficacité dans la prévention du sida.

4.2. Les TIC au service de l'éducation à la sexualité

Nous avons déjà montré que l'étude de la prévention du VIH/sida en milieu scolaire est indissociable de l'éducation à la sexualité et à la santé de la reproduction. De la même manière, cette préoccupation pour la santé sexuelle en milieu scolaire pousse les acteurs à

⁴⁸ Le wolof (écrit parfois ouolof) est la langue la plus parlée au Sénégal (par l'ethnie wolof, environ 45 % de la population) ainsi que par les populations non-wolofs du Sénégal, qui connaissent une expansion culturelle. Cette langue est aussi parlée en Gambie, en Mauritanie et au Mali.

développer des approches innovantes qui mettent en avant l'utilisation des TIC. Dès lors que les projets sont orientés vers les jeunes. Ces projets se développent de plus en plus, et vont même largement au-delà des services de promotion de la santé en milieu scolaire pour prendre en compte la population dans sa globalité.

Les différentes technologies de l'information et de la communication auxquelles nous nous référons ici sont : les appareils technologiques tels que les ordinateurs, les téléphones intelligents, les tablettes tactiles, les applications mobiles, les jeux interactifs, que l'on peut connecter à Internet *etc.* tels que les décrivent Parenteau *et al.* (2013). Ces TIC contribuent grandement à des campagnes d'information, de sensibilisation autour de l'éducation à la sexualité par leurs capacités à développer un système de communication très répandu. Selon (AFD, 2011.P.19), « le domaine des TIC appliqué à la santé de la reproduction est aussi remarquablement dynamique et l'éventail des logiciels conçus est en constante progression ». Sous ce rapport, nous avons analysé l'éducation à la sexualité avec les TIC à travers les exemples des pays qui ont développé des modèles et des études dont les résultats présentés ci-dessous sont d'un grand apport à notre étude.

4.2.1. En Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, les TIC sont présentes dans le domaine de la santé maternelle et infantile à travers l'utilisation du téléphone mobile, de l'internet, des multimédias, sous le concept : « TIC /santé » avec la participation des acteurs nationaux et internationaux, pour l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant. Dans ce contexte, les TIC sont utilisées dans l'information, la formation. Leur utilisation concerne aussi le domaine de la santé de la reproduction en Afrique (AFD 2011) d'après un rapport d'étude 2010 de la banque mondiale (BM) et de la banque africaine de développement (BAD) en collaboration avec l'union africaine (UA).

Cette étude est menée dans le but de connaître les effets de l'investissement réalisé dans le secteur des TIC dans le développement économique en Afrique subsaharienne. L'union internationale des télécommunications (UIT) est également en train de réaliser une revue des projets de la santé de la reproduction, de la santé maternelle et néonatale utilisant les TIC dans 75 pays (dont 9 pays de l'Afrique de l'Ouest couverts par cette étude. Des projets pilotes ou des projets au stade embryonnaire d'utilisation des TIC ou en phase d'exécution sont en cours.

Les TIC constituent donc un outil puissant de diffusion des normes sanitaires en Afrique, malgré les contraintes financières et technologiques liées à la faiblesse de supports dans certains pays, telle que l'accès limité à internet et la faible couverture du réseau. A cela s'ajoute aussi la faible représentation des femmes dans le secteur des technologies si l'on sait qu'elles constituent la plus grande partie de la population dans plusieurs pays. Des études ont révélé qu'elles ont moins de chances de posséder des appareils informatiques, de recevoir des formations ou d'avoir des connaissances dans le domaine des technologies.

4.2.2. Au Canada

Au Canada, la santé sexuelle occupe une place importante dans les politiques en matière de santé des jeunes. Elle est prise en charge de manière considérable par des échanges basés sur les TIC. En effet d'après Adoun et Gagnon (2014), « la grande familiarité des jeunes avec les TIC amène à envisager l'utilisation des TIC pour faire de la promotion de la santé sexuelle ». Ainsi les TIC permettent de développer des moyens de prévenir la sexualité précoce, l'augmentation de grossesses auprès des jeunes car, actuellement, il n'existe aucun doute que les technologies et Internet constituent une préférence des jeunes à communiquer et à s'informer. Des avantages ont été notés sur les interventions utilisant les TIC pour la prévention du VIH et d'autres ITSS chez les adolescents et jeunes adultes pour optimiser les effets positifs des TIC. Sur la base d'une revue de littérature, Adoun et Gagnon (2014) ont réalisé un système de recherche documentaire portant sur des bases de données de la promotion de la santé publique. L'objet portait sur la santé sexuelle ou sur la prévention des ITSS et du VIH/sida auprès de 15-24 ans faisant intervenir les appareils technologiques : l'ordinateur, l'internet, les téléphones mobiles, le PAD (Personnel Digital Assistant), le CD-Rom, les vidéos interactives parmi tant d'autres.

En 2000, Evans et ses collaborateurs, puis Ito (2008) militent en faveur d'interventions basées sur des interactions avec des CD-Rom pour leur facilité d'utilisation en ligne. Les participants de l'étude de Marsh (2011) ont apprécié positivement l'utilisation de l'ordinateur dans le domaine de la santé sexuelle. Pour Roberto (2007) les participants aux interventions utilisant l'ordinateur ont apprécié la clarté, l'utilité et le caractère intéressant de l'information dépourvue de toutes confusions, et avec une neutralité importante grâce aux TIC.

D'autres rapports d'études⁴⁹ ont identifié les ITSS (infections transmises sexuellement par le sang) comme faisant partie des priorités des autorités. Ils se sont engagés dans un partenariat d'une recherche en santé communautaire sur les interventions utilisant les TIC pour la promotion de la santé sexuelle et la prévention du VIH/sida auprès de jeunes. La synthèse de la littérature montre une tradition de l'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida. Divers groupes de jeunes sont ciblés (réseau canadien autochtone du sida, 2009) pour montrer leur familiarisation avec les technologies, ce qui apparaît comme une possibilité prometteuse dans la santé sexuelle et reproductive incluant la prévention des ITSS/VIH/SIDA chez les adolescents.

Un état des lieux fait ressortir que 77 % de cette population avait accès à internet en 2010, une croissance de 106,5 % par rapport à 2000. Mais même si les niveaux d'accès et de connectivité à internet varient d'une région à une autre, on note d'importantes techniques d'appropriation et de pénétration des outils. Les écoles des provinces du nord (PN) sont équipées en informatique à 97 % et sont connectées à internet à 95 % et 2/3 des écoles sont reliées à Intranet. Elles disposent presque toutes d'un site web. Si on observe une large diffusion de l'utilisation des TIC dans la promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes de façon plus large, cette pratique est déjà bien ancrée en milieu scolaire.

En effet, d'après Plante (2005), la promotion et les politiques pour encourager l'intégration et l'utilisation des technologies dans les écoles et chez les jeunes de 18 à 30 ans se poursuivent avec le secteur de la technologie du conseil en éducation des premières nations. L'accès généralisé des outils technologiques (ordinateurs, téléphones, appareils tactiles) comme un peu partout dans le monde à l'heure de la mondialisation fait que le numérique occupe une part importante dans le quotidien des jeunes. En effet, les TIC constituent leur préoccupation première comme en atteste l'exemple du choix de formation des interventions basées sur les technologies à 50 % à propos d'une enquête menée auprès des américains âgés en 13 et 17 ans selon Ranney *et al.* (2013).

Dans une démarche de participation des acteurs de la commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), l'équipe de recherche a effectué après plusieurs rencontres un travail sur la prise en compte et diverses manières d'appropriation des TIC, à partir d'un questionnaire.

⁴⁹ Un rapport d'étude intitulé « Les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la promotion de la santé sexuelle des jeunes autochtones du Québec », fait par (Adoun, M.A. et al. 2013) sur la base du plan directeur 2007-2011 de la commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL).

Elle a conclu que la majorité des répondants préféreraient utiliser les TIC comme canal d'accès pour les interventions, la promotion de la santé sexuelle ou de la prévention des ITSS/VIH/SIDA des adolescents et des jeunes adultes (les 13-25 ans). Par rapport à l'utilisation des TIC dans les interventions pour la promotion de santé sexuelle et reproductive, 52 % sont favorable à Internet, 8 % au téléphone cellulaire et 75 % à l'ordinateur, incluant le lecteur CD-ROM à 15 %.

Ces résultats attestent de l'accès généralisé aux TIC même si des auteurs cités dans l'étude (George, 2004 ; McMahon *et al.* 2011) ont noté un déséquilibre dans les communautés. Une telle situation confirme le « fossé numérique » au Canada pour l'accès régulier à Internet. L'exemple de Roberto *et al.* (2007) en milieu rural aux États-Unis indique un accès régulier à internet à 87 %, à domicile et 92,1 % à l'école. D'autres études ont relevé aussi que les jeunes sont les plus actifs utilisateurs d'Internet (Halpern *et al.*, 2008 ; Bailey *et al.*, 2010).

L'internet est aussi privilégié dans les interventions de promotion de la santé sexuelle et reproductive et la prévention du VIH/sida recensées et déjà bien implantés chez les PN du Québec avec 68 % d'après Miranda (2009). Un rapport de stage de la direction des risques biologiques et de la santé au travail en 2013 conduit par Elisabeth Parenteau nous propose « l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) de l'institut national de santé publique du Québec ». Ce document abonde effectivement dans le même sens que l'étude précédente avec la prise de conscience de la diversité des communautés ethniques, culturelles et religieuses de la province bilingue. Ce rapport propose des contenus adaptés aux réalités pour la promotion des ITSS avec les NTIC, vu que la hausse de l'accès aux services et à l'information sur les ITSS des jeunes est un objectif applicable à l'ensemble du territoire.

Les documents de base analysés dans le cadre de ce travail ont confirmé l'idée que les NTIC permettent d'atteindre une pluralité d'individus sans tenir compte de leurs caractéristiques sociodémographiques et se présentent comme des outils incontournables dans le quotidien de nombreux québécois. L'usage de la téléphonie revêt également d'une importance capitale dans les activités d'éducation à la sexualité. En effet le développement des réseaux téléphoniques a vu naître des systèmes d'aide et d'écoute.

La téléphonie mobile a facilité les échanges par les SMS (small message service) et par les réseaux sociaux avec la possibilité de communication anonyme dans plusieurs pays. Ce format a connu beaucoup de succès à cause de la rapidité dans les échanges, de la disponibilité des services, de son caractère très répandu, et de son moindre coût. En France par exemple, ces réseaux sont caractérisés le plus souvent par la gratuité du coût de la communication et la continuité du service d'assistance. Ils sont disponibles 24h /24 mais il existe certains services téléphoniques payants proposés aux adolescents comme par exemple le service en ligne des revues « Girls » ou « Miss » qui permet d'avoir un maximum d'informations et de conseils pour les jeunes.

En début d'année 1995, un service téléphonique « Fil santé Jeunes » (0800235236) a été créé et confié à des parents et des éducateurs pour permettre de soutenir, d'écouter et d'apporter des réponses adaptées à la tranche d'âge de 13-25 ans, et avec comme principal souci le respect de chacun. Il existe également d'autres services pour les jeunes à partir du collège qui propose une écoute anonyme, gratuite accessible de huit heures à minuit tous les jours. Ces services s'occupent de la santé en général mais les questions sur la sexualité tiennent une place importante dans les motifs d'appels des jeunes. En 1996 déjà, 37 % des appels des jeunes concernaient les questions de la sexualité en lien avec les conduites à risque, la prévention, les MST/sida, la contraception, les grossesses précoces, l'IVG (Folk, 1998).

Cependant, les raisons d'appeler ce service étaient différentes selon l'appartenance sexuelle. Pour les filles, les questions courantes sont des informations par rapport au premier rapport sexuel, la peur d'une grossesse non planifiée et les risques d'attraper le virus du sida. Pour ces raisons, elles ne s'adressent ni à leur mère, ni aux amies, encore moins frontalement à un médecin. Pour les garçons, ils interrogent le plus souvent sur l'identité et l'affirmation de leur sexualité et hésitent aussi à se confier aux parents. Si, comme nous venons de le montrer, l'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida est très répandue dans le monde, en Occident comme en Afrique, c'est qu'elle présente des avantages indéniables par rapport aux médias traditionnels.

Les TIC tendent vers une autonomisation des acteurs, désormais susceptibles de prendre en charge leur sexualité. On retrouve également au Sénégal un contexte favorable de développement des TIC, au point que leur utilisation dans la promotion de la santé et la lutte contre le SIDA y trouve également un terrain fertile.

4.3. L'utilisation des TIC dans la promotion de la santé sexuelle au Sénégal

Depuis quelques années au Sénégal, on assiste au développement des technologies de l'information et de la communication avec l'informatique, la téléphonie et l'internet entraînant de nombreux changements dans le comportement des citoyens, et des jeunes en particulier. En effet, les sources d'information sont devenues extrêmement nombreuses et les internautes sont devenus à la fois des acteurs, des auteurs et même des producteurs sur la toile. Ils peuvent aujourd'hui mettre en lignes leurs productions et en faire profiter tout le monde grâce à l'explosion d'internet et du web 2.0. C'est la naissance des « autoroutes de l'information » (Ferry, 2013). Aujourd'hui, dans le champ de l'éducation et de la formation, le travail collaboratif est devenu indispensable à cause du « réseautage social »⁵⁰. L'enseignement a donc pris ces nouvelles caractéristiques en compte et offre ainsi la possibilité aux apprenants d'acquérir des méthodes de travail innovantes à l'heure du numérique.

Même si, à notre connaissance, le Sénégal n'a pas encore défini ou arrêté un cadre juridique, éthique et déontologique de l'utilisation des TIC dans l'éducation et la formation, le pays est caractérisé par l'existence d'un réseau de télécommunications très développé et par l'utilisation croissante des TIC (informatique, Internet, la téléphonie mobile, *etc.*), aussi bien dans l'administration, les entreprises que chez les particuliers. Ainsi le volet législatif et réglementaire du domaine des TIC en vue de créer un environnement juridique propice à leur mise en place est marqué par un certain nombre de dispositions dont « la première étape a été la mise en place par la loi n° 2001-15 du 27 décembre 2001, modifiée, portant code des télécommunications, de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP).

4.3.2. Le développement des TIC au Sénégal

L'Afrique vit ces dernières années une forme de révolution technologique, notamment avec la diffusion rapide des téléphones mobiles, susceptibles d'utiliser des forfaits internet achetés auprès des opérateurs de téléphonie dans l'ensemble des pays africains, et en l'occurrence au Sénégal. L'histoire du développement du continent africain est marquée par la place et le rôle que les gouvernements, les organisations internationales tout comme la société civile assignent à l'information et à la communication.

⁵⁰ Ibid.

A partir des années 1960, de nombreux projets, intégrant la radio puis la télévision, étaient présentés comme des moyens de lutte contre les maux qui minent les pays du sud et particulièrement les pays de l’Afrique subsaharienne, mais depuis le milieu des années 1990, ce sont les technologies de l’information et de la communication qui sont considérées comme des outils incomparables pour sortir du sous-développement (Sagna, 2001). Le développement du secteur des télécommunications et des TIC se caractérise par l’augmentation des investissements. La croissance des offres de nouveaux services a conduit à la prise en charge de la régulation postale en 2006.

Sur la base des études menées pour permettre à l’agence une bonne prise en main du secteur postal et contribuer à son développement, le cadre législatif et réglementaire a connu des avancées au point de vue de l’interconnexion, de l’identification du mobile, du suivi de la qualité de service des opérateurs et la gestion des fréquences. A l’international, l’agence a contribué de manière significative au rayonnement du Sénégal dans le domaine des télécommunications et des TIC. L’agence a assuré en 2005 la présidence de l’Assemblée de régulation des télécommunications de l’Afrique de l’ouest (RRTAO) et en 2006, l’Agence devient membre du conseil d’administration de l’union internationale des télécommunications et de l’Union Africaine des Télécommunications (UAT).

Les opérateurs de téléphonie fixe et mobile ont contribué à la création d’emplois à côté des investisseurs privés. Les rapports d’activité 2007 : « L’ARTP au service des citoyens pour faire du Sénégal un pôle d’excellence dans les TIC » et le Rapport 2011 « Ensemble, comblons le gap numérique attestent de l’implication de l’agence pour le développement des TIC. » Une étude intitulée « Economie populaire et marchande sur le marché des TIC au Sénégal : entre concurrence, complémentarité et collaboration » (Sagna, 2013) met en avant la non-possibilité de parler des TIC sans évoquer le rôle des autorités de régulation dans les pays du sud. L’enjeu d’appropriation et de la diffusion des TIC au profit de la nouvelle génération est en lien avec la réalité socio-économique des pays. Il a démontré comment les technologies se sont développées sur le territoire sénégalais grâce à l’économie populaire et l’économie marchande, phénomène constaté dans la plupart des pays africains qui connaissent ce système.

Au Sénégal, ces mutations engendrées par la croissance rapide des équipements informatiques ont été spectaculaires, car dans les années 1980 le pays était caractérisé par une absence du secteur des TIC (Sagna, 2013). Il est important de constater que dans l'analyse de Sagna c'est l'aspect économique du développement des TIC qui constitue un point incontournable. D'après l'auteur, le secteur des TIC a connu un développement sans précédent avec le développement du secteur informel, composé de la plupart des commerçants qui sont caractérisés par l'absence de structures de référence.

Ils sont installés le plus souvent dans les rues, plus connus sous l'appellation de marchands ambulants qui distribuent des produits de récupération, des pacotilles ou de nouveaux objets peu onéreux caractérisés par une utilisation de masse comme les accessoires de téléphone portable. Cette situation a rendu aussi le continent africain très attractif aux opérateurs internationaux face à la « saturation du marché européen ». Parmi ceux-ci, nous pouvons citer l'exemple de la présence de l'opérateur français Orange dans plusieurs pays africains notamment au Sénégal et au Mali. Cependant, malgré ce développement rapide du secteur des TIC au Sénégal, le continent connaît un certain retard dans ce secteur.

Ce retard qui s'explique par le sous-développement économique, car l'évolution des TIC est intimement lié au développement économique. D'ailleurs depuis la mise en place des réformes afin d'accroître la diffusion des TIC pour arrêter le monopole du secteur des télécommunications, le Sénégal s'installe dans la concurrence et favorise l'installation des opérateurs privés représentant des avantages importants à la privatisation. Par conséquent le rôle du secteur privé est considéré comme étant à l'origine de l'expansion des TIC en Afrique (BAD-OCDE, 2009), Sagna (2013), car il apporte inévitablement des réponses indispensables dans tous les domaines notamment dans l'éducation, l'agriculture et d'autres secteurs.

C'est pourquoi il ne fait aucun doute que les opérateurs internationaux de télécommunication ont contribué à l'essor des TIC et de la téléphonie mobile et d'Internet en Afrique. De même, le rôle des ONG souvent à l'origine d'appropriation et d'usage technologique inédit est davantage reconnu car d'innovation en innovation, les mutations n'ont jamais si rapidement affecté les sociétés. Le secteur des TIC trouve également un environnement favorable dans la démocratisation de l'accès au téléphone portable à partir de 1993.

La SONATEL ayant le monopole de la téléphonie a procédé à la vente de service de téléphone avec la collaboration des télécentres privés. Nous rappelons jusqu'ici que le téléphone était considéré comme un luxe et disponible que dans certains foyers des personnes de situation économique favorable, dans les services et dans l'administration en particulier. Ainsi donc, de 6796 télécentres en 1997, le nombre passent à 18500 en 2006 et compte 23000 lignes téléphoniques, emploie 30 000 personnes et constituent 33 % du chiffre d'affaires de la SONATEL, sans compter le bénéfice social permettant l'accès facile au téléphone à des milliers de citoyens.

La multiplication des télécentres permet aussi d'héberger une bonne partie des espaces cyber pour permettre aux usagers l'accès aux services informatiques et Internet (saisie, numérisation, et connexion internet). Les normes de création des télécentres n'étaient plus respectées comme par exemple pour la consigne de la distance entre la localisation ou la position de deux télécentres. Ainsi, leur développement a considérablement contribué à la lutte contre la fracture numérique et le chômage, à la fois dans les villes comme dans les campagnes. « La création des télécentres peut être considéré comme la première illustration [...] en vue de dynamiser la diffusion des TIC dans la société sénégalaise » (Sagna, 2013).

Face à cette nouvelle opportunité économique, des citoyens investissent en masse dans ce domaine y compris les agents de l'administration qui, à la même période, étaient candidats au « départ volontaire » de l'administration (Sagna 2013). Il faut rappeler que ces départs volontaires² s'inscrivaient dans le cadre de l'application des accords entre l'Etat et les institutions de Bretton Woods, consistant à réduire des effectifs de la fonction publique par la mise en œuvre des plans d'ajustements structurels qui étaient en vigueur.

Toutefois, ce développement rapide de nombreux télécentres va connaître son déclin progressif avec l'essor des téléphones mobiles et la concurrence des nouveaux opérateurs sur le marché de la téléphonie quelques années après. En septembre 1996, le lancement du premier réseau de téléphonie mobile Alizé a commencé avec une « offre post-payée » à l'apanage des personnes économiquement aisées. A cette offre, succéda « l'offre prépayée » en juin 1998 qui atteint rapidement 22000 abonnés par an contrairement à l'offre post-payée » qui comptabilise 16000 abonnés en 6 ans. Les opérateurs concurrents arriveront en 1999 avec Sentel (devenu Tigo) puis avec Expresso en 2009.

L'accès à la téléphonie mobile et à internet augmentent de manière exponentielle sur le marché par la vente d'appareils, d'accessoires de téléphone, de cartes de recharge et cartes prépayés de manière décentralisée, sinon incontrôlée dans tout le pays même dans les rues. En 2011, la téléphonie mobile compte dans son registre 77 % d'abonnés (ARTP, 2011), le reste compte pour la téléphonie fixe. Ces conditions exponentielles du développement des appareils ou matériel technologiques, ont permis d'attester que le réseau de la télécommunication a contribué au développement du secteur des TIC au Sénégal, dans la mesure où le pays ne dispose pas d'industries d'équipements informatiques.

Mais ce développement est facilité grâce aux opérateurs privés et aux acteurs de l'économie populaire qui ont choisi d'investir dans ce domaine avec des importations d'ordinateurs pour une grande partie composée de machines de seconde main, des postes fixes avec leurs périphéries en grand nombre au début. La durée de vie restante était inconnue. La vente de matériel neuf souvent hors de portée de beaucoup de sénégalais relève du domaine du secteur marchand.

4.3.3. Les débuts de l'informatique dans l'éducation au Sénégal

L'utilisation de l'informatique éducative, quant à elle, a débuté dans l'enseignement supérieur pendant les années 1980 avec le projet « LOGO »⁵¹ (mars 1982) à l'école normale supérieure (ENS), devenue la faculté des sciences et techniques de l'éducation et de la formation (FASTEF). Ce projet avait pour objet de mesurer l'impact de l'utilisation de l'outil informatique dans le processus d'apprentissage (Sall, 1989). Des expériences similaires ont été effectuées dans les grandes institutions publiques et privées avec des différences notoires comme par exemple : Le PIISE (projet de l'introduction de l'informatique dans le système éducatif) en 1989 initié pour une expérimentation dans quelques établissements élémentaires et secondaires. C'est en 1998 que des initiatives plus concrètes sont mises en œuvre.

C'est l'exemple de la banque mondiale grâce à son projet World Links portant sur la politique d'introduction des NTIC dans le système éducatif. Ce projet a consisté à la création de salles informatiques dans les établissements d'enseignement du moyen et du secondaire, et la mise à disposition des équipements en matériel informatique (ordinateurs, périphéries et logiciels).

⁵¹ Création et installation du Projet LOGO de Dakar au centre de recherche de documentation et d'équipement pédagogique de l'ENS.

La connexion à Internet qui s'en suit, devait revenir à l'Etat, mais ce dernier ne semblait pas prendre conscience de l'enjeu des TIC pour l'enseignement (DIOP, 2002). Les charges afférant à la prise en charge du personnel, de la maintenance et des consommables sont transférés aux établissements bénéficiaires qui ont initié diverses stratégies de sauvegarde et de mise en valeur du projet. La phase d'expérimentation a duré un bon moment grâce à une collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale et le principal fournisseur d'accès à la téléphonie et à Internet pour des tarifs réduits aux structures scolaires pendant cette période, la société nationale des télécommunications (SONATEL).

4.3.4. La promotion des TIC dans le secteur éducatif

Quant à l'équipement en informatique des établissements scolaires, il s'est réalisé en plusieurs phases sur la base des programmes bien définis. Aujourd'hui beaucoup de lycées et de collèges disposent d'une salle informatique ainsi que certaines écoles primaires. Toutefois la mise en place du matériel informatique en milieu scolaire, particulièrement au niveau de l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal s'est élargie grâce aux efforts du ministère de l'éducation nationale avec le soutien des partenaires au développement (ROCARE, 2006).

Ces derniers ont équipé une bonne partie des établissements y compris des collectivités locales. Les services de gestion des établissements scolaire à l'interne ont contribué à l'achat des premiers ordinateurs dans les écoles dont le matériel était généralement d'occasion. Dans ce cadre, il est indispensable de souligner que le GEEP s'est beaucoup investi auprès de Word-Links dans l'équipement en matériel informatique des établissements de l'enseignement moyen et secondaire. En plus des équipements, l'organisation a aussi distribué des appareils audio-visuels à quelques établissements choisis selon des critères liés au dynamisme du club EVF.

Dans l'enseignement élémentaire, grâce à l'aide des partenaires au développement, des associations internationales et à des dates plus récentes, les collectivités locales ont contribué à mettre à disposition des ordinateurs dans les écoles primaires des régions du pays. Par exemple à Dakar, le CRDI a financé l'expérimentation de l'utilisation de l'outil informatique dans les apprentissages de base : en mathématiques, en lecture et en écriture à l'école primaire par l'intermédiaire de l'INEADE / MEN (Mbaye, 2003).

Par ailleurs, même chez les tout petits, l'intégration de l'outil informatique s'est réalisée à la suite des réformes initiées par le président Wade⁵², visant la prise en charge de la petite enfance par l'enseignement préscolaire avec la création des « cases des tout-petits » à partir de 2002 dans toutes les localités. Au début, une cinquantaine de structures sont équipées en matériel informatique en vue de moderniser l'éducation pour assurer la qualité des enseignements et l'initiation à l'outil informatique dès la petite enfance.

Ce dispositif connaît des améliorations actuellement. Cependant, ces efforts ne se sont pas réalisés sans difficultés. Beaucoup d'établissements se sont souvent retrouvés avec du matériel insuffisant ou obsolète (généralement de seconde main), comme l'a déjà évoqué Dieng (2006). Ensuite, le problème majeur reste la non-couverture du territoire en électricité et le faible développement des diverses sources d'énergie alternatives exploitée au Sénégal. Il en est de même des problèmes d'accès au réseau téléphonique et à Internet. Selon Dieng (2006), environ 60 % des établissements ne sont pas raccordés au réseau électrique. Pour mettre fin à cette situation, le Ministère de l'Education a initié un programme d'électrification des écoles surtout en milieu rural. Il est appuyé par l'UNESCO, l'ASER⁵³ la Fondation SONATEL, et des ONG basées à l'étranger, « Electricité sans frontières ».

Douze établissements dans le cadre du programme « l'éclairage solaire et d'équipement scolaire en milieu rural » et trente-trois établissements pour la première phase du programme « Renforcement de l'éducation en milieu rural par l'énergie solaire » étaient ciblés. A cela s'ajoute le volet éducation et NTIC du NEPAD et du programme « solaire mondiale » sur dix ans, qui a été lancé en 1996 (Dieng, 2006). L'exemple d'une étude sur les TIC portant sur les régions de Dakar-Fatick-Kolda et Tambacounda du projet PAEM/CLASS⁵⁴ de l'USAID a révélé que pour l'équipement des établissements, le matériel était généralement de seconde main et se répartissait sur un réseau minimum de dix ordinateurs en salle informatique pour les cours d'initiation en informatique des élèves, et un ordinateur pour le personnel administratif généralement.

⁵² Président de la République du Sénégal de mars 2000 à mars 2012. Son accession à la souveraineté a ouvert la voie à l'alternance démocratique dans la politique au sommet de l'Etat au Sénégal.

⁵³ ASER (Agence sénégalaise pour l'électrification rurale) : l'agence est créée en 2000 et a pour mission de promouvoir la distribution de l'électricité dans les zones non couvertes par SENELEC (société nationale d'électricité : principal fournisseur d'électricité du pays).

⁵⁴ Projet PAEM/CLASS : Le projet PAEM/CLASSE est un projet du Ministère de l'Education du Sénégal, financé par l'USAID. Le projet est piloté par la Direction de l'Enseignement Moyen et Secondaire Général et l'Academy for Educational Development avec TOSTAN, Research Triangle Institute et le Mississippi Consortium for International Development. Il est accompagné d'un volet qui vise les éléments contribuant directement à la qualité des enseignements et des apprentissages

En cas d'élargissement du réseau, le bureau des surveillants et la salle des professeurs étaient équipés. Cependant, il n'est pas mentionné de présence d'ordinateurs dans les salles de cours. Dans tous les cas, on note plusieurs projets d'intégration des TIC dans les différents cycles scolaires. Les réformes ont favorisé la prise de conscience du Ministère de l'Education sur l'importance des TIC dans les enseignements et les apprentissages.

Ainsi, dans la planification de sa politique éducative, le ministère alloue des moyens pour le développement du secteur TIC à l'instar de tous les secteurs relevant de sa tutelle. Une division chargée des TIC est créée au sein ministère (Fall, 2007) pour s'occuper de tous les projets relevant de ce domaine. Aujourd'hui les projets intégrant les TIC se multiplient à tous les niveaux de l'éducation parmi ceux-ci, nous pouvons citer l'Education Numérique, le projet SANKORE⁵⁵, IFADEM⁵⁶ dans l'enseignement élémentaire *etc.*

4.3.4.1. L'éducation au numérique

Elle est initiée au Sénégal et vise une intégration et une appropriation des outils technologiques qui permettent l'élargissement et la démocratisation du savoir par l'accès universel à l'information et à la documentation. Elle participe à l'amélioration de la qualité des apprentissages, le développement de nouvelles activités d'apprentissage, la participation des apprenants, l'acquisition et le partage du savoir favorisant ainsi leur autonomie (PAQUET EF). Elle fait émerger des nouveaux paradigmes d'enseignement, de nouvelles opportunités de formation, telle la formation à distance, la formation ouverte à distance ; de nouveaux outils tels les didacticiels, les tableaux blancs interactifs, classes virtuelles, *etc.*).

4.3.4.2. Le projet Sankoré

C'est un dispositif lancé depuis 2011 « dans le but d'équiper les écoles sénégalaises d'outils pédagogiques numériques en vue de renforcer la qualité des enseignements. Ce projet facilite la production de ressources numériques interactives adaptées au programme en cours dans les classes (MEN). Le projet a permis d'installer des tableaux numériques interactifs dans les salles de classe à l'école primaire des régions de Thiès, Kaolack, Fatick et Diourbel, dans une première phase déroulée de 2011 à 2013.

⁵⁵ Le projet SANKORE : Projet d'éducation numérique qui a équipé certaines écoles de classes numériques avec un ordinateur, un vidéoprojecteur et un tableau numérique interactif.

⁵⁶ IFADEM : initiative de la formation à distance des maîtres vise favoriser l'émergence de nouveaux paradigmes d'enseignement et formation à travers de nouveaux outils technologiques comme les tablettes numériques pour assurer le suivi à distance de ces maîtres à travers le pays. Elle est réalisée par le concours de la francophonie et prend en compte plusieurs pays.

Un total de 700 kits pédagogiques numériques y a été réparti en 2014. Ils comprennent chacun un ordinateur portable, un vidéoprojecteur connecté à une caméra infrarouge, un stylet et un tableau numérique en interaction avec le contenu du logiciel.

Dans la deuxième étape du projet, les régions de Saint-Louis, Matam, Dakar et Louga ont pu bénéficier de 1 113 kits en 2016 (MEN). Le projet permet à l'enseignant de dispenser ses cours rapidement, d'importer des contenus déjà produits par un logiciel. Il n'a plus besoin donc d'écrire ou de dessiner. D'après le ministère, le projet « permet de rentabiliser le quantum horaire et de créer un engouement chez les élèves », et les enseignants qui sont dotés d'un ordinateur portable muni de logiciels pédagogiques appropriés ».

Ce programme est déployé dans beaucoup d'établissements dont l'objectif est de procéder à sa généralisation pour favoriser la qualité des apprentissages peut comprendre aisément que l'apport des TIC dans l'éducation porte le plus souvent sur leur intégration dans les apprentissages et dans la formation.

4.3.4.3. Les TIC en milieu universitaire sénégalais

Leur développement a considérablement modifié le système des enseignements par rapport au système classique. Ayant débuté dans l'enseignement supérieur et dans les grands établissements privés, les TIC sont aujourd'hui présentes à tous les niveaux et dans toutes les structures de l'éducation.

En dehors du volet apprentissage de l'informatique dans les écoles, il existe des exemples de l'encadrement à distance des enseignants stagiaires⁵⁷ de la faculté des sciences et technologies de l'éducation et la formation (FASTEF), de la gestion numérisée des évaluations des élèves ainsi que celle du personnel d'enseignement et d'administration de l'éducation par la plateforme mirador⁵⁸.

Dans le cursus universitaire, les TIC contribuent à développer les formations ouvertes à distance (FOAD) de l'agence universitaire de la francophonie, les formations en ligne de l'université virtuelle africain (UVA) sans oublier la récente Université virtuelle du Sénégal (UVS)⁵⁹.

⁵⁷ Stagiaires de la FASTEF : les vacataires inscrits à la formation pédagogique à la FASTEF.

⁵⁸ Mirador : Plateforme dédiée à la gestion des ressources humaines des ministères concernés. Le sigle signifie Management Intégré des Ressources Axé sur une Dotation Rationnelle à disposition du Ministère de l'Éducation nationale (MEN) / Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA). <http://www.mirador.education.gouv.sn/>

⁵⁹ UVS : L'Université virtuelle du Sénégal est une première en Afrique Francophone, créée par décret présidentiel N°2013-12 94 en date du 23 Septembre 2013. Elle se spécifie du modèle de livraison des

Cette dernière est devenue la deuxième université publique du Sénégal, un exemple incontestable de l'utilisation des technologies dans les enseignements et dans la formation des jeunes.

4.3.5. Les TIC dans les activités de prévention du VIH/sida

Au Sénégal, la question des TIC dans les politiques de santé s'intéressent également dans le domaine de la santé de la reproduction et la santé maternelle et infantile figurent dans les documents tels que le PNDS 2009-2018. On y retrouve aussi le programme d'action nationale de planning familial en 2015, le plan stratégique de santé de la reproduction et sa feuille de route adoptée en Septembre 2011. La santé de la reproduction de la population jeune est prise en compte de manière effective dans le plan stratégique 2014-2018 du ministère de la santé et de l'action sociale ainsi que dans les conclusions des assises nationales de l'éducation en 2014.

Dans l'élaboration de ces documents, une faveur est accordée au renforcement des connaissances de la prévention du VIH/sida et sur la santé de la reproduction à l'école. Ces raisons ont poussé les partenaires du Ministère de la santé et du Ministère de l'Education nationale à multiplier leurs initiatives dans ce domaine comme l'exemple de la collaboration du GEEP et de One World UK afin de mieux protéger la jeunesse face aux risques des maladies graves et des conséquences d'une sexualité précoce ou mal orientée. En effet, nombreux sont les élèves, les étudiants et les enseignants qui disposent de matériel informatique comme les ordinateurs bureautiques, les ordinateurs portables, les tablettes, les appareils de photographie et des caméscopes numériques, les téléphones portables ultramodernes dans leur grande variété.

Ces appareils peuvent naturellement être mis au service de la prévention du VIH/sida, de la sensibilisation à la santé de la reproduction des adolescents, de l'éducation à la sexualité des jeunes. La multiplicité des appareils informatiques et la baisse exercée sur le cout de la connexion Internet, l'accessibilité dans l'utilisation, la mobilité des appareils, entraine l'adhésion des citoyens à l'internet surtout la pratique des réseaux sociaux.

Ces facteurs favorisent les échanges instantanés entre les jeunes, mais constitue également un système de prévention des IST /VIH/sida opéré par les services téléphoniques des structures concernés. Ces services proposent et assurent aux personnes victimes de viol par exemple d'être pris en charge et traité immédiatement afin d'éviter les risques de contamination du VIH/sida, de grossesses non désirées ou des infections sexuellement transmissibles (GEEP, 2014).

4.3.5.1.: la collaboration du GEEP et de One World UK.

Dans son domaine d'intervention auprès des jeunes, Le GEEP a signé de nombreuses conventions et de partenariat avec des organismes qui se mobilisent pour la même cause. Aux partenaires de départ qui ont aidé à la mise en place du matériel informatique et technologique du système d'administration et de gestion du GEEP et de l'équipement des clubs EVF. D'autres adoptés de nouvelles démarches dans l'application de l'outil technologique pour une prise en charge efficace des problèmes auprès des jeunes grâce à leur rapide évolution. De nouveaux partenaires se sont inscrits dans cette dynamique. Il s'agit principalement de l'ONG One World UK dans son programme « Apprendre à vivre au Sénégal » inspiré de l'expérience du Nigeria de son programme « Learning About Living » en collaboration avec un représentant local Butterfly Works en 2007.

Ce projet consistait donc d'ajouter dans la démarche de prévention une innovation technologique de l'utilisation de l'ordinateur et internet dans les stratégies de communication avec les jeunes sur la santé de la reproduction et les questions qui y sont attachées. L'année 2009 constituait la phase pilote du projet et mis en application en octobre 2010 par la signature de la convention de partenariat du ministère de l'éducation autorisant son exécution. L'organisation a mis à disposition un contenu disponible sur internet qui capitalise des thématiques en 18 leçons sur la santé de la reproduction des jeunes, les mariages et les grossesses précoces, la scolarisation des filles la prévention du VIH/sida des jeunes et ou des questions associées.

Ce programme appelé : « e-learning pour la promotion de la santé de la reproduction à l'école ou dans les centres d'apprentissage » figure dans les trois axes programmatiques des actions OneWorld UK, les deux autres sont représentés par le service mobile et les émissions radiodiffusées

Ce programme e-learning connu encore sous le nom de « click info ado⁶⁰ » qui rejoint l'expérience du GEEP dans la population jeune et scolaire. La particularité de se confondre avec celle d'OneWorld UK dont le déroulement du programme « Click Info Ado » est aussi une occasion de vulgariser l'existence de la structure « Bip Info Ado⁶¹ » en plus du rôle traditionnel que jouent les médias dans ce sens.

Son objectif est de permettre de poser des questions en ligne dans la boîte de dialogue à maquestion@bipinfo.sn ou directement par message téléphonique (sms) au 21000 gratuitement aux jours ouvrés. Ce programme connaît des connexions avec d'autres programmes partenaires du projet de promotion des jeunes comme les initiatives mises en place dans les centres conseils des adolescents présentes dans les régions sous la supervision du projet de promotion de la jeunesse (PPJ) du ministère de la jeunesse. Un numéro vert existe dans ce sens au 800 00 30 30 dans un autre programme collaborateur.

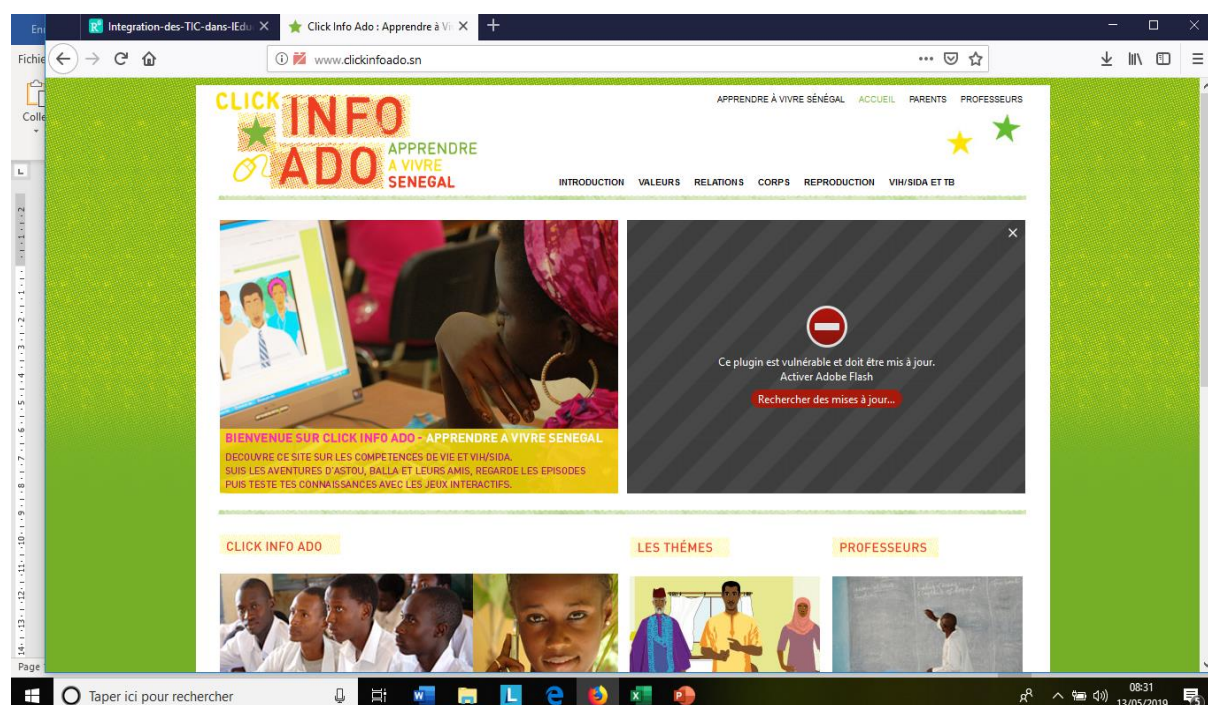
Images 6 : GEEP -Click Info Ado, une séance d'animation des LEA.



⁶⁰ www.clickinfoado.sn :

⁶¹ « Bip info ado consultable sur : <http://bip.infoado.org>

Image 7 : Page d'accueil www.clickinfoado.sn



4.3.5.2. Le réseau africain pour l'éducation et la santé (RAES)

Le RAES est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Elle s'étale sur plusieurs pays d'Afrique de l'ouest et du centre : Sénégal, Mali, Guinée, Bénin, Niger, Cameroun, Togo, Gabon. Elle utilise le Web, les médias et la téléphonie mobile pour favoriser les échanges qui renforcent la santé, l'éducation, la santé et la citoyenneté en Afrique. Dans ce sens, elle a développé « Sunukaddu⁶²» qui est une stratégie participative de communication sociale pour permettre aux jeunes du Mali, du Sénégal et de Guinée d'apprendre à utiliser les médias traditionnels et les médias numériques pour sensibiliser, mobiliser les citoyens et leurs élus sur les thématiques liées à la santé de la reproduction.

Un portail Web⁶³ est développé pour compléter la formation qu'apportée à ces jeunes et bâtir des partenariats publics et privés pour diffuser les contenus qu'ils auront créés. Ce portail permettra aussi d'évaluer l'impact du projet sur les connaissances, les attitudes et les comportements des participants et de partager les outils pédagogiques de communication sociale et d'utilisation des médias que l'organisation a développés. Sur les réseaux sociaux, par exemple sur Facebook, la page du RAES est bien visible sur lesquels sont inscrits les projets, programmes et activités menées par les partenaires.

⁶² Notre parole en langue wolof.

⁶³ Le portail Web de la RAES/ « Sunukaddu » est disponible à l'adresse : <http://sunukaddu.com/>

4.3.5.3. La « Parole aux jeunes »

La « Parole Aux Jeunes », une plateforme sociale au service de la sensibilisation sur la Santé et la Reproduction des adolescents et jeunes (SRAJ). A but non lucratif, elle est également une organisation à qui utilise également les réseaux sociaux dont la sensibilisation sur la Santé et la Reproduction des adolescents et jeunes (SRAJ) est leur principal objectif créé depuis 2008. Leurs activités sont basées sur Internet pour rendre la communication des jeunes sur certains sujets qui ont un caractère tabou dans notre société d'aujourd'hui, marquée de liberté de plus en plus.

On profite de l'intérêt manifesté par les adolescents à passer beaucoup de temps sur la toile grâce à la disponibilité de plus en plus facile des ordinateurs ou des appareils technologiques à l'école comme dans les foyers mais surtout de l'utilisation des téléphones mobiles compatibles à la connexion Internet local (3 G, 4 G). En effet, selon le coordonnateur dans une déclaration de presse en ligne, « La Parole aux jeunes dispose d'un réseau de jeunes de toutes les régions constituées en différents groupes sur Facebook. Ce qui permet à ses membres de partager des informations qui concernent la vie quotidienne des jeunes. En dehors des activités menées sur Internet, « La Parole aux jeunes » dispose d'un temps d'antenne pour une émission hebdomadaire (tous les mercredis à partir de 15H sur la radio municipale de Dakar, 95.5 FM).

4.3.5.4. Le programme Access Service Knowledge (ASK) ⁶⁴

Le programme ASK est né à la suite de l'observation de la situation de la pauvreté dans la société et ses conséquences au niveau des jeunes exposés à différents maux tel le tabagisme, la drogue, la délinquance, la prostitution y compris les risques d'attraper le VIH/sida. Cette situation a tout le temps préoccupé beaucoup d'acteurs de la société civile. Certains d'entre eux ont initié le programme ASK dans beaucoup de pays par l'alliance YEA (Youth Empowerment Alliance). Cette alliance est composée des sept ONG suivants : AMREF Flying Doctors, STOP AIDS NOW, SIMAVI, DANCE 4 LIFE, CHOICE FOR Young and Sexuality et IPPF et RUGTERS WFP qui occupent une position de leader de la coalition.

⁶⁴ ASK (Access Service Knowledge), mis à disposition (1, 8 milliard) par le Royaume des Pays-Bas à l'ASBEF et l'AMREF pour mieux aider les jeunes (les 10-24 ans) à accéder à l'information et aux services de santé (APS, 24 juin 2013, site wallAfrica).

Selon Coulibaly (2013), ce programme est exécuté dans sept pays. Il s'agit de l'Indonésie, du Pakistan, de l'Ouganda, de l'Ethiopie, le Ghana, le Sénégal.

Cependant, le projet est mis en œuvre par deux structures que sont l'association pour la médecine et la recherche en Afrique (AMREF) et l'association Sénégalaise pour le Bien Être Familial (ASBEF). Le programme consiste en une approche qui vise à satisfaire la demande des jeunes âgés entre 10 et 24 ans avec une focalisation particulière sur le groupe des 10 à 16 ans dans la manière d'aborder les questions de la santé de la reproduction et/ou la santé sexuelle. Cependant cette méthode classique utilisée dans les campagnes de sensibilisation, s'ajoute la démarche entreprise avec l'utilisation des TIC comme les exemples développés avec la plateforme click info ado, le téléphone mobile, les réseaux sociaux pour offrir un cadre convivial d'échanges et de prise en charge des problèmes des jeunes en matière de santé de la reproduction.

Le projet, initié à Dakar, est étendu à Guédiawaye, Saint-Louis, Louga et Kaolack. Enfin, ce dernier chapitre, il a permis de montrer, d'une part, les limites des campagnes traditionnelles de communication autour du VIH/sida, et d'autre part, de mettre en avant un contexte africain et sénégalais de développement des technologies de l'information et de la communication, favorable à la mise en place d'une nouvelle stratégie de prévention du sida, s'appuyant sur le progrès technologique. On l'a bien vu, les différents projets autour des TIC, mis en œuvre au profit des jeunes, et notamment en milieu scolaire présentent l'avantage de favoriser une autonomie dans l'apprentissage des moyens de prévention du VIH/sida. C'est d'ailleurs cette notion d'autonomie qui fonde notre problématisation du rôle des TIC dans la prévention du sida.

Conclusion de la première partie

Pour conclure cette partie nous pensons que, si la découverte du VIH/sida aux Etats-Unis, en Europe et en Afrique dans les années 1980 marque une nouvelle tournure dans l'histoire morbide et médicale de l'humanité, elle révèle en outre les difficultés socio-économiques et les insuffisances des politiques de santé sur le continent africain. Ce continent subit comme une double peine. D'une part, il concentre la majorité des malades du sida, et d'autre part l'accès aux médicaments antirétroviraux reste limité.

Dans ces conditions, et aussi en raison de l'incurabilité du VIH/sida, la prévention par l'éducation à la santé et à la sexualité apparaît comme la solution la plus efficace. Si toutefois l'éducation à la santé doit se constituer sur la base de formation, elle ne consiste pas en la simple mise en œuvre de curriculum ou de programme mais elle doit en prendre en compte comme les différents déterminants de l'activité en éducation à la santé pour que l'activité des enseignants ne se limite pas à l'organisation des séances d'information des thèmes liés à l'éducation à la santé.

De plus, considérant la tranche d'âge la plus touchée par cette pathologie (15 à 49 ans), les jeunes apparaissent comme une cible privilégiée dans cette lutte, ce qui place le milieu scolaire au cœur des campagnes de prévention. Néanmoins, les stratégies de prévention du sida en milieu scolaire doivent être adaptées à l'évolution du monde et opérer une rupture avec les méthodes traditionnelles qui révèlent de plus en plus leurs limites des campagnes de communication en masse et des médias traditionnelles que nous avons.

Les différentes initiatives d'introduction des TIC dans l'enseignement, que ce soit dans le cadre des programmes scolaires, ou de la prévention du VIH/sida, constituent le fondement de notre hypothèse de recherche axée sur l'acquisition de l'autonomie. Cette autonomie est d'autant plus importante qu'il s'agit d'un sujet concernant la sexualité, qui fait l'objet de réserves familiales et socio-culturelles. En fin, avant de soumettre notre hypothèse à l'épreuve des résultats de terrain, nous allons d'abord à la suite de la problématique rendre compte de notre approche méthodologique.

DEUXIEME PARTIE : LA RECHERCHE DE TERRAIN

PROBLEMATIQUE - METHODOLOGIE ET RESULTATS DE LA DE RECHERCHE.

La deuxième et dernière partie de cette thèse présente la recherche de terrain. Après avoir montré que le recours au TIC pour l'autonomie des acteurs dans l'appropriation des informations sur la prévention du VIH/sida et l'éducation à la sexualité constitue l'hypothèse qui fonde notre problématique de recherche présentée dans le cinquième chapitre.

Au sixième chapitre, elle rend compte de l'approche méthodologie utilisée. Les septième, huitième et neuvième chapitre sont consacrés à l'analyse des résultats obtenus à la suite de l'enquête de terrain dans une approches thématique.

Ces résultats se présentent de deux manières en relation avec les outils de collecte utilisés. Nous avons d'une part des informations de statistiques descriptives issues de la collecte de données par questionnaire, et d'autre part des informations qualitatives qui découlent des entretiens conduits et des observations menées sur le terrain. En outre, cette deuxième partie est organisée en cinq chapitres.

Après la présentation de la problématique et de la méthodologie, nous présentons d'abord le septième chapitre s'intéresse à l'accès aux TIC par les élèves enquêtés et montre globalement une accessibilité démocratisée, avec une maîtrise limitée dans le pratique des technologies. Ensuite le huitième chapitre étudie les effets de l'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida avec les clubs EVF sur les niveaux de connaissance du sida des élèves.

Enfin le neuvième chapitre met l'accent sur les perspectives de l'utilisation des TIC qui va au-delà de l'apprentissage des moyens de prévention du VIH/sida et intègre une formation à la vie citoyenne, un moyen d' « Apprendre à vivre ensemble » comme pour citer One World UK.

Chapitre 5 : Pour une alternative portée vers l'autonomisation des acteurs par les TIC

Après avoir analysé les limites des campagnes de communication qui tendent souvent à mettre à distance des personnes bénéficiaires. A partir de là, ce cinquième chapitre pose la problématique de l'utilisation des TIC par un gain d'autonomie des acteurs. En effet, si les campagnes traditionnelles de prévention du sida présentent des limites comme, entre autres, des difficultés d'appropriation des messages et la passivité des acteurs cibles, l'introduction des TIC, notamment en milieu scolaire, doit favoriser une meilleure appropriation des messages autour des IST, VIH /sida, de la sexualité et des questions émergentes dans l'espace scolaire, comme la parité, le genre, le leadership, le développement durable, les droits humains etc...

Cette meilleure appropriation doit reposer sur l'autonomie des acteurs dans le recours à l'information et à son appropriation. Il s'agit donc dans un premier temps de clarifier la notion d'autonomie sur lequel s'inscrit théoriquement notre recherche et de montrer dans un second temps comment l'utilisation des TIC en milieu scolaire peut constituer un facteur de son acquisition.

5.1 la théorie de l'autonomie

La problématique de l'autonomie par les TIC apparaît comme une double thématique devant permettre d'abord la préservation de la santé des élèves et des populations au sens large, pour ensuite interroger l'utilisation des technologies dans ces activités ou la place qu'elles occupent dans les apprentissages. Seulement, il faut noter que la prévention du VIH/sida en milieu scolaire représente la porte d'entrée du débat sur la sexualité à l'école autour duquel gravite l'éternel problème des tabous que soulève ce sujet selon Diagne (2007) de même que pour la sensibilisation à la santé de la reproduction.

Nous supposons que les innovations offertes par les TIC facilitent l'accès à l'information et le dialogue sur la santé de la reproduction avec comme perspective de contourner les difficultés et permettre l'épanouissement des jeunes élèves dans les différentes activités où elles sont intégrées et la bonne marche des systèmes éducatifs. Le débat autour de ces thèmes peine encore à être abordé ouvertement dans la société sénégalaise et moins encore en milieu scolaire. Son inscription dans les programmes scolaires tarde à se réaliser officiellement.

Ceci est attesté par les nombreuses rencontres organisées par les services du Ministère de l'Éducation nationale en charge de la santé à l'école, notamment la division du contrôle médical scolaire (DCMS) avec la collaboration des partenaires parmi lesquels on peut citer : le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, le Comité national de Lutte contre le SIDA (le CNLS), des associations, des institutions internationales comme par exemple le GEEP, ONE WORLD UK l'Association sénégalaise pour le Bien-être familial (l'ASBEF) l'alliance nationale des communautés pour la Santé (l'ANCS), les institutions des nations unies (l'USAID, l'UNESCO, le FNUAP, l'ONUSIDA) etc.

En réponse à notre questionnement, l'arrivée des ressources du programme One World Uk, déjà évoqué dans les parties précédentes, se présente comme un instrument qui participe à la prévention du VIH/sida. Les clubs EVF ont servi de cadre d'exécution à ce programme. SA cet égard, il est reconnu que les initiatives s'appuyant sur les TIC ont apporté d'importantes innovations. Elles ont contribué d'une manière ou d'une autre, aux activités d'enseignement et d'apprentissage sans que les clubs EVF ne soient en reste. Dans ce domaine et au-delà, les TIC ont développé l'accès aux ressources pédagogiques, aux informations certes, mais elles ont aussi servi à instaurer le dialogue sur des questions autrefois difficiles à aborder que nous soulevons à travers nos hypothèses. Différents organismes ont donc plusieurs fois mis leurs efforts en commun pour uniformiser les contenus dans un domaine disciplinaire appelé tantôt éducation à la santé de la reproduction, tantôt encore éducation à la sexualité ou éducation sexuelle complète.

Nombreuses sont les organisations comme le GEEP qui se révèlent être les principaux auteurs de l'introduction de ces initiatives en milieu scolaire au Sénégal sur autorisation du Ministère de l'Éducation nationale. Ainsi, à travers des séances d'informations et d'animations pédagogiques, elles s'activent dans la promotion de l'utilisation des technologies dans les enseignements et dans les activités de la prévention du VIH/sida, de sensibilisation à la santé de la reproduction. Ces activités constituent une partie de ses préoccupations dans sa mission d'enseignement et de prise en charge des questions de la population. En effet, parmi les activités du GEEP, l'enseignement sur des questions de population, les points sur la sensibilisation à la SDR, le VIH/sida et la sexualité des élèves, *etc.* occupent une place centrale qui retient au plus haut point notre attention.

Ces organismes ont largement contribué à l'équipement informatique des établissements d'enseignement moyen et du secondaire. Ils ont mis à disposition les outils technologies de l'information et de la communication modernes dans l'enseignement au Sénégal pour apporter des innovations dans le système éducatif. Il est important de souligner qu'au départ, il n'était pas question d'établir le lien entre la présence des TIC à l'école et la possibilité de véhiculer des messages permettant de soulever des sujets tabous liées à la prévention du VIH/sida. En outre, au regard de l'essor grandissant des TIC, l'accès de plus en plus facile de la connexion Internet et la forte adhésion des jeunes aux réseaux sociaux se révèle comme une alternative permettant de lever la difficulté d'échanger sur des sujets tenant à la sexualité.

Un retour sur la mise en relation de ces deux thématiques apparaît comme une contribution à la communication et à la diffusion de ces informations. Leur large diffusion est indispensable pour préserver les jeunes face à la menace du VIH/sida, sinon des suites d'une sexualité précoce mal orientée ou des problèmes engendrés par l'utilisation non contrôlée des technologies de la part des jeunes élèves. Il est important de rappeler que les premières expériences du GEEP dans la mise en place des TIC dans les activités des clubs EVF ont nourri notre questionnement sur le fait que leur utilisation pourrait offrir une certaine autonomie aux activités des clubs EVF et dans les apprentissages des élèves au Sénégal.

5.1.1 La question de l'autonomie au centre de l'utilisation des TIC

Le concept d'autonomie désigne le plus souvent, la faculté d'exercer un libre choix gouverné par la raison, autrement dit la faculté qu'a la raison de déterminer une action d'après des « normes » ou des principes (moraux, notamment). Dans ces conditions, la notion d'autonomie s'oppose à celle d'hétéronomie, cette dernière correspondant à la situation de dépendance ou de contrainte subie par un individu privé de sa liberté et qui obéit à d'autres lois que les siennes. L'hétéronomie peut être vécue dans toutes les situations de la vie.

Mais l'autonomie peut paraître plus contraignante que l'hétéronomie pour un apprenant, selon Kant dans Barbot et Camatarri (1999) et Liquète et Maury (2007), car obéir à des lois est plus facile que d'en créer d'autres conformes aux normes et de les respecter. D'après Kant donc, il est plus difficile d'orienter son apprentissage en fonction des objectifs, des décisions responsables, des modalités, des principes que l'on s'est fixé et qui le soutiennent dans le domaine des enseignements.

Car pour lui, l'hétéronomie est à l'origine de toutes les « erreurs » commises par les morales précédant la sienne dans la compréhension de ce qui fait la moralité de toute morale déterminée ou « particulière ».

Le principe de l'autonomie de la volonté est, toutefois critiqué pour deux raisons :

- d'une part, la volonté ne doit pas ignorer le principe de la hiérarchie des normes ;
- d'autre part, ce principe peut porter atteinte au principe de l'équité.

Ces préoccupations sont intégrées par la théorie de l'utile et du juste⁶⁵. Cette dernière est une théorie juridique du droit des obligations selon laquelle, la force obligatoire du contrat ne trouve pas seulement sa source dans la rencontre libre et éclairée des consentements des contractants, il doit être utile et juste et donc conforme à l'ordre public. C'est ce qui motive la doctrine ainsi fondée de l'école du solidarisme contractuel, basée sur des postulats radicalement différents de ceux de l'autonomie de la volonté.

Selon ces auteurs, les hommes ne sont pas libres à l'état de nature. Pour autant, l'autonomie est avant tout un apprentissage. C'est pour cette raison que le milieu scolaire apparaît comme un lieu adéquat de son acquisition, grâce surtout aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Autant dire que le fil conducteur de notre démarche s'appuie sur la théorie de l'autonomie de la volonté, une théorie juridique qui érige la volonté en source créatrice de droit et d'obligation au sens Kantien. En effet, l'homme est à la fois un être sensible, soumis à des inclinations (désirs), et un être intelligent, capable de décider de sa conduite par sa seule raison pure pratique, indépendamment de ses désirs.

Loin de s'opposer, la théorie de l'utile et du juste vient compléter l'autonomie de la volonté. C'est dans cette dynamique qu'il convient d'appréhender la présence d'un membre de l'encadrement dans tout système d'enseignement. C'est pourquoi, l'enseignant se positionne comme un tuteur ou un accompagnateur qui joue le rôle de soutien face à l'accès au savoir de l'apprenant. Son rôle est d'aider à la prise de conscience des désirs et des aptitudes mentales. Cela ne signifie pas que l'apprenant doit être livré à lui-même mais il a besoin d'être accompagné pour son fonctionnement cognitif et affectif pour le développement de son apprentissage et la construction de son savoir, car « la pédagogie de l'autonomie a pour objectif premier de faire des têtes bien faites capables, d'analyser, de structurer, de construire et d'acquérir les connaissances. Elles doivent également être en mesure d'en produire ».

⁶⁵ Jacques Ghestin

En l'inscrivant dans le champ de l'éducation par exemple, le concept de l'autonomie est apparu au début des années 1970. Elle est développée pour soustraire toute situation de dépendance dans les activités d'enseignement - d'apprentissage. Il prend tout son sens aujourd'hui avec l'introduction des technologies dans l'éducation en vue de faciliter l'acquisition des connaissances et l'accès aux savoirs, ou simplement la diffusion de l'information. Toutefois, la notion d'autonomie peut recouvrir certaines nuances dès lors qu'elle s'applique à des centres d'intérêt de l'enseignement ou au champ pédagogique.

En effet, lorsqu'elle est appliquée à des établissements d'enseignement (écoles, lycées, universités ou autres établissements et institutions), l'autonomie signifie une indépendance relative mais elle se préoccupe de la liberté partielle qui leur est accordé par certaines prérogatives dont ils jouissent, le budget ou le projet pédagogique par exemple, sont placées sous conditions.

5.1.2. L'autonomie dans le domaine pédagogique

Dans le champ pédagogique, des différences de conception sont notées à propos de la définition de l'autonomie, en fonction de l'âge de la population scolaire, à savoir l'enfance ou l'adolescence. En effet, l'élève est appelé à résoudre des problèmes et à accomplir des tâches complexes et des situations qui le pousseront à devenir plus en plus responsable. Cela est d'autant plus important que l'élève comprendra les stratégies de prévention pour lutter contre les maladies comme le sida. Dans le même contexte, l'enseignant est le premier à militer pour la conception de l'autonomie, comprise non seulement comme l'affirmation d'une subjectivité absolue, fermée à l'altérité et au partage comme la capacité d'agir sur la base des normes, du déterminisme, mais aussi comme une valeur.

D'après Barbot et Camatarri (1999) « ce principe d'une légalisation universelle » est à la base de la théorie de l'autonomie. Selon Piaget, l'autonomie ne signifie pas indépendance mais la capacité d'agir seul sans l'aide de personne. La personne autonome obéit à ses règles morales : « perçues comme une nécessité interne » car pour lui : « la morale autonome se fonde sur la conviction intime de la nécessité du respect des personnes ». Quant aux relations adulte-enfant, la première, de nature prescriptive tient de l'hétéronomie. Elle se présente sous forme de prescription sur les actions des enfants inscrites dans un cadre normé sous l'autorité de l'adulte à qui il doit respect et obéissance pour sa socialisation et son instruction.

Par conséquent, l'individu hétéronome suit des règles morales imposées et son instruction permet à l'adulte de veiller ou d'avoir un regard sur l'attitude de l'enfant. Ce contrôle exercé sur l'enfant de la part des parents ou des enseignants fera qu'il sera incapable de questionner, d'analyser, d'exprimer ses propres convictions, de construire ses propres raisons ou de suivre des règles pouvant développer un conformisme moral et intellectuel à cause de la relation en grande partie hétéronome entre les adultes et les jeunes enfants.

En outre, le fait de « suivre les règles d'autrui à travers une morale de l'obéissance ne conduit jamais à la réflexion nécessaire à l'élaboration d'un ensemble de principe interne ou autonome du jugement moral »⁶⁶ conçu comme une mise en garde contraignante. Il produit un comportement social de surface et une dépendance de régulation externe des enfants accompagnée de sanctions positives ou négatives de l'enseignant représentant l'autorité propre aux pratiques hétéronomes. Ce type de relation est contesté par Piaget car débouchant à la révolte, au conformisme ou au calcul devant le conformisme moral ou intellectuel à se soumettre devant n'importe qui. La révolte peut être discrète ou ouverte mais aussi contrainte par les règles morales et par calcul. Car l'enfant joue sur la présence du monde de l'adulte pour adopter le comportement adéquat. C'est pourquoi Piaget privilégie l'autonomie dit de coopération, où ce sont les types de relation basés sur le respect mutuel, à la relation hétéronome qui libère l'enfant de l'autorité que l'adulte exerce sur lui pour développer son esprit d'initiative, sa créativité, sa personnalité, son bon sens sur les principes de la morale de manière démocratique ou d'une « certaine égalité psychologique ».

Ceci ne se fera pas sans le respect de l'adulte envers l'enfant comme une personne qui a le droit de manifester sa volonté tout en excluant cette autonomie appelée parfois la liberté par Piaget. Cependant, il faut admettre que cette liberté sans absence de contrainte mènerait à l'autorégulation et cette démarche d'autonomie se fait par la coopération dans une approche constructiviste. Dans ce cas, les processus sont cognitifs et émotionnels. Comme le questionnement, la suggestion prend le dessus sur le contrôle et la conviction dans les échanges enfant-adulte. C'est le lieu où le développement de la construction de l'intelligence, les sentiments moraux et sociaux s'oppose à la contrainte qui étoufferait l'esprit. Selon une approche basée sur la diversité du profil des enfants, de leur expérience et sur le type de coopération et d'hétéronomie, les interactions avec les pairs permettent des actions autonomes basées sur des rapports d'égalité.

⁶⁶ Ibid.

Les interactions entre les pairs révèlent des différences entre eux et renforcent la construction des convictions morales, sociales et intellectuelles qui détermineront le comportement de l'enseignant devant certaines situations. C'est le cas du climat social et moral mis en œuvre pour favoriser le développement des enfants, et où les conflits sont inévitables, renforçant ainsi la mise en place de nouvelles connaissances. En réalité, c'est cette démarche basée sur la résolution de conflits qui confère aux enfants des moyens de s'organiser dans les échanges et de faire face aux cas de conflit.

Elle encourage les prises de décisions dans la communication et dans l'éducation constructiviste pour permettre à l'enseignant de réduire l'hétéronomie et de favoriser l'autonomie. Pour cela, l'association des enfants à la définition des règles du groupe garantit le respect mutuel qui est à la base de leurs intérêts, les principes sur lesquels se fonde leur éducation se traduisant par un apprentissage incontesté contrairement à un apprentissage fondé sur les intérêts de l'enseignant.

Cette démarche développe la motivation, la prise d'initiatives et de responsabilités. Elle construit leurs convictions personnelles à suivre leurs propres règles sociales et morales indépendamment de la contrainte de l'adulte qui permet la construction de la connaissance selon Piaget. Tel est le défi des enseignants constructivistes qui insèrent les activités d'apprentissages dans la vie de classe où les enseignements sont centrés sur l'enfant, une approche différente de la méthode traditionnelle où les enseignements sont privilégiés dans l'acte d'enseigner. Cette approche centrée sur l'enfant permet de le préparer à travers des activités tendant à comprendre les véritables méthodes de prévention sur les enseignements-apprentissages pour les rendre plus autonomes afin de lutter efficacement contre les nouvelles maladies comme c'est le cas avec le VIH/sida. En vérité, il faut noter que cette autonomisation présente aujourd'hui des enjeux importants.

Parmi les enjeux qui déterminent l'autonomie, le travail autonome retient davantage notre attention en ce qu'il « ressemble à une mosaïque renvoyant à des enjeux d'ordre moral, social, cognitif, éducatif ». Il apparaît sous les concepts de travail indépendant, travail personnel ou travail individuel. Dans les essais de définition, selon Liquette et Maury (2007) « vouloir former et éduquer des individus vers plus d'autonomie renvoie à des représentations et des intentions sociales fortes » pour éviter des confusions dans l'esprit des acteurs (enseignants, parents, citoyens) et accorder une part importante à l'interaction du sujet en voie d'autonomie, avec les autres apprenants et les environnements.

Dans le langage pédagogique associé à l'autonomie, l'élève est apparemment un membre actif, réfléchissant, découvrant par lui-même en s'organisant, en opérant des choix, en s'autoévaluant et parfois en s'auto-corrigeant, en somme un élève ayant contribué à la fixation des règles communes et de ce fait, les respectant. Dans ce sens, les enjeux de l'autonomisation présentent une double hypothèse :

Premièrement, si à travers les interactions, l'élève comprend, s'autoévalue, cela permet de comprendre davantage les règles de prévention et de lutte contre les maladies en particulier le VIH/sida en utilisant volontairement les TIC.

Deuxièmement, l'élève peut comprendre et tenter de pratiquer à travers le modèle d'autonomisation basée sur les TIC, il peut être amené à faire des erreurs sur les méthodes de prévention de la maladie et par conséquent être victime des conséquences de cette autonomisation.

L'école met en avant les dispositifs pédagogiques de substitution du maître, dont les sentiments et les postures morales sont plus des positions éducatives. Les intentions reposent sur la volonté de sortir du prescriptif pour créer des conditions favorables à la mise en œuvre du travail autonome⁶⁷. Tel est l'enjeu du travail autonome qui consiste à sortir des postures morales et éducatives déterministes et prend appui sur des situations, des contextes et des environnements facilitateurs. Par ailleurs, la pédagogie de l'autonomie s'est développée un peu partout dans le monde à partir des années 1970, avec des appellations et des modalités différentes d'un pays à un autre.

Le travail autonome est né en Amérique du Nord et connu sous le nom de « independant study » aux États-Unis. A travers l'influence de Rogers (1968) qui développe « la relation d'aide » dans le but « d'inciter l'adolescent à faire une expérience de soi à travers la relation de groupe », le travail autonome est différent d'une méthode-type à acquérir ou d'un système qui mise sur des résultats attendus. C'est plus un état d'esprit, un ensemble de démarche et d'attitudes où la « philosophie de l'apprentissage » est à mettre en pratique selon Liquette et Maury (2007).

La question du travail autonome de l'élève invite à sortir du schéma transmissif et procédural de la seule relation maître-élève. A cela, s'ajoutent des modes d'intervention des acteurs et des modalités d'évaluation qui s'appuient sur la communication, les échanges et surtout sur l'expérience comme c'est le cas aujourd'hui avec les clubs EVF au Sénégal dans les structures scolaires.

⁶⁷ Liquette et Maury (2007).

Cette position morale et éducative de l'autonomie tend vers une approche socioculturelle reposant sur le modèle selon lequel, « il ne peut y avoir de savoir hors de la situation cognitive ». La pédagogie cognitive considère l'acte d'apprendre à la possibilité d'appropriation des connaissances et les conditions de leur exercice qui s'expriment en termes de compétences sur les nouvelles technologies de l'information et la communication.

Ces dernières permettent aux élèves d'acquérir le savoir et le savoir-faire en matière d'apprentissage dans le champ scolaire et dans le cadre de la prévention contre les maladies dont le VIH/sida. En France, le concept de travail indépendant devient successivement travail autonome, pédagogie de contrat, autoformation assistée (dans l'éducation des adultes). En Suisse, le concept d'études sous contrat est adopté. Ainsi L'autonomie apparait dans le champ de l'éducation, mais face aux nouvelles innovations intervenues dans le domaine de l'éducation et de la formation et de la croissance extraordinaire des médias (nouveaux groupes de presse composés de quotidiens, radios et télévisions), on assiste à un bouleversement dans l'accès à la connaissance et aux savoirs.

Dans ce sens, Des nouvelles méthodes pédagogiques prennent les formes de pédagogies actives qui développent les techniques de travail de groupe proche de la pédagogie différenciée, mais visent en même temps un enseignement qui prend en compte les besoins attendus pour les élèves. Dans une perspective progressiste, Freire (2013) abonde dans le même sens car selon lui « savoir qu'enseigner n'est pas transférer des connaissances, mais créer les possibilités pour sa propre production ou construction ».

A l'école, on peut alors dire que l'autonomie est considérée comme une condition essentielle au développement d'une méthode ouverte à la vie. Elle favorise une attitude qui amène à prendre son destin en main de manière positive et responsable qui permet de tirer le meilleur de soi-même. En même temps, elle prépare à s'adapter à diverses situations pour une intégration du monde d'aujourd'hui et apporter sa contribution à la société du futur. Vu sous cet angle, l'école transmet des savoirs constitués en transmettant un patrimoine culturel. Elle contribue au devenir de la société présente qui donne à penser si le fait de devenir autonome s'apprend ou si on doit procéder à un apprentissage de l'autonomie. Ainsi donc, l'autonomie comme préoccupation d'enseignement, revient à la poser comme une finalité de l'éducation mais apparait comme un objectif différé de l'éducation dans le contexte du travail autonome.

Dans le contexte européen par exemple, où « la recherche de l'individualisation et d'activité des élèves est un souci dominant », se développe, « le travail indépendant puis le travail autonome » (Bruneau et Grosjean, 2002), Ils ont / ces systèmes ont comme perspective globale de former des adultes qui seront capables d'entreprendre, d'avoir un esprit critique et responsable, de respecter un contrat, de mener une tâche jusqu'au bout et de s'engager dans un processus de formation continue. C'est d'ailleurs pourquoi il existe un lien très étroit entre autonomie et apprentissage.

5.1.3. Lien entre apprentissage et autonomie

Largement développé par Caudron (2001), le lien entre autonomie et apprentissage répond à trois conceptions de la pédagogie : la conception techniciste, la conception inspirée de pédagogie nouvelle et la conception humaniste. D'après notre analyse, ces conceptions sont en lien avec l'application des TIC dans les enseignements-apprentissages. La première dite conception techniciste s'intéresse à l'autonomie comme un moyen d'agir en ignorant la part de la volonté, de l'intention ou du contexte qui donne du sens à une conduite. La seconde appelée conception inspirée des pédagogies dite nouvelles qui sont nées après la Seconde Guerre mondiale pour s'opposer à un enseignement considéré comme traditionnel par ses routines dans une démarche d'innovation ou de révolution.

Cette autonomie l'est dans l'expression, la communication et la prise de décision en toute liberté car découlant des savoirs. La troisième conception connue sous la conception humaniste s'intéresse aux finalités de l'enseignant de manière essentielle. Sa référence à la conception philosophique de l'homme comme étant un être de raison, de liberté et de culture rejoint la plupart des thèses des philosophes qui ont apporté leur contribution sur la question. Dans ce contexte, Caudron (2001) propose une hiérarchie des valeurs de l'autonomie parmi lesquelles, le savoir signifie détenir un ensemble d'informations où l'on peut décider ou émettre son point de vue ou un jugement en toute lucidité et en entière responsabilité.

Cela tient au fait que l'autonomie se manifeste dans la maîtrise, dans l'aisance d'utiliser les instruments adéquats, d'exprimer ce que l'on pense en toute liberté et en toute responsabilité. Des occasions sont données pour manifester de l'autonomie à côté de ses savoirs et savoir-faire qui s'expriment volontairement par « la curiosité, la recherche, le goût de l'effort, de l'initiative et le sens des responsabilités »⁶⁸.

⁶⁸ Ibid.

Pour cela, un appel à la réflexion et à la prise de conscience permet de déceler avec discernement la manière de se détacher des représentations pour faire face à la réalité de manière autonome. Elle se traduit par une certaine autonomie dans les situations d'apprentissage et dans l'organisation du travail où l'interaction sociale occupe une place importante. Elle favorise la coopération qui développe une compétence formatrice reconnue en travail d'équipe et à la construction de son « savoir propre avec les autres » (Liquète et Maury, 2007).

De nos jours, quand la progression vers l'autonomie est la finalité de l'éducation et de la formation, en plus d'installer les apprenants dans des situations de prendre des initiatives, on les laisse faire des choix dans le cadre du travail scolaire. Mais les technologies restent présentes dans l'apprentissage de l'autonomie.

5.1.4. Une autonomie par l'intégration des TIC dans les activités d'apprentissage

D'après Salomon (1993) cité par Larose et Karsenti (2002), l'utilisation des TIC laisse une trace cognitive qui se traduit par une augmentation de la capacité à traiter de manière autonome les situations présentes. L'usage des TIC, en tant qu'outil cognitif conduirait à créer sur le long terme des traitements cognitifs conduisant à une amélioration de la capacité d'autorégulation. De tels outils cognitifs permettraient non seulement un traitement efficace des situations mais fourniraient à l'individu des supports à la représentation et à la structuration qui participent à l'organisation pertinente de la pensée.

En effet « à l'évidence, l'autonomie de l'élève se construit très progressivement et parfois des régressions dans un contexte marqué par une forte dépendance (à la fois affective, morale et intellectuelle) vis-à-vis de l'adulte. Même limitée et toujours relative, elle n'est pas moins réelle » Coudron (1999). L'auteur ajoute que dans une perspective constructiviste, l'autonomie est omniprésente et rapportée aux nouvelles pédagogies, la notion d'autonomie est devenue un véritable leitmotiv mais n'est guère explicite » (ibid., p. 4).

Dans le même sens, Depover (2002) souligne que l'importance des TIC est démontrée par plusieurs études sur des compétences de haut niveau. En effet, les TIC exigent de « l'apprenant une autonomie importante dans son apprentissage et certaines capacités métacognitives comme le cas de la résolution de problème, la prise de décision ou le contrôle d'une situation complexe et plus difficile à établir ». Selon lui, l'apport des TIC à la maîtrise de savoir-faire reste difficile à mettre en évidence, mais s'acquiert à travers des actions pédagogiques à long terme.

Cela implique que pour un accompagnement efficace de l'usage des TIC, il est important de soutenir le changement pédagogique en raison du déséquilibre relatif créé par l'arrivée de nouveaux outils. Il est intéressant aussi de favoriser l'expression des besoins de formation des maîtres à ces nouvelles pratiques pédagogiques, dans lesquelles les TIC occupent une place importante. Devant une pareille situation, les actions pédagogiques « constituent la pierre angulaire de nouveaux curricula de formation des maîtres et non pas un vernis qui s'ajoute à une formation, ou qui s'inspire des modèles dans lesquels les TIC n'ont pas ou ont très peu de place » (Larose et Karsenti, 2002).

L'intégration des TIC n'est profitable que par la remise en question des pratiques pédagogiques qui considèrent le professeur « comme une source du savoir pratique de la classe organisée autour de la garde du maître » d'après (Albero, 1998 cité par Linard 2000). Dans le domaine de l'autoformation aussi, l'autonomie est une condition première pour la réussite et l'accomplissement du parcours d'apprentissage. Indépendamment du domaine pédagogique, néanmoins, différents points de vue sont développés sur l'autonomie privée qui est une forme de liberté intrinsèque à chaque personne. Ce qui fait qu'il y a « une prise de responsabilité et d'initiative large laissé à l'apprenant » (Albero, 1998).

Cette dernière considère l'autonomie comme objet de formation en soutenant également que « l'autonomie ne se décrète pas, elle se construit » dans la réflexion. Par l'exemple de l'apprentissage des langues dans les centres de ressources, c'est l'apprenant qui effectue les étapes de son apprentissage. Il analyse, médiatise les activités de son apprentissage de telle sorte que l'on se pose aussi souvent la question de savoir comment amener le sujet à être le plus autonome possible.

5.2. La problématique des TIC dans la prévention du VIH/sida avec les clubs EVF

Ce travail s'inscrit dans le cadre des activités de lutte et de sensibilisation avec les clubs d'éducation à la vie familiale à la problématique du VIH/sida par les TIC, confrontés à beaucoup de contraintes socioculturelles pour installer débat sur la sexualité comme dans presque dans toutes les sociétés traditionnelles. Mais le développement des réseaux de communication routiers et virtuels les problèmes de communication offre une démarche d'innovation techno pédagogique dont les technologies d'information et de communication peuvent être d'un grand apport sur le plan des échanges et de l'accès à l'information pour favoriser l'autonomie des apprenants que nous avons tenté d'expliquer dans ce qui précède.

5.2.1. De l'objet à la question de recherche

Quelle est la place des TIC dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire sénégalais ? Comment les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles contribuer à l'autonomisation des jeunes dans l'appropriation des moyens de prévention du VIH/sida ? Tels sont les questionnements qui structurent notre thèse. Les stratégies déployées pour sa prévention ont « contribué à légitimer une nouvelle approche scientifique de la sexualité » qui est longtemps confrontée à des résistances (Bozon, 1995). Selon cet auteur « construire la sexualité comme objet de recherche tout entière » reste encore difficile.

Parmi les nombreuses réflexions, les pratiques sexuelles et les rapports sexuels sont tus à l'image des expériences sexuelles malheureuses de telle sorte que la difficulté de communiquer sur la sexualité réside même dans le partage des expériences ou des informations. Même des entretiens menés pour la réalisation d'études scientifiques en la matière sont considérés comme des formes d'interactions sexuelles (Bozon (1995). L'argument de la prévention du sida a permis de creuser le débat autour de la sexualité quasi absente dans les discours qui est « (re)devenue » un problème social et un thème de recherche légitime en sciences sociales » à la suite de l'apparition de l'épidémie du sida d'après Bajos, *et al.* (1995). Alors des campagnes de communication en direction du grand public devenaient nécessaires pour lutter contre une épidémie mortelle, rebelle à tout traitement curatif malgré les efforts déployés.

5.2.2. La problématique

Tout au début de la pandémie, les politiques de prévention des IST et du VIH/sida se confondaient avec les différentes politiques de limitations de naissances. Mais de nouvelles approches sont mises en œuvre pour les associer au domaine de la sensibilisation à la SDR ou de l'éducation à la sexualité. Ces approches sont soutenues par les programmes des organismes qui s'activent dans les questions de développement et des questions de population et des politiques de prévention entre autres en vue de ralentir ou de combattre la propagation de la maladie. Dans ce contexte, la prise en compte de la sexualité des jeunes devient alors un sujet préoccupant dans les stratégies et les politiques de population. Ce qui justifie les conférences du Caire 1994 (conférence internationale sur la population et le développement) et celle de Beijing en 1995 (4^{ème} conférence mondiale de la femme) où la sensibilisation à la santé de la reproduction est encouragée sur le plan international, au regard de la place très importante qui lui est accordée.

Au même moment, des déclarations ont été adoptées soulignant que les programmes en matière de santé de la reproduction devraient être accessibles aux hommes et aux femmes quels que soient leur âge et leur situation, particulièrement les adolescents (Adjamagbo *et al.* 2007). Il suffit d'observer avec intérêt les activités menées par les organismes et les projets des partenaires du développement dans la prise en charge de la prévention des maladies, de la sexualité des jeunes et de la sensibilisation à la santé de la reproduction des adolescents pour voir que des avancées significatives ont été réalisées.

Malgré ces efforts pour préserver la population, la prévalence continue à croître dans de nombreux pays avec des répercussions démographiques, sociales, économiques, psychologiques très importantes. Cependant, parmi les initiatives de prévention du VIH/sida, celles qui s'inscrivent spécifiquement dans le cadre scolaire sont très peu développées. On note aussi quasiment une absence de stratégies et d'actions mobilisant les technologies de l'information et de la communication, en tant qu'outils favorisant la disponibilité des informations, les échanges, la communication médiatisée et les apprentissages. Au Sénégal la mise en place et l'amélioration des programmes de prévention, de prise en charge psychosociale et clinique des personnes vivant avec le VIH constitue les axes prioritaires du plan stratégique national de lutte contre l'épidémie.

Le pays dispose d'un cadre de référence matérialisé par le plan stratégique national de lutte contre le sida (PNLS) et d'un système de surveillance de l'épidémie du VIH fonctionnel depuis 1986 à travers des sites sentinelles. Des rencontres avec les autorités administratives, coutumières et religieuses et une forte mobilisation ont permis d'installer le débat au Sénégal et en Afrique à travers ses grands axes régionaux. Entre 1995 et 1996, les pouvoirs publics ont organisé deux conférences nationales sur la prévention du VIH/Sida au cours desquelles les chefs islamiques et chrétiens ont approfondi leurs connaissances et défini le rôle et les responsabilités qu'ils devaient assumer pour avoir une position stratégique et d'influence dans ce domaine.

C'est dans ce contexte que le clergé, les imams, les réseaux population et développement avec les jeunes ont participé à la construction de projets importants en collaboration avec les journalistes en santé pour faire face à l'épidémie. Dans la société sénégalaise, particulièrement en milieu scolaire, le sujet a suscité des débats en raison du caractère tabou de la sexualité, du poids des traditions pour affronter certaines réalités.

A ces facteurs, s'ajoutent des considérations religieuses qui n'encouragent malheureusement pas les jeunes à communiquer librement dans ce domaine. Ces jeunes ne sont d'ailleurs pas suffisamment informés. Toutefois, les campagnes de prévention n'évitent pas l'éducation à la sexualité et vise l'apprentissage d'un comportement responsable dans le respect de soi et des autres. Cependant, ces dispositions ne semblent pas porter leurs fruits, car malgré toutes les campagnes et les stratégies mises en place, le problème du sida est loin d'être réglé. Les nouvelles contaminations auprès des jeunes sont de plus en plus fréquentes.

La généralisation ou la mise à disposition des outils technologiques auprès des élèves est encore loin d'être la réalité pour découvrir et participer à ce mode d'enseignement tout comme l'existence des clubs EVF dans tous les établissements du territoire sénégalais. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est plus facile d'atteindre un large public à travers les ordinateurs, les tablettes, les téléphones avec les technologies numériques. Les divers appareils connectés à Internet, renfermant divers outils de communication comme la messagerie, le *chat*, le forum, les applications digitales tout comme les réseaux sociaux, permettent de diffuser des informations de sensibilisation. Ils participent au contournement des tabous pour installer le dialogue autour des questions de sexualité et éviter des conséquences déplorables sur le comportement et le devenir de la jeunesse, notamment lorsque ce travail de sensibilisation et de prévention effectuée par la communication n'est pas contrôlé.

En somme, nous avons nourri un questionnement qui vise à valider la place accordée aux TIC dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire, laquelle se fait dans le cadre des clubs EVF avec les élèves le plus souvent, les professeurs encadreur sous la conduite du GEEP accompagné de ses partenaires. Il s'agit donc de s'interroger sur les informations relevant des personnes impliquées et sur ces activités avec les TIC, tout en prenant en compte la santé de la reproduction, l'éducation à la sexualité. Autrement dit, il s'agit de voir comment les TIC, en tant que moyen de communication, contribuent à favoriser le dialogue sur ces questions et en quoi l'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida à l'école contribue à l'autonomie des activités des clubs EVF et des apprentissages scolaires en général ?

Partant du principe d'inclure plusieurs approches tels que le plaidoyer, le travail collaboratif, l'approche par les pairs ou par les compétences, le GEEP développe une panoplie de stratégies visant à intégrer les TIC dans le système éducatif et à innover dans le secteur.

Le développement technologique, s'il a facilité la disponibilité des outils et les moyens de communication tels les ordinateurs, les appareils mobiles (téléphones, tablettes), l'internet, la messagerie électronique, les réseaux sociaux, les émissions de la radio, la télévision, les vidéos, a-t-il pour autant contribué à assurer les échanges entre les acteurs et les systèmes de prévention et donné l'opportunité de développer une certaine autonomie dans les activités des clubs EVF ?

5.2.3. Les hypothèses de la recherche

La prévention du VIH/sida en milieu scolaire va de pair avec la prévention des maladies et des épidémies menées auprès des élèves en général. Elle est associée aux programmes scolaires dans les disciplines de sciences de la vie et de la terre, d'économie sociale et familiale de l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal. Le GEEP, bien connu dans cette entreprise depuis la mise en place de l'organisation en 1989, en fait son cheval de bataille avec la création des clubs EVF. Leurs activités apportent ainsi une nouvelle vision dans les structures scolaires dans le domaine de l'appropriation des informations et des connaissances de la vie quotidienne. Les clubs EVF, installés dans de nombreux établissements, comptent aujourd'hui des milliers de membres dont le nombre ne cesse d'augmenter grâce à la création permanente de nouvelles structures scolaires.

Ces clubs ont joué un rôle important auprès des jeunes dans les établissements par l'organisation des activités de sensibilisation, mais aussi par le partage des informations reçues pendant des séances d'information, d'initiation, de formation et de renforcement des connaissances à l'occasion des rencontres organisées par le GEEP. Des documents institutionnels et des informations sont aussi disponibles sur le portail web GEEP, ou sur les réseaux sociaux. Les clubs se sont particulièrement distingués dans la prise en charge de la question de sensibilisation à la santé de la reproduction des jeunes sur les questions des grossesses précoces, des mariages précoces qui résultent de la sexualité précoce, y compris des activités de prévention contre les IST, le VIH/sida *etc.*

Les nombreux cas de grossesses précoces enregistrés, surtout à l'âge scolaire, sont souvent recensés hors des liens conjugaux, représentent l'une des préoccupations majeures des plans d'action envisagés pour les prévenir.

Ainsi donc, face à ces nombreux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes qui constituent un important poids démographique de la société sénégalaise, la lutte contre le VIH/sida n'est plus seulement une préoccupation des parents mais celle des organisations et des autorités. Les initiatives du GEEP se trouvent à la croisée de toutes les stratégies et toutes les politiques de prévention du VIH/sida initiées à tous les niveaux depuis l'apparition de la pandémie en 1981 à l'heure actuelle. Ainsi à travers ces initiatives, la communication en direction des populations occupe une place particulièrement importante.

A cet effet, des campagnes d'information et de sensibilisation sont organisées pour faire connaître la maladie, ses modes de transmission, ses manifestations, son traitement et les comportements de l'entourage vis-à-vis des malades. Ces différentes mobilisations tiennent lieu de moyens de prévention, de sensibilisation et de plaidoyer. Elles sont faites le plus souvent sous forme de médiatisation par le canal des médias de masse à travers la télévision, la radio, la presse, les supports de diffusion, les jeux de rôles *etc.*

Aujourd'hui elles ont tendance à changer de nature, par le recours aux technologies de l'information et de la communication avec l'intention de dépasser l'aspect purement technique et de prendre en compte la perspective interactionniste de la communication médiatisée de sorte à faire évoluer les formes de médiatisation du savoir. C'est dans ce cadre que les initiatives de la prévention du VIH/sida en milieu scolaire par les TIC sont bien accueillies dans les programmes et les politiques éducatives mises sur pied en faveur de la sensibilisation à la santé de la reproduction des adolescents, à la sexualité, en passant par la prévention des risques du VIH/sida et des infections sexuellement transmissibles.

Les organisations et acteurs internationaux intervenant dans ce champ sont à l'œuvre sous la conduite du Ministère de l'Éducation nationale. Ils ont permis l'installation de divers dispositifs utilisant les technologies pour améliorer la prise en charge la question. C'est aussi dans la même perspective qu'au niveau de l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal, les autorités de l'éducation ont autorisé l'ONG One World UK depuis 2009 à exécuter son programme click info ado. Cette collaboration est rendue possible principalement par l'existence des clubs EVF. Ensemble, One World UK, le Ministère de l'Éducation et des spécialistes associées à ce projet, ont procédé à la mise au point des contenus thématiques qui capitalisent les problèmes des jeunes sur un dispositif technologique accessible

grâce aux appareils informatiques (ordinateurs, appareils mobiles, moyens de stockage numérique, Internet), qu'ils ont réajusté au contexte local avant validation.

Ces thématiques concernent la puberté, la sexualité, les IST, le VIH/sida, le genre, la parité *etc.* Compte tenu du rôle des TIC dans la prévention du sida en milieu scolaire, nous formulons l'hypothèse principale suivante : L'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire favorise l'accès à l'information sur la sexualité, la sensibilisation à la santé de la reproduction auprès des élèves mais également l'acquisition de l'autonomie dans les activités clubs EVF et des apprentissages en général.

Cette hypothèse principale nous amène à formuler des hypothèses secondaires suivantes :

- La prévention du VIH/sida contribue au développement de la sensibilisation à la santé de la reproduction et l'éducation à la sexualité dans l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal ;
- Les technologies de l'information et de la communication dans les activités des clubs EVF participe à installer le dialogue sur les questions de la sexualité et de la santé de la reproduction : sujets autrefois tabous ;
- L'usage des technologies de l'information et de la communication dans les activités des clubs EVF participent à l'autonomie des apprentissages des élèves.

En conclusion, cette cinquième chapitre de la thèse a bien posé la problématique de l'autonomie dans l'apprentissage des moyens de prévention du VIH/sida par les TIC, à partir des limites des campagnes traditionnelles de prévention.

En définitive, notre analyse a relevé que les campagnes de communication traditionnellement organisées, pour mener des activités de sensibilisation, qui diffusent des messages difficilement appropriables par les cibles. Les TIC en milieu scolaire viennent corriger ces limites et favoriser l'accès et la disponibilité des informations pour l'autonomie des apprenants. Enfin, l'approche méthodologique mixte, entre entretien et questionnaire constitue l'essentiel de notre démarche de recherche sur le terrain sénégalais.

Chapitre 6 : une approche compréhensive pour étudier le rôle des TIC dans la prévention du sida en milieu scolaire

Ce sixième chapitre aborde la méthodologie. C'est le lieu d'exposer la démarche qui nous a permis de préparer notre recherche et de décrire les conditions de sa réalisation sur le terrain. La méthodologie est constituée d'un ensemble de techniques bien confectionnées avec des moyens privilégiés qui permettent de saisir les comportements des hommes et les phénomènes sociaux à travers les pratiques de terrain. En effet à l'entame d'une recherche, se pose la question de choix de la méthodologie à utiliser afin de récolter les données du terrain pour avoir une réponse à la question de recherche malgré sa complexité (Kaufmann, 2007).

La démarche méthodologique permet au chercheur de s'inscrire dans une démarche scientifique en toute lucidité dans les sciences sociales qui restent le domaine d'observation de la vie sociale, car elle représente une étape incontournable dans le travail de recherche. Notre étude sur la place des TIC dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire s'inscrit dans un paradigme compréhensif, avec une stratégie hypothético-déductive (Savarese, 2006).

Nous allons expliquer dans un premier temps comment la combinaison d'enquêtes qualitatives et quantitatives et les instruments de collecte de données utilisées dans une approche compréhensive nous a permis ensuite de répondre à notre question de recherche. Enfin, nous ne manquerons pas de relever les difficultés rencontrées au cours de ce travail.

6.1. La méthodologie de recherche : combinaison d'enquêtes qualitatives et quantitatives

Notre recherche vise la compréhension de la place des TIC dans les activités des clubs EVF et dans l'apprentissage de l'autonomie par les élèves. Elle s'intéresse donc à documenter les représentations des acteurs, leur pratique des TIC, l'organisation des clubs EVF, le vécu des acteurs concernés, et leurs maîtrises des moyens de prévention du VIH/sida.

Ces éléments permettront de savoir s'il existe un lien entre l'utilisation des TIC et une bonne maîtrise des méthodes de prévention du sida. Nous avons voulu interroger les enseignants et les personnes impliquées au programme TIC du GEEP mais également les partenaires sur la base d'une trame d'entretien bien définie et nous avons également choisi d'interroger les élèves par le biais d'un questionnaire.

Nous avons complété les entretiens par des observations participantes aux activités du GEEP. Il s'agit donc d'une méthodologie mixte rencontrée souvent chez les chercheurs anglo-saxons (Curtis, Riva, 2009 ; Cummins, Curtis et al., 2007 ; Eyles in Fleuret, Thouez, 2007 ; Dyck, Kearns, 1999 ; Eyles, Litva, 1995). Elle inspire beaucoup de chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales pour compléter les données institutionnelles.

D'une manière générale, les entretiens ont permis de collecter des données sur la base d'une interaction dynamique avec les acteurs d'une situation pour recueillir des données ayant trait aux expériences professionnelles qu'ils ont eu à mener dans ce type d'activité qui concerne notre étude. Ils permettent au chercheur d'adopter une position d'écoute et de procéder à la simulation par des questions. Quant à la position de l'interrogé, il est inactif en produisant le contenu et en véhiculant l'information. Selon (Blanchet, 1985) « l'entretien permet d'étudier les faits dont la parole est le vecteur principal (étude d'actions passées, de savoirs sociaux, des systèmes de valeur et de normes...) ou encore d'étudier le fait de parole lui-même (analyse des structures discursives, des phénomènes de persuasion ... ».

6.1.1. Le choix du terrain : le cas des établissements scolaires étudiés

Nous avons travaillé avec une population d'élèves membres des clubs EVF de quelques établissements de la région de Dakar qui ont initié dans leurs activités les enseignements de la plateforme Click Info Ado en compagnie des professeurs relais technique qui ont été amenés à dérouler ce programme au sein de ces établissements. Pour cette raison notre choix s'est porté sur des établissements de la zone urbaine et des établissements de la zone péri-urbaine.

Les établissements de la zone urbaine : il s'agit des établissements situés dans la ville de Dakar dont notre choix s'est porté sur le lycée Blaise Diagne et le lycée Thierno Saidou Nourou TALL (LT S N T). Ils sont situés dans les quartiers proches de Dakar centre.

Les établissements de la zone péri-urbaine : ils sont représentés par des établissements situés dans les villes périphériques de Dakar (Yoff) ou des villes à caractère rural faisant partie des autres départements de la région de Dakar (Keur Massar et Sébikhotane).

Mais, il est important de souligner que Yoff est éloigné de Dakar centre. Il constitue un territoire particulier dans la région de Dakar avec un double statut. C'est un village traditionnel dont l'activité principale est la pêche.

C'est également une cité religieuse établie en chef-lieu de la confrérie des Layénnes⁶⁹. Aujourd'hui, ces localités de la zone péri-urbaine accueillent des populations venues des campagnes, des régions de l'intérieur pour exercer des activités économiques à Dakar et ses alentours.

Dans les établissements scolaires choisis, nous avons ciblés aussi bien les professeurs encadrant les élèves des clubs EVF que les élèves eux-mêmes. Les activités des clubs EVF, utilisant les TIC dans la sensibilisation des adolescents à la santé de la reproduction, à la prévention des IST et du VIH /sida, sont ouvertes à toutes les professeures et tous les professeurs de l'enseignement au niveau du moyen et du secondaire, et à toutes les disciplines. Mais le plus souvent, ce sont les professeurs de sciences de la vie et de la terre, les professeurs d'économie sociale et familiale et les professeurs d'histoire géographie, qui s'intéressent le plus aux activités des clubs EVF. Ils sont les plus enclins à participer à l'animation des clubs et les plus nombreux parmi les enseignants membre du GEEP.

6.1.2. Le public cible

Pour le public cible dans le cadre de ce travail, les informations qualitatives nous proviennent des professeurs de l'enseignement moyen et général qui interviennent surtout sur l'enseignement des questions de la population, et des personnes ressources du GEEP. Ces personnes ressources sont des collaborateurs, des partenaires, des professionnels de la santé et des actions sociales, des spécialistes de la lutte contre le sida ; formateurs, conseillers, inspecteurs, chefs d'établissement, qui accompagneront ce type d'activités. En plus de ce groupe, les personnes cibles de l'enquête par questionnaire sont principalement des élèves membres des clubs EVF. Ils sont communément appelés les leaders élèves animateurs (LEA), il s'agit en général des collégiens et des lycéens des établissements cibles.

6.2. Les instruments de collecte de données

Les instruments de collecte de données utilisés ici sont des entretiens, des observations et une enquête par questionnaire.

6.2.1. Les entretiens semi-directifs auprès des encadrants

Ce type d'entretien correspond le mieux à l'objet recherché, moins long que l'entretien non directif, il découle de manière systématique d'un guide, est enregistré et retranscrit (Bardin,

⁶⁹ Confrérie layénne : avec 95 % de musulman, le Sénégal est caractérisé par la présence de confréries comme le Mouridisme, la Tidjania, la Khadria et les layénnes. Il s'agit d'une confrérie fondée par Mame Seydina Limamou Laye, originaire du village traditionnel de Yoff situé dans la région de Dakar.

2005). L'entretien semi-directif est reconnu comme étant l'outil de prédilection au stade du processus exploratoire (Blanchet et Gotman, 2006). Il permet en premier lieu à l'interviewé de s'exprimer plus librement, de rebondir sur certaines réponses afin de recadrer notre discussion et d'avoir l'avis des interrogés sans trop perdre du temps. En second lieu, les entretiens ont permis de définir les sujets que l'on souhaite interviewer « en s'abstenant de poser trop de questions pré-redirigées » (Savarese, 2006). Nous avons donc conçu un guide d'entretien semi-directif en direction des enseignants de l'équipe du GEEP et des organisations partenaires.

Les différents entretiens menés ont consisté à recueillir des informations sur la pratique des TIC, les différents contenus proposés aux élèves, *etc.* Le public interrogé se compose de deux groupes pour lesquels les rôles ne sont pas identiques et se manifestent à travers la vision qu'ils ont de l'objet de notre étude. Nous commençons par recueillir les données relatives aux actions définies par le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère de la santé, le GEEP et ses partenaires, des organisations de la société civile engagées dans ces actions similaires notamment les institutions du système des nations unies (OMS, UNICEF, PNUD, PAM, *etc.*), les structures d'accueil des projets jeunes (centre conseil adolescents), la presse en passant par le réseau national des journalistes en santé de la reproduction. Nous continuons en traitant des thèmes et des sous thèmes de la connaissance du VIH/sida et sa prévention par les TIC, de l'éducation à la sexualité et la santé de la reproduction, des apports des TIC dans le domaine tout en faisant sortir les données socio-démographiques.

6.2.2. Le déroulement des entretiens

Nous avons eu recours à un échantillonnage de type « boule de neige » (*snowball sampling*, Dornyei, 2007). Cette technique consiste à identifier des personnes pouvant faire un entretien sur indication d'autres participants ou d'autres interviewés. Huit interviews ont été effectuées auprès des personnes ressources du GEEP et des partenaires au projet. Les personnes interviewées sont des professeurs relais techniques (PRT) du lycée T.S.N. TALL, Yoff, Keur Massar, Sébikhotane, des responsables au GEEP, à la direction du contrôle médical scolaire (DCMS), et chez One world UK. Malgré les emplois du temps très chargés, elles nous ont accordé un moment pour répondre à nos questions.

Pour les membres du GEEP, les entretiens se sont déroulés dans les locaux de l'organisation situés dans l'enceinte de la faculté des sciences et des techniques de l'éducation et de la formation (FASTEF) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ; pour les autres collaborateurs, nous les avons rencontrés dans les endroits fixés à l'avance. Les rencontres se sont effectuées à la suite de prise de rendez-vous par téléphone, avec de longs moments d'attente par rapport à l'heure initialement retenue à l'arrivée *sur les lieux* de rencontre. Les entretiens sont réalisés dans ce groupe tout comme pendant la phase exploratoire à quelques exceptions près du côté des PRT. Toutefois, nous avons eu leur accord avant de procéder à l'enregistrement audiotif.

6.2.3. L'enquête par questionnaire

La mise en place de l'enquête par questionnaire a procédé de plusieurs étapes. Selon Blanchet et Gotman (2006), elle nécessite une enquête exploratoire réalisé par des entretiens semi-directifs mais aussi la construction, la distribution des questions et l'analyse des résultats du questionnaire d'après Singly, 2008). Nous avons réalisé cette phase exploratoire avec les données recueillis pendant la phase de rédaction de notre projet de Master 2 en sciences de l'éducation (option : UTICEF) dont l'objet était la mise en place d'un dispositif expérimental d'accompagnement des activités des clubs EVF basés sur les TIC. Nous avons profité de la rencontre organisée lors de la validation du programme One World UK pour avoir les contacts des acteurs du projet. C'est à partir de là que nous avons poursuivi cette étude en intégrant les nombreux changements constatés sur le terrain et réalisé une enquête de terrain préalable.

Notre échantillonnage s'est fait sur la base d'une méthode non probabiliste de type accidentel. C'est à dire que nous sommes entrés en contact avec les élèves membres des clubs EVF volontaire pour répondre à notre enquête. Nous les avons interrogés dans leurs établissements respectifs à l'aide du professeur relais technique coordonnateur (PRTC) et du leader élève animateur coordonnateur (LEAC) également.

Ce dernier nous a beaucoup aidé dans la mise en relation avec les autres LEA qui nous ont montré leur disponibilité à collaborer avec nous dans cette étude en facilitant la distribution des questionnaires. Nous reconnaissons aussi que le soutien des collègues PRT a été déterminant dans la distribution des exemplaires, ce qui nous a permis de disposer du retour des questionnaires en masse et dans les délais plus raisonnables.

Nous avons élaboré un questionnaire organisé autour des principaux concepts et de leurs dimensions. Il s'est agi d'abord de faire le point sur les caractéristiques sociodémographiques au début, ensuite sur la prévention du VIH/sida en lien avec la sexualité et enfin sur la pratique des TIC relative à l'autonomie des clubs EVF et des apprentissages. Lors de l'élaboration de notre questionnaire et son pré-test, nous avons privilégié la délimitation de l'information pertinente à recueillir, la formulation des questions, l'établissement de la séquence des questions, ainsi que la durée de passation.

Nous avons eu recours à des questions fermées à réponse unique en raison de leur simplicité. Elles se présentent sous forme interrogative et appellent des réponses d'approbation ou une gamme de jugements prévus parce que les questions fermées conduisent le chercheur à prendre position. Elles ont aussi pour avantage de faciliter le codage. Nous avons évité des questions négatives pouvant prêter à confusion ou des questions difficiles à comprendre (Dorneyi, 2007 ; de Singly, 2008).

Pour nous assurer de la qualité de notre questionnaire, ce dernier a été soumis en pré-test à des collègues et collaborateurs qui ont bien voulu aider à interroger une vingtaine d'élève réparti entre le lycée Thierno Saidou Nourou TALL (TSNT) de la ville de Dakar et le lycée de Yoff. Les PRT rencontrés sur place et les collaborateurs du GEEP ont apporté des remarques qui nous ont permis d'améliorer la qualité des informations. Ces personnes ont des compétences dans les formations utilisant les TIC et de l'expérience dans les activités des clubs EVF. Ils assurent également des fonctions incontournables dans les programmes et les projets du GEEP, dans la formation des enseignants à la FASTEF.

Le mode d'administration retenu pour le questionnaire est l'auto-administrations pour les établissements relevant de la ville de Dakar et les autres établissements situés dans la périphérie dakaroise grâce à la collaboration des professeurs relais techniques coordonnateurs. Il faut signaler que pour réaliser l'enquête de terrain préalable, nous avons profité de la rencontre organisée pour la phase de validation du programme One World UK, précédemment citée. Elle nous a permis d'avoir les contacts des acteurs du projet et mener les entretiens pour la réalisation de notre projet de master. L'administration des questionnaires s'est déroulée auprès des élèves dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire constitués de collèges et des lycées de la région de Dakar sur une période de six à douze mois (d'octobre 2015 à Juin 2016).

Deux cent cinquante (250) exemplaires du questionnaire ont été distribués aux élèves des clubs EVF choisis pour l'étude. Au total, 194 exemplaires remplis presque intégralement nous ont été retournés sauf pour quelques questions ouvertes non renseignées.

6.2.4. Les observations

Dans le souci de compléter ces données, les informations tirées de l'observation ont été très déterminantes dans la réalisation de ce travail. Car en tant que participante à des activités du GEEP, nous avons aussi observé et écouté tout ce qui se développe autour de notre question de recherche. Pour cela, notre analyse va utiliser les données issues des sources d'informations produites par l'institution. Il s'est agi notamment de consulter les données recueillies parmi les activités des clubs EVF ou du GEEP sur les TIC, des études ou des expériences déjà réalisées à ce sujet.

Cette opportunité a aussi permis le contact avec la population concernée pour échanger directement avec elle. Elle a permis de faire la déconstruction de la thématique et l'analyse sur des données de première main. Ces moments d'observations ont eu lieu pendant les périodes où nous avons été impliqués en tant que membre du GEEP dans les activités de formation à l'utilisations des TIC pour la sensibilisation à la santé de la reproduction des élèves, à la sexualité, à la prévention contre les IST/VIH/sida, précisément lors des séminaires de formation à l'utilisation des TIC à travers les réseaux sociaux⁷⁰. Cela nous permet de nous situer comme « un acteur social et son esprit peut accéder aux perspectives d'autres êtres humains en vivant les mêmes situations ou les mêmes problèmes qu'eux » (Lessard-Hérbert, Goyette et Boutin, 1997).

6.2.5. Le mode de traitement des données

Ici, il s'agit pour nous de procéder au traitement et à l'analyse des données aussi bien qualitatives que celles quantitatives. L'exploitation des données quantitatives, notamment le questionnaire a consisté à les traiter en variables. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel SPSS (*Statistical Package for Social Sciences*) pour l'analyse et d'exploitation des données à travers les tris croisés et les corrélations. Pour les données qualitatives, nous avons procédé à des analyses de contenu inspiré des démarches proposées par L'Ecuyer (1990), Sedlack et

⁷⁰ Séminaire de renforcement de capacités des LEA en communication et TIC pour la participation dans la prise en charge de la SRA à travers l'académie des vocations et les réseaux sociaux suivie d'une évaluation formative, le 26 juin 2013 au GEEP et au Lycée T Seydou Nourou Tall.

Stanley (1992) et Hubermann et Miles (1991, 1994).

C'est une méthode de classification ou de codification de divers éléments du matériel analysé à travers une exploitation approfondie des entretiens afin de collecter les véritables informations qu'ont bien voulu nous présenter les interviewés. Ce qui revient à analyser les données en les agrégeant aux thèmes abordés dans les hypothèses et inscrits aux guides d'entretien pour avoir des résultats escomptés.

6.3. Les difficultés rencontrées

Nous avons été confrontées à de nombreux problèmes qui auraient entravé la réalisation des observations. Ces difficultés que nous relevons ici sont réelles et multiformes et se présentent particulièrement comme des exigences méthodologiques qui peuvent être considérées comme un signe d'alerte pour d'autres candidats avant de se lancer dans cette aventure ou d'autres initiatives similaires qui ne se font pas de tout repos. Seul le courage et l'abnégation aideront l'apprenti-chercheur à arriver à bout de son investigation. Sous ce rapport, nous sommes convaincues que l'entreprise d'une thèse n'est pas une chose aisée, elle est conditionnée par plusieurs facteurs bloquants.

Dans ce sens, nous avons compté sur la préparation psychologique plus importante à nos yeux que la préparation financière qui reste tout de même un élément essentiel dans le travail d'une recherche. Mais nous sommes obligées par notre situation d'étudiante à faire davantage d'efforts pour mener à bout notre projet de thèse. C'est pourquoi quiconque qui souhaite effectuer une recherche gagnerait à s'armer de patience, d'endurance et particulièrement de courage.

6.3.1 Sur le plan financier

Nous avons pu supporter un lourd poids budgétaire grâce à notre situation d'étudiante salariée ne bénéficiant pas d'allocation d'études pour notre prise en charge à Strasbourg, nos déplacements occasionnés et les dépenses effectuées sur le terrain. Néanmoins, rares sont les faibles subventions que nous avons bénéficié de la part de notre unité de formation.

6.3.2. Sur la disponibilité

Pour ce qui nous concerne, d'abord, nous avons combiné études, vie professionnelle et vie familiale avec ses hauts et ses bas pour une femme sénégalaise éduquée entre la culture traditionnelle et la culture européenne en situation de deuxième vie d'étudiante.

Ensuite, sur le terrain, lors de la phase de pré-test, nous avons mené une course interminable pour rencontrer les professeurs de références dans les différents établissements où un problème de la disponibilité, de la conformité des horaires se posait.

La principale contrainte émanait des emplois du temps dispersés. Devant cette situation, il était difficile à coordonner avec eux d'abord, ensuite sur la possibilité de rencontrer les élèves après les heures de cours. Les conditions de passation de nos entretiens ont connu quelques problèmes aussi comme la disponibilité, les points de rencontre etc. Enfin, le soutien des PRT dans la distribution des questionnaires ont occasionnés de nombreux déplacements pour la récolte et la distribution de nouveaux exemplaires aux élèves motivés à répondre à notre enquête.

6.3.3. Sur le contenu des questions

Nous avons eu des retours nous invitant à revoir les questions liées à l'expérience sexuelle des élèves de la part de certains PRT. Ces remarques sont à la base des tabous présents toujours sur le débat autour de la sexualité. Ils nous ont renseignés sur une certaine attitude de méfiance auprès des élèves désireux à remplir entièrement le questionnaire dès le début de la phase pré-test. Mais nous avons pu contourner cette situation après explication de l'objet d'étude et plusieurs rencontres au cours desquels les échanges nous ont permis de stabiliser nos outils de recueil de données.

La déclinaison de notre identité en tant qu'ancienne PRT, toujours au service de l'Éducation nationale et notre intérêt pour les activités des clubs EVF dans l'intention de contribuer aux innovations que les TIC ont apporté dans ce domaine pour le bénéfice des LEA et des apprenants en général. Ces arguments ont installé un climat de confiance pour motiver les élèves au remplissage intégral du questionnaire dans la quasi-totalité des réponses récoltées

6.3.4. Sur le plan documentaire

L'absence de ressources bibliographiques intégrant tous les aspects notre thème a été la contrainte majeure de notre travail de recherche. Malgré cela, notre recherche s'est également beaucoup appuyée sur la littérature scientifique constituée d'ouvrages ou d'articles que nous avons tirés de nos lectures des ouvrages provenant des bibliothèques des universités de Strasbourg principalement la bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNUS), la bibliothèque universitaire de Dakar.

Nous avons recouru en particulier aux documents du groupe d'études et d'enseignement de la population (GEEP) et des documents produits par ses partenaires à savoir les organismes qui prennent en charge la question dans des programmes à travers certains projets.

Pour les informations relevant du domaine de la santé également les ressources de l'organisation mondiale de la santé (OMS) du ministère de la santé et de l'action sociale, du comité national de lutte contre le sida (CNLS), l'ONUSIDA, l'UNESCO, le FNUAP etc..., et des ressources consultées sur les bases de données virtuelles ont été pour nous d'un grand apport. Cet ensemble d'écrits constituent des références incontournables dans le traitement de notre sujet.

Des ouvrages de la littérature spécialisés comme par exemple les magazines, les extraits de journaux, de la presse en ligne viennent s'ajouter à notre dispositif documentaire qui nous a aidés à réaliser ce travail de recherche. Finalement, nos travaux ont connu une issue heureuse car nous avons privilégiées la récolte des données du terrain qui a été pour nous un facteur déterminant dans la réalisation de notre travail.

Ce chapitre a bien montré la richesse d'une approche méthodologique combinant à la fois le questionnaire et l'entretien. Le terrain sénégalais, en particulier la région de Dakar offre une possibilité d'étude du rôle des TIC dans la prévention du sida en raison de cette tradition de la lutte contre l'épidémie axée sur la prévention.

L'usage des deux techniques évoquées nous a permis de recueillir des informations auprès de diverses cibles. Malgré les difficultés rencontrées, l'analyse de ces résultats nous apporte un nouvel éclairage sur l'acquisition de l'autonomie par l'utilisation des TIC. Et cela nous le verrons dans les chapitres suivants consacrés aux résultats de la recherche initiée dans cette thèse.

Chapitre 7 : L'usage démocratisé des TIC dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire sénégalais

Ce septième initie l'analyse de résultats de la recherche en vue de démontrer le rôle des TIC dans l'acquisition de l'autonomie dans l'apprentissage des moyens de prévention du sida en milieu scolaire et de favoriser l'éducation à la sexualité.

Avant d'y parvenir, nous estimons nécessaire d'étudier d'abord l'accès à ces outils par les élèves concernés. Car il ne peut avoir utilisation des TIC sans une disponibilité du matériel et l'accès à ceux - ci.

Ce chapitre analyse donc les possibilités d'accès aux outils des technologies de l'information et de la communication au Sénégal, et particulièrement par les jeunes élèves et lycéens dans les milieux scolaires étudiés.

Il montre que l'école sénégalaise bénéficie d'une avancée des TIC dans le pays en général, ce qui se traduit par un accès démocratisé à ces outils par les élèves.

Rappelons que le pays a en effet mis en place une politique d'introduction des TIC dans le système scolaire, dont les fruits peuvent bénéficier aux échanges sur des sujets tenant de la sexualité des jeunes par la lutte contre le VIH/sida.

Nous montrerons dans un premier temps comment les TIC se sont diffusées aussi bien à l'école que dans les espaces domestiques. Nous relèverons dans un second temps que, malgré cet accès démocratisé aux TIC par les élèves, il persiste encore des disparités notamment dans leur maîtrise par ceux-ci.

7.1. L'accès démocratisé aux TIC en milieu scolaire sénégalais

Le développement rapide de l'industrie informatique offre une diversité d'appareils technologiques destinés à l'usage aussi bien des élèves que de l'ensemble de la population sénégalaise. Au nombre de ces appareils on peut citer l'ordinateur à poste fixe, les ordinateurs portables, la téléphonie portable tactile matérialisée de nos jours par les smartphones, les tablettes, *etc.* Ces différents appareils peuvent être utilisés avec ou sans connexion internet grâce à leur capacité de stockage.

Dans le cas d'une connexion des appareils à internet, des coûts supplémentaires peuvent être appliqués. Mais la diversité de l'offre intervient sur le coût des différents outils technologiques, pour les rendre accessibles ou non à l'usage dans le cadre des enseignements et apprentissages en milieu scolaire. Au regard de cette situation, nous avons émis l'hypothèse d'un accès démocratisé aux TIC par les élèves des milieux scolaires étudiés.

Nous allons étudier cette démocratisation à travers le niveau de disponibilité des appareils suscités, leur accès selon les secteurs d'activités des parents, l'accès aux TIC selon les localités ciblées et enfin selon le sexe.

7.1.1. Une pluralité de modalités d'accès aux TIC

L'accès aux TIC renvoie également à la notion d'« accessibilité numérique ». Selon Jean-Cerisier et Marchessou (2001, p.2), l'accessibilité numérique fait penser « le plus souvent à la question d'infrastructures, de leur disponibilité et des modalités de leur mise à disposition ». Les indicateurs de mesure des usages éducatifs des technologies de l'information et de la communication sont entre autres, le ratio élèves-machines ou le niveau de raccordement des établissements scolaires en connexion internet.

Cependant, dans le cadre de cette recherche, la disponibilité des machines et de la connexion internet dans les milieux scolaires, ne suffit pas à rendre compte de l'accessibilité numérique des élèves, en raison d'une pluralité de modalités d'accès dans notre contexte. Les élèves enquêtés ont accès aux ressources technologiques de diverses manières, comme présenté dans ce tableau. A la question « avez-vous accès aux appareils technologiques ? », tous les élèves interrogés ont répondu par l'affirmative (cf. tableau 2 et graphique 1).

Mais leur réponse montre des combinaisons d'accès. Par exemple 28,3 % d'entre eux y ont accès aussi bien dans leur espace domestique que par le biais d'appareils téléphoniques mobiles. Mais la réponse la plus intéressante est celle qui présente une combinaison de toutes les disponibilités à savoir, à domicile, à l'école, au cyber et par le biais de téléphones mobiles. Cette réponse est proposée par 67 % des élèves enquêtés.

Tableau 2 : Disponibilité des appareils technologies.

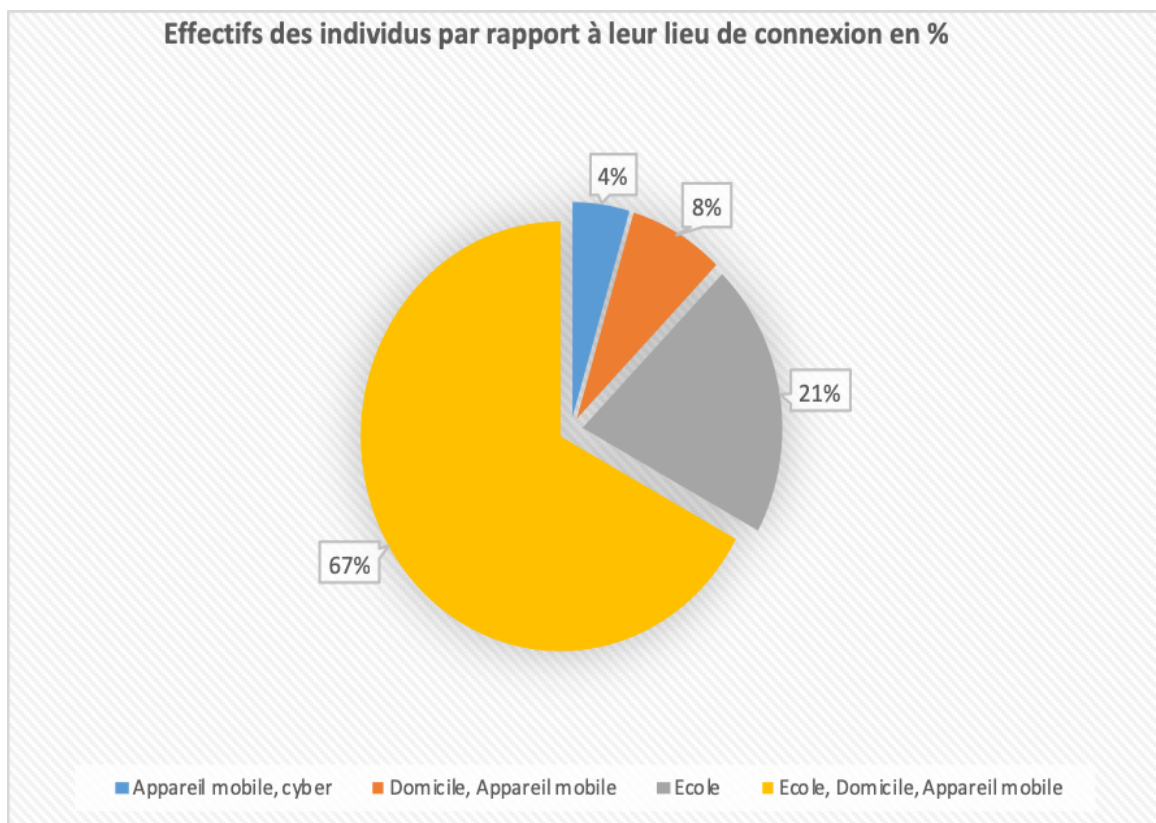
Disponibilité des appareils technologiques		
	Effectifs	Pourcentage
Cyber	9	4,6
Domicile, Appareil mobile	55	28,3
Ecole, Domicile, App mobile, cyber	130	67,0
Total	194	100,0

Ce tableau montre les différentes possibilités d'accès aux TIC par les élèves. Nous avons pris en compte plusieurs lieux ou modalités d'accès aux appareils technologiques, que ce soit dans les cyber-cafés (ou cyber), à domicile, à l'école ou encore de façon mobile. En effet, il existe une pluralité de cyber-cafés dans les villes sénégalaises, qui offrent un service de connexion à internet à partir souvent d'ordinateurs à poste fixe, mais aussi des ordinateurs portables, en général usagé.

Ces cybers sont pour la plupart installés par des jeunes entrepreneurs constitués le plus souvent de diplômés sans emploi, qui ne disposent pas d'un financement adéquat pour mettre en place des équipements neufs et modernes. En plus des cyber-cafés, des familles possèdent d'autres appareils informatiques à domicile. Il s'agit souvent d'ordinateurs à poste fixe ou portable détenus par les chefs de ménages, mais également accessibles aux jeunes, collégiens et lycéens en particulier, et selon le bon vouloir du parent.

Enfin, le plus grand accès aux TIC se fait par téléphonie mobile avec les smartphones à connexion internet.

Graphique 4 : Effectifs des individus par rapport à leur lieu de connexion en %.



Ici, nous tenons à préciser que l'utilisation des ordinateurs dans les clubs EVF est associée à click info ado, qui est une réalité dans les établissements cibles. Les thématiques développées dans ce programme rejoignent les contenus des disciplines scolaires telles que l'économie sociale et familiale (ESF) et les sciences de la vie et de la terre (SVT) dispensés au niveau de l'enseignement moyen et secondaire. Ce programme participe à faciliter les enseignements dans les domaines de la prévention des maladies comme le VIH/sida et les IST, la sensibilisation à la santé de la reproduction.

Entre autres problèmes, il prend en charge aussi ceux des adolescents notamment la puberté, la sexualité, le genre, les relations entre les pairs *etc.*... Le support numérique du programme One World Uk à travers la plateforme click info ado est disponible sur Internet ou téléchargeable sur les appareils informatiques.

Il présente les avantages d'un apprentissage médiatisé à distance sur les apprentissages de manière générale. Il renforce les échanges entre les jeunes sur les activités traditionnelles des clubs EVF et crée un espace de dialogue virtuel en ligne pour répondre aux préoccupations des élèves et des jeunes sur leur site et à travers les réseaux sociaux pour éviter le gène frontal issu des débats portant sur tout ce qui touche la sexualité.

Pour reprendre Marquet (2004 p. 23), ce système « s'apparente de près ou de loin à des manuels électroniques. Avec des possibilités d'interactivité plus ou moins importantes, ces systèmes ne font que délivrer des informations à l'utilisateur et joue un rôle illustratif, qu'il ait ou non un projet d'apprentissage ». En effet, « l'intégration des connaissances en matière de technologies va au-delà de la scolarité classique et englobe les tâches cognitives complexes. Les apprenants doivent comprendre et utiliser des technologies de plus en plus performantes, multiples et changeantes », selon Charlier et Henri, (2010, p. 6).

En plus des élèves, les enseignants ont également recours aux outils technologiques. Ces derniers sont beaucoup utilisés dans les travaux scolaires. Les utilisateurs affirment qu'ils facilitent beaucoup la réalisation des tâches pédagogiques. Selon un enseignant encadreur d'un club EVF : « *absolument, j'utilise beaucoup les TIC dans le travail. C'est pour cela j'ai payé le matériel surtout en ce qui concerne ma discipline d'enseignement à savoir les SVT, les activités sont maintenant plus numériques que physiques. Il y a beaucoup de logiciels que l'on utilise dans l'enseignement* ».

En outre l'utilisation des outils de communication (*chat* et messagerie) la navigation sur Internet en termes de loisirs se fait beaucoup en dehors du cadre scolaire « *bien sûr, en même temps que j'utilise la messagerie électronique dans la correspondance avec les collaborateurs et les partenaires, je les utilise autant dans mes échanges avec mes correspondants surtout avec la diversification des outils de discussions* ». Donc « Ils doivent les intégrer et les utiliser en fonction des besoins pédagogiques, ce qui demande une appropriation multiple et signifiante », tel que le suggère Peraya, Viens et Karsenti (2002) d'après Fievez, (2017).

Il convient enfin de faire remarquer le faible nombre d'élèves recourant au service des cyber espaces (9 sur 194 enquêtés). Cela se comprend quand on sait que l'accès à ces espaces est payant et que la plupart des élèves n'ont pas une autonomie financière pouvant leur permettre de faire face à ces genres de dépenses.

Le coût de la connexion internet est un réel problème chez les particuliers, de même que pour les utilisateurs des appareils mobiles parmi les élèves, même si les différents fournisseurs d'accès au réseau internet font de très nombreuses offres promotionnelles⁷¹ plusieurs fois dans la semaine pour les souscripteurs des services téléphoniques prépayés qui constituent l'écrasante majorité des abonnées.

Il faut savoir que les apprenants disposent occasionnellement de ressources financières pour se procurer de la connexion internet. Certains n'hésitent pas à se priver de goûter pour payer la connexion. Dans les cyberespaces, le coût de la connectivité est facturé en général à l'heure. Nos résultats montrent donc qu'il existe un accès démocratisé aux TIC parmi les jeunes élèves et lycéens étudiés. Il y a très peu de clivage dans l'accès aux TIC selon les conditions socio-économiques des parents, le sexe, l'âge, le niveau d'étude, la zone de résidence, *etc.* Cela a pour conséquence un usage répandu des outils technologiques par les élèves et lycéens. Toutefois, le milieu scolaire présente quelques carences dans la quantité et la qualité des outils mis à la disposition des jeunes scolaires.

7.1.2. La disponibilité des TIC selon la situation économique des parents

« La reproduction des inégalités à l'école dans la sociologie française des années 1970 analysés par Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron (1964,1970) » d'après Bruno (2009), n'apparaît pas clairement dans notre étude sur l'utilisation des technologies des élèves au Sénégal. Sinon, relativement car les élèves, quelque soient leur milieu d'origine, viennent des familles qui sont toutes installées dans la région de Dakar. Le niveau d'éducation reçu est quasiment le même dans les établissements scolaires publics.

La démocratisation de la scolarisation en ce qui concerne « le lien entre l'origine sociale des individus et le niveau d'études » décrit par Bruno (2009, p 69- 70), offre des profils sociologiques différents de la démocratisation de l'accès aux TIC et se traduit par une faible distinction liée au milieu social d'origine. On note ainsi un lien faible entre situation socio-économique des parents et disponibilité des outils technologiques. Dans notre analyse, l'origine sociale des élèves est mesurée par le secteur d'activité auquel appartiennent les parents.

⁷¹ Exemple d'offre promotion d'un opérateur A : « Ce 24/10 jusqu' à 23H59, bonus 300 % dès 500 à 999 F. Si par seddo 200 % dès 500 f. Bonus valable 1mois en nationale + Zone 1. Stop#111#

Exemple d'offre promotion d'un opérateur B : « 200 % de BONUS par Carte & Yakalma et 350 % par E-money à partir de 500 F. BONUS TS RESEAUX en Z1 valable 30jrs de 18H à 00H ce 22 /10. // Profitez de 10 Go valable 30 jours à 3000 Fcfa. Tapez vite *19*10# ou retrouvez toutes vos offres internet au *5#. Stop*901#

En effet, vu la multiplicité des activités professionnelles des parents, nous les avons regroupées en secteurs d'activité qui reflètent le niveau de vie des populations. Les trois secteurs d'activité les plus connus sont : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Ici, nous avons privilégié l'activité des parents pour catégoriser la situation économique de la famille.

- Le secteur primaire regroupe les activités économiques traditionnelles, toutes les activités relevant de l'agriculture et d'autres activités informelles à savoir : la pêche, l'agriculture, l'élevage. Il s'exerce la plus souvent en entreprise familiale issue de l'organisation de la société traditionnelle. Aujourd'hui ce secteur se modernise par l'ouverture aux investisseurs nationaux et internationaux qui réduit les ruraux à la main d'œuvre.
- Le secteur secondaire est constitué des principales activités relevant de la petite industrie comme la menuiserie, la mécanique, la maçonnerie, la plomberie, l'électricité, l'électronique, la couture, la coiffure et des différents métiers artisanaux comme la peinture, la sculpture, la cordonnerie, la bijouterie *etc.*
- Le secteur tertiaire enfin, concentre l'essentiel des structures de commerce et les industries de références, les grandes compagnies de commerces, les grands espaces commerciaux (les supermarchés), les services et les banques, les multinationaux les activités liées au transport portuaire et aéroportuaire *etc.*

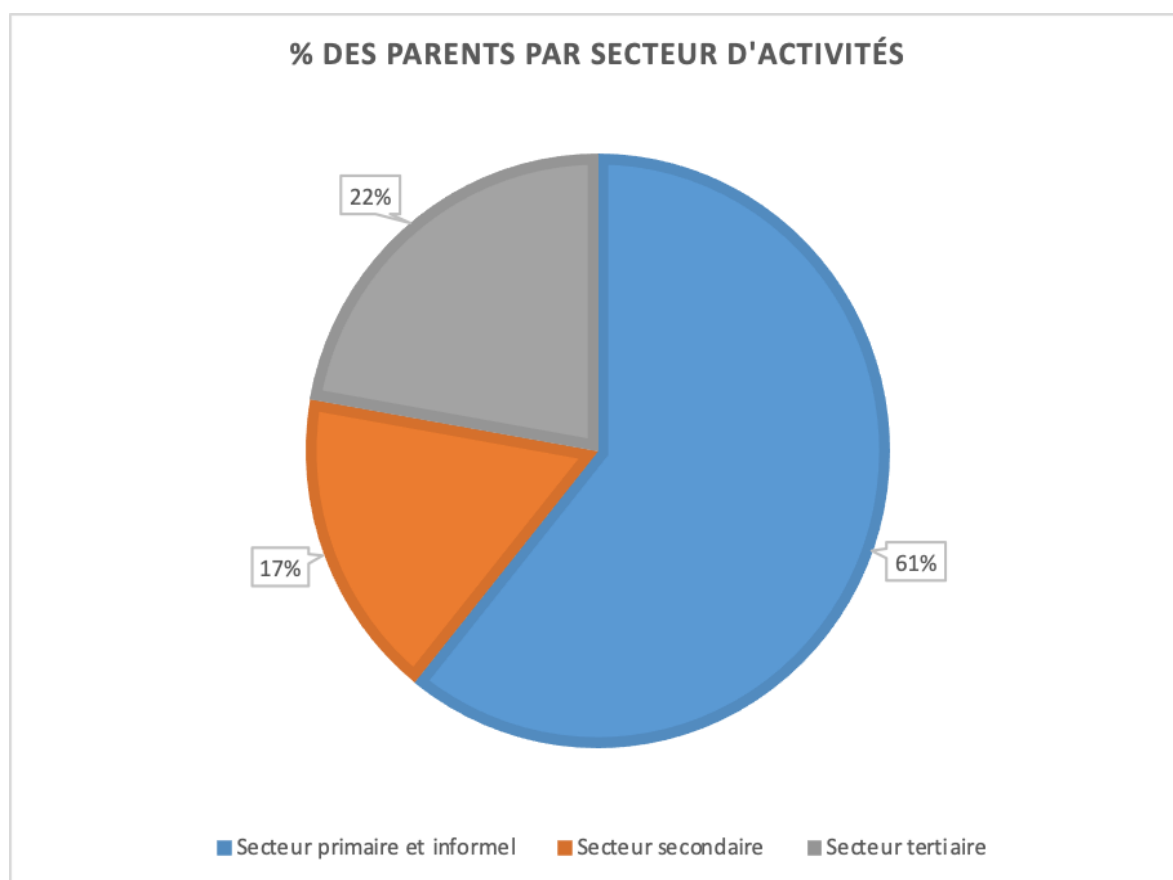
Nous faisons l'hypothèse que plus la situation économique des familles est favorable, plus les élèves ont davantage de chances de disposer l'outil informatique individuel ou familial et tout ce qui concourt à un encadrement scolaire de qualité pour davantage de chances de réussir leur scolarisation. N'oublions pas de souligner que l'école se présente comme un lieu qui accueille tous les enfants sous un pied d'égalité. Mais, on constate que les enfants qui réussissent mieux à l'école appartiennent majoritairement aux catégories aisées de la population. Les résultats sont consignés dans le tableau 3 et le graphique 2.

Tableau 3 : Secteur d'activité des parents et disponibilités des ordinateurs

Tableau croisé : Secteur d'activité des parents et disponibilités des ordinateurs ou appareils informatiques (A I).				
		Disponibilités des ordinateurs (ou A.I)		Total
		Non	Oui	
Secteur d'activité des parents	Secteur primaire et informel	41	77	118
	Secteur secondaire	7	26	33
	Secteur tertiaire	11	32	43
Total		59	135	194

Ce tableau souligne le lien entre situation socio-économique des parents et disponibilité d'ordinateurs à domicile au profit des élèves des lycées étudiés. Les résultats montrent tendanciellement que 77 élèves sur 118 (soit 65,25 %) dont les parents travaillent dans le secteur primaire et informel ont un ordinateur à disposition ou à domicile, contre 26 sur 33 (soit 79 %) dans le secteur secondaire et 32 sur 43 (soit 74%) dans le secteur tertiaire. Ces résultats permettent une double interprétation. Les réponses indiquent aussi que la plupart des élèves interrogés ont leur parent travaillant dans le secteur primaire (soit 6%).

Graphique 5 : Répartition des parents d'élèves par secteur d'activités



Cet exode rural a fait quadrupler la population dakaroise en 20 ans EDS IV (2005). Une vague importante d'immigration des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du centre, de l'Afrique du Nord et des résidents venus de l'Europe, de l'Asie et des pays d'Amérique à accentuer ce phénomène. Cela se traduit par le développement exponentiel de ses banlieues transformées en villes secondaire et entraîne un phénomène de suburbanisation qui l'inscrit sur la liste des villes africaines les plus peuplées.

Sur le plan économique, Dakar concentre l'essentiel des activités du secteur tertiaire avec les industries alimentaires, textiles ou chimiques. Dakar abrite également de grandes compagnies bancaires dont la compagnie bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO), la société générale des banques du Sénégal (SGBS) et le siège de la banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Elle polarise les sociétés de télécommunication, largement contrôlée par la SONATEL et son partenaire Orange (Sagna, 2010). En plus des secteurs secondaire et tertiaire, la région de Dakar abrite une forte population d'actif dans le secteur primaire.

Ce secteur primaire, composée essentiellement des activités agricoles (cultures maraichères spécialement), de l'élevage et de la pêche, s'est développé dans la périphérie de la ville. L'agriculture est essentiellement composée de cultures maraichères, auxquelles s'ajoute l'élevage de bovin dans des fermes, et de volailles. A côté, la pêche et le tourisme occupe également une place non négligeable dans le développement économique et social des ressources de la capitale sénégalaise. Le secteur informel est largement développé partout à travers le pays et particulièrement à Dakar, à côté du commerce, des transports, de la construction et bien d'autres activités économiques.

L'économie numérique se développe à travers des initiatives entre le secteur formel par les opérateurs de télécommunications et le secteur informel par les prestataires de services dans l'accès à l'informatique, la téléphonie et l'internet. Ils sont entre autres les initiatives d'introduction, d'intégration, de développement des TIC et la distribution des appareils informatique dans le paysage sénégalais largement évoqué au quatrième chapitre qui y ont largement contribué (Sagna, 2012).

D'autre part, les résultats statistiques traduisent un accès répandu à l'ordinateur à domicile quel que soit le secteur d'activité des parents. Cependant, les élèves de parents dont les activités professionnelles relèvent des secteurs secondaires et tertiaires ont un plus grand accès à l'ordinateur à domicile, respectivement 79 % et 74 %. Ainsi l'équipement en appareils informatiques à domicile des élèves relevant des parents de situation socio-économique favorable est plus importante que chez les élèves de parents dont la situation économique est modeste. En effet, chez ces derniers la disponibilité du matériel informatique à domicile demeure encore un luxe. Cependant, ces résultats sont insuffisants pour établir un lien entre secteur d'activité des parents et possession d'un ordinateur à domicile. Le test de khi-deux du le tableau suivant montre une absence de lien entre ces deux variables ($\chi^2 = 2,84$; ns à ddl = 2).

Tableau 4 : Test de khi-deux

Tests du Khi-deux			
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	2,841^a	2	0,242
Rapport de vraisemblance	2,925	2	0,232
Nombre d'observations valides	194		

En outre, une telle situation peut être interpréter également par la prédominance des enfants issus des familles modestes à fréquenter l'école publique comme c'est le cas de tous les établissements étudiés qui sont caractérisés par un sous équipement et des problèmes d'entretien et de maintenance. Les observations menées sur le terrain ont bien montré que la tendance à envoyer les enfants massivement dans les établissements privés est devenue une réalité au Sénégal. Ce facteur représente un vœu pieux des parents pour assurer une scolarisation stable et de qualité pour s'opposer aux multiples perturbations notées au sein de l'école publique sénégalaise.

7.1.3 Localisation de l'établissement fréquenté et accès aux outils technologiques

La démocratisation de l'accès aux TIC peut être également analysée en prenant en compte la disponibilité des outils selon la zone de résidence des apprenants. Vu que nous avons pris en compte des établissements scolaires dans lesquels il existe des clubs EVF, l'étude de la localisation de ces établissements peut permettre de comprendre s'il existe une inclusion numérique, ou au contraire une exclusion. Notre choix s'est porté sur des établissements de la zone urbaine et des établissements de la zone péri-urbaine. Ainsi Nous avons travaillé avec une population d'élèves membres des clubs EVF de quelques établissements de la région de Dakar.

Ces établissements ont initié dans leurs activités les enseignements de la plateforme Click Info Ado en compagnie des professeurs relais-technique, responsables des programmes du GEEP au sein de ces établissements. Rappelons que d’abord les établissements de la zone urbaine sont situés dans la ville de Dakar : le lycée Blaise Diagne et le lycée Thierno Seydou Nourou TALL (T S N T), situés proche des quartiers de Dakar centre. Ensuite les établissements de la zone péri urbaine, quant à eux, sont représentés par des établissements appartenant dans les villes périphériques de Dakar : le collège d’enseignement moyen de Yoff, devenu lycée (Yoff). Enfin ou en les établissements des villes à caractère rural faisant partie des autres départements de la région de Dakar.

Il s’agit du collège d’enseignement moyen de Keur Massar à Keur Massar et du collège d’enseignement moyen de Sébikhotane à Sébikhotane. Ces dernières localités sont rattachées dans les départements respectifs de Pikine et Rufisque de la région de Dakar. Aujourd’hui, ces localités de la zone péri-urbaine accueillent des populations venues des campagnes, des régions de l’intérieur pour exercer des activités économiques à Dakar et ses alentours, des localités attirent du monde à l’image de toutes les capitales mondiales confrontées au phénomène de l’exode rural.

Tableau 5 : Localisation de l’établissement fréquenté

Localisation de l’établissement fréquenté		
	Effectifs	Pourcentage
Etablissements périurbains	143	73,7
Etablissements urbains	51	26,3
Total	194	100,0

Cette forte représentation des élèves des établissements périurbains montre bien une inclusion numérique grâce aux clubs EVF. Même les établissements péri-urbains sont pris en compte. La plupart des élèves interrogés habitent dans les quartiers voisins de leurs établissements respectifs. Mais les élèves du Lycée Thierno Saidou Nourou TALL (LTSNT) viennent de tous les quartiers de région de Dakar et même des départements voisins. C'est un exemple particulier car cet établissement anciennement appelé lycée d'application à cause de son rattachement à l'ex-école normale supérieure (ENS) actuellement appelée la FASTEUF occupe une place de choix pour la communauté à l'affectation des élèves dans les différents établissements de l'enseignement moyen et secondaire., en effet, il est l'un des établissements publics mixtes les plus sollicités à cause d'excellents résultats qu'il produit.

Cette distinction se manifeste dans les enseignements, les résultats scolaires à l'occasion des compositions, les examens de fin de cycle ou encore les résultats du concours général organisé par le ministère de l'Education nationale annuellement à l'intention des élèves dans chaque discipline des classes de première et de terminale des établissements du Sénégal. Le choix rigoureux préalable à l'affectation des professeurs compétents devant accompagner les élèves et les élèves-professeurs permet d'atteindre ces objectifs.

Ces derniers assurent les enseignements scolaires en permanence pendant la période de stage à responsabilité entière sous la supervision du professeur titulaire. La présence et de la détermination des stagiaires à valider cette étape de la formation participe également à contrecarrer les nombreuses absences prolongées des professeurs titulaires pendant les nombreux mouvements de grève que connaît le système éducatif sénégalais ces dernières années. Cette réalité n'est pas loin de cacher que le lieu de résidence des élèves se présente sous deux axes principaux. Elle rejoint la localisation de l'établissement fréquenté et le critère de choix de cet établissement basé sur l'excellence.

Tableau 6 : Les élèves enquêtés et leur lieu de résidence

Lieu de résidence		
	Effectifs	Pourcentage
Dakar	51	26,3
Keur Massar	44	22,7
Sébikhotane	43	22,2
Yoff	56	28,9
Total	194	100,0

7.1.4 Une diversité de profils d'élèves initiés aux TIC

Les Clubs EVF des établissements étudiés sont composés d'élèves aux profils socio-démographiques variés. Nous avons pris en compte l'âge, le sexe, la situation matrimoniale des élèves au niveau des clubs EVF des établissements choisis. Les résultats d'enquête montrent un accès aux TIC dans les établissements scolaires ouvert à tous âges et aux deux sexes. Donc ce sont des élèves du premier et du second cycle de l'enseignement moyen et secondaire général. L'âge des élèves interrogés est compris entre 10 et 20 ans en moyenne tout en prenant en compte le cas des élèves un peu plus âgés dans le lot.

Toutefois, on a noté que les élèves du premier cycle sont majoritairement plus nombreux parmi les membres des clubs EVF. Certes deux des établissements étudiés accueillent exclusivement des élèves du premier cycle (Keur Massar et Sébikhotane au moment de l'enquête). Mais, il faut supposer que cette situation semble traduire une plus grande motivation ou une plus grande disponibilité de ce groupe à participer aux activités des clubs EVF d'après les observations relevées sur le terrain.

Tableau 7 : Répartition des LEA selon l'âge

Répartition des LEA selon l'âge		
Age	Effectifs	Pourcentage
10-15 ans	35	18,0
16-19 ans	144	74,2
20 ans et +	15	7,7
Total	194	100,0

Le tableau ci-dessus procède à des regroupements selon les niveaux de scolarisation qui équivaut aux cycles de l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal. Ce public est présenté selon ces trois groupes : le groupe des 10 à 15 ans, le groupe des 16 à 19 ans et le groupe des plus de 20 ans. A ce niveau, notre répartition prend en compte une tranche d'âge normal des élèves. Nous intégrons également les débordements liés au retard scolaire et à l'accès tardif.

On parle d'accès tardif parce que certains parents hésitent encore ou refusent d'envoyer leurs enfants à l'école sous le prétexte de privilégier l'enseignement religieux autrement appelé l'enseignement arabe ou coranique jusqu'à un âge un peu plus avancé.

- Les 10 - 15 ans ou niveau du cycle moyen : ce premier groupe représente 18 % des enquêtés ; ce qui couvre une bonne partie des élèves du cycle moyen. Cette proportion s'explique au fait que le premier cycle de l'enseignement moyen (de la sixième à troisième) accueille dans le principe des enfants entre 12 et 16 ans. Ce niveau d'étude est sanctionné par le brevet d'études d'enseignement moyen (BFEM). Très peu de cas de scolarisation précoce dans ce groupe des 10 à 12 sont notés dans notre contexte.

- Les 16 -19 ans ou niveau du cycle secondaire : ils représentent 74,2 % de notre échantillon. Cette supériorité numérique de ce groupe reflète la plus grande représentation des élèves du second cycle (classes de seconde à la terminale), ayant connu une scolarité régulière dans les établissements ciblés.

A la fin de ce cycle, les élèves passent l'examen du baccalauréat qui ouvre la porte à l'enseignement supérieur dans les écoles nationales, dans les écoles de formations professionnelles de niveau supérieur, dans les universités ou les instituts de formation privé.

- Les plus de 20 ans : il s'agit exclusivement des élèves du second cycle et représentent 8,2 % des cibles. Dans ce groupe, des observations ont révélé qu'il se compose des élèves en situation de retard scolaire (pour cause de redoublements ou de scolarisation tardive). Ainsi, il est attesté que le milieu scolaire est exclusivement constitué de populations jeunes auprès de qui la sensibilisation aux problèmes de la santé de reproduction est une priorité pour se protéger des infections sexuellement transmissibles et du VIH/sida car à cet âge, certains ont déjà une vie sexuelle active.

7.1.4.1. Le sexe

Tableau 8 : Répartition par sexe

	Effectifs	Pourcentage
Filles	118	60,8
Garçons	76	39,2
Total	194	100,0

Les filles représentent 60,8 % des répondants de notre enquête. Ce chiffre indique leur supériorité à participer à notre enquête. D'une part leur plus grande motivation de leur part. D'autre part, c'est comme un intérêt pour elles à collaborer sur le thème étudié. Il se présente comme un besoin d'avoir davantage d'informations ou de pouvoir communiquer sur des sujets relevant de la sexualité et des concepts appartenant à ce domaine (GEEP, 2014).

Cette participation massive des filles est intimement liée à leur implication à la vie associative par leur capacité mobilisatrice dont elles font preuve dans les activités des clubs EVF. Elle reflète aussi les progrès réalisés dans la hausse du taux de scolarisation des filles au point de vue de l'accès et du maintien dans le cursus scolaire jusqu'à l'achèvement du premier cycle de l'enseignement moyen au moins. En effet, pendant de nombreuses années, le combat était d'assurer la scolarisation de base à l'école primaire grâce aux programmes d'éducation pour tous en direction des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie depuis 1990 à Jomtien (UNESCO, 2000).

Aujourd'hui grâce aux politiques de scolarisation des filles, ces dernières tendent vers l'accomplissement du cycle de l'enseignement moyen qui équivaut à l'âge légal de la scolarisation obligatoire (16 ans)⁷². Ces politiques les encouragent également à aller au-delà, voire à l'accomplissement du cycle secondaire et l'accès à l'enseignement supérieur. Cependant, Les garçons sont moins nombreux que les filles à répondre à notre questionnaire, ils représentent 39,2 % des répondants. Cette infériorité de la participation des garçons du point de vue du nombre, dépend de leur degré d'implication dans les activités périscolaires touchant la vie sociale et culturelle de l'établissement.

Étant donné que dans les établissements on dénombre une multitude de clubs ou d'associations, ils ont probablement intégré d'autres programmes (gouvernement scolaire⁷³, club littérature, clubs scientifique, club stop sida, clubs des droits humains *etc.*) comme certains parmi eux l'ont avancé dans les discussions « *faute de temps, je ne participe pas beaucoup dans les activités des clubs EVF, je suis plus actif dans les rencontres du gouvernement scolaire,* ». ⁷⁴ ou « *les activités sportives* ». Nous remarquons quand même qu'à cet âge, même s'ils ne sont pas pleinement investis dans les clubs EVF, ils sont tout de même intéressés par les questions développées tout au long de ce travail et qui se situent au cœur de leur préoccupation. Toutefois, Si les activités des clubs EVF offrent une possibilité d'accès aux TIC aux jeunes scolaires à partir de 10 ans, filles comme garçons, on peut relever la présence de quelques-uns déjà mariés.

⁷² La loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004 modifiant la loi d'orientation de l'Éducation nationale 91-22 du 16 février 1991, stipule que « la scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés e 6 à 16 ans ».

⁷³ Depuis les années 2000, le gouvernement scolaire remplace progressivement le foyer socio-éducatif dans l'enseignement moyen secondaire. Le but est de responsabiliser davantage les élèves et de cultiver le sens de leadership.

⁷⁴ Propos d'élève en zone urbaine.

Tableau 9 : La situation matrimoniale des élèves interrogés

Répartition des élèves ciblés selon le statut matrimonial		
Statut matrimonial	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	187	96,4
Mariée	7	3,6
Total	194	100,0

Il ressort du tableau ci-dessus que les élèves interrogés sont presque tous des célibataires à quelques exceptions près. On dénombre dans le groupe de nos répondants sept élèves filles mariées. Ces données attestent de la présence des mariages précoces en milieu scolaire. Ces mariages sont moins nombreux à Dakar contrairement aux régions de l'intérieur du Sénégal où ce phénomène reste la préoccupation des familles, de la société et des autorités.

A titre illustratif, l'exploitation des données issues de sa recherche sur le « Sénégal : étude sur les grossesses précoces en milieu scolaire », le GEEP (2016 p. 29-30),⁷⁵ la collecte des 1971 cas de grossesses précoces recensées concernent l'intervalle d'âge entre 12 ans et 19 ans dans les zones cibles, présente un pourcentage important de mariage précoce. En effet, dans cet échantillon, « la répartition du statut matrimonial selon la localité révèle des disparités considérables. Ainsi dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Tambacounda, 60,75% des grossesses concernent des célibataires. Cependant dans les régions de Kaffrine, Thiès, Louga, Diourbel, Fatick, Matam, Saint Louis, Kaolack, les filles mères sont constituées en général de filles mariées ». Seulement, les causes et les conséquences de ces mariages précoces sont déplorables sur la situation sanitaire et sociale des filles du fait qu'elles sont exposées aux grossesses précoces.

⁷⁵ Sénégal : étude sur les grossesses précoces en milieu scolaire

Du strict point de vue de leur âge, elles sont encore enfant car beaucoup d'entre elles n'ont pas atteint la majorité. Dans ce cas, on parle de « mariage d'enfant » qui se définit comme « tout mariage dans lequel au moins l'un des conjoints est un enfant. » GEEP, 2016 p. 28). Encore, on entend par enfant selon la Convention relative aux droits de l'enfant, « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable »⁷⁶.

Au Sénégal, « la législation par rapport à l'âge légal du mariage n'est pas adaptée aux conventions internationales »⁷⁷ L'âge du mariage est fixé par l'article 111 du Code de la famille qui stipule que : "le mariage ne peut être contracté qu'entre un homme âgé de plus de 18 ans et une femme âgée de plus de 16 ans ». C'est pourquoi le phénomène des mariages précoces préoccupe davantage les acteurs de la société civile engagés pour mettre fin à cette pratique qui entrave la scolarisation et la santé des filles, souvent victimes de grossesses précoces ou grossesses non désirées.

Les résultats de l'étude du GEEP (2016) cité précédemment ont alerté les autorités et les partenaires de l'éducation à agiter la question dans les discours actuels à sensibiliser d'avantage les jeunes sur les questions de santé sexuelle et leur inscription sur les curricula mais surtout de procéder au projet de relèvement de l'âge légal du mariage de la fille à partir de 18 ans. Enfin, si dans notre enquête, la majorité des répondants sont âgés de moins de 20 ans et en situation de célibat, cette situation, *a priori* ordinaire, n'est pas la règle dans la société sénégalaise, notamment en milieu rural ou surtout chez certaines ethnies. En réalité, plusieurs élèves ont déjà une expérience sexuelle ou une vie sexuelle active sans avoir des informations sur la santé de la reproduction ou sans connaître les principes et les fondements de la prévention contre les maladies, les grossesses précoces ou non désirées.

7.1.4.2. La sexualité précoce

Dans la société sénégalaise, surtout celle traditionnelle, la sexualité des jeunes est inscrite dans le cadre des comportements déviants au regard d'une société où le mariage reste la

⁷⁶ Nations Unies, Assemblée générale, Prévention et élimination des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés, rapport du haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 2 avril 2014, 20 p. (cité par GEEP, 2016)

⁷⁷ : Ibid

condition essentielle pour entamer une vie sexuelle. Selon Diagne (2011), « au Sénégal, le mariage demeure le cadre légitime de l'activité sexuelle et donc de la procréation ». A propos du choix de la région de Dakar, même si on dénombre très peu d'élèves mariés dans notre échantillon, la réalité est tout à fait autre dans les campagnes que nous venons d'analyser.

Dans ces milieux, les élèves cohabitent avec des proches ou voisins de même âge qui sont déjà dans les liens conjugaux sexuellement actifs sans ou avec des enfants à charge malgré leur jeune âge dans la plupart des cas. « Le mariage devient ainsi une étape qui marque son entrée dans le cercle des adultes » (Diagne, 2011). Dans ce cas, le mariage apparaît comme un devoir culturel ou social qu'il faut accomplir et au-delà, cette situation encourage la pratique de la sexualité précoce.

On constate ici que les facteurs qui sont l'origine de la sexualité précoce des élèves sont soutenus par les valeurs culturelles et traditionnelles dont s'inspire le code de la famille sénégalaise. Ce qui confirme que le problème de la sexualité précoce entraînant les grossesses précoces sont inscrites dans le cadre de la légalité, ce qui reste contradictoire à la volonté politique manifeste de lutter contre les problèmes liés aux mariages précoces.

7.1.4.3. Les mariages précoces

Les filles constituent la faible proportion d'élèves mariées de notre échantillon. Ce constat rejoint les développées sur le point de la situation matrimonial des élèves interrogés. En même temps, il confirme l'existence des mariages précoces des filles dans la société sénégalaise où elles sont données en mariage très jeunes. Cette réalité est partagée à travers beaucoup d'exemples dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara ou de l'Asie. En effet, dans ces parties du monde, selon Cook *et al.* (2005), actuellement le pourcentage d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans qui sont mariées, s'élève à peu près à 19 % à l'échelle mondiale : 6 % dans les pays développés, 21 % dans les pays en voie de développement à l'exclusion de la Chine.

7.1.4.4. *Le facteur religieux*

Au Sénégal, la réalité du mariage précoce est consolidée par l'adhésion à 95 % de la population à la religion musulmane. Les principes de base de l'Islam prônent que les filles doivent être données en mariage le plus tôt possible.

Ce facteur est conjugué à la tradition de conserver la chasteté au moment du mariage (Adjamagbo *et al.*, 2007). Chez l'ethnie wolof par exemple, c'est souvent la virginité de la future mariée qui détermine sa valeur. Selon Diagne (2011), « la fille a la tête haute si elle est vierge au moment du mariage. C'est un grand honneur pour sa famille ». Les grossesses hors du cadre du mariage ou les grossesses prémaritales sont considérées comme une inconduite sociale et très grave. Cependant chez les Béti au Cameroun ou les Mina au Togo, le fait d'avoir un enfant avant le mariage est considéré comme un signe de fertilité valorisante pour une célibataire candidate au mariage (Kishimba, 2003 ; Thiariat, 1998) d'après Diagne (2011).

En outre, Mouanda (2003) va au-delà et considère que « *le mariage précoce prédomine dans un grand nombre de pays en voie de développement notamment en Afrique et en Asie. Il freine le développement socio-économique des adolescents et limite souvent leur rôle dans la vie à la procréation et à l'éducation des enfants. Les jeunes mères doivent assumer leur rôle de parent avant même d'être mures sur la plan social* » (p. 292). D'autre part, les mariages précoces sont encouragés pour des raisons sociales, économiques, culturelles, religieuses *etc.* Les jeunes mères doivent assumer leur rôle de parent avant même la majorité même si en réalité, elles n'ont aucune idée de la grossesse, donc ne le souhaitent pas.

Entre autres, « *on dénombre également un nombre élevé de grossesses chez les filles est attribuable à des abus sexuels comme par des hommes âgés. Ces hommes peuvent avoir un lien de parenté avec leur victime ou exercer une autorité ou une influence sur elles* ». Elles subissent souvent des pressions sociales les incitant à se marier très tôt et à faire des enfants. Et ces mêmes « *pressions sociales s'exercent sur la jeune mariée pour qu'elle prouve sa fécondité qui dans certains pays, sert à déterminer sa valeur* » (Cook *et al.*, 2005). Ces facteurs parmi tant d'autres sont autant de raisons qui font que les grossesses précoces sont courantes dans les ethnies conservatrices où il est souvent fréquent d'être maman plusieurs fois avant ses 15 ans.

A l'image du Sénégal, dans les pays sous-développés par exemple, 33 % des femmes ont déjà materné avant l'âge de 20 ans. Ce pourcentage va de 8 % en Asie de l'Est et à 55 % en Afrique occidentale (Cook *et al.* 2005). Ce phénomène est à l'origine des grossesses précoces qui entraînent forcément des conséquences déplorables sur la santé de la mère et de l'enfant. La mortalité maternelle, bien que rare de nos jours dans les pays du nord industrialisés, continue malheureusement de sévir dans les pays en voie de développement dans la tranche des 15-44 ans (Cook *et al.* 2005).

7.1.4.5. Les grossesses précoces

Au sujet des grossesses illégitimes, en fait de plus en plus d'adolescentes et des jeunes en sont confrontées. Souvent l'activité sexuelle se fait dans la clandestinité non seulement pour du plaisir mais aussi pour des raisons économiques, sociales et culturelles (Kinsey, 2000). Les principaux obstacles qui occasionnent ces grossesses souvent non désirées découlent du manque d'informations au sujet de la sexualité et sur les mesures préventives. Ensuite au terme de la grossesse, ces naissances prénuptiales sont désapprouvées, elles constituent des obstacles sociaux pouvant aller jusqu'au rejet de l'enfant dans notre société. Il arrive que « la société tende à marginaliser l'enfant et sa mère. Ils insistent sur le fait que les naissances ne sont admises que dans le cadre précis et socialement défini qu'est le mariage » (Diagne, 2011).

Pendant très longtemps, en milieu scolaire, plusieurs pays à l'instar du Sénégal, le règlement scolaire n'autorisait pas la fille célibataire enceinte en cours de scolarisation à poursuivre ses études. Elles étaient automatiquement exclues du système ou abandonnaient d'elle-même leurs études. D'après les autorités, elles constituaient un « mauvais exemple » pour les pairs susceptible de les inciter à la pratique d'une activité sexuelle. La note circulaire⁷⁸ de 1986 prévoyait ce dispositif⁷⁹ au Sénégal. Mais, au fil du temps, les actions menées en faveur d'une scolarisation plus longue des filles ont fini par amener les autorités à revoir les textes et à donner leurs chances aux jeunes filles se trouvant dans ce cas et à poursuivre leur scolarisation.

Ainsi, la publication d'une circulaire⁸⁰ du Ministère de l'Éducation nationale en 2007 a mis fin à cette pratique en autorisant une fille quelle que soit sa situation matrimoniale à poursuivre sa scolarité pendant sa grossesse et après l'accouchement dans le souci de favoriser le maintien des filles à l'école.

⁷⁸Note circulaire n° 0035657MEN/SG/DEMSG du 24 Avril 1986

⁷⁹ Extrait de Diagne (2011), p.112.

⁸⁰ Note circulaire n 004379 ME/SG/DEM/SG/DAJLD DAKAR, le 11 Octobre 2007.

En ce sens, les autorités ont compris que, le développement de la nation sénégalaise ne peut se faire sans les femmes qui constituent plus de la moitié de la population du pays (51 % selon les résultats de l'EDS IV (2017)).

7. 2. Un accès insuffisant aux TIC dans le milieu scolaire

Cet accès insuffisant aux TIC en milieu scolaire est résumé dans le tableau suivant :

Tableau 10 : répartition des élèves selon leur niveau d'étude

Niveau d'étude		
	Effectifs	Pourcentage
Collège	98	50,5
Lycée	96	49,5
Total	194	100,0

Cependant, l'équipement scolaire connaît des contraintes et des limites. Les contraintes principales résident dans l'insuffisance du nombre de postes et la qualité de la connexion qui laisse souvent à désirer. En effet, ce problème est assez-souvent relaté par nos enquêtés, comme dans les propos ci-après d'un enseignant interrogé :

« le nombre de poste est insuffisant pour encadrer un grand groupe de LEA » ; « l'école compte environ une dizaine de poste à disposition des élèves et du personnel enseignant ». (E

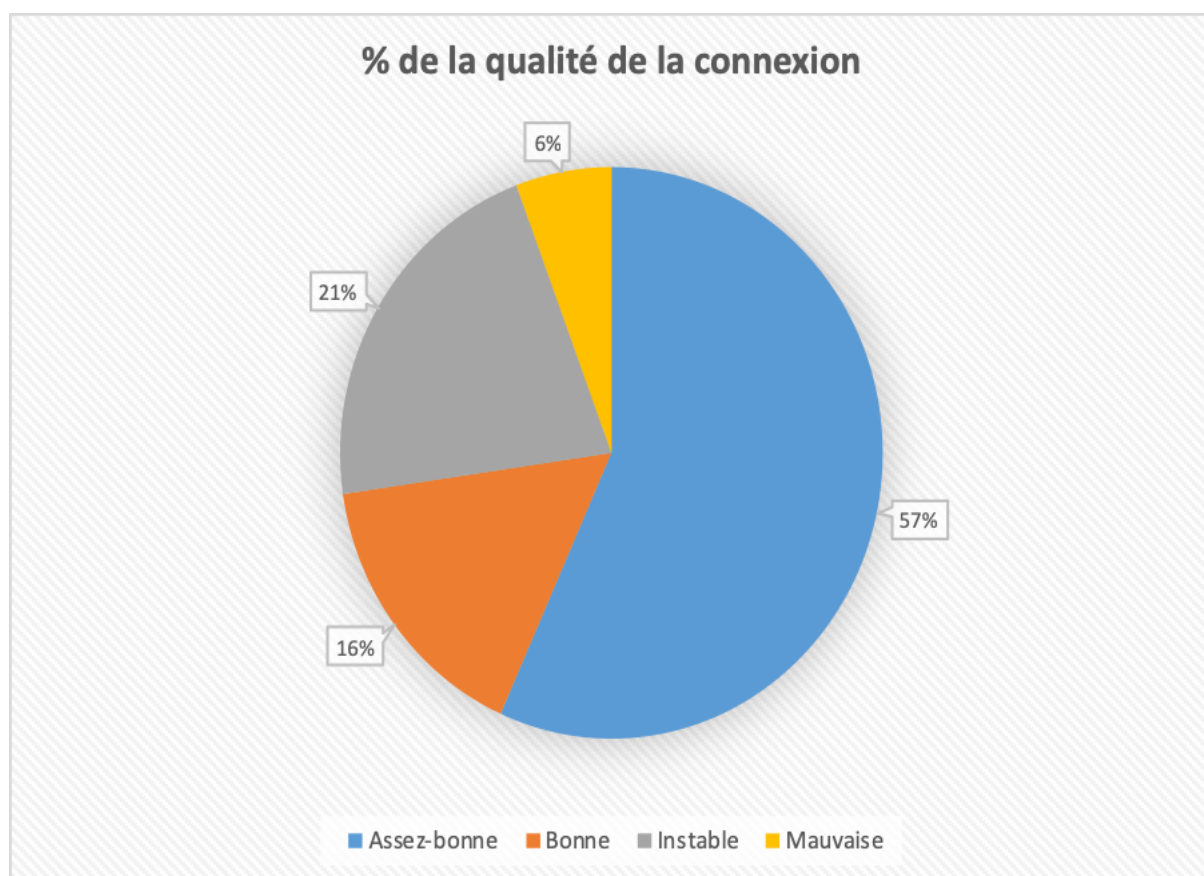
B) Au CEM de Keur Massar, par exemple, le parc informatique compte 10 ordinateurs pour plus de mille élèves. Les autres établissements des villes périphériques de Dakar vivent presque le même problème ou pire. La situation s'améliore dans les établissements de la zone Dakar centre qui disposent d'une salle informatique ou le nombre de poste dépasse la vingtaine pour des effectifs quasi similaires *« Nous disposons d'une salle informatique avec environ une vingtaine de postes accessible aux élèves et au personnels ».* (ED).

La même situation est observée dans les autres établissements. Cette situation contraste avec ce qui est observé dans les pays du Nord, la dotation des structures éducatives en appareil informatique a atteint son paroxysme. En effet, selon Cerisier Marchessou (*op.cit.*), la plupart des pays européens ont massivement investi à l'équipement des établissements scolaires en matériels informatiques.

Nous citons le cas de France, « En 2011, l'exemple de la Corrèze en dotation des élèves et des enseignants en mini ordinateurs portables et en tablettes. » Tricot, (2017, p. 143). Mais, le débat se situe sur les bases d'une pédagogie fondée sur la découverte à travers l'exploration technologique à savoir le constructivisme. A propos de l'exemple de la Corèze « *un rapport de l'IGEN « estime que l'objet de réduction de la facture numérique est atteint ». Donc selon lui, l'enjeu est à orienter vers les usages pédagogiques dans et hors des établissements. Dans ce sens, l'IGEN a émis « une vingtaine de recommandations pour accompagner les choix stratégiques à venir ».* Tricot (2017, p ; 143).

En Amérique également, on observe le même phénomène avec « *la distribution massive et gratuite d'ordinateurs à tous les élèves de l'Etat de Maine (Etats -Unis). L'objectif fondamental était de parvenir à la démocratisation totale dans l'accès à la technologie et à l'amélioration de la qualité éducative » Initié en 2002 pour tous les élèves. D'abord pour les élèves de 7^{ème} et de 8^{ème} années ensuite pour eux âgés entre 6 et 14 ans et leurs professeurs ».* « *L'Etat du Maine continue encore d'être le point de repère en la matière au plan international »* Tricot (2017, p. 141).

Graphique 6 : Qualité de la connexion



Ce graphique rend compte de la qualité mitigée de la connexion internet dans les établissements scolaires étudiés. Si 57 % des personnes interrogées estiment qu'elle est assez bonne, le pourcentage cumulé des personnes ayant affirmé que la connexion est instable et mauvaise est de 27 % environ. Cette fréquence n'est pas négligeable lorsqu'on connaît réellement la qualité des offres internet au Sénégal en particulier et dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne. D'ailleurs, d'après « les problèmes techniques récurrents comme l'accès à Internet et la qualité de la connexion (Rossing, Miller, et Stamper, 2012) peuvent compliquer l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe (Chen, 2008).

Pourtant, certains établissements scolaires ne disposent même pas de postes informatiques. Cela ressort dans les propos d'un enseignant de SVT et coordonnateur du club EVF dans un des établissements étudiés. Laissons-lui la parole : « *Pour les difficultés, elles sont très nombreuses.*

C'est une chance pour certaines écoles de disposer un parc informatique, ce que l'on ne trouve pas partout même dans tous les établissements de Dakar. Donc parfois on peut avoir le besoin d'utiliser du matériel informatique. Dans ce cas, soit on se déplace dans une école ou au GEEP par exemple pour faire une activité juste par le fait que le matériel ne soit disponible. Donc l'utilisation du matériel informatique, il faut dire jusqu'à présent que cela pose un problème dans certains établissements... » (EC).

Dans ce cas, l'importance de l'intégration des technologies dans les systèmes éducatifs n'est plus à démontrer comme semble si bien le dire Chen (2008) dans ce qui suit : « le manque de disponibilité des outils technologiques peut influencer négativement l'expérience d'enseignement -apprentissage » Par ailleurs, l'état du matériel pose de sérieux problèmes de maintenance comme l'attestent les entretiens menés auprès des responsables qui l'ont souligné à l'unanimité : « *une bonne partie du matériel sur place n'est plus fonctionnel et l'entretien n'est pas assuré compte tenu de la forte sollicitation des élèves et de l'équipe pédagogique* » (.EB). Un autre interrogé réagit ainsi " même à Dakar, des établissements disposent juste 20 ou 30 machines pour 1800 à 2000 élèves. Hormis les problèmes d'accès, les machines n'ont pas une longue durée de vie à cause de l'utilisation intense. Une machine pour 50 élèves en moyenne d'où les machines toujours encombrées mais heureusement beaucoup de foyer sont équipés d'ordinateur et de connexion (EG).

Dans certains établissements des problèmes de locaux pouvant abriter les salles informatiques ont été souligné ainsi que la prise en charge du coût de la connexion internet, comme le dit un enseignant coordonnateur du club EVF de son établissement : « *le GEEP, ne prend plus en charge la facture depuis longtemps* » (EA). Pour pallier ce manquement, le vidéoprojecteur se présente comme une alternative pour permettre à un grand groupe de suivre le déroulement des activités. Ce qui atteste que les problèmes techniques récurrents comme l'accès à Internet et la qualité de la connexion (Rossing, Miller, et Stamper, 2012) peuvent compliquer l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe d'après Chen (2008).

Par ailleurs, les parents manifestent un grand intérêt pour une utilisation des TIC dans les apprentissages au regard du rôle incontournable qu'ils jouent actuellement dans le fonctionnement de la société. Certains parents investissent dans l'achat des outils qui du reste ne sont pas à la portée de tous les citoyens au regard de la situation économique de beaucoup d'entre eux.

Les conclusions des rencontres de l'association des parents d'élèves (APE) n'ont pas manqué de souligner les problèmes financiers pour l'acquisition des outils informatiques à leurs enfants. Par conséquent, ils lancent un appel au gouvernement pour qu'il vienne en aide aux projets TIC (ROCARE, 2005)⁸¹. Au-delà de la disponibilité du matériel technologique, son utilisation effective dans l'apprentissage des moyens de prévention du VIH/sida passe également par l'appropriation les collégiens et les lycéens. Mais on peut s'interroger sur la maîtrise de ces outils par les élèves.

7.3. Une maîtrise limitée de l'utilisation des appareils informatiques

La démocratisation de l'accès aux nouveaux outils technologiques passe également par leur degré de maîtrise par les élèves. Or dans l'ensemble des établissements scolaires étudiés on peut relever une disparité de niveau d'utilisation, comme le montre le tableau ci-après. Il ressort que les élèves sont presque tous initiés aux outils technologiques. Cela dit, nous avons distingué trois niveaux allant de débutant au niveau avancé. Le niveau débutant correspond à un utilisateur qui commence à apprendre l'outil informatique. Le niveau moyen renvoie à un utilisateur basique de l'outil, dans ses fonctions bureautiques notamment, et un accès sommaire à internet. Enfin l'utilisateur avancé fait montre d'une dextérité dans l'utilisation de l'outil dans ses fonctions diverses et complexes. Il est capable de faire des recherches et même d'utiliser certains logiciels.

⁸¹ Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education a mené une étude sur « intégration des TIC dans l'éducation en Afrique de l'Ouest et Centre : Etudes d'écoles pionnières. Cas du Sénégal

Tableau 11 : le niveau d'utilisation des technologies

Niveau d'utilisation des technologies		
	Effectifs	Pourcentage
Débutant	81	41,8
Moyen	92	47,4
Avancé	21	10,8
Total	194	100,0

Les données recueillies sur le terrain ont montré que, dans la pratique, la maîtrise des outils technologiques est variable non seulement chez les élèves interrogés mais aussi pour certains enseignants qui profitent de la collaboration avec des jeunes collègues qui se sont vraiment intéressés dans ce domaine et ayant l'opportunité de d'avoir effectué certaines formations en informatique. Chez les collégiens et lycéens interrogés, seulement 11 % environ ont un niveau avancé. Si 42 % ont un niveau débutant, on obtient très rapidement un pourcentage de 89 % lorsqu'on cumule les débutants et les moyens. Cela suggère que les outils technologiques, notamment l'informatique et l'internet en milieu scolaire sont imparfaitement maîtrisés par les apprenants. Toutefois, il faut souligner une disparité de la situation en fonction du niveau d'étude des apprenants. Le tableau ci-après décrit le niveau de maîtrise de l'outil selon le degré de scolarisation.

Tableau 12 : Niveau d'étude et niveau d'utilisation des technologies.

Tableau croisé Niveau d'étude et niveau d'utilisation des technologies					
		Niveau d'utilisation des technologies.			Total
		Débutant	Moyen	Avancé	
Niveau d'études	Collège	67	31	0	98
	Lycée	14	61	21	96
Total		81	92	21	194

Dans ce tableau, les lycéens sont les plus avancés en matière de connaissance des outils technologiques. Sur 81 utilisateurs débutants seulement 14 sont lycéens contre 67 collégiens. Dans la même logique, on retrouve 61 lycéens sur 92 apprenants de niveau moyen d'utilisation des TIC. Enfin parmi les utilisateurs avancés, on n'enregistre que les lycéens. On peut donc affirmer qu'il y a une relation entre le niveau d'étude et le niveau déclaré d'utilisation des outils technologiques. Le test de khi-deux ci-dessous confirme le lien entre les deux variables (khi-2 = 65,448 ; $P < .01$ à ddl = 2).

Tableau 13 : Tests de khi-deux

Tests du Khi-deux			
	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	65,448	2	0,000
Rapport de vraisemblance	76,767	2	0,000
Nombre d'observations valides	194		

Cette disparité de niveau d'utilisation des TIC entre les élèves du niveau moyen et les lycéens révèle le rôle opposé de l'espace domestique et de l'école dans l'appropriation des TIC. Ces résultats laissent penser que le milieu domestique offre très peu d'opportunité d'apprentissage aux jeunes. C'est ce qui peut expliquer que les collégiens soient pour la plupart des débutants. Leur apprentissage commence au niveau des clubs installés dans les collèges.

En revanche, les lycéens ont commencé leur apprentissage dans les collèges, et ont acquis une meilleure connaissance des outils avec leur évolution scolaire au premier cycle de l'enseignement du second degré. Les lycéens dirigent aussi parfois les clubs en intervenant dans l'encadrement des plus petits.

Ce rôle est également joué les jeunes professeurs sur la prise en main de l'outil informatique. Quant aux enseignants, on peut observer une meilleure pratique de l'outil informatique en raison des formations dont ils ont bénéficié dans le cadre des activités des clubs EVF mis aussi des formations faites sur la base des initiatives individuelles.

Un enseignant d'histoire et de géographie, devenu coordonnateur des activités des Clubs EVF, en témoigne dans ses propos : « *Oui j'avoue que j'ai été plusieurs fois formé en informatique. D'abord j'ai été initié à la formation en Word, ensuite Excel et à l'utilisation d'internet que nous utilisons bien sûr dans le cadre des activités que nous menons* » (E. E).

Cependant, certains enseignants n'ayant pas bénéficié d'une formation adéquate sont confrontés à des difficultés informatiques pour apprendre avec le dispositif scolaire. « *Souvent des difficultés technologiques pour défaut de formation en informatique et de la prise en main de la plateforme sont notés auprès des PRT. Ainsi nous nous efforçons de faire notre mieux pour remédier à cette situation. La stratégie la plus utilisée est le soutien des jeunes collègues plus imprégnées des technologies* » (E. B). Parfois, dans certains établissements la présence d'un formateur en informatique recruté pour les cours des élèves est bénéfique pour le personnel, et contribue à la maîtrise des TIC.

A cet effet, selon Marquet (2004), « *lorsque l'on se tourne vers l'enseignement général, les usages de l'internet se retrouvent généralement dans des projets pédagogiques portés par un ou plusieurs enseignants. Ce sont ces enseignants qui tantôt ont accompagné les premiers les politiques d'équipement pour mettre en place des pratiques réelles des technologies* ». Dans le souci de contribuer de façon significative au développement et à la qualité de l'éducation, il est possible d'utiliser des appareils informatiques disponibles dans les établissements y compris ceux ciblés par notre étude. Cependant, l'équipement informatique n'est pas équitable dans toutes les écoles du pays.

Il y a très peu d'études empiriques sur les effets de la qualité de l'éducation concrétisé par l'ordinateur sur les résultats des élèves. « Mais, elles nous rappellent que l'ordinateur, en soi, n'est rien d'autres qu'un outil, et que c'est la méthode pédagogique qui fait la différence » Tricot (2017. P 143).

Ce chapitre a montré que l'accès aux TIC par les jeunes scolaires de notre zone d'étude est démocratisé. Il existe plusieurs modalités d'accès aux outils technologiques favorables aux jeunes, notamment à partir de 10 ans, avec une forte représentation des filles. S'agissant des filles, nos résultats soulignent leur fort engagement dans les clubs EVF, dans la mesure où elles semblent les plus concernées par les questions de sexualité. Elles sont marginalement victimes de mariages précoces et entrent très tôt parfois dans la vie conjugale en raison des grossesses qu'elles sont susceptibles de contracter très tôt.

Chapitre 8 : Les effets de l'utilisation des TIC sur les niveaux de connaissance du VIH/sida

Ce huitième chapitre présente des éléments plus spécifiques à la réponse à la question de recherche. Après avoir fait le constat de l'utilisation des TIC par les élèves dans les collèges et lycées étudiés et mis en avant un usage globalement démocratisé, nous allons à présent analyser les effets de l'utilisation des outils technologiques sur les niveaux de connaissance du VIH/sida de la population concernée.

Il ne suffit malheureusement pas de bénéficier d'une formation en santé de reproduction au travers des TIC pour s'appropriier ces connaissances. L'intérêt de l'apprenant pour les questions de sexualité et son autonomie dans l'apprentissage sont déterminants de l'objectif visé dans notre travail d'analyse.

Nous allons dans un premier temps montrer comment la familiarité avec les outils technologiques constitue une innovation dans les pratiques pédagogiques des enseignants et crée chez l'apprenant une autonomie dans les activités d'apprentissage.

Ensuite nous verrons que les clubs EVF ont fait évoluer les niveaux de connaissance des apprenants sur le VIH/ sida en favorisant une meilleure accessibilité aux informations sur la maladie, son traitement, ses modes de prévention et son lien à l'éducation à la sexualité ou la préservation de la santé sexuelle grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

8.1. Quand les TIC bouleversent le rôle des enseignants

L'appropriation des outils numériques par les enseignants a complètement modifié leur rôle. En effet, elle apporte des transformations pédagogiques et favorise la mise en place et le développement d'un réseau d'acteurs. C'est la raison pour laquelle, selon Pothier 2016, il faut développer les capacités d'« apprendre à apprendre ».

L'auteur invoque ces mêmes transformations pour la représentation que l'enseignant a de l'autonomie et de sa mise en œuvre : « il va de soi qu'une telle autonomie ne peut être mise en œuvre que par un enseignant ayant lui-même su se dégager de certaines contraintes méthodologiques excessives ».

8.1.1. Utilisation des TIC et innovation pédagogique

L'introduction des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage est d'abord une démarche d'innovation au sein d'un système éducatif. Selon Garant (1996), « l'innovation est centrée sur l'introduction d'une façon volontaire d'une pratique nouvelle au sein d'un établissement scolaire en vue d'une meilleure efficacité dans la réponse à un problème perçu dans l'environnement ou en vue d'une utilisation plus efficiente des ressources ».

Cette innovation vise la gestion des ressources et la gestion du temps dans le système éducatif. En effet, la position encyclopédique de l'enseignant change face à l'accès facile à l'information par le biais des technologies. Il met désormais des outils à la disposition de l'apprenant et adopte un rôle moins dirigiste. Dans un tel contexte, selon Tricot (2017), « on peut donc envisager que les technologies numériques participent à des innovations quand elles modifient les tâches que les enseignants conçoivent et que les élèves réalisent » (p. 112). Les enseignants interrogés reconnaissent effectivement le changement de méthodes induit par l'introduction des TIC, comme en témoignent les propos d'un professeur d'Histoire-géographie au secondaire : « *Nous avons ici beaucoup de formes de sensibilisation menées à travers des activités des clubs. On a organisé des podiums d'animation de communication, des conférences, des causeries, des marches, on a fait également beaucoup de choses, mais on s'est rendu compte que via les TIC, on peut optimiser l'information...* » (**EB**)

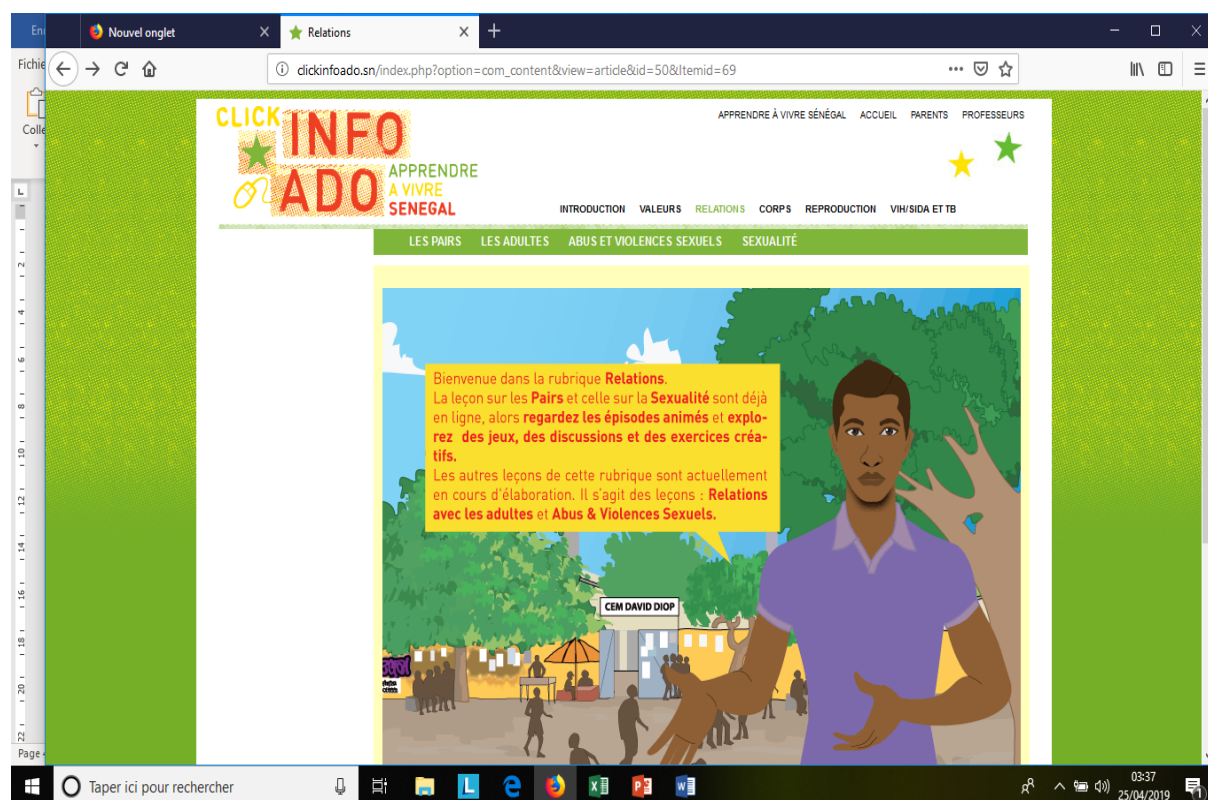
Des innovations sont également apportées à la présentation des tâches à réaliser par les apprenants, grâce à l'utilisation des logiciels de traitement de l'information ou de présentation, comme PowerPoint, ou équivalent sinon la formation bureautique. Leur utilisation dans les activités des clubs EVF a connu une innovation de taille tout comme l'ajout du dispositif Click Info Ado aux programmes du GEEP.

Ce programme de One World UK a fait émerger de nouvelles pratiques éducatives d'approche sociale et communautaire particulièrement au niveau des activités des clubs EVF. En effet dans ce sens, les TIC ont fait l'objet de préoccupation de plusieurs travaux de recherche comme celui Tricot pour qui, le fait que tout savoir, ou presque, soit accessible à tout être humain sachant lire et ayant un ordinateur connecté à Internet, presque gratuitement et presque tout le temps, modifie-t-il les taches scolaires qui permettent d'accéder à ces connaissances au sein de l'école ». Tricot, (2017, p. 120).

Image 8 : Copie écran de la plateforme click info ado A



Imae 9. : Copie écran de la plateforme click info ado B



Dans notre contexte, les apprenants peuvent désormais effectuer des activités sur les notions mises en situations dans les clubs, en se connectant à l'espace numérique de la plateforme. Évidemment, l'utilisation des TIC dans l'éducation et la formation se présente ainsi comme un « processus de changement complexe, dynamique, qui s'inscrit dans la durée et se développe entre des tensions et des enjeux liés à deux pôles souvent antagonistes : l'institutionnel et le local » Peraya et Jaccaz, (2004, p.2).

8.1.2. L'enseignement au profit d'un public plus large

Cette innovation présente plusieurs avantages. Tout d'abord elle améliore l'accès à l'information à un public plus large. Le public visé par les TIC va au-delà d'une salle de classe. L'enseignant ci-dessus cité le précise davantage. « *On fait plus la sensibilisation avec les technologies et on organise davantage de sessions de formation parce que l'on a un plus grand nombre de participants que par rapport à quand on se retrouve dans une salle de classe par exemple. Dans ce cas, on peut former à peu près une trentaine ou quarantaine de personnes en présence alors que si on met l'information en ligne ou si on l'encadre via le net, on peut tripler, voir quadrupler le nombre de jeune à encadrer* »

(ED). Le plus intéressant est que les ressources de click info « *ne nécessitent pas forcément de connexion pour fonctionner ; une fois télécharger sur l'ordinateur, elles peuvent être utiliser offline* » (EH). L'utilisation massive de la plateforme Click Info Ado se traduit dans les résultats du tableau ci-après.

Tableau 14 : Fréquence des élèves utilisant la plateforme Click Info Ado

Utilisation programme click info ado		
	Effectifs	Pourcentage
Non	5	2,6
Oui	189	97,4
Total	194	100,0

Il apparaît donc que plus de 97 % des jeunes élèves interrogés utilisent click info ado. Ces statistiques donnent une idée de l'audience des messages véhiculés. C'est bien l'illustration du fait que les TIC, dans le contexte africain en général et sénégalais en particulier, exercent un attrait sur les jeunes. La simple curiosité suscitée par l'apprentissage de cet outil accroît leur motivation à assister à des cours donnés par l'intermédiaire de ces outils. Ainsi, les TIC se présentent-elles comme un moyen pouvant améliorer la participation des jeunes aux activités citoyennes et à celles relevant de la santé publique.

Un enseignant renchérit d'ailleurs cette ouverture des jeunes aux TIC. Selon lui, les TIC sont un moyen efficace, « *plus rapide, disons plus intéressant, si on maitrise bien..., pour pouvoir toucher davantage de jeunes* » (EG). On voit donc émerger dans ce discours une préoccupation pour la santé sexuelle des jeunes. Cette préoccupation est d'autant plus pertinente que les jeunes sont les plus vulnérables face au sida.

Selon Calvez (2004), l'historique des campagnes de prévention du sida a montré que le rapport des jeunes à la maladie a débuté « dès les premières heures du sida » par la vulgarisation des informations afin d'installer des connaissances sur la maladie et sa prévention. Les séances d'animation inventées pour démontrer l'utilisation du préservatif en direction des jeunes, poursuit-il, devrait être réalisé par des professionnels qui disposent d'un accès direct aux établissements scolaires afin d'atteindre la cible jeune et particulièrement les élèves.

8.1.3. L'émergence d'un travail en réseau multi- partenarial

En outre, l'introduction des TIC dans l'enseignement a fait émerger le travail en réseau multi-partenarial. En effet, le ministère de l'Education nationale du Sénégal a noué des partenariats avec plusieurs organisations. Parmi les plus importantes dans le domaine des TIC et de l'éducation sexuelle des jeunes, on peut citer le GEEP et One World UK. Le GEEP grâce à ses bailleurs soutient directement les clubs EVF installés dans les collèges et lycées, en les dotant de fond d'impulsion, de documents de travail et en matériel informatique. Cette organisation constitue la porte d'entrée de toutes autres initiatives souhaitant intervenir sur la thématique du VIH/sida en milieu scolaire.

C'est d'ailleurs ce qui explique également le partenariat entre le GEEP et One World UK. Ces différents partenariats sont très enrichissants et ouvrent de nouvelles perspectives pédagogiques pour les enseignants. Car ces derniers bénéficient souvent de formations organisées par les différents partenaires. Mais des partenariats se nouent également avec d'autres plateformes numériques travaillant sur les thématiques liées à la santé sexuelle des jeunes. C'est l'exemple de la « Parole aux jeunes » qui diffuse des contenus sur les réseaux sociaux, tels que Facebook, WhatsApp, etc.

Les élèves sont orientés vers des liens d'accès à ces réseaux. « *Aujourd'hui, nous travaillons beaucoup avec les réseaux sociaux qui permettent à beaucoup d'associations et d'organismes qui partagent nos préoccupations de s'activer autour de ces thèmes. Dans ce sens, nous avons noué un beau partenariat avec la « parole aux jeunes », qui nous permet donc d'avancer dans ce domaine- là. Ainsi donc, c'est grâce à notre collaboration avec la « parole aux jeunes », nous avons menées des activités visant à encadrer les jeunes sur la toile* », explique un des responsables du GEEP (E F).

Ces partenariats se fondent sur un besoin d'installer de nouvelles compétences qui s'imposent dans les enseignements et les aptitudes à transmettre des connaissances. Il est important de noter que l'intégration des TIC dans les enseignements et apprentissages représente une occasion de repenser l'école. Car celle-ci est traversée par des expériences complexes qui font émerger des situations de crise dans le processus d'adoption d'un savoir qui s'inscrit dans une démarche réelle (Barbot et Camatarri, 1999).

8.2. L'autonomie d'appropriation des enseignements et des connaissances

La multiplicité des outils technologiques, leur accessibilité et la simplicité d'utilisation crée chez l'apprenant une autonomie d'appropriation des connaissances. Cette autonomie se décline de deux points de vue. D'une part, la méthode traditionnelle d'enseignement et le rôle même de l'enseignant se trouvent modifiés. D'autre part, l'apprenant est placé en première ligne dans l'apprentissage.

8.2.1. L'utilisation massive des technologies par la population scolaire

Le premier niveau d'autonomisation des apprenants réside dans l'utilisation massive des appareils informatiques par la population éducative en milieu scolaire. Cette population a manifesté un grand intérêt pour ces outils et les a fortement intégrés. La disponibilité des appareils informatiques et de la connexion internet a contribué de façon significative à la manipulation puis à la familiarisation des élèves avec des outils technologiques à tous les niveaux de la scolarisation. Partout ils montrent un grand intérêt à travailler avec les appareils connectés (PC, tablettes, Smartphones...), particulièrement l'ordinateur qu'ils utilisent le plus souvent l'école, pour la saisie de textes, la navigation, les jeux, les dessins.

Cette motivation des élèves pour l'utilisation des moyens technologiques est mise en avant dans les propos d'un enseignant encadreur des clubs EVF. « *Nous arrivons aussi à communiquer davantage avec les jeunes et nous avons atteint un plus grand nombre de participants à nos diverses activités quand on passe par le net. Tout simplement parce qu'aujourd'hui les jeunes sont plus nombreux et plus motivés à se connecter que de se présenter physiquement* » (E D).

Les technologies de l'information et de la communication jouent donc un rôle fondamental, en participant à l'approfondissement des connaissances des élèves grâce à la recherche documentaire qui permet de renforcer les informations acquises dans le cadre de leur enseignement.

Ainsi assiste-t-on à une nette transformation des enseignements leur permettant de répondre et d'évoluer avec les défis de la modernité. En effet selon Larose et Karsenti (2002), « le recours à l'informatique scolaire par la réalisation de projets impliquant des recherches, contribue à l'acquisition de l'autonomie par l'enfant » (p.40). Ce point de vue amène à affirmer que les TIC renforcent les stratégies d'apprentissage dans la mesure où elles offrent une plus grande souplesse dans les situations éducatives en favorisant de plus grandes interactions entre les élèves et la mise à disposition des ressources pédagogiques sur internet.

8.2.2. La responsabilisation des apprenants par les TIC

Avec les possibilités de travailler en autonomie, l'apprenant acquiert des compétences pour travailler en toute responsabilité. C'est pourquoi les TIC, en particuliers le multimédia, donnent la possibilité d'exploiter individuellement et de différentes manières les approches et les ressources pédagogiques mis à disposition comme dans le cas des scénarios utilisés dans l'enseignement des langues avec l'exemple des cédéroms et des sites internet. Dans ce sens, le Conseil de l'Europe (1993, p 14), préconise que l'apprentissage des langues devrait avoir comme préoccupation de « former des apprenants qui soient de plus en plus conscients, autonomes, et toujours mieux à même d'assimiler directement les leçons de l'expérience et de se passer ainsi progressivement de l'enseignant ».

Cette visée de l'autonomie où l'apprenant tend vers la responsabilisation des élèves pour leur faire développer des compétences spécifiques. Cette approche développée a influencé de nombreux de domaine, notamment celui de l'éducation à la santé, comme le décrit Bandura (2003). Cet auteur propose que les programmes efficaces de promotion de la santé doivent comporter un certain nombre de conditions à transmettre, et favoriser l'acquisition des compétences chez autrui.

En fait, il s'agit de connaître les intérêts et les bénéfices associés à ces comportements pour éveiller la réceptivité et l'intérêt sur ces capacités à développer de la part des promoteurs de santé. Quant aux personnes, elles doivent aussi se sentir prêtes et capables à les apprendre. C'est dans ce sens que le réseau francophone international de prévention et promotion de la santé et de la sécurité soutient l'idée que les programmes d'éducation à la santé les plus efficaces sont ceux qui développent les compétences sociales, émotionnelles et cognitives des personnes.

Ils utilisent des méthodes interactives qui s'inscrivent dans la durée et agissent à tous les niveaux de l'environnement des personnes (famille, amis, quartier, travail, école). Selon ce réseau, l'objectif de la promotion de la santé est d'offrir un plus grand contrôle sur sa santé, d'améliorer et de renforcer ses capacités à réduire les caractéristiques qui la nuisent. A l'école, la promotion de la santé réside aussi dans le développement des activités dont le rôle est d'informer et d'inciter les jeunes à adopter des attitudes et des comportements favorables à la santé. Il s'agit en définitive de permettre la création de conditions pour le développement des capacités en vue de les autonomiser et de responsabiliser par rapport à leur santé.

8.2.3. Un apprentissage de la gestion du temps et de l'acquisition de la liberté

Il faut souligner également que le programme One World UK est un support numérique disponible sur internet ou sur les appareils de stockage informatiques et à travers les réseaux sociaux. Il présente en ce sens les avantages d'un apprentissage médiatisé et à distance, non seulement sur les thèmes liés à la santé sexuelle, mais aussi sur les apprentissages de manière générale. Il renforce les échanges entre les jeunes sur les activités traditionnelles des clubs EVF et crée un espace de dialogue virtuel et par téléphone dans le souci de répondre aux préoccupations des élèves et des jeunes pour éviter le gène frontal entraîné par les débats portant sur tout ce qui touche la sexualité.

Ce système « s'apparente de près ou de loin à des manuels électroniques. Avec des possibilités d'interactivité plus ou moins importantes, ces systèmes ne font que délivrer des informations à l'utilisateur et joue un rôle illustratif, qu'il ait ou non un projet d'apprentissage » Marquet (2004, p. 23).

Dans ces conditions, « ...il est important de savoir que le club en tant que tel est pratiquement une entité virtuelle. En fait c'est juste un espace qui n'est pas en fait..., disons un cadre physique, mais la réalité est que le club constitue des moments de rencontre. C'est-à-dire que l'on a créé le club pour que par moment les jeunes puissent se retrouver et discuter sur un certain nombre de questions. Et donc le fait que les élèves utilisent aussi les TIC, leur permet à travers Internet de pouvoir continuer à travailler ensemble même si cela se fait à distance, disons, c'est intéressant que les jeunes continuent à communiquer sur les contenus des activités en dehors de l'établissement »⁸² (EG).

⁸² Propos d'un professeur d'histoire et de géographie, membre du GEEP, entretien réalisé en juin 2016 (EG).

Par ailleurs les thématiques développées constituent des contenus qui se présentent comme un système permettant l'accès libre non seulement à l'information et à la documentation mais aussi à des contenus d'enseignement à destination par les jeunes. Ainsi, l'usage des TIC dans ce domaine a permis d'assurer une meilleure connaissance des notions prises en charge par le programme EVF, favorisant ainsi l'ouverture des informations sur la santé de la reproduction et la sexualité, la prévention du VIH/sida, et d'autres thèmes en direction du public en général et des jeunes élèves en particulier. Enfin, les technologies permettent également l'acquisition et le partage du savoir pour tendre complètement à l'autonomie dans les activités d'enseignement et d'apprentissage, de sorte qu'elles constituent un système d'aide pour réaliser les activités d'apprentissage de manière autonome.

8.3. Les connaissances des élèves en matière de sexualité et de prévention du sida

Etant donné qu'une bonne partie du programme de promotion de la santé concerne des thèmes liés à la sexualité difficiles à aborder, les activités des clubs EVF ont donné l'opportunité aux élèves d'être à l'aise pour poser le débat de fond grâce à l'interaction favorisée par les TIC. Ainsi, l'autonomie dans l'apprentissage permet d'aller au-delà des tabous, et d'améliorer les connaissances des apprenants sur les sujets étudiés, notamment la santé sexuelle et le VIH/sida.

8.3.1. Une facilité de communication sur la sexualité par les TIC

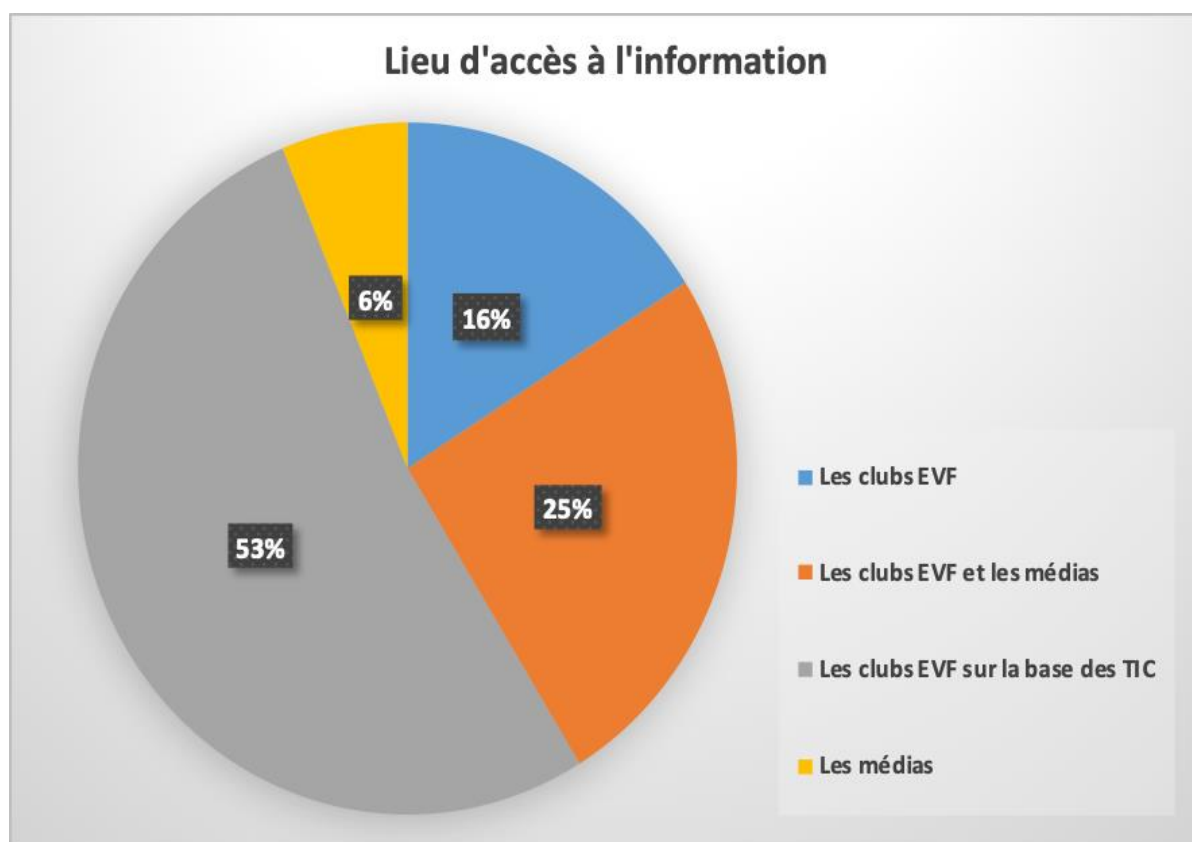
Le tableau ci-après présente les avantages des TIC dans l'abord des questions de sexualité par les élèves sénégalais interrogés. Il s'agit pour nous de savoir si l'utilisation des TIC a favorisé la maîtrise des moyens de prévention, une meilleure connaissance de la santé de la reproduction, et une communication plus efficace autour de ces thèmes. Ces résultats présentés ci-dessous permettent de dégager deux tendances. D'une part l'utilisation des TIC dans l'enseignement des méthodes de prévention du sida a fourni des informations et des connaissances sur la santé de la reproduction. En effet 56,7 % des élèves ont reconnu que les plateformes click info ado et autres facilitent l'accès aux informations. Cette réponse rejoint les 35,1 % qui ont affirmé avoir amélioré leurs connaissances autour des questions de santé sexuelle.

Tableau 15 : Les avantages de l'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida

Aide à l'enseignement		
	Effectifs	Pourcentage
A maîtriser les moyens de prévention de la sexualité précoce et des IST/sida.	10	5,2 %
Les informations disponibles sur click info ado et internet facilitent l'accès libre aux informations sur la SDR, la sexualité, au VIH/sida etc	110	56,7 %
Nous avons davantage de connaissance sur la SDR et la sexualité, la puberté avec les échanges des clubs EVF et à travers les TIC et médias.	68	35,1 %
Une communication efficace sur les problèmes de la santé de la reproduction.	6	3,1 %
Total	194	100,0

Graphique 7 : Graphique montrant les sources d'information des élèves sur le VIH/sida

Ce graphique corrobore le rôle des TIC dans l'accès à l'information, notamment dans le cadre des activités des clubs EVF. Mais de façon plus large, l'ensemble des médias sont porteurs d'informations pour les élèves. En revanche, il est difficile de conclure à une maîtrise des informations apprises sur les plateformes. Seulement 5,2 % des élèves interrogés ont affirmé avoir maîtrisé les moyens de prévention des IST/sida, tout comme les 3,1 % qui peuvent faire une communication efficace sur les problèmes de la santé de la reproduction.



8.3.2. Une mise en pratique difficile des messages de sensibilisation sur la santé de reproduction.

Dans les établissements scolaires étudiés, l'activité des clubs EVF est essentiellement orientée vers la sensibilisation des élèves sur le VIH/sida et la santé reproductive en général. Il s'agit spécifiquement des thèmes concernant la puberté, la sexualité. La plupart des élèves enquêtés ont reconnu le traitement de ces différents thèmes, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 16 : Thèmes abordés dans les clubs EVF

Thèmes considérés comme les plus intéressants		
	Effectifs	Pourcentage
Puberté, Santé de la reproduction, Sexualité, VIH/Sida	21	10,8
Santé de la reproduction, Sexualité, VIH/Sida	141	72,7
Sexualité, VIH/Sida	31	16,0
Total	194	100,0

Comme nous l'avons montré, les outils disponibles visent à permettre à l'élève de poursuivre son apprentissage de façon autonome en dehors des heures de rencontre aux clubs. Les élèves peuvent ainsi visiter les différentes plateformes chez eux, participer à des discussions et échanges sur les réseaux sociaux, notamment avec l'approche développée par la « Parole aux jeunes ». Ils peuvent encore échanger et partager des informations entre eux sur les notions débattues ensemble dans les clubs ou celles découvertes par leur propre soin dans leurs recherches. Car, comme on le verra plus loin, les réponses aux questionnaires ont révélé l'existence d'échanges entre les élèves, ceux-ci estimant que les réseaux d'amis constituent de grands creusets d'échanges autour de la sexualité.

Cette mise en autonomie se confirme d'ailleurs dans les propos d'un manager de ONE WORLD UK, Country, organisation partenaire du GEEP (EH). : « *Le partenariat avec le GEEP est basé sur l'utilisation de la plateforme Click info Ado (CIA) et du numéro 21000 dans les clubs EVF pour informer les jeunes sur leur santé sexuelle et reproductive. Grâce au 21000, les jeunes du Sénégal posent leurs questions sur la Santé Sexuelle et Reproductive par des SMS de manière gratuite et anonyme et ils reçoivent la réponse en toute confidentialité et sans jugement de valeur* ».

Ces dispositifs devraient donc permettre une amélioration des connaissances des élèves sur les questions de la santé sexuelle et du VIH/sida en particulier. Mais qu'en est-il réellement ?

8.3.2.1 Une bonne connaissance du sida

Les différentes réponses apportées par les élèves à la question de savoir « comment définissez-vous le sida ? » peuvent être synthétisées de la manière suivante : maladie transmise par voie sexuelle ou sanguine lors des rapports sexuels non protégés avec un partenaire infecté ou par l'intermédiaire de matériel d'injection ou usage de drogues injectables ; une maladie causée par un virus appelé VIH. On peut donc observer que la plupart des élèves ont une bonne connaissance du sida. Cette bonne connaissance de l'étiologie de la maladie se traduit par des attitudes et comportements spécifiques, en ce qui concerne notamment la pratique des rapports sexuels avant le mariage. En effet, 84 % des élèves interrogés estiment avoir pris la décision de ne pas avoir les relations sexuelles jusqu'au mariage.

Tableau 17 : relations sexuelles avant le mariage

Relations sexuelles avant le mariage		
	Effectifs	Pourcentage
Non	163	84,0
Oui	31	16,0
Total	194	100,0

Cette abstinence trouve également son origine dans les prescriptions religieuses qui interdisent les rapports sexuels avant le mariage, notamment en milieu traditionnel et musulman sénégalais. En effet, si seulement 3 élèves sur 194 estiment adopter l'abstinence sexuelle pour éviter le sida, on peut observer que ce comportement obéît chez la plupart des populations à des prescriptions culturelles et religieuses. Ces prescriptions traduisent, entre autres, la nécessité de garder sa virginité, et donc de s'abstenir jusqu'au mariage. On le voit dans le tableau ci-après où 175 élèves sur 194 interrogés adoptent cette abstinence en obéissant aux prescriptions culturelles et religieuses.

Tableau 18 : Raisons d'adoption de l'abstinence ou non

Justificatifs de réponse		
	Effectifs	Pourcentage
Eviter le sida	3	1,5
Garder la virginité	59	30,4
Interdit religieux	31	16,0
Par curiosité	1	,5
Par plaisir	15	7,7
S'abstenir	85	43,8
Total	194	100,0

On peut donc comprendre que, malgré une meilleure connaissance sur le VIH/sida, la préoccupation liée à sa prévention passe après le respect des traditions culturelles et religieuses. Cela transparait dans la réponse à la question de savoir si les élèves agissent préventivement par rapport au VIH/sida. 52 % ne le font pas, contre environ 48 % qui en font une préoccupation comme noté dans les réponses avancées des questions ouvertes.

Tableau 19 : Prévention du sida

Prévention VIH		
	Effectifs	Pourcentage
Non	101	52,1
Oui	93	47,9
Total	194	100,0

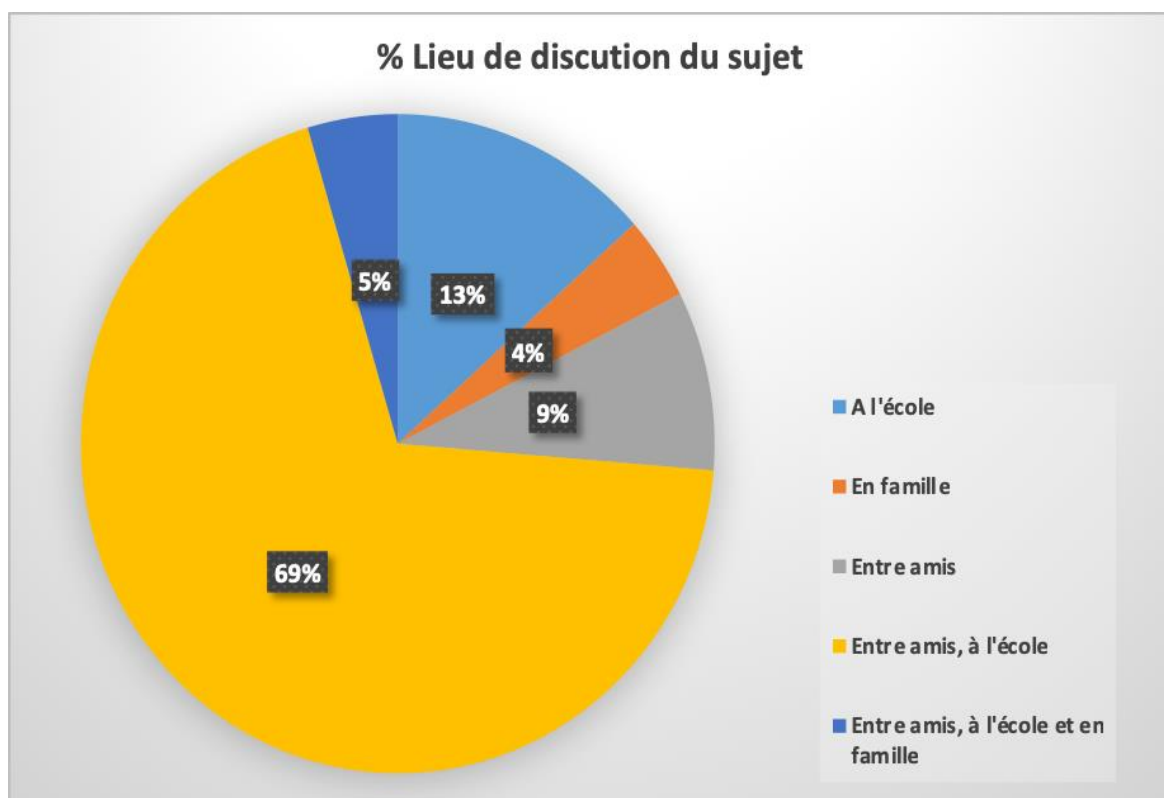
C'est pour cette raison d'ailleurs que certains élèves qui ne semblent pas ouverts aux prescriptions religieuses ont des relations sexuelles. On note d'ailleurs, dans le tableau des réponses à la question de savoir si les élèves enquêtées ont des relations sexuelles, que 31 sur 194 affirment en avoir eu // ou prévoit d'en faire avant le mariage ; La raison sera : , soit par curiosité soit par plaisir.

8.3.2.2. Un contexte religieux particulier

La primauté accordée par les élèves aux prescriptions religieuses plutôt qu'à la prévention du sida trouve son fondement dans les considérations de la société sénégalaise. C'est ainsi que, malgré l'ouverture sur les questions de sexualité observée dans les clubs EVF et les différents programmes de prévention du sida mis en place dans les écoles, la sexualité constitue encore un sujet tabou dans la société sénégalaise.

Cette situation traduit, selon Meslin, le fait que « dans les sociétés les plus anciennes que l'on connait, l'homme a toujours marqué la sexualité d'un tabou en y associant toujours quelque chose de surnaturel »⁸³. La sexualité est perçue comme une affaire d'adulte, il ne semble pas correct d'en discuter avec les jeunes, surtout dans le cadre familial. Les résultats de notre enquête ont montré que seulement 4 % des élèves interrogés estiment discuter de la sexualité en famille. La grande majorité, soit 69 %, en parlent entre amis et à l'école, comme le révèle le graphique ci-dessous.

Graphique 8 : Lieu de discussion autour des questions de sexualité



8.3.2.3. La condamnation des relations sexuelles pré-nuptiales

Au Sénégal les rapports sexuels avant le mariage sont proscrits dans la société traditionnelle. Car la tradition impose la découverte de l'acte sexuel dans le cadre conjugal. Wane (1971) montre que « l'une des caractéristiques fondamentales de la société Toucouleur traditionnelle est, assurément, la chasteté imposée à l'individu pendant une période prolongée de son existence.

⁸³ Meslin Michel, cité par Diagne et Jourdan (2011, p.109)

Car il apparaît que la sexualité, hormis dans le cadre du mariage, se présente généralement en termes de prohibition »⁸⁴. Ainsi la valeur de la jeune adolescente réside dans sa capacité à garder sa virginité jusqu’au mariage. Toutefois, cette pesanteur culturelle a pu contribuer au mariage précoce des jeunes. On peut penser que certaines familles marient leurs filles très jeunes dans le but de bénéficier de cet honneur accordé à la virginité jusqu’au mariage. Ainsi, la fille ne découvre l’acte sexuelle que dans le cadre conjugal, même si elle reste élève. Cela s’observe dans les établissements scolaires étudiés, où certaines élèves sont déjà mariées.

Tableau 20 : Statut matrimonial des élèves

Statut matrimonial		
	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	187	96,4
Mariée	7	3,6
Total	194	100,0

Que la grande majorité des jeunes soit célibataire en milieu scolaire paraît normal, en ce sens que la plupart n’ont pas encore l’âge d’envisager le mariage. En revanche on peut s’étonner d’avoir quelques élèves qui mènent déjà une vie conjugale. Le poids de la tradition religieuse est donc très prégnant, même en milieu scolaire. Cette situation mérite d’être interrogée quand on sait que le Sénégal est un pays laïc et que l’institution scolaire est le premier garant de cette laïcité.

⁸⁴ Yaya Wane, cité par Diagne et Jourdan (2011, p.111).

En somme, ce huitième chapitre a bien montré que les technologies de l'information et de la communication suscitent un certain engouement de la part des apprenants, mais plus largement de la population scolaire. D'une part elles constituent une innovation pour les enseignants aussi bien d'un point de vue pédagogique que dans le travail collaboratif.

D'autre part, les technologies exercent un attrait considérable sur les élèves, car elles constituent le moteur de leur rassemblement autour des questions de santé sexuelle et de prévention du sida. Elles constituent également un moyen d'apprentissage autonome pour les élèves et favorisent un accès responsable aux informations sur la santé sexuelle.

On s'aperçoit toutefois, que si des comportements de la plupart des élèves peuvent relever d'une attitude préventive par rapport du sida, comme par exemple l'abstinence et le désir de conserver sa virginité jusqu'au mariage, les prescriptions culturelles et religieuses sont davantage à l'œuvre qu'une volonté avérée de ces apprenants d'éviter le VIH.

Toutefois, l'importance accordée aux TIC par les élèves va au-delà de la promotion de la santé et porte plus largement ses fruits dans le cursus. Cela, nous le verrons dans le dernier chapitre de cette thèse.

Chapitre IX : Les bénéfices de l'utilisation des TIC au-delà de la prévention du sida

Nous avons bien tenté de montrer dans les chapitres précédents les avantages de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la prévention du sida et de la promotion de la santé. Mais les résultats de notre enquête montrent que les bénéfices de l'accès de la population scolaire aux TIC vont au-delà de la promotion de la santé. Ce dernier chapitre met donc l'accent sur l'intérêt des TIC dans le cursus scolaire des apprenants. Nous nous intéressons dans un premier temps sur les contenus pédagogiques du programme Click Info Ado et de l'ensemble des plateformes d'éducation. Ces contenus comportent un certain nombre de thématiques traitées dans le cursus scolaire, notamment en science de la vie et de la terre (SVT), en économie sociale et familiale en histoire -géographie ou encore certaines disciplines littéraires. Ensuite, ils ouvrent une perspective d'utilisation des TIC pour aborder les grandes questions de la vie par les élèves. La plateforme Click Ado Info traite également de sujets relatifs à l'apprentissage de la citoyenneté par les jeunes élèves et les lycéens.

9.1. L'utilisation du programme Click Info Ado au bénéfice du cursus scolaire

Les clubs EVF, en exerçant leurs activités en dehors des heures scolaires ont développé des liens très étroits avec les enseignements traditionnels. Ils constituent des compléments d'informations qui peuvent être interprétés comme un soutien aux apprentissages des cours concernés par le programme EVF. Il faut rappeler que plusieurs disciplines d'enseignement sont concernées. Ces matières sont d'ailleurs représentées au sein des clubs par leurs enseignants respectifs. Il s'agit par exemple des sciences de la vie et de la terre, de l'histoire géographie, de l'économie sociale et familiale, *etc.*

9.1.1. L'usage des TIC à des fins professionnelles

La formation à l'utilisation des outils technologiques dont ont bénéficié les enseignants dans le cadre des activités des clubs EVF, est mobilisée parfois à des fins professionnelles. Certains enseignants réinvestissent les compétences acquises au profit de la préparation de leurs cours et même dans leur déroulement. Cette réalité est mise en avant par un professeur en SVT qui s'exprime en ces termes : « ...*Absolument, nous utilisons les outils informatiques dans le travail. C'est pour cela que je me suis procurer le matériel. En ce qui concerne ma discipline d'enseignement à savoir les SVT, les activités d'illustration sont maintenant plus électroniques que physiques.*

Il y a beaucoup de logiciels que l'on utilise dans l'enseignement... » (E.A).

On comprend donc que l'implication des enseignants dans le programme de promotion de la santé et notamment de la lutte contre le VIH sida par les TIC peut constituer une passerelle vers l'informatisation des pratiques pédagogiques. Mais le bénéfice de l'utilisation des TIC pour les enseignants va au-delà de l'informatisation pédagogique. Il prend en compte également le contenu des enseignements dans les disciplines traditionnelles enseignées aux élèves.

9.1.2. Click Ado Info : d'une plateforme numérique à une source d'inspiration pédagogique

Les différentes plateformes proposées aux jeunes d'âge scolaire dans le cadre de leur sensibilisation aux questions de santé sexuelle constituent également une mine d'information pour les enseignants. Ceux-ci s'en inspirent dans la préparation des cours. C'est que la plateforme propose des thèmes étroitement en lien avec certains programmes scolaires. On peut prendre l'exemple de la puberté qui est un thème largement traité en SVT. Un professeur de la discipline s'exprime à ce propos en ces termes : *« Dans les activités des clubs EVF, le GEEP nous a permis d'accéder aux contenus de la plateforme appelé click info ado mis au point par One World UK à partir duquel les élèves peuvent tirer des informations qui portent sur la prévention du VIH/sida, la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes et bien d'autres thèmes disponibles sur ce support. Voilà donc à cet effet comment l'utilisation du matériel informatique dans la collaboration avec la GEEP et son partenaire One World UK est incontournable » (E.D).*

Cette formation est mise en œuvre selon le principe d'isomorphisme. Ce principe implique que les formateurs fassent vivre aux participants des activités que ces derniers pourraient par la suite faire vivre à leurs apprenants. Les enseignants s'approprient donc des ressources numériques avant, non seulement pour en apprendre le contenu aux élèves, mais aussi de les remobiliser dans la conception et l'animation des cours dans les disciplines traditionnelles. Plusieurs recherches sur l'école et la promotion de la santé des adolescents ont également mis l'accent sur les programmes scolaires comme cadre d'action pour une éducation sexuelle. Dans leur ouvrage, Diagne et Jordan (2011) ont montré que les professeurs de SVT sont particulièrement visés dans l'abord de ces questions, notamment dans les classes de terminale, de quatrième générale, dont les programmes traitent explicitement, entre autres, de la reproduction.

Les thèmes abordés se déclinent en cours en des sous-thèmes tels que les pathologies des organes génitaux et les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses précoces et les risques d'avortement précoce. Ainsi le lien entre l'enseignement en classe et les clubs EVF se traduit par une mise en scène de certaines notions traitées en cours. Les deux auteurs ont d'ailleurs fait parler un professeur Eefs9 en ces termes : « *Généralement, je donne des cours théoriques, mais en dehors de ces cours, nous avons des cellules de lutte contre le Sida au sein de l'établissement. Donc, nous faisons des sketches pour sensibiliser les élèves et nous formons généralement des élèves-relais qui sont proches de leurs camarades pour pouvoir leur dire ce que nous faisons...* »⁸⁵

Dans le même esprit, la plupart des élèves interrogés reconnaissent d'ailleurs cette utilité pédagogique de la plateforme Click Info Ado et de l'ensemble des activités des clubs EVF, à près de 97 % d'entre eux, comme le montre le tableau ci-après. Les dires de cet entretien : « *Mais il faut savoir que le club en tant que telle est pratiquement une entité virtuelle. Parce que c'est juste un espace qui n'est pas en fait disons physique, c'est un espace de rencontre et d'échange... On a créé le club pour que par moment les jeunes puissent se retrouver et discuter un certain nombre de question. Et donc le fait qu'ils utilisent aussi les TIC, leur permet à travers le net de pouvoir continuer à travailler ensemble même si c'est à distance que les jeunes puissent continuer à communiquer en dehors disons de l'établissement* » (EC).

Tableau 21 : Lien entre click info et programmes scolaires

Lien entre programme scolaire et contenu programme click info ado		
	Effectifs	Pourcentage
Non	6	3,1
Oui	188	96,9
Total	194	100,0

⁸⁵ Propos d'un enseignant publié par Diagne et Jordan (2011, p.244).

Pour les enseignants, comme l'a soutenu encore certains élèves, les TIC permettent de pallier les limites de la documentation avec ces propos d'un des enquêtés qui suivent :

« L'utilisation des TIC maintenant, je pense qu'elles peuvent faciliter un certain nombre de choses, surtout l'accès à certaines informations pour palier au fait qu'il n'y a pas toujours de documents suffisants à leur disposition comme, des livres ou des ouvrages, pour ne pas dire une quasi-absence de bibliothèques. On se retourne alors à travers les TIC pour donner le maximum d'informations, le maximum de documentation sur les questions qui interpellent les jeunes » (E.C).

On voit donc clairement que les TIC constituent une solution à une documentation insuffisante au Sénégal. Cet avis d'une des personnes enquêtées abonde dans le même sens :

« Aujourd'hui on travaille beaucoup avec les réseaux sociaux et nous avons un partenaire qui nous permet donc d'avancer dans ce domaine-là, c'est avec parole aux jeunes. C'est avec la parole aux jeunes que nous avons fait un beau partenariat et nous arrivons à encadrer les jeunes. Nous arrivons aussi à communiquer davantage avec les jeunes et on atteint un plus grand nombre quand on passe par le net parce qu'aujourd'hui les jeunes sont plus connectés que présent. La connexion constitue pour eux disons un moyen de communication mais aussi un moyen pour apprendre un certain nombre de choses ». (EF)

9.2. La plateforme Click Info Ado ou apprendre à vivre au Sénégal

Dans les activités quotidiennes également, les usages des TIC sont devenus essentiels sur le plan personnel et professionnel. Ils assurent une connectivité accrue entre les individus. Dans ce contexte, De Ketele (2002), estime que « l'efficacité des outils technologiques dans l'éducation est essentiellement fonction des démarches pédagogiques qui fondent leur utilisation » (p. 7). Son point de vue se rapproche de celui de Lebrun (2002), qui pense qu'« apprendre avec les technologies, c'est avant tout apprendre » On voit ainsi apparaître l'idée d'une ouverture à une connaissance globale grâce aux TIC. Pour Jacquinet (1985) « une technologie n'est rien que ce qu'en font ceux qui s'en servent, et que la façon dont on s'en sert n'est pas indépendante des autres pratiques socio-économiques ».

La plateforme Click Info Ado va au-delà des compétences scolaires. Elle intègre l'apprentissage de la vie, et surtout des rapports sociaux. L'approche pédagogique part d'une mise en situation concrète de la question abordée. Ainsi les jeunes mettent en scène la situation décrite.

C'est déjà une occasion de créativité pour les jeunes qui doivent imaginer un jeu de rôle sur le sujet et dans un cadre social donné. Ensuite, la plateforme propose aux adolescents une séquence de création. Celle-ci consiste à identifier par des facteurs dans leur environnement qui concourent à la situation observée. Par ailleurs, un jeu est proposé pour évaluer l'acquisition de l'élève, avant de lui proposer un récapitulatif sur le sujet. La leçon se termine par l'appel à un engagement du jeune sur la question abordée, en insistant sur son apport pour faire évoluer les mentalités. On comprend donc aisément que l'approche développée vise à faire comprendre aux jeunes le fonctionnement de la société sénégalaise et surtout à leur faire explorer des solutions pour un changement sociétal. Quels exemples de sujets traités sur chaque thème nous permettront de mieux apprécier l'apport de l'utilisation des TIC dans la formation des jeunes à la vie.

9.2.1. Apprendre la construction du genre

Les rapports de genre constituent l'un des thèmes abordés dans la plateforme Click Info Ado. Cette leçon a pour objectif de fournir aux élèves des clés de lecture des rapports entre filles et garçons, hommes et femmes. Elle intègre plusieurs cadres sociaux comme la famille, l'école, le travail, *etc.* Il s'agit donc d'amener les élèves à comprendre que, quel que soit le cadre social retenu, les rapports entre filles et garçons relèvent d'une construction sociale. La question de genre est traitée au travers du port de pantalon, de la scolarisation des filles, du mariage forcé, *etc.*

A partir de cette mise en situation, les adolescents sont amenés à réfléchir sur la traduction corporelle des rapports sociaux. On montre finalement aux adolescents que le port de vêtement matérialise les rapports d'inégalité construits par la société sénégalaise entre les filles et les garçons. Cette réflexion pousse donc les élèves à adopter des attitudes pour changer une situation qui n'a rien de naturel.

Image 10 : Situation 1 : L'habillement des filles et garçons



Source : <http://clickinfoado.sn/>, consulté le 20 novembre 2018.

9.2.2. Construire une identité individuelle par l'estime de soi

Amener les élèves à se forger une identité reposant sur l'estime de soi, est un des objectifs de la plateforme Click Info Ado. Dans cette rubrique, la mise en situation et les différentes étapes proposées mettent l'accent sur l'importance pour les élèves de mettre en valeur leurs talents. L'idée sous-jacente est que la reconnaissance de ses talents individuels est la clé pour une estime de soi et la fin d'une mauvaise perception de sa personne.

Image 11 : Situation 2 : les individus et leurs talents



Source : <http://clickinfoado.sn/>, consulté le 20 novembre 2018.

Cette leçon se termine par trois règles sur l'estime de soi :

« Règle 1 : Ce que je pense ou dis de moi-même est plus important que ce que les autres pensent ou disent de moi. »

D'après cette première règle, les jeunes doivent intégrer l'idée qu'il faut moins se laisser influencer par les idées négatives que les autres peuvent développer à leur rencontre.

« Règle 2 : Je ne peux pas changer les autres mais je peux me corriger en changeant mes idées et mes comportements. »

Cette deuxième règle est une invitation à l'acceptation de l'autre, tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts, ses forces et ses faiblesses.

Règle 3 : En changeant mon comportement, je deviens un exemple à suivre. »

Enfin, la troisième règle ouvre une perspective de changement positif pour les jeunes.

Ces derniers doivent améliorer le meilleur en eux, pour le bien collectif.

9.2.3. D'autres thèmes pour une cohésion sociale au Sénégal

D'autres thèmes comme les valeurs, la culture et les traditions au Sénégal invitent les élèves à une prise en charge de la vie collective ou à la culture du « vivre ensemble ». Ils doivent dans un premier temps comprendre les origines des cultures et des traditions, des éléments positifs qu'il faut en tirer, les limites inadaptées à la vie moderne. Ainsi, en se connectant sur cette plateforme, les jeunes apprennent des règles de la vie sociale, indispensable à des rapports sociaux apaisés. Il est donc indéniable que les TIC favorisent l'ouverture des jeunes à leur société et au monde entier. C'est pourquoi il est impératif d'en faire une large diffusion.

9.3. Des perspectives tournées vers un élargissement de l'utilisation des TIC

Les avantages de l'utilisation des TIC, aussi bien pour les enseignants que pour les apprenants, ont été largement mis en avant dans ce travail. Dans ces conditions, les obstacles à une extension sociale et géographique de ces outils doivent être levés.

9.3.1. Pour une intégration dans le système scolaire

L'utilisation des TIC devrait pouvoir se généraliser dans l'ensemble du système scolaire sénégalais. Ainsi les enseignants pourraient en faire un usage pédagogique plus systématiquement et bénéfique pour les apprenants. Pour les enseignants, les carences dans les équipements technologiques constituent un frein à une utilisation répandue des TIC dans le système scolaire comme le souligne cet avis d'une personne interrogée :

« Pour la pratique professionnelle, je dois avouer rarement. Parce que nous n'avons pas les installations nécessaires au lycée pour pouvoir faire les cours à travers les TIC. Mais avec les clubs EVF, il est dit tantôt que nous faisons beaucoup d'activités basées sur les TIC à partir de la plateforme. Mais nous faisons aussi beaucoup d'unités de sensibilisation qui existent que nous allons chercher bien sûr dans internet » (E.4).

Cette extension de l'utilisation des TIC dans le système passe également par une connexion à internet de bonne qualité. Ce qui n'est pas le cas pour le moment. La connexion à Internet dans les clubs EVF est instable et lente. Cette réalité illustre le scénario des « optimistes prudents » dont parle Cuban (cité par Baron, 2013). En effet, selon Cuban (1997), il existe trois scénarios de l'évolution de l'école face à l'introduction des technologies de l'information et de la communication : ceux des techno-réformateurs (les technologies sont un levier de changement en éducation), des techno-sceptiques (les technologies ne changent pas grand-chose) et des optimistes prudents.

Le dernier scénario, celui des « optimistes prudents » semble correspondre à la situation de l'école sénégalaise face aux TIC, en raison des lacunes et de la lenteur observée dans l'utilisation généralisée des TIC. Pour les « optimistes prudents », « ...le fait de mettre des ordinateurs dans les classes va entraîner un mouvement régulier mais très lent vers des changements fondamentaux dans l'enseignement et la scolarité. Les défenseurs de ce scénario le voient se dérouler lentement mais inexorablement, tout comme une tortue qui rampe vers sa mare. C'est lent parce que les écoles, en tant qu'organismes, mettent du temps à apprendre comment on utilise un ordinateur pour guider l'apprentissage des élèves » (Cuban, cité par Baron, 2013, p. 12).

9.3.2. Pour une amélioration de l'accès aux outils technologiques des jeunes

Les bénéfices tirés de l'utilisation des TIC par les jeunes ne peuvent s'accroître que grâce à une généralisation de l'outil internet dans l'ensemble du Sénégal. Nous avons pu voir à travers ce travail que les jeunes élèves disposent de smartphones pour se connecter à la plateforme click Info ADO depuis leur domicile. Mais le coût de la connexion étant encore élevée, il est certain que les élèves fréquentent moins les plateformes éducatives que les réseaux sociaux. Il faut donc aller vers une réduction des coûts de la connexion, mais aussi et surtout augmenter l'offre de matériels informatiques dans les établissements scolaires. Enfin, il faut mettre en place un système permanent de maintenance informatique dont les besoins sont exprimés par les enquêtés et nous citons la réponse suivante :

« La grosse difficulté c'est la maintenance du parc informatique dans les écoles ; beaucoup d'ordinateurs sont inutilisables et quand on veut faire des sensibilisations en les utilisant il faut s'assurer de la disponibilité de ceux qui sont fonctionnels. Il n'y a pas assez d'ordinateurs pour les élèves donc il est difficile pour tous de manipuler en même temps les ressources mis à disposition. »

Mais il faut comprendre que notre plateforme ne nécessite pas de connexion internet pour fonctionner ; une fois les contenus téléchargés, ils peuvent être utilisés offline » (E.H).

Il faut enfin traiter les inégalités dans l'accès des établissements scolaires pour généraliser l'utilisation de ces outils à tous les établissements scolaires sénégalais.

« Pour les difficultés, elles sont très nombreuses. C'est une chance pour certaines écoles de disposer un parc informatique, ce que l'on ne trouve pas partout même dans tous les établissements de Dakar. Donc parfois on peut avoir besoin d'utiliser un matériel informatique dans une école ou on se déplace au GEEP par exemple pour faire une activité juste par le fait que le matériel ne soit disponible. Donc l'utilisation du matériel informatique, il faut dire jusqu'à présent que cela pose un problème dans certains établissements » (E.A).

9.3.3. Intégrer le programme EVF dans les enseignements scolaires

Les activités des clubs EVF se tiennent dans les heures creuses, en dehors des emplois du temps officiels. Ainsi les créneaux sont trouvés d'en commun accord avec l'ensemble des intervenants et LEA.

Dans ces conditions, plusieurs potentiels participants déclinent l'invitation. Car cela constitue, pour les enseignants notamment, une charge supplémentaire de travail. Il faut donc penser à trouver une solution alternative pour motiver davantage les enseignants qui encadrent ces clubs. Ce dernier chapitre montre que l'utilisation des TIC dans la promotion de la santé en milieu scolaire va au-delà des questions de santé sexuelle. Elle touche d'une part les pratiques pédagogiques en modifiant le rôle de l'enseignant, qui apparaît plus comme un accompagnant qu'un transmetteur de savoir.

Les différentes plateformes utilisées constituent également une source d'inspiration pédagogique, au travers des liens entre certains thèmes développés et les programmes scolaires. En définitive, la plateforme click info ado apparaît comme une école de la vie, en raison des thématiques renvoyant à la vie sociale et collective qu'elle met en avant. Cependant, les gains de l'utilisation des TIC dans la promotion de la santé peuvent être améliorés en réduisant les limites d'accès à ces outils et en mettant un système de maintenance adéquat au profit des établissements utilisateurs.

En tout cas, c'est l'un des vœux principaux formulés par les enseignants, et cela à juste titre, quand on connaît l'état du matériel disponible. Au-delà du changement d'approche dans la promotion de la santé, le recours à internet apparaît comme une rupture dans les politiques traditionnelles de communication sur la santé, une rupture instiguée par les pouvoirs publics pour réduire les coûts de communication grand- public, comme c'est le cas en France (Romeyer, 2008). Cette numérisation de l'information médicale signe donc l'entrée des acteurs privés dans un système jusque-là réservé aux autorités publiques. On le voit bien pour le cas du Sénégal où les différentes plateformes sont mises en œuvre par des opérateurs de la société civile.

9.4. La vérification de l'hypothèse de recherche

Notre problématique est centrée sur la notion d'autonomie basée sur les TIC avec les acteurs. Etant donné que l'hypothèse principale du gain de l'utilisation des TIC à travers les campagnes de prévention du VIH/sida réside dans l'autonomisation des apprenants en faveur de l'acquisition des connaissances sur la sexualité pour affronter un débat qui s'entoure de tabous. Cette hypothèse repose sur la nature même des technologies de l'information et de la communication, qui permettent une utilisation individuelle, sans contraintes de temps, ni de lieu, et qui s'adapte donc facilement à l'emploi du temps personnel.

Pour vérifier cette hypothèse centrale, nous avons organisé notre recherche autour d'une approche compréhensive qui vise à mettre en avant les processus de construction de l'autonomie des apprenants. Nous avons donc mené des entretiens avec divers acteurs intervenant dans l'organisation des activités dans les établissements scolaires, mais aussi avec des membres des organisations partenaires des clubs EVF.

Les informations recueillies par entretiens ont été complétées par un questionnaire destiné à recueillir des données de statistiques descriptives pour mieux connaître les caractéristiques socio-démographiques des élèves participant aux activités dans les clubs d'éducation à la vie familiale implantés dans les établissements scolaires d'enseignement du moyen et du secondaire.

Par ailleurs, nous avons recouru à l'observation au sein des structures et du public cible pour compléter cet ensemble de données fournies. L'observation a porté notamment sur le déroulement des activités dans les clubs, les interactions et les échanges des groupes, le cadre matériel des clubs, etc.

En somme notre hypothèse n'est pas entièrement validée dans son intégralité dans la mesure où certaines questions demeurent encore en suspens comme par exemple la question de la prévention du VIH/sida qui semblent ne pas être une priorité dans les préoccupations des élèves mais plutôt les échanges effectués autour de la question de la sexualité.

Enfin, sans faire un discours promoteur sur les TIC, l'objectif d'autonomisation des acteurs (apprenants et enseignants) dans l'accès aux informations sur la sexualité et sur les apprentissages de manière générale semble être atteint. Mais les activités de prévention du VIH/sida s'avèrent être un prétexte pour aborder ces points. Donc l'interrogation sur la place des TIC dans la prévention VIH/sida reste encore une question ouverte.

9.5. Les limites de la recherche

Comme toute étude, cette thèse présente plusieurs limites à divers niveaux de notre investigation. Ces limites sont d'abord d'ordre méthodologique que nous avons largement évoqué au niveau de la partie méthodologique. En effet, les contraintes de terrain ne nous ont pas permis d'approfondir plusieurs aspects de la question comme par exemple lien entre utilisation des TIC, connaissances du VIH/sida et adoption de méthodes de prévention. Pour y parvenir, il y aurait fallu comparer le niveau de connaissances et les pratiques préventives en lien avec le VIH/sida des élèves utilisant les TIC et ceux qui n'y ont pas accès.

Cela suppose par exemple une ouverture de notre terrain à des établissements scolaires dans lesquels il n'existe pas de clubs EVF, ni d'accès à l'outil informatique par les élèves. Cela nécessiterait plus de moyens logistiques que nous n'étions pas en mesure de réunir, en raison de beaucoup de contraintes (familiales, professionnelles et financières) pour lesquelles nous devons conjuguer.

Concernant la conduite des entretiens, j'ai réadapté mon planning autant que ce peut pour rencontrer mes interlocuteurs. C'est pour cela que j'ai été amenée à faire des choix afin de ne pas m'éparpiller au risque de conduire un travail superficiel ouvert sur plusieurs fronts. Par ailleurs, ce travail n'a pas pu mettre en exergue d'importants résultats statistiques. Les tests de ki-deux n'ont pas permis d'établir des liens significatifs entre diverses variables, comme par exemple entre genre et utilisation des TIC, entre lieu de résidence ou établissements scolaires et utilisation des TIC, etc.

Pour les questionnaires, en lieu et place de recruter des enquêteurs pour m'appuyer dans la collecte des données sur le terrain, j'ai été aidé par des professeurs relais techniques des clubs EVF pour administrer tous les questionnaires.

Enfin, il faut dire que nous avons réalisé une thèse sans financement institutionnel hormis quelques rares subventions de notre unité de recherche déjà évoqué dans la méthodologie. Nos déplacements (famille, profession, formation doctorale) entre Dakar-Strasbourg pendant ces nombreuses années étaient financés par nos ressources du Sénégal en franc CFA pour supporter les charges de nos séjours en euros sur le territoire français. Imaginez le taux d'échange ? C'est à la mi-parcours de cette thèse, qu'un soutien de taille sur tous les plans s'est présenté sur mon chemin avec la célébration d'une nouvelle union après avoir connu une rupture d'un lien conjugal juste après ma première inscription.

9.6. Les perspectives de recherche

Cette recherche ouvre de nouvelles perspectives sur la compréhension du rôle des TIC dans l'autonomisation des apprenants aux informations relatives à la sexualité et dans les apprentissages de manière plus générale, notamment en ce qui concerne l'accès aux méthodes de prévention du VIH/sida. Par conséquent nos résultats ont pu mettre en exergue le fait que l'accès aux messages de prévention du sida n'est pas la préoccupation majeure des élèves et des lycéens utilisant les TIC. Concernant également ce travail, des perspectives de mener une réflexion sur l'apport de méthodologies complémentaires pour l'analyse des données n'ayant pas été traitées et d'opérer un rapprochement avec des recherches similaires dans le domaine de la prévention du VIH/sida avec les technologies en milieu scolaire.

Nous envisageons également d'orienter nos études davantage sur les questions d'éducation sexuelle afin de viser le changement de comportement souhaité et que les jeunes soient en mesure de prendre des décisions responsables. Sous ce rapport, il serait intéressant de s'interroger sur d'autres usages des technologies de l'information et de la communication. Ces nouvelles pistes pourraient révéler les centres d'intérêt réels des apprenants utilisant les TIC pour accéder au savoir médiatisé par l'amélioration ou la relance de l'introduction des outils de collaboration en ligne à la base avec les clubs entre LEA- LEA, LEA- PRT, entre PRT, et PRT et pôles régionaux et GEEP

L'exemple de la communication digitale très développée pourrait favoriser le dialogue sans tabou au sujet de la sexualité. Des orientations également vers des champs disciplinaires tels que la sociologie de l'éducation et la sociologie des médias seront d'un grand apport à mener ces réflexions qui suscitent des initiatives dans le cadre de la formation à la citoyenneté.

Enfin, nous envisageons d'effectuer des recherches ultérieures du processus d'autonomisation et de médiatisation avec des projets de recherche action sur une période plus courte en interrogeant les initiatives mis en place afin de procéder à son évaluation pour son impact au fonctionnement de la société.

CONCLUSION GENERALE

Dans cette thèse, nous avons réfléchi sur le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la prévention du sida en milieu scolaire sénégalais. Le développement pandémique du sida, une pathologie incurable à ce jour, place au-devant de la scène de multiples méthodes de prévention. Toutefois, la persistance de cette pandémie témoigne aussi des limites des méthodes traditionnelles de prévention s'adressant au grand public. Parce qu'elles s'adressent pour la plupart au grand public, elles ne tiennent pas compte des disparités de profils sociaux. Ainsi leurs limites s'articulent autour de plusieurs points.

D'une part, ces campagnes de prévention axées sur la communication de masse font l'objet d'une difficile appropriation. Les messages sont diffusés au travers des médias (presse écrite, presse audio-visuelle, etc.) parfois difficiles d'accès à certaines couches sociales. Même le français, langue officielle du Sénégal et de plusieurs pays africains reste inaccessible surtout en milieu rural, et ne permet donc ni de comprendre les messages audio-visuels, encore moins de lire la presse écrite.

D'autre part, les acteurs concernés par ces messages restent passifs et n'interviennent pas dans les processus de communication. C'est pourquoi le recours aux TIC dans la mise en place de nouveaux moyens de prévention du sida mérite d'être interrogée pour mettre en avant les réussites, mais aussi les défis à relever dans leur usage, surtout en milieu juvénile. Ainsi, notre analyse est structurée par quelques questionnements : Quelle est la place des TIC dans la prévention du VIH/sida en milieu scolaire sénégalais ? Comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent-elles contribuer à l'autonomisation des jeunes dans l'apprentissage des moyens de prévention du VIH/sida ?

Les résultats de cette thèse apportent d'abord des éclairages sur l'accès aux TIC par les jeunes dans les pays africains, et notamment au Sénégal. En effet, nous avons observé globalement un accès démocratisé aux nouvelles technologies de l'information et de la communication au Sénégal.

Cette démocratisation de l'outil s'est traduite par une quasi-absence de lien entre les secteurs d'activité des parents et l'accessibilité aux TIC par les jeunes scolaires.

Toutes les catégories socio-professionnelles utilisent indistinctement les outils technologiques. Il existe plusieurs canaux d'accès tels que les smartphones, les ordinateurs à domicile, à l'école ou dans les cyber-espaces. Toutefois, cette démocratisation cache mal la mauvaise qualité de la connexion internet et l'insuffisance du matériel informatique dans les établissements scolaires. A cela s'ajoute une maîtrise limitée des outils technologiques avec plus de 41% des élèves interrogés qui se disent débutants.

Ensuite, l'introduction des TIC dans le système éducatif sénégalais au travers des activités de promotion de la santé apparaît à la fois comme une innovation pédagogique et un apprentissage de l'autonomie. En effet, elle a bouleversé le rôle des enseignants, celui-ci étant désormais moins dirigiste. L'enseignant peut ainsi atteindre un public plus large et optimiser l'informatisation.

En ce qui concerne les jeunes élèves et lycéens, l'introduction de ces outils ouvre une nouvelle ère dans l'autonomisation des apprenants. Ceux-ci peuvent désormais organiser leur temps d'apprentissage comme par exemple : choisir des contenus qui les intéressent, préférer un lieu particulier de connexion entre leur domicile, le collège ou le lycée, un cyberspace ou même partout avec les appareils mobiles. On voit ainsi notre hypothèse principale confirmée dans son ensemble. Car les jeunes scolaires interrogés affirment utiliser les plateformes mises en ligne à leur profit pour acquérir des connaissances sur les questions de santé sexuelle.

Notre thèse apporte par ailleurs des résultats inattendus et montre que la mobilisation des TIC dans la promotion de la santé en milieu scolaire concourt à la mise en place d'un réseau multi-partenarial entre les différents acteurs intervenant dans le système éducatif sénégalais. Or l'on sait l'importance des réseaux dans la mise en place de ressources pédagogiques, notamment sur la santé de la reproduction en milieu scolaire.

Les outils technologiques concourent ainsi à l'amélioration des connaissances des apprenants sur les questions de sexualité. Cependant, leurs effets sur les pratiques de prévention du sida restent limités. Car une bonne partie des élèves ne fait pas de la prévention du sida une priorité.

En revanche, les élèves qui obéissent à certaines règles comme l'abstinence se soumettent plutôt aux prescriptions religieuses qu'aux conseils reçus dans les clubs EVF et sur les plateformes numériques. On peut donc conclure que, si les TIC exercent un grand attrait sur les jeunes, l'objectif de prévention du VIH sida ne semble pas encore bien perçu.

Cette réalité est due à plusieurs facteurs étudiés dans ce travail. Même si l'utilisation des TIC semble être démocratisée dans beaucoup de pays africains, son appropriation est limitée. Le matériel informatique n'est pas disponible partout, ni encore une bonne connexion à l'internet. Les stratégies de connexion restent coûteuses et même dissuasives pour de nombreux jeunes. Or, nous savons bien que ce sont ces jeunes qui peuvent être porteurs d'un changement opéré à partir des technologies de l'information et de la communication.

Il apparaît donc impérieux de généraliser ces outils à l'ensemble du système éducatif sénégalais tout en formant davantage les jeunes pour une meilleure appropriation. D'autre part, le sida doit cesser d'être un sujet tabou. Cette caractéristique limite le débat, surtout au sein des familles entre les jeunes et leurs parents. Si les communications de masse autour de cette maladie ont montré leur limite, il faut alors encourager des échanges entre les jeunes et leurs familles.

Ces différents résultats montrent bien que l'intérêt des TIC dans le système éducatif va au-delà de la simple prévention du sida. Les thèmes proposés à l'étude des jeunes scolaires s'intéressent plus largement aux questions sociétales, telles que le genre, l'identité individuelle et collective, etc. En plus de constituer une source documentaire complémentaire pour les collégiens et lycéens, en raison de leur lien fort avec les programmes scolaires, les plateformes en ligne, telles que Click ado info, sont simplement une école de la vie.

Tout compte fait l'efficacité d'une lutte contre le VIH/sida par les technologies de l'information et de la communication reste tributaire d'un équipement adéquat des établissements scolaires. Car, les outils informatiques utilisés sont vétustes parce qu'ils sont usagés et proviennent principalement de dons obtenus des pays étrangers.

Les différents projets qui portent l'offre d'outils technologiques sont d'une durée déterminée et leur viabilité n'est pas assurée, notamment en ce qui concerne les charges liées à l'utilisation des outils informatiques et de la connexion internet. Les Etats africains en général, et le Sénégal en particulier, doivent prendre la mesure des choses et investir massivement dans l'accès aux TIC au profit des jeunes.

En définitive, si l'introduction des TIC dans l'éducation en Afrique apparaît comme un levier de développement, pour rattraper le niveau des pays occidentaux, on peut s'interroger sur sa place réelle dans le système.

Cette interrogation a d'ailleurs été portée par Zacharie Tiemtoré (2007), en qui concerne notamment le cas du Burkina Faso, qui montre que, même si « des réussites ponctuelles mais isolées ont été observées dans la mise en œuvre de certains programmes, le différentiel entre réalités de terrain et prédictions de changement radical au sein de l'éducation, grâce aux TIC est encore considérable » (Tiemtoré, 2007).

BIBLIOGRAPHIE

- ADELSON, J. (Ed.) (1980). *Handbook of adolescent psychology*. New York : Wiley.
- ADJAMAGBO, A., MSELLATI ET P., VIMARD P. (dir.). (2007). *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du sud*. Louvain-la-neuve, Bruylant-Academia s.a.
- ADOUN, M.A., BERNARD R., MC HUGH N., CARON, M., GAGNON, M. (2013). *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la promotion de la santé sexuelle chez les jeunes autochtones du Québec*. Recherches amérindiennes au Québec. XLIII.2-3. Québec.
- ALBERO, B. (2000). *Autonomie en contexte institutionnel au paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie*.
- ALBERO, B. *L'autonomie en contexte institutionnel au paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie*.
- ALAVI, M. et LEINDER, D. (2001). Research commentary: Technology-Mediated Learning A call for greater depth and breadth of research, *Information Systems Research*. 12(1).
- ANDERSON, J.R. (2000). *Learning and memory, an integrated view*. New York: Wiley.
- ANKNEY, C. (1995). Sex differences in brain size and mental abilities: comments on R. Lynn and D. Kimura. *Person, individ, difference*, 18(3).
- ANDERSON, J.R (1995). *Learning and memory : An integrated approach*. New York : John Wiley.
- ANDERSON, J.R. (1992). "Intelligent tutoring and high school mathematics". In *ITS'92*, Frasson, C., Gauthier, G. & McCalla, G. (dirs.). Springer Verlag.
- ANDERSON, J.R. (1996). "ACT. A simple theory of complex cognition". *American Psychologist*, 51. pp 355-365.
- ANGERS, M. (1997). *Initiation pratique à la méthodologie des recherches*. Casbah université.
- ANRS. (2011). *L'observance aux traitements contre le VIH/sida : Mesure, déterminant, évolution*. EDK Approches. Paris : Hachette éducation.

- BAJOS, N., et al. (1995). *Sexualité et sida. Recherches en sciences sociales*, Paris, ANRS.
- BAKER, M. (2000). The roles of models in Artificial Intelligence and Education research: a prospective view, *International Journal of Artificial Intelligence in Education*, 11.
- BANDURA, A (1989). *Social Foundation of Thought and Action: A social cognitive theory*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- BANDURA, A. (1986). *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall.
- BANDURA, A. (1997). *Self-efficacy: The exercise of control*, New York: W H. Freeman.
- BARBOT, M-J (Marie-José. M.J). (2012). *Collèges et lycées du XXIème : la révolution de l'autonomie ?* Paris, PUF (Presses universitaires de France).
- BARDIN, L. (2005 ; 2007). *Le complexe : contribution à l'avènement de 'l'organisation' chez Edgar*, Paris, L'Harmattan, collection « Logiques sociales ».
- BARON, G. L. (1989). *Informatique disciplines scolaires. Le cas des lycées*. Paris : PUF.
- BARON, G. L. et BRUILLARD, E. (1996). *L'informatique et ses usagers*. Paris : PUF.
- BARTH, B. M. (1987). *L'apprentissage de l'abstraction*. Paris: Retz.
- BAUDELOT C. et ESTABLET R. (1992). *Allez les filles*. Paris : Seuil.
- BECKER, H. J., RAVITZ, J.L.& Wong, Y. T. (1999). *Teacher and teacher-directed student use of computers and software (Report Nr 3)*. California, Minnesota: Center for Research on Information Technology and Organisations.
- BEN HENDA, M. (2011). *TIC et éducation en Afrique. Applications, recherche et*

perspectives. Paris, l'Harmattan.

BENNET, G., SEASHORE, A. et WESMAN, A. (1980). *Manual for the Differential Aptitude Test*, New York : Psychological Corporation.

BERGER, P., & LUCKMANN, T. (2006). *La construction sociale de la réalité*. Paris: Hatier / Didier.

BERNATCHEZ P.-A. (2000), « Attitude proactive, participation et collaboration à des activités d'encadrement médiatisées par ordinateur », Thèse de doctorat, Université de Montréal.

BERNATCHEZ, J. C. (2003). *L'appréciation des performances au travail : de l'individu à l'équipe*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

BIRRIEN, J. (1990). *Histoire de l'informatique*. Que sais – je ? Paris : Presses Universitaires de France.

BLANCHET, A., & GOTMAN, A. (2010). *L'entretien : L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.

BLANCHET, A., & GOTMAN, A. 2007. *L'entretien : L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.

BLANCHET, A. (eds.), *L'ordinateur à l'école : de l'introduction à l'intégration*. IRDP, Neuchâtel, pp.99-118.

BLONDEL, F. M. et BRUILLARD, É. (2007). Comment se construisent les usages des TIC au cours de la scolarité. Le cas du tableur, TICE : l'usage en travaux, *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, CNDP, 139-147.

BOUCHARD, P. (2000). Autonomie et distance transactionnelle dans la formation à distance. Dans S. Alva (dir.), *Cyberspace et formations ouvertes* (p. 65-80), Bruxelles : De Boeck.

BRITT, M. A., PERFETTI, C. A., Sandak, R. et Rouet, J. F. (1999). Content integration and source separation in learning from multiple texts. In S. R. Goldman, A. C. Graesser, et P. van den Broek (dir.). *Narrative comprehension, causality, and coherence: Essays in honor*

of Tom Trabasso (p. 209-233), Mahwah : Lawrence Erlbaum Associates.

BROADBENT, S. et CARA, F. (2003). Les nouvelles architectures de l'information, dans Origgi, Gloria, Arikha, Noga (dir.) *Text-e. Le texte à l'heure de l'internet*. Paris : Centre Pompidou.

BROWN, J. S. (2000). Growing up digital: How the Web changes work, education, and the ways people learn, *Change, Mars/April 11 – 20*.

BRUILLARD, E. (1997). *Les machines à enseigner*. Paris: Hermès.

BUHL, J., GAUTRAIS, J., REEVES, N., SOLÉ, R., VALVERDE, S., Kuntz, P. et THÉRAULAZ, G. (2006). Topological patterns in street networks of self-organized urban settlements. *European Physical Journal B*, 42(1), 123-129.

BOISSIERE, J ; FAU., S ; & PEDRO, F. (2013). Le numérique, une chance pour l'école. Armand Collin.

BOZON M., Hetrich V., 2004, « Sexualité préconjugale et rapports de genre en Afrique : une comparaison avec l'Amérique Latine », in *Santé de la reproduction au temps du Sida*, Khalt, Guillaume (ed.), Editions du Ceped, Paris, chap.2,16 p.

BRACONNIER, A., et al. (2002). La sexualité à l'adolescence, in Editions Ères, 63-82.

BRATEN I. & THRONDSSEN, I. S. (1998). "Cognitive strategies in mathematics, Part II: teaching a more advanced addition strategy to an eight-year-old girl with learning difficulties". *Scandinavian Journal of Educational Research*, vol. 42, 2

BRODEUR, M., DEAUDELIN, C. et LEGNAULT, M. (2002). L'autorégulation de l'apprentissage dans le contexte de l'intégration pédagogique des TIC chez des futurs enseignants. In F. Larose et T. Karsenti (dir.), *La place des TIC en formation initiale et continue* (p.181-198). Sherbrooke : Editions du CRP.

BROWN, J.S., COLLINS, A. & DUGUID, P. (1989). "Situated cognition and the culture of learning". *Educational Researcher*, 18. pp 32-42. BRUNO, R. et GROSJEAN, L. (1999). *APPRENDRE ENSEMBLE : pour une pédagogie de l'autonomie*. Grenoble, C.R.D.P. de l'Académie.

CALVEZ M. (2004). *La prévention du SIDA : les sciences sociales et définition des risques*. Presses universitaires de Rennes.

CARDILLO, Scellato, LATORA, Porta. (2006). Structural properties of planar graphs of urban street patterns *Physical Review E* 73

CATERINO, P., CHIBOUT, K., MEZA, S. (2011). *Profils de communication, profils d'apprentissage et usages sur une plateforme pédagogique en ligne : étude exploratoire*. Communication présentée au Colloque EPAL (Echanger pour apprendre en ligne), Grenoble, France.

CHAMBAT, P. (1994). Usages des technologies de l'information et de la communication : évolution des problématiques. *Technologies de l'information et Société*, 6(3).

CHAPOULIE, J.-M. (1987). Les professeurs de l'enseignement secondaire. Un métier de classe moyenne. Paris : Editions de la MSH.

CHARLIER, B. et DENIS, B. (2002). Articuler distance et présence dans une formation d'adultes en Technologie de l'Education. Colloque de l'AIPU (Association Internationale de Pédagogie Universitaire), Belgique : Louvain-La-Neuve.

CHARLIER, B., BONAMY, J. et SAUNDERS, M. (2003). Apprivoiser l'innovation. Dans B. CHARLIER et D. PERRAYA (dir.), *Technologie et innovation en pédagogie. Dispositifs innovants de formation pour l'enseignement supérieur* (p. 43-64). Bruxelles : De Boeck.

CHARLIER, B. & PERAYA, D. (2003). Apprivoiser l'innovation. In B. Charlier & D. PERAYA (Eds), *Technologie et innovation en pédagogie*. Bruxelles : De Boeck.

CHARLIER, B., PERAYA, D. (2007). (dir) Transformation des regards sur la recherche en technologie de l'éducation. Bruxelles. Editions De Boeck Université.

CHARLIER, B.& HENRI, F. (2010). Apprendre avec les technologies. Paris : Presses Universitaires de France.

CHARLIER, B.& PERAYA, D. (2003). *Technologies et innovation en pédagogie*. Bruxelles : De Boeck.

CHARLOT B., BAUTIER, E. ROCHEX, J, -Y. (1992) : Ecole et Savoir dans les banlieues... et ailleurs. Paris, A. Colin.

CLARK, R. E. (1994). Media will never influence learning, *Educational Technology Research and Development* 42(2), 21-29.

- COMBESSIE, J. C. (2010). *La méthode en sociologie*. La Découverte.
- COMBESSIE, J. C. (2010). *La méthode en sociologie*. Paris, La Découverte.
- CONSEIL DE COOPERATION CULTURELLE. (1993). Autonomie et apprentissage Auto-dirigé : terrains d'application actuels.). Conseil de l'Europe (Henri Holec-Centre de la Recherche et d'applications pédagogiques en langues. Université de Nancy II France.
- CONSEIL DE L'EUROPE (1989). Education à la santé et le rôle et la formation des enseignants. Recommandation n° R (88) 7. Strasbourg.
- Conseil National de Lutte contre le SIDA. Plan Stratégique 2002-2006 de lutte contre le SIDA. Dakar.
- COOK, R.-J ; DICKENS, B.-M.& FATHALLA, J.-P. (2005). Santé de la reproduction et droits humains. Paris. Masson.
- COUDRON, H. (2001). Autonomie et apprentissages : les questions clés. Douaix Cedex, Editions TEMPES.
- COUDRON, H. (2001). Autonomie et apprentissages : les questions clés. Douaix Cedex, Editions TEMPES.
- CURRY, L. (1987). Intergrating concepts of cognitive or learning style: A review with attention to psychometrics standards. Ottawa: Canadian College of Health Service Executives.
- CURRY, L. (1990). Learning Styles in Secondary Schools: A Review of Instruments and Implications for Their Use. Wisconsin Center for Education Research, Madison.
- DE KETELE. J.-M. et ROEGIERS, J-P. (2015). Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'études de documents. Louvain -la-neuve. De Boeck Supérieur s.a.
- DEAUDELIN, C & NAUL, T. (dir). (2003). Collaborer pour apprendre et faire apprendre : la place des outils technologiques. Presses universitaires du Québec.
- DECAMPS, S., BAUVOIS, C. & TRINCARETTO, M. (1999). "A method of computer-assisted language learning: The foundations of the elaboration of a tool designed for an "un-schoolable" public". *CALL'99*. Exeter.
- DELAUNAY V., BECKER C., 2000, « Vers une demande réelle de contrôle de la fécondité en milieu rural sénégalais », in GENDEREAU F & POUPARD M.(éd.), Les transitions démographiques des pays du Sud, ESTEM, Paris, pp. 225-239.

- DENIS, P., et BECKER, C. (dir). (2006). L'épidémie du sida en Afrique subsaharienne. : Regards historiens, Paris, Karthala.
- DEPOVER, C. (1999). "Un modèle d'apprentissage à distance basé sur le partage des connaissances". In *Cyberspace et formations ouvertes. Vers une mutation des pratiques de formation ?* Alava, S. (dir.). Bruxelles : De Boeck.
- DEPOVER, C. & STREBELLE, A. (1997). "Un modèle et une stratégie d'intervention en matière d'intégration des TIC A. (dirs.). Neuchâtel : IRDP.
- DEPOVER, C., GIARDINA, M. & MARTON P. (1999). *Les environnements d'apprentissage multimédia. Analyse et conception*. Paris : L'Harmattan.
- DEVAUCHELLE, B. (1999). *Multimédialiser l'école ? Pédagogies pour demain*, Nouvelles Editions ESF.Éducation et formation. Bruxelles : De Boeck Université.
- DE VRIES, E. (2006). *Représentation et technologie en éducation*. Habilitation à Diriger les Recherches. Université Pierre - Mendès, France.
- FALL Alexia Fournier (2006). Enseignement à distance supporté par les NTIC au Sénégal : Vers l'accès d'un public nouveau à l'enseignement supérieur ? Etude empirique sur le profil des étudiants de l'enseignement à distance supporté par les NTIC au Sénégal. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse).
- FIEVEZ, A. (2017). L'intégration des TIC en contexte éducatif. Québec : Presse de l'Université.
- FOUSSENI, T.R. (2018). *Les inégalités écologiques à l'aune du choléra. Les villes africaines à l'exemple de Cotonou*, Paris, L'Harmattan, 374 p.
- FREIRE, P. (2013). Pédagogie de l'autonomie. Toulouse, Editions érès (1ère éd : 2006) -2013 traduit de l'édition brésilienne 1996.
- GARANT, M. (1999). Pilotage et accompagnement de l'innovation dans un établissement scolaire.
- GAUTIER A., 2002, « Les politiques de planification familiale : de malthusianisme au féminisme ? », Lien social et politique. Nogent sur Marne, Editions du CePED.
- GEEP (1999) : modèle interdisciplinaire pour l'enseignement de la population.
- GEEP (2000) : Adolescence, sexualité précoce, IST /SIDA pour des comportements responsables. Manuel d'éducation par les pairs.

- GEEP (2000) : Adolescence, sexualité précoce, IST /SIDA pour des comportements responsables. Manuel d'éducation par les pairs.
- GHIGLIONE, R. (1987). « Questionner » in BLANCHET ? A., GHIGLIONE, R., MASSON-NAT, J., TROGNON, A. *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*, Paris : Duond.
- HIRSCH, E. (1994). Responsabilités humaines pour temps de SIDA. Les empêcheurs de penser en rond.
- INSPQ (Institut National de Santé Public du Québec), (2014). L'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la prévention des infections transmissibles par le sang (ITSS). Québec
- JACQUINOT, G. (1985). *L'école devant les écrans*. Col. Science de l'éducation. Paris.
- JAILLET, A. (2004). L'Ecole à l'ère numérique : des espaces numériques pour l'éducation à l'enseignement distance. Ed. L'Harmattan, Paris.
- JAILLET, A. (2005). Y a-t-il un effet « instrument » sur l'activité des étudiants à Distance ? Paris : CNED, Lavoisier. Distances et Savoirs.
- JAILLET, A. (2006). Manuels scolaires et films pédagogiques ; sémiotiques des médias pédagogiques. Coll. Savoir et Formation, Paris : L' Harmattan.
- JAVEAU C. (1978). *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Paris-Bruxelles : Les éditions d'Organisation et les Editions de l'Université de Bruxelles.
- JONASSEN, D.H. (sous presse). Mindtools pour les écoles. New York : Macmillan.
- JOURDAN, D (2010). Education à la santé. Quelle formation pour les enseignants ? Saint-Denis, INEPS.
- KAUFFMAN, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Nathan.
- KAUFMANN, J.-C. (2014). Psychologie de l'évaluation scolaire. Paris : Armand Colin.
- LAGRANGE, H et LHOMOND. B (dir.). (1997). L'entrée dans la sexualité, le comportement des jeunes dans le contexte du SIDA. Paris. La Découverte et Syros.
- LANGLOIS, E. (2006). L'épreuve du SIDA, pour une sociologie du sujet fragile. Presses Universitaires Rennes.
- LANGOUET, G.& PORLIER, J.-C. (1998). Mesure et statistique en milieu éducatif. Paris ! les éditions ESF.
- LAROSE, F et KARSENTI, T. (2002). La place des TIC en formation initiale et continue.

- Université Sherbrooke (Québec) Editions du CRP, Faculté de l'éducation.
- LAROSE, F. & KARSENTI, T. (Eds) (2002). *La place des TIC en formation initiale et continue à l'enseignement : Bilan et perspective*. Sherbrooke: Editions du CRP.
- LAROSE, F. & KARSENTI, T. (Eds) (2002). *La place des TIC en formation initiale et continue*. Sherbrooke : Editions du CRP.
- LEBRUN M. (2002). *Des technologies pour enseigner et apprendre*, 2ème édition, Bruxelles, De Boeck Université.
- LEBRUN, M. (2002). *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre. Quelle place pour les TIC dans l'éducation ?* col. Perspective en éducation et formation. Bruxelles : De Boeck Université.
- LEBRUN, M. (2004). *La formation des enseignants aux TIC : allier pédagogie et innovation. International Journal of Technologies in Higher Education*, 1(1), 11-21.
- LEBRUN, M. (2007). *Des technologies pour enseigner et apprendre*. Col. Perspective en
- LEDJOU, J.M., RANDRIANASOLO-RAKOTOBE, H., (dir). (2013). *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication*, Paris, Gemdev-Karthala.
- LEGOUGE P (2013). *Démocratie sexuelle, sexualité et rapports sociaux : les représentations de la sexualité dans la presse*. Thèse de doctorat. Université de Strasbourg.
- LELIEVRE Claude et LEC Francis (2005). *Les profs, l'école et la sexualité*. Odile Jacob. Paris.
- LINARD M. (2002). *Conception de dispositifs et changement de paradigme en formation, Éducation Permanente*, n° 152.
- LINARD, M. (1996). *Des machines et des hommes : Apprendre avec les nouvelles technologies (nouvelle édition réactualisée)*. Coll. Savoir et formation. Paris, L'Harmattan.
- LIQUETE, V. et MAURY, Y. (2007). *Le travail autonome : comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie*. Paris : Armand Colin.
- LIQUETE, V. et MAURY, Y. (2007). *Le travail autonome : comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie*. Paris : Armand Colin.
- LOENZIEN, M. (2002). *Connaissances et attitudes face au sida*, Paris, l'Harmattan.
- MARQUET, P. (2004). *Informatique et enseignement : progrès ou évolution ?* Liège,

Mardaga.

MARQUET, P. (2011). Enseigner avec les TIC : innover sans se tromper est-il possible. In Innovation, connaissances et société : vers une société de l'innovation. Llerena, D., Rieu, D.

MARQUET, P.:(2010) Obstacles to use ICTs in training and consequences for the development of e-learning and m-learning. Education, Knowledge & Economy, 4(3), 183–192

MBODJI, Mar. Typologie des référentiels de compétences TICE en matière de formation des personnels de l'éducation. Une étude de cas : les E-Ecoles du NEPAD. (Décembre 2010) in frantice.net, n° 2.

MCNT (Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies.), CRDI. (2001) Etude pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'actions visant l'insertion du Sénégal dans la Société de l'Information. Dakar.

MEERBEECK, P., NOBELS, C. (1992). Quand on n'a que l'amour : l'éducation sexuelle et affective des jeunes au temps du SIDA. Wesmael, De Boeck.

MEN (1991). Loi d'orientation 91-22 du 16 Février 1991, Sénégal, Ministère de l'Éducation nationale

MEN (1998). Programmes d'Économie sociale et familiale, Dakar. Ministère de l'Éducation Nationale

MEN (2003), Défi des OMD, atteinte des objectifs du PDEF et du Plan d'Action de Suivi EFA 2000, Rapport 2003, Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation.

MEN (2005). Loi relative à la santé de la reproduction. Loi n°2005-18, du 5 Aout 2005 : Sénégal.

MENGAL, P ; (1999). Statistique descriptive. Editions scientifiques européennes, Bern ; Berlin ; Bruxelles ; Frankurt a. M. ; New York ; Wien : Lang, 1999.

MSP (Ministère de la Santé de l'hygiène et de la Prévention), (2005). Situation Sanitaire du Sénégal et Démographie du Sénégal, Division de la Statistique. Dakar.

NEWMAN, D. C., JOHNSON, B WEBBS & COCHRANE. C (1997). « Evaluating the ality of learning in computer supported cooperativearning », Journal of the American Society for Information Science, 48 (6), p. 484-495.

NDOYE, I. (2005). La lutte contre le SIDA au Sénégal : situation actuelle, défis et perspectives.

- NDIAYE, M. (2002). Approche sociologique des cadres contextuels de la sexualité des jeunes en milieu urbain. Mémoire de DEA- UCAD.
- OMS (1978). Déclaration d'Alma-Ata. Conférence internationale sur les soins de santé primaires, Alma-Ata, URSS, 12 septembre 1978.
- OMS, Programme mondiale de lutte contre le SIDA. (1995). Approches efficaces pour la prévention du VIH-SIDA chez la femme. Genève.
- OMS. (1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé. Première conférence internationale pour la promotion de la santé, Ottawa, Ontario, Canada.
- ONU. (2002). Sensibilisation au VIH/SIDA et comportements.
- PAICHELER, G. (2002). Prévention du sida et agenda politique. Les campagnes en direction du grand public (1987-1996), Paris, CNRS Editions.
- PAQUETTE G. (2002). L'ingénierie pédagogique, pour construire l'apprentissage en réseau, Montréal : Presse de l'Université du Québec.
- PAQUETTE, G. (1999). L'ingénierie des interactions dans les systèmes d'apprentissage », *Revue des sciences de l'éducation*, 25 (1) mars, p.131-166.
- PAQUETTE, G. (2002). L'ingénierie pédagogique : pour construire l'apprentissage en réseau, Presses de l'Université du Québec. Pédagogie.
- PELEGE, P. & PICOD, P. (2010). Eduquer à la sexualité. Lyon : Chronique sociale.
- PERAYA, D. (2000). Le cyberspace : un dispositif de communication et de formation médiatisée. In S. ALAVA (Ed.), *Cyberspace et formations ouvertes. Vers une mutation des pratiques de formation ?* Bruxelles, De Boeck, 17-44.
- PERAYA, D., JACCAZ, B. (2004). « Analyser, soutenir et piloter l'innovation. » Proposition d'article du colloque international TICE.
- PERRIAULT J. (2002). Education et nouvelles technologies, Théorie et pratiques, Paris, Nathan.
- PIAGET, J. (1969) – *Psychologie et Pédagogie*. Paris : Denoël
- PIOT P. (2010). L'épidémie du SIDA, mondialisation de risques, transformation de la santé publique et développement. Leçons inaugurales du collège de France prononcé le 07 janvier 2010.
- Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018, Dakar.
- PLESKOFF, O. (2011). Les avancées de la recherche sur le sida, Paris, l'Harmattan.

- PNUD, (2002). *Human Development Report*. PNUD, New York.
- POUTS-LAJUS, S., & RICHE-MAGNIER, M. (1998). *L'école, à l'heure d'Internet. Les enjeux du multimédia dans l'éducation*. Paris : Nathan.
- RINAUDO, J.L., POYET, F. (dir). (2009). Environnements numériques en milieu scolaire. Quels usages et quelles pratiques, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique.
- RABARDEL, P. (1995). *Les hommes et les technologies, une approche cognitive des instruments contemporains*. Armand Colin, Paris.
- RINN M. (2002) Les discours sociaux contre le sida, Rhétorique de la communication publique STOP SIDA, De Boeck Université.
- RUFFIOT, André., et al. (1992). *L'éducation sexuelle au temps du SIDA*, Editions Privat.
- RUFFIOT, André., et al. *Psychologie du SIDA*. (1991) Approches psychanalytiques psychosomatiques et socio-éthiques, Liège, Pierre Mardaga.
- SAGNA O. (2001). *Les technologies de l'information et de la communication et le développement social au Sénégal, un état des lieux*, UNRISD, Genève.
- SAGNA O., « Campus numérique francophone, Dakar, Sénégal », in D'Antoni
- SECK M. L (2004). *Politiques publiques et Internet dans les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal*, Mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication, Université Charles De Gaulles, Lille.
- SELTZER J.,2002, *The origins and evolution of family planning programs in developing countries*, Santa Monica, Rand Corporation.
- TAUREG M., WITTMANN F. (dir.), *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où*
- THIAUDIERE, C. (2002). *Sociologie du sida*, Paris, La Découverte.
- TRICOT, A., PLEGAT-SOUTJIS, F., (2003) « Pour une approche ergonomique de la conception d'un dispositif de formation à distance utilisant les TIC », in *Science et technologie de l'information et de communication pour l'éducation et la formation*, vol.10.
- TRICOT. A et al. (2003) in *Utilité, utilisabilité, acceptabilité : interpréter les relations entre trois dimensions de l'évaluation des EIAH*. Strasbourg.
- TRICOT, A. (2017). *L'innovation pédagogique* ; Editions Retz

- TUSSEAU, S. (2013). La prévention du VIH/SIDA au Mali : le travail des acteurs de terrain, l'expérience des facteurs de transmission du virus, et la construction de territoires sanitaires et sociaux. Thèse de doctorat. Université d'Angers.
- UNESCO (1999). Guide de l'enseignant : Documents de référence à l'usage des planificateurs de programmes scolaires. Paris.
- UNESCO (2002.) Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA/ONUSIDA.
- UNESCO (2002). Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA/ONUSIDA
- UNESCO (2003). L'éducation dans et pour la société de l'information, Publications pour le sommet mondiale sur la société de l'information, UNESCO, Paris.
- UNESCO, (2003). L'éducation dans et pour la société de l'information, Publications pour le sommet mondiale sur la société de l'information, UNESCO, Paris.
- UNGERLEIDER, C. (2002). Information and Communication Technologies in Elementary and Secondary Education : A State of the Art Review. Acte du Colloqu 2002 du Programme panacadien de recherche en éducation (PPRE) : Les technologies de l'information et l'apprentissage. Toronto : CMEC.
- VAN CAMPENHOUDT, L., & QUIVY, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales-4e edition*. Dunod.
- VILATTE, J. C. (2007). Méthodologie de l'enquête par questionnaire. *Laboratoire Culture & Communication Université d'Avignon*.
- VINCENT, J. (2002). *Les TICE à l'école*. Col. Formation des enseignants. Paris : Bordas
- VIOLET, D. (1996). Paradoxes, Autonomie et Réussites Scolaires. Paris, l'Harmattan.
- WEBER, R.P. (1990). *Basic content analysis* (2nd ed.) (Quantitative Applications in the Social Sciences Series, Vol.49. Newbury Park, CA: Sage.
- WILSON, J. V., & BOLLAND, J.M. (1992, January). Modeling anomalies: A case for qualitative research. Paper presented at the Conférence on Qualitative Research in Education, Athens, G; A.

SITOGRAPHIE

<https://www.unaids.org/fr> consulté le 2 avril 2018

<http://www.geep.org/>, consulté le 6 mars 2018

<http://www.infoado.org/qui-sommes-nous> consulté le 4 décembre 2018

<http://www.education.gouv.sn/>, consulté le 12 avril 2018

<http://www.sante.gouv.sn/>, consulté le 2 mars 2018

<https://www.cnls-senegal.org/> : consulté le 12 février 2018

<https://www.artpsenegal.net/> , consulté le 6 mars 2018

ANNEXES

OUTILS DE RECUEIL DE DONNEES UTILISEES

1. Guide d'entretien des professeurs relais techniques de établissements cible

Dans le cadre de mes études en sciences de l'éducation, je m'intéresse à la place des TIC dans la prévention du VIH/sida et la sensibilisation à la santé de la reproduction des adolescents. En m'appuyant sur mon expérience des clubs EVF, je souhaite mener des entretiens avec l'équipe du GEEP et les organisations partenaires du domaine afin de recueillir des informations en complément des questionnaires destinés aux élèves. Je vous remercie d'avance de bien vouloir m'accorder un moment de votre temps pour mener à bien cet entretien anonyme. Je vous remercie d'avance de votre précieuse collaboration.

I. Données socio démographiques

1. Votre niveau et votre domaine d'études ?
2. Le nom de votre structure et votre fonction ? Votre d'expérience dans la fonction ?
3. Votre structure organise-t-elle des séances de sensibilisation en matière de santé de la reproduction et sur la prévention du VIH/sida ?
4. Rapport de vos activités par rapport au système éducatif ?
5. Concertation avec le GEEP dans l'organisation des séances de sensibilisation ?

II- Connaissances des TIC

6. Des formations liées aux TIC ?
7. Vos accès à un ordinateur ou appareil technologique connecté à internet (personnel, bureautique). Merci de préciser votre niveau d'utilisation d'outils informatiques ?
9. Utilisation des TIC dans votre pratique professionnelle et dans les activités des clubs EVF sinon dans la collaboration avec le GEEP ?
10. Mise -vous en place vos compétences liées au TIC dans la sensibilisation à la santé de la reproduction et la prévention du VIH/sida pour vos collaborateurs (partenaires, PRT et LEA) ?

III. Pratique des TIC

11. Outils de communication basés sur les TIC le plus utilisés ? (Courriel, chat, forum, moteur de recherche, réseaux sociaux, applications bureautiques graphiques, etc.)
12. Les difficultés rencontrées liées aux TIC dans vos interventions en collaboration avec des clubs EVF ?
13. Equipement de vos établissements d'ordinateurs par votre organisme ou vos partenaires ? Si oui, sont-ils fonctionnels et connectés à l'internet ?
14. Les difficultés rencontrées le plus souvent par les utilisateurs ?
15. Nature des difficultés : réseau, au nombre de postes, aux compétences technologiques, à la qualité de la connexion ou autres ?

IV- Education à la sante de la reproduction

16. Existence de dispositifs d'encadrement des clubs EVF basé sur les TIC dans votre institution ? Merci de décrire un peu cette expérience.
18. Mise en ligne des cours ou des ressources pour les élèves et les collaborateurs ? Si oui, comment vous êtes parvenu(e) à le faire ? Si non pourquoi ?
19. Votre avis sur les compétences liées à la communication en ligne pour optimiser les objectifs de sensibilisation des jeunes à la SDR et à la prévention des VIH/sida ou d'optimiser votre engagement ?
20. Les TIC présentent des avantages dans la sensibilisation à la santé de la reproduction et aux IST/sida ? Merci d'explicitier votre réponse.
21. Pensez-vous que les enseignants collaborateurs des activités du GEEP ont-ils noté un supplément à l'utilisation des TIC dans la prévention du VIH/sida et la sensibilisation à la santé de la reproduction.
22. Votre avis sur les TIC dans les activités des clubs EVF ?

Merci de votre précieuse collaboration.

2. Guide d'entretien des membres du GEEP et partenaire One World UK

Dans le cadre de mes études en sciences de l'éducation, je m'intéresse à la place des TIC dans la prévention du VIH/sida et la sensibilisation à la santé de la reproduction des adolescents. En m'appuyant sur mon expérience des clubs EVF, je souhaite mener des entretiens avec l'équipe du GEEP et les organisations partenaires du domaine afin de recueillir des informations en complément des questionnaires destinés aux élèves. Je vous remercie d'avance de bien vouloir m'accorder un moment de votre temps pour mener à bien cet entretien anonyme. Je vous remercie d'avance de votre précieuse collaboration.

I. Données socio démographiques

Niveau et domaine d'études ?

Le nom de votre structure et quelle fonction y occupez-vous ?

Votre structure organise-t-elle des séances de sensibilisation en matière de santé de la reproduction et sur la prévention du VIH/sida ?

Vos activités touchent-elles le système éducatif ?

Concertation dans l'organisation des séances de sensibilisation.

II -éducation a la sante de la reproduction

Existence de club EVF

Prévention du VIH/sida

Echange sur la sexualité de jeunes

Une forme d'éducation à la santé et à la sexualité

Un développement de la sensibilisation à la santé de la reproduction

Mise à disposition des cours ou des ressources en ligne pour les élèves et les collaborateurs ?

III. Pratique des TIC

Votre accès à un ordinateur ou un appareil connecté à internet. (Personnel, bureautique).

Merci de préciser votre niveau d'utilisation d'outils informatiques

Les outils de communication basés sur les TIC utilisés le plus souvent.

Utilisation des TIC dans votre pratique professionnelle et avec les activités des clubs EVF sinon avec vos partenaires

Vos compétences liées au TIC dans la sensibilisation à la santé de la reproduction et la prévention du VIH/sida pour vos collaborateurs (partenaires, PRT et LEA).

Difficultés rencontrées liées aux TIC dans vos interventions avec des clubs EVF.

Equipements d'ordinateurs par votre organisme ou vos partenaires ont-ils équipé. Sont-ils fonctionnels et connectés à l'internet

Nature des difficultés rencontrées le plus souvent par les utilisateurs : réseau, nombre de postes, compétences technologiques, qualité de la connexion ou autres.

3Merci de votre précieuse collaboration.

3. Questionnaire pour le leader élèves animateur

Chers élèves, dans le cadre de ma thèse en sciences de l'éducation, j'effectue une enquête visant à savoir la place des TIC dans la prévention du VIH -Sida en milieu scolaire avec l'exemple des clubs EVF dans les collèges et lycées du Sénégal. Tout en vous remerciant d'avance de votre disponibilité, je vous prie de prendre 15 à 20 minutes pour répondre à mon questionnaire anonyme.

Sigles

EVF : Education à la Vie Familiale

GEEP : Groupe d'Etude et d'Enseignement de la Population

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

SRA : Santé de la Reproduction des Adolescents

SDR : Santé de la Reproduction

ESF : Economie Sociale et Familiale

I. Caractéristique sociodémographique

1. Votre âge est compris entre :

- 10-15 ans
- 16-19 ans
- 20 ans et +

2. Votre sexe

- Fille
- Garçon

3. Votre situation matrimoniale

- Célibataire
- Marié
- Divorcé

4. Votre niveau d'étude ?

- Classe 6^{ème} à classe 5^{ème}
- Classe 4^{ème} à classe 3^{ème}
- Classe seconde -classe terminale

5. Localisez votre établissement fréquenté ?

6. Quelle est la catégorie socio-professionnelle de vos parents/ secteur d'activité ?

7. Quel est votre lieu de résidence ?

II. Prévention du sida et lien a la sexualité

8. Comment définiriez-vous l'infection à VIH/sida (plusieurs réponses sont possibles)

- Maladie transmise par voie sexuelle ou sanguine lors des rapports sexuels non protégés avec un partenaire infecté ou par l'intermédiaire de matériel d'injection ou usage de drogues injectables

- Une maladie causée par un virus appelé VIH
- Maladie sexuellement transmissible et incurable.

9. Quelle est la voie de transmission la plus connue ?

- La voie sexuelle (lors des rapports sexuels non protégés avec pénétration anale ou buccale).
- Avec le contact d'un objet contaminé par le sang en cas d'injection ou accident
- La transmission de la mère à l'enfant pendant la grossesse ou l'allaitement.
- Autre :

10. Comment peut-on faire pour éviter le sida ? (Plusieurs choix sont possibles)

- Utilisation de préservatifs
- Eviter d'être en contact avec tout objet contaminé par le sang.
- Bien s'informer des méthodes de prévention
- S'abstenir de faire des rapports sexuels jusqu'au mariage et faire le test de dépistage pré-nuptial

11. pensez-vous avoir des rapports sexuels avant le mariage ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Veillez justifier votre réponse.

12. Au cas où vous auriez des rapports sexuels utiliserez-vous un moyen de prévention du VIH-sida ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

13. Quels sont les intérêts à vous protéger en cas de rapports sexuels

14. A votre avis peut-on parler de sida sans parler de sexualité ?

- Oui
- Non
- Autre :

15. Etes-vous à l'aise de discuter au sujet du sida et de la sexualité ?
A votre avis, peut-on parler de sida sans parler de sexualité ?

- Oui
- Non
- Autre :

16. Où pouvez-vous discuter de ces sujets ?
Plusieurs réponses sont possibles

- Entre amis
- A l'école
- En famille
- Autre :

17. Avez-vous un moyen de parler librement des sujets liés au sida et à la sexualité ?
Plusieurs réponses sont possibles

- Oui
- Non
- Ne sais pas.
- Autre :

18. Quels moyens vous permettent d'accéder facilement aux informations sur le sujet ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- En famille.
- Dans le quartier entre amis.
- A l'école
- Les clubs EVF sur la base des TIC
- Les médias

19. Si oui dites comment ces moyens vous aident dans vos enseignements ?

III. Pratique des TIC dans la prévention du sida : autonomie des activités des clubs EVF et des apprentissages

20. Précisez votre niveau d'utilisation de l'ordinateur ou des technologies ?

- Non utilisateur
- Débutant
- Moyen

- Avancé

21. Avez-vous un ordinateur ou appareil technologique à votre disposition et connecté à Internet ?

- Oui
- Non

22. Où connectez-vous le plus souvent ?

- Ecole
- Domicile
- Appareil mobile
- cyber

23. Existe-t-il un club EVF dans votre établissement ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

24. Etes-vous vous-même membre du club EVF ?

25. Votre club EVF établissement utilise-t-il les ordinateurs ou des appareils informatiques connectés à internet dans ses activités ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Si oui, de combien d'ordinateurs sont mis à disposition des activités du club EVF ?

26. Ces ordinateurs sont –ils connectés à Internet ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

27. Comment jugez-vous la qualité de votre connexion ?

- Mauvaise
- Instable
- Assez-bonne
- Bonne

28. Votre club EVF utilise-t-il les ressources du programme click info ado ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

29. Dites si les thèmes développés par Click info ado concernent vos programmes scolaires ?

- Oui
- Non
- Autre :

30. Les informations reçues de Click info vous ont-ils aidé à comprendre vos cours ?

- Oui
- Non
- Autre :

31. Parmi les thèmes suivants, quels sont ceux qui vous ont le plus intéressés ?
(Plusieurs réponses sont possibles)

- Puberté
- Santé de la reproduction
- Sexualité
- S^{VIH/Sida}
- Autre :

32. Dites si Click info ado vous a aidé dans vos échanges à propos de la prévention contre le VIH/sida et des questions associées ?

- Oui
- Non

Si oui comment ? Si non pourquoi ?

33. Quels avantages avez-vous noté sur les TIC dans la prévention du VIH/sida et dans vos apprentissages ?

La liste des personnes interrogées (Entretien)

N°	Personnes interrogées	Codage
1	Membre GEEP 1	EF
2	Membre GEEP 2	EG
3	Manager OWK	EH
4	Prof relais technique (PRT) 1	EA

5	PRT 2	EB
6	PRT 3	EC
7	PRT 4	ED
8	PRT 5	E E

4. Extraits programmes scolaires Sciences de la vie et de la terre Classes 6à la 3 éme

**INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE
COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES**

PROGRAMME DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE de L'ENSEIGNEMENT MOYEN

mai 2008

SOMMAIRE

PREFACE	3
LISTE DES AUTEURS	4
AVANT- PROPOS	5
I- TEXTES INTRODUCTIFS	7
A - FINALITES DE L'EDUCATION	7
B – LE REFERENTIEL DE COMPETENCES EN SVT DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL	9
TABLEAUX DES COMPÉTENCES ÉDUCATIVES ET MÉTHODOLOGIQUES	9
COMPETENCES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL	9
COMPETENCES RELATIVES AU « METIER D'ELEVE »	9
COMPETENCES RELATIVES A LA RECHERCHE ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION : S'INFORMER	10
COMPETENCES RELATIVES A LA PRATIQUE DU RAISONNEMENT SCIENTIFIQUE : RAISONNER	10
COMPETENCES RELATIVES A LA COMMUNICATION : COMMUNIQUER .	10
COMPETENCES RELATIVES A LA REALISATION : REALISER	11
C - METHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	11
D– EVALUATION DES APPRENTISSAGES	12
1. – DESCRIPTION DU PROGRAMME DE SVT DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN	13
A – CLASSE DE SIXIEME	13
1- PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE SIXIEME (62heures)	13
2- PROGRAMME DETAILLE DE LA CLASSE DE SIXIEME	15
B– CLASSE DE CINQUIEME	22
1 - PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE CINQUIEME (62heures)	22
2 - PROGRAMME DETAILLE DE LA CLASSE DE CINQUIEME	23
C- CLASSE DE QUATRIEME	30
1- PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE QUATRIEME (72heures)	30
2- PROGRAMME DETAILLE DE LA CLASSE DE QUATRIEME	31
D- CLASSE DE TROISIEME	43
1- PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE TROISIEME (78 heures)	43
2- PROGRAMME DETAILLE DE LA CLASSE DE TROISIEME	44
III-TEXTE DE REFERENCE POUR LA CONCEPTION DES EPREUVES DU BFEM	

PREFACE

Ce nouveau programme des Sciences de la Vie et de la Terre du cycle moyen de l'enseignement général est le fruit d'un travail soutenu mené par la Commission Nationale des Programmes des Sciences de la Vie et de la Terre.

Sa spécificité majeure est, contrairement aux précédents programmes, qu'il est conçu et écrit selon l'Approche par Compétence (APC) et ce, conformément aux instructions officielles. Cette approche, sans remettre en cause l'importance des connaissances scientifiques, met en exergue la nécessité de développer chez les élèves, des compétences d'ordre éducatif et méthodologique. La mise en œuvre de ce programme exige une nouvelle posture chez les professeurs de SVT, posture qui privilégie :

un enseignement selon les **méthodes actives** favorisant la **construction du savoir** par l'élève lui-même (sous l'impulsion indispensable de son professeur), et **l'autonomisation** progressive de l'élève ;

un recours plus fréquent à **l'évaluation formative**.

Pour aider le professeur dans sa noble et exaltante mission, le programme **propose** un grand nombre **d'activités possibles**, chacune en rapport avec une (ou plusieurs) des compétences visées. Dès lors j'invite les professeurs et leurs différents partenaires

- faire preuve **d'initiative** et de capacité **d'adaptation** en fonction des contextes socio-éducatifs dans lesquels ils exercent.

Je profite de l'occasion que m'offre l'édition de ce nouveau programme pour exprimer, à l'endroit de la Commission Nationale des Programmes des Sciences de la Vie et de la Terre, toute ma gratitude et toutes mes félicitations pour les efforts fournis et la qualité du produit.

Mes remerciements vont également à la Banque Africaine de Développement (BAD) et à l'USAID pour leur appui.

Je réitère ma confiance et mes encouragements à tous les acteurs et partenaires du système éducatif sénégalais chargés de mettre en œuvre ce nouveau programme qui, je l'espère, contribuera largement au développement économique, culturel et social de notre pays, le Sénégal.

Le Ministre de l'Éducation chargé de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire et du
Moyen

Kalidou DIALLO

C- CLASSE DE QUATRIEME

1- PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE QUATRIEME (72heures)

En classe de quatrième l'éducation environnementale amorcée depuis la sixième se caractérisera par une plus grande conceptualisation insistant davantage sur les notions de ressources naturelles et de gestion pour un développement durable.

Les aspects relatifs à la nutrition (digestion, absorption intestinale, circulation du sang) et à la reproduction humaine seront développées afin de permettre à l'élève de mieux comprendre le fonctionnement de son corps, mais aussi d'éviter les risques liés à certains comportements irresponsables, dans la perspective d'une prise en charge réelle de sa santé par l'adoption d'attitudes positives. L'étude des Sciences de la Terre concernera :

- le volcanisme et le mode de formation des roches volcaniques
- les séismes et de la structure du globe.

NB :

Durée de l'enseignement hebdomadaire : 4 Heures / élèves

Les activités proposées ne sont pas exhaustives, le professeur de SVT devra, chaque fois que c'est opportun, proposer d'autres activités afin de faciliter les apprentissages au niveau des élèves.

Il est particulièrement recommandé au professeur de :

- prendre en charge dans les activités à faire des tracés de courbes, de diagrammes pour développer l'interdisciplinarité avec les mathématiques ;
- favoriser le travail de maison pour mieux gérer le temps scolaire ;
- organiser des sorties pédagogiques.

PREMIERE PARTIE : SCIENCES DE LA VIE (50 heures)		
Leçons	Titre des leçons	Durée
THEME 1 : ENVIRONNEMENT (4 heures)		
<i>Leçon 1</i>	<i>Les ressources naturelles et leur gestion durable</i>	4H
THEME II : FONCTION DE NUTRITION (22 heures)		
<i>Leçon 2</i>	<i>Digestion et absorption intestinale chez l'espèce humaine</i>	10H
<i>Leçon 3</i>	<i>Le sang : Composition et maladies</i>	4H
<i>Leçon 4</i>	<i>La circulation et le rôle du sang</i>	4H
<i>Leçon 5</i>	<i>Pression artérielle et les maladies cardiovasculaires</i>	4H
THEME III : FONCTION DE REPRODUCTION : la reproduction chez l'espèce humaine (12 heures)		
<i>Leçon 6</i>	<i>La puberté et le rôle des organes génitaux</i>	4 H
<i>Leçon 7</i>	<i>De la fécondation à l'accouchement</i>	6 H
<i>Leçon 8</i>	<i>Comment éviter une grossesse ?</i>	2 H
THEME IV : GENETIQUE (06 heures)		
<i>Leçon 9</i>	<i>La transmission des caractères héréditaires</i>	6H

THEME 3 : FONCTION DE REPRODUCTION (Durée : 12 heures)

REPRODUCTION CHEZ L'ESPECE HUMAINE

Leçon N°6 : La puberté et le rôle des organes génitaux : (04 heures)			
COMPETENCES	SEQUENCES	NOTIONS	ACTIVITES
S'informer : Saisir des informations à partir d'observations directes	1- Les manifestations de la puberté	Puberté, Caractères sexuels secondaires,	<i>Identifier</i> les transformations morphologiques liées à la puberté en comparant, à partir de photos ou de dessins : - un garçon et une fille impubères ; - un garçon et une fille pubères (I)
S'informer : Saisir des informations à partir d'une discussion entre élèves		Maturité sexuelle. Règles (menstrues), Production de sperme...	<i>Découvrir</i> les manifestations physiologiques de la puberté à partir d'échanges entre élèves (I)
Raisonner Mettre en relation des informations pour faire une synthèse		Maturité sexuelle. Règles (menstrues), Production de sperme...	<i>Effectuer</i> une synthèse des manifestations physiologiques de la puberté, à partir des résultats d'échanges entre élèves (Ra)
S'informer : Saisir des informations à partir d'un schéma	2- Rôle des organes reproducteurs	Gonades mâles (testicules) Gonades femelles (ovaires), Les voies génitales, Organes de copulation,	<i>Comparer</i> les appareils reproducteurs mâles et femelles à partir de schémas pour découvrir leur organisation (I) .
Raisonner : Mettre en relation des résultats d'expériences pour tirer une conclusion		Cellules reproductrices mâles (spermatozoïdes) Cellules reproductrices femelles (ovules)	<i>Déduire</i> le rôle des testicules et des ovaires à partir de l'interprétation des résultats d'expériences d'ablation (Ra)
S'informer : Saisir des informations à partir d'un schéma		3- Le cycle sexuel chez la femme	Cycle menstruel, Phases du cycle Règles (menstrues),

Leçon N°7 : De la fécondation à l'accouchement (06 heures)			
COMPETENCES	SEQUENCES	NOTIONS	ACTIVITES
Raisonner : Mettre en relation des résultats d'expériences pour tirer une conclusion	1- Fécondation	Fécondation, œuf, cellule œuf, Union	<i>Utiliser</i> des résultats expérimentaux pour en <i>déduire</i> la nécessité de l'union entre un spermatozoïde et un ovule lors de la formation d'un œuf (Ra) .
S'informer : Extraire des informations d'un schéma ou d'une photo		Utérus, oviducte, trompe	<i>Décrire</i> à partir d'un schéma ou d'une photo le trajet des spermatozoïdes dans l'appareil reproducteur femelle (I) .

S'informer : Extraire des informations d'un schéma ou d'une photo	2- Nidation	muqueuse utérine, embryon, nidation, fœtus	<i>Localiser</i> à partir d'un schéma ou d'une photo, le lieu de fixation de l'embryon (I) .
		Grossesse, signes	<i>Relever</i> à partir des résultats d'enquêtes les signes caractérisant le début de la grossesse (I) .
S'informer : Saisir des informations à partir de documents, d'enquêtes	3- De la nidation à l'accouchement	Etapes du développement du fœtus	<i>Découvrir</i> à partir de schémas de photos et d'enquêtes les étapes du développement du fœtus (I) .
Communiquer : Présenter des données sous la forme d'une courbe		Représentation graphique,	Tracer la courbe d'évolution de la taille ou du poids en fonction du temps d'un fœtus humain à partir de données relatives au développement du fœtus (C) .
S'informer : Saisir des informations à partir de documents, d'enquêtes		Accouchement	<i>Découvrir</i> à partir de schémas de photos et d'enquêtes les étapes de l'accouchement (I) .
Communiquer : Présenter un exposé		Accouchement, développement du fœtus	<i>Présenter</i> les résultats d'enquêtes relatives au développement du fœtus et à l'accouchement sous forme d'exposé (C)

Leçon N°8 : Comment éviter une grossesse ? (2 h)			
COMPETENCES	SEQUENCES	NOTIONS	ACTIVITES
S'informer : Saisir des informations à partir d'enquêtes effectuées par soi même	1- L'abstinence	Avantages de l'abstinence	<i>Enquêter</i> sur les avantages de l'abstinence (I) .
S'informer : Saisir des informations à partir d'enquêtes effectuées par soi même	2- Les méthodes contraceptives	Avantages et inconvénients Contraception, contraceptifs (pilules, préservatif, diaphragme, stérilet...)	<i>Enquêter</i> sur les avantages et les inconvénients des différentes méthodes contraceptives (I) .
Communiquer : Présenter un exposé		Avantages de l'abstinence Contraception, contraceptifs (pilules, préservatif, diaphragme, stérilet...)	<i>Présenter</i> , sous formes d'exposé, les résultats des enquêtes sur l'abstinence et sur les méthodes contraceptives (C) .

THEME N°5 : AGRESSIONS CONTRE L'HOMME (6 heures)

Leçon N°10 : La contamination par les microorganismes : Durée 6 heures			
COMPETENCES	SEQUENCES	NOTIONS	ACTIVITES
S'informer : Saisir des informations à partir d'une observation.	1- La diversité des microbes	Microbe (microorganisme)	A partir de l'observation d'infusoires au microscope optique, <i>découvrir</i> puis définir la notion de microbe. (I)
Raisonner : Classer selon des critères		Microbe pathogène Microbe non pathogène Nuisible Non nuisible Utile	A partir de documents relatifs à la diversité des microbes classer les microbes selon des critères à déterminer. (Ra)
S'informer : Saisir des informations à partir de documents	2- La contamination par les microbes	Voie de pénétration (cutanée, buccale, respiratoire, sexuelle, sanguine...)	<i>Identifier</i> les voies de pénétration des microbes dans l'organisme, à partir de documents (textes, schémas) (I)
S'informer : Saisir des informations à partir de texte		Contagion (transmission des microbes d'un individu à l'autre) Transmission directe Transmission indirecte	<i>Relever</i> les modes de contagion (transmission directe et indirecte des microbes à partir d'un texte) (I)
Raisonner : Mettre en relation des informations pour tirer une conclusion	3- La prolifération des microbes dans l'organisme et types d'infection	Prolifération	<i>Interpréter</i> une courbe montrant l'augmentation du nombre de microbe en fonction du temps pour découvrir, puis définir la notion de prolifération. (Ra)
S'informer : Saisir des informations partir d'une observation		Septicémie Toxémie	<i>Découvrir, puis définir</i> les notions de septicémie et de toxémie, à partir de textes et/ou de l'observation au microscope du sang d'individus malades (I)
S'informer : Saisir des informations à partir de textes	4- Comment limiter les risques de contamination et d'infection ?	- Asepsie - Antiseptie - Règles d'hygiène	<i>Découvrir, puis définir</i> les notions de d'asepsie et d'antiseptie à partir de textes relatifs aux travaux de Pasteur (I)
Raisonner : Mettre en relation des informations pour résoudre un problème	5 –Comment éviter les IST ?	Manifestations Prévention	A partir d'un tableau récapitulatif des principales IST, <i>relever</i> , les manifestations et proposer des moyens prévention, pour chacune de ces IST. (Ra)
S'informer : Extraire des informations de documents	6 - Les barrières naturelles	- Peau, muqueuses, larmes, des cils, acidité de la peau - Rôle des barrières	<i>Identifier</i> les barrières naturelles de l'organisme à partir de documents (I)

D- CLASSE DE TROISIEME

1- PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE TROISIEME (78 heures)

En classe de troisième, l'étude des grandes fonctions biologiques se complètera et portera sur :

- la respiration et la fermentation ;
- l'excrétion urinaire et la régulation du milieu intérieur ;
- le fonctionnement du système nerveux ;
- la vision.

Une part importante sera aussi réservée à l'immunologie, compte tenu de son importance scientifique mais aussi du rôle qu'elle joue dans la compréhension et la lutte contre l'infection au VIH/SIDA.

Les Sciences de la Terre seront assez développées. Elles porteront sur des phénomènes géologiques importants et indispensables à la compréhension des activités et du fonctionnement du Système « Terre » :

- le métamorphisme ;
- la tectonique des plaques ;
- la chronologie en géologie

NB :

Durée de l'enseignement hebdomadaire : 4 Heures

Les activités proposées ne sont pas exhaustives, le professeur de SVT devra, chaque fois que c'est opportun, proposer d'autres activités afin de faciliter les apprentissages au niveau des élèves.

Il est particulièrement recommandé au professeur de :

- prendre en charge dans les activités à faire des tracés de courbes, de diagrammes pour développer l'interdisciplinarité avec les mathématiques.
- favoriser le travail de maison pour mieux gérer le temps scolaire
- organiser des sorties pédagogiques.

PREMIERE PARTIE : SCIENCES DE LA VIE (58 Heures)		
Leçons	Titre des leçons	Durée
THEME I : FONCTION DE RELATION (12 heures)		
<i>Leçon 1</i>	<i>Le fonctionnement du système nerveux</i>	8H
<i>Leçon 2</i>	<i>Etude de la vision</i>	4H
THEME II : FONCTION DE NUTRITION (24 heures)		
<i>Leçon 3</i>	<i>La respiration chez l'espèce humaine</i>	8H
<i>Leçon 4</i>	<i>Les phénomènes énergétiques accompagnant la respiration</i>	6H
<i>Leçon 5</i>	<i>La fermentation ; un autre moyen de se procurer de l'énergie</i>	4H
<i>Leçon 6</i>	<i>Le rôle du rein dans l'excrétion urinaire et la régulation du milieu intérieur</i>	6H
THEME III : IMMUNITE / DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH / SIDA (22 heures)		
<i>Leçon 7</i>	<i>L'immunité et la réponse immunitaire</i>	6 H

Leçon 8	Le système immunitaire	4 H
Leçon 9	Un autre exemple de spécificité immunologique	4 H
Leçon 10	Aide à l'immunité	4H
Leçon 11	Dysfonctionnement du système immunitaire : cas de l'infection au VIH	4 h
DEUXIEME PARTIE : SCIENCES DE LA TERRE (20 Heures)		
THEME IV: LA TECTONIQUE DES PLAQUES ET LA FORMATION DES ROCHES METAMORPHIQUES : (14heures)		
Leçon 12	La tectonique des plaques	8 H
Leçon13	La formation des roches métamorphiques	6 H
THEME V : LE CYCLE DES ROCHES (02 heures)		
Leçon 14	le cycle des roches	2 H
THEME VI : LA CHRONOLOGIE (04 heures)		
Leçon 15	La chronologie en géologie	4H

2- PROGRAMME DETAILLE DE LA CLASSE DE TROISIEME

PREMIERE PARTIE : SCIENCES DE LA VIE (58heures)

THEME N° 1 : FONCTIONS DE RELATION (12 heures)

Leçon N°1 : Le fonctionnement du système nerveux (8h)

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS	ACTIVITES
Raisonnement : Relier des informations pour tirer une conclusion	1- Des stimuli aux comportements : La perception de l'environnement	Les comportements Les stimuli (lumière, son, pression, odeur, saveur, température)	<i>Décrire</i> des comportements relatifs à des situations de vie (saliver à l'odeur du plat, retrait de la main au contact d'un objet brûlant, fuir devant un danger, danser au son du tamtam..... du chaud, danger...) en <i>déduire</i> la notion de stimulus (I / Ra)
Raisonnement : Classer selon des critères		Comportements volontaires Comportements involontaires	<i>Classer</i> les comportements décrits selon l'intervention ou non de la volonté (Ra)
Communiquer : Traduire une information d'une forme de langage à une autre	2- Où les messages sensoriels sont-ils élaborés et que deviennent-ils ?	Les 5 sens (le toucher, le goût, l'Ouïe, la vue, l'odorat) Les organes des sens (œil, oreille, peau, langue, nez) Les récepteurs (rétine, oreille interne, terminaisons nerveuses de la peau, papilles gustatives, terminaisons nerveuses olfactives).	<i>Réaliser</i> , à partir de documents, une synthèse sous forme d'un tableau récapitulatif reliant les comportements, les stimuli, les sens, les organes de sens, les récepteurs correspondants (C)
Raisonnement : Mettre en relation des résultats d'expériences pour expliquer un phénomène		Excitation ou stimulation des récepteurs Les messages sensoriels Les nerfs sensitifs / Influx centripète	<i>Interpréter</i> des résultats de diverses expériences montrant la naissance et la conduction des messages nerveux suite à l'excitation d'un récepteur par un stimulus (Ra)

Leçon N°10 : Aide à l'immunité (4 h)			
COMPETENCES	SEQUENCES	NOTIONS	ACTIVITES
S'informer : Extraire des informations d'un texte.	1- La prévention: La vaccination	Vaccination Principe de la vaccination	<i>Relever</i> dans un texte historique sur la vaccination, les circonstances des découvertes scientifiques qui sont à l'origine de la vaccination ainsi que le principe de la vaccination (I)
Raisonner : Mettre en relation des informations pour expliquer un fait		Vaccinations de rappels (Hyper immunisation, mémoire immunitaire) Maladies immunisantes	<i>Mettre</i> en relation des résultats d'expériences pour <i>expliquer</i> l'importance des vaccinations de rappels (Ra)
S'informer : Extraire des informations d'un texte.	2- Le traitement :	Sérothérapie Principe de la sérothérapie	<i>Relever</i> dans un texte historique, les circonstances des découvertes scientifiques qui sont à l'origine de la sérothérapie ainsi que le principe de la sérothérapie (I)
S'informer : Saisir des informations à partir de textes		Différences entre vaccin et sérum	<i>Comparer</i> les principes de la vaccination et de la sérothérapie pour découvrir les différences <i>entre</i> le vaccin et le sérum (I)
Raisonner : Relier des informations pour expliquer un fait		Sérovaccination Importance de la sérovaccination	<i>Mettre</i> en relation des résultats d'expériences pour expliquer l'importance de la sérovaccination (Ra)
S'informer : Extraire des informations d'un texte.		Antibiothérapie Principe de l'antibiothérapie	<i>Relever</i> dans un texte historique, les circonstances des découvertes scientifiques qui sont à l'origine de l'antibiothérapie ainsi que le principe de l'antibiothérapie, (I)
Raisonner : Relier des informations pour tirer une conclusion.		Antibiogramme	<i>Interpréter</i> des résultats d'un antibiogramme pour en déduire l'antibiotique le plus efficace sur un microbe (Ra)

Leçon N° 11 : Dysfonctionnement du système immunitaire : Cas de l'infection au VIH/SIDA (04 h)			
COMPETENCES	SEQUENCES	NOTIONS	ACTIVITES
S'informer : Extraire des informations à partir de documents	1- Les caractéristiques de l'infection au VIH	Maladie virale Pandémie	<i>Relever</i> , à partir de données épidémiologiques et de documents les caractéristiques de l'infection au VIH/SIDA
S'informer : Saisir des informations à partir de résultats expérimentaux.		Séronégativité Séropositivité	<i>Découvrir</i> les notions de séropositivité et de séronégativité à partir des résultats de tests de dépistage du VIH-SIDA (I)

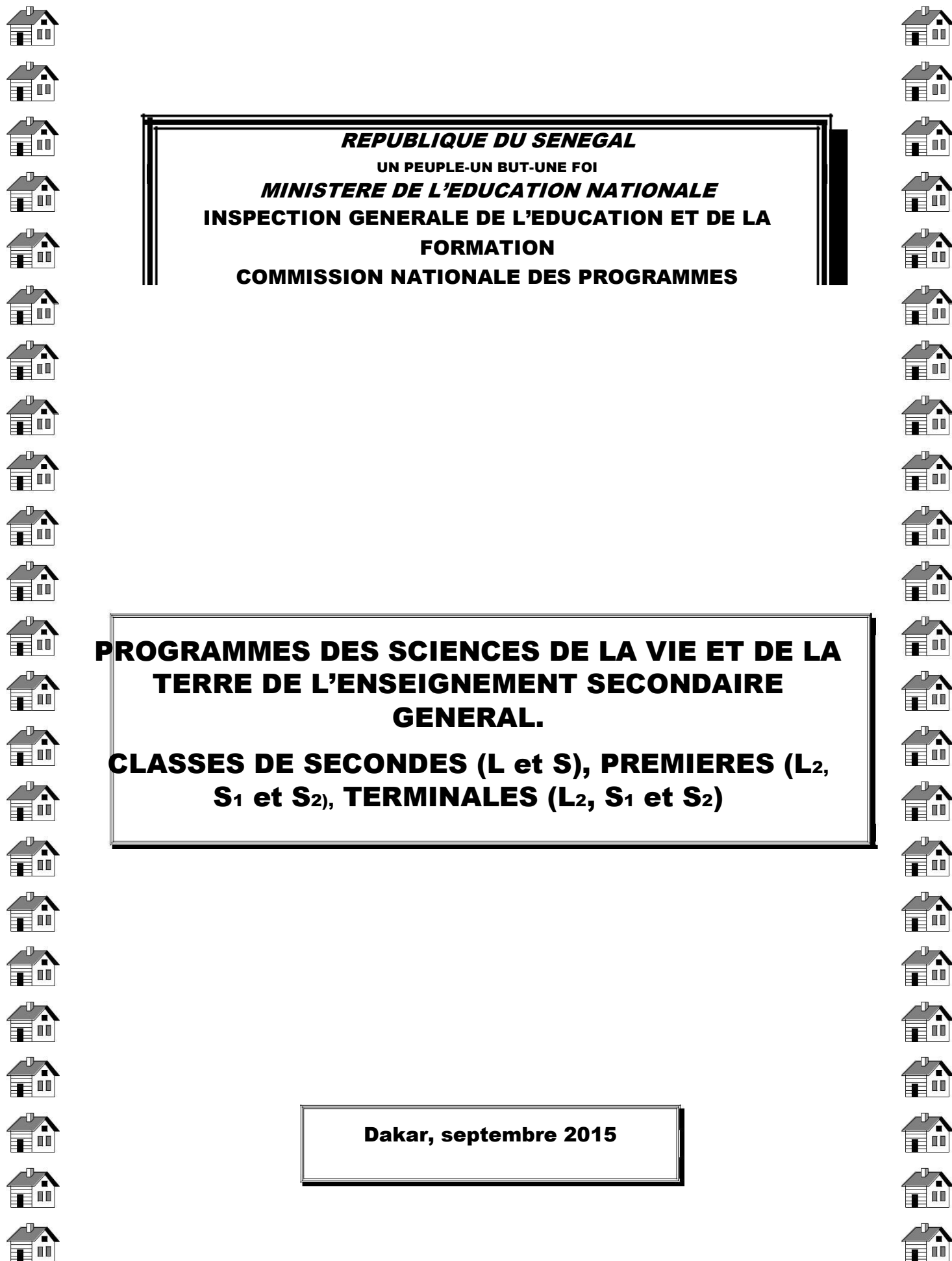
Raisonner Relier des informations pour expliquer un fait		Destruction des Lymphocytes Immunodéficience Maladies opportunistes	<i>Relier</i> , à partir de documents, la diminution du nombre de Lymphocytes et l'augmentation du nombre de VIH pour découvrir l'évolution de l'infection (Déficience immunitaire, apparition des maladies opportunistes) (Ra)
S'informer : Saisir des informations à partir de documents	2- La transmission et les moyens de prévention	Transmission, Prévention	<i>Rechercher</i> , à partir d'enquêtes et de documents les modes de transmission et les méthodes de prévention (I)
Communiquer : S'exprimer par un exposé		Transmission, Prévention	<i>Présenter</i> les résultats sous forme d'exposé (C)

DEUXIEME PARTIE : SCIENCES DE LA TERRE (20Heures)

THEME 4: LA TECTONIQUE DES PLAQUES ET LA FORMATION DES ROCHES METAMORPHIQUES (DUREE : 14 HEURES)

Leçon N°12 : La tectonique des plaques : (08 Heures)				
COMPETENCES	SEQUENCES	NOTIONS	ACTIVITES	
Communiquer : Représenter par un schéma	1- Quels renseignements nous apporte la répartition des volcans et des séismes à travers le monde	Zones actives (frontières de plaque) Zones stables (intérieur des plaques)	<i>Décalquer</i> , à partir de cartes, la répartition des volcans et celle des séismes à travers le monde pour <i>découvrir</i> puis <i>définir</i> les zones stables et les zones actives (Re/C)	
Raisonner Relier des informations pour tirer une conclusion			<i>Comparer</i> la répartition des volcans à celle des séismes en superposant les deux calques réalisés pour en déduire la coïncidence des zones instables avec celle des séismes et des volcans. (Ra)	
Raisonner Relier des informations pour expliquer un fait			Plaque lithosphérique	<i>Expliquer</i> la notion de plaque lithosphérique en mettant en relation les zones instables et les limites des plaques. (Ra)
S'informer : Extraire des informations d'une carte			Nombre et nom des différentes plaques lithosphériques	<i>Relever</i> , à partir d'une carte de répartition mondiale des plaques lithosphériques, le nombre et le nom des différentes plaques (I)
Raisonner Relier des informations pour tirer une conclusion		2- La mobilité des plaques	Mobilité des plaques.	A partir d'une carte de répartition mondiale des plaques lithosphériques, <i>localiser</i> , les zones d'écartement et les zones de rapprochement des plaques pour en <i>déduire</i> la notion de mobilité des plaques. (Ra)

5. Extraits programmes scolaires Sciences de la vie et de la terre Classes 2nd à la terminale



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION
COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES

PROGRAMMES DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA
TERRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
GENERAL.
CLASSES DE SECONDES (L et S), PREMIERES (L₂,
S₁ et S₂), TERMINALES (L₂, S₁ et S₂)

Dakar, septembre 2015



PREFACE

Ces nouveaux programmes des Sciences de la Vie et de la Terre du cycle secondaire de l'enseignement général sont le fruit d'un travail soutenu mené par la Commission Nationale des Programmes des Sciences de la Vie et de la Terre.

Leur spécificité majeure est qu'ils sont conçus et écrits dans le même sillage que le programme du premier cycle de mai 2008, selon l'Approche par Compétences (APC) et ce, conformément aux instructions officielles. En outre, ils préparent les élèves à l'évolution du monde en ce 21^{ème} siècle par la prise en compte de compétences qui permettent la résolution efficace des problèmes de la société et l'épanouissement individuel et collectif des populations. Cette approche, sans remettre en cause l'importance des connaissances scientifiques, met en exergue la nécessité de développer chez les élèves, des compétences d'ordre éducatif et méthodologique. La mise en œuvre de ces programmes exige une nouvelle posture chez les professeurs de SVT, posture qui privilégie :

2. un enseignement selon les méthodes actives favorisant la construction du savoir par l'élève lui-même (sous l'impulsion indispensable de son professeur), et l'autonomisation progressive de l'élève ;
3. l'utilisation de supports adéquats et de situations appropriées permettant un apprentissage en profondeur,
4. un recours plus fréquent à l'évaluation formative.

Pour aider le professeur dans sa noble et exaltante mission, les programmes proposent un grand nombre d'activités possibles, chacune en rapport avec une (ou plusieurs) des compétences visées.

Dès lors j'invite les professeurs et leurs différents partenaires à faire preuve d'engagement patriotique, d'initiative et de capacité d'adaptation en fonction des contextes socio-éducatifs dans lesquels ils exercent.

Je profite de l'occasion que m'offre l'édition de ces nouveaux programmes pour exprimer, à l'endroit de la Commission Nationale des Programmes des Sciences de la Vie et de la Terre, toute ma gratitude et toutes mes félicitations pour les efforts fournis et la qualité du produit.

Mes remerciements vont également à tous les partenaires financiers et (ou) techniques qui accompagnent notre pays dans ses efforts pour rendre plus performant notre Système éducatif.

Je réitère ma confiance et mes encouragements à tous les acteurs du système éducatif sénégalais chargés de mettre en œuvre ces nouveaux programmes qui, je l'espère, contribueront largement au développement économique, culturel et social de notre pays, le Sénégal.

Le Ministre de l'Education nationale

Serigne Mbaye THIAM

AVANT- PROPOS

Le Sénégal, depuis son indépendance s'est doté de documents de référence pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de sa politique éducative. A titre d'exemples on peut citer :

la loi d'orientation de l'Education nationale de 1971,

la loi d'orientation de l'Education nationale de 1991

le document du Programme Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF) de 1998,

le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) 2003,

la lettre de politique générale pour le secteur de l'Education du Ministre de l'Education de 2005,

la Lettre de politique générale, de mars 2012, pour le secteur de l'Education et de la Formation ;

le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) Secteur Education Formation 2013-2025. (**Version du 26 février 2013**)

les divers programmes selon les niveaux (préscolaire, moyen et secondaire) et selon les disciplines enseignées dans les écoles, les collèges et les lycées d'enseignement général, technique ou professionnel.

La visite de ces documents de référence révèle les grandes orientations politiques de l'éducation au Sénégal.

Pour ce qui concerne les Sciences de la Vie et de la Terre (anciennement dénommées Sciences Naturelles) et précisément dans l'enseignement secondaire général, les programmes ont subi une certaine évolution dans le temps. En effet si l'on prend comme repère les programmes de 1971 de Sciences Naturelles, ils étaient essentiellement constitués d'une liste de contenus matières répartie selon les niveaux : c'était par excellence l'approche selon les contenus.

Cette approche a été longtemps maintenue, malgré quelques réaménagements timides fondés sur le souci de terminer les programmes prescrits. Il s'agissait essentiellement de réaménagements pour harmoniser les contenus enseignés en vue d'une plus grande équité lors des évaluations certificatives notamment au Baccalauréat et au Concours général sénégalais.

Les programmes des SVT du second cycle en vigueur depuis 1998 sont écrits, sous l'égide de l'Inspection Générale de l'Education et de la Formation (IGEF), selon la Pédagogie Par Objectif (PPO). Ce qui semble être en déphasage notoire avec le programme actuel du premier cycle qui est rédigé selon l'Approche Par Compétences (APC) depuis mai 2008 ; il est alors urgent de corriger cette incohérence.

Tenant compte de l'évolution des Sciences de l'Education et des résultats de la recherche en didactique générale et en didactique des sciences, dans ce monde du 21^{ème} siècle avec ses multiples exigences aux plans économique, social et environnemental, le Ministère de l'Education, par le biais de l'IGEF, a confié à la

Commission Nationale des SVT la réécriture des programmes du second cycle de l'Enseignement Général, selon l'approche par compétences (APC).

Pour ce faire, la Commission trouve nécessaire d'apporter, au préalable, quelques clarifications sur :

1°) La notion de compétence,

2°) La structuration d'un programme conçu selon l'APC.



Qu'est-ce qu'une compétence ?

Parmi les nombreuses définitions de la compétence qu'offre la littérature, il n'a été retenu que deux : celle de **Le Boterf** et celle de **DeKetele**. Elles paraissent plus pertinentes et plus opératoires dans la réécriture des programmes.

Selon **Le Boterf** (1995), **la compétence est un savoir-agir mettant en jeu un ensemble de ressources (connaissances, savoirs, savoir-faire, aptitudes, raisonnements réflexifs, savoirs d'expérience, savoir-être, etc.).**

Quant à **Roegiers et De Ketele** (2000), ils définissent la compétence comme suit :

La compétence est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes »

Par ailleurs, la grande abondance de la littérature sur l'approche par compétences a permis de relever quelques éléments caractéristiques de la compétence que Roegiers et De Ketele ont résumés à travers les cinq situations suivantes :

d'abord, la compétence fait appel à des situations variées de **mobilisation** d'un ensemble de ressources ;

ensuite, la compétence est inséparable de **la possibilité d'agir**, elle a donc à un certain moment d'apprentissage ou de formation, un caractère typiquement finalisé ;

puis, la compétence fait référence à une **famille de situations** dans lesquelles elle s'exerce dans le temps et dans l'espace selon des conditions bien déterminées ou non, connues ou inédites ;

en outre, la compétence a souvent un **caractère intégrateur** ;

et enfin, la compétence a un **degré d'évaluabilité**, car elle se mesure au degré de réalisation de la tâche, à la qualité des résultats obtenus, au niveau de maîtrise des indicateurs d'évaluation critériée, donc au degré d'atteinte des objectifs spécifiques visés ou d'accomplissement des performances dans une activité d'intégration des compétences cibles.

F. CLASSE DE TERMINALE « L2 »

F-1. PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE TERMINALE «L2» (5 parties, 6 thèmes, 11 leçons). 42 heures

La présentation globale du programme, montre un tableau à 3 colonnes :

5. la première colonne concerne le numéro d'ordre de la leçon ;
6. la deuxième colonne concerne la partie, le thème et le titre des leçons ;
7. la troisième colonne concerne la durée approximative de chaque leçon.

	PREMIERE PARTIE : RELATIONS DE L'ORGANISME AVEC LE MILIEU EXTERIEUR (3 heures)	
	THEME 1. ORGANISATION DU SYSTEME NERVEUX CEREBRO-SPINAL DES MAMMIFERES	
LEÇON 1.	ORGANISATION DE L'ENCEPHALE	2H
LEÇON 2.	ORGANISATION DE LA MOELLE EPINIÈRE	1H
	DEUXIEME PARTIE : ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSION ARTERIELLE (6 heures)	
	THEME 2. ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSION ARTERIELLE	
LEÇON 3.	REGULATION PRESSION ARTERIELLE	6H
	TROISIEME PARTIE : INTEGRITE DE L'ORGANISME (15 heures)	
	THEME 3. REGULATION DE LA GLYCEMIE	
LEÇON 4.	REGULATION DE LA GLYCEMIE	6H
	THEME 4 : IMMUNOLOGIE	
LEÇON 5.	SYSTEME IMMUNITAIRE	2H
LEÇON 6.	REPOSE IMMUNITAIRE	4H
LEÇON 7.	EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH/SIDA	3H
	QUATRIEME PARTIE : REPRODUCTION (6 heures)	
	THEME 5. REPRODUCTION CHEZ LES MAMMIFERES	
LEÇON 8.	FECONDATION	2H
LEÇON 9.	REGULATION DU FONCTIONNEMENT DES APPAREILS REPRODUCTEURS	4H
	CINQUIEME PARTIE : HEREDITE (12 heures)	
	THEME 6. GENETIQUE	
LEÇON 10.	LOIS STATISTIQUES DE LA TRANSMISSION DES CARACTERES HEREDITAIRES	4 H
	THEME 7. HEREDITE HUMAINE	
LEÇON 11.	HEREDITE CHEZ L'ESPECE HUMAINE	8H

THEME 4. IMMUNOLOGIE

Leçon 5. SYSTEME IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations à partir de documents. 	1. Notion d’intégrité	<ul style="list-style-type: none"> Soi Non-soi Intégrité 	Activité 1. Identifier le soi et le non-soi
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations à partir de documents. 	2. Notion d’immunité	<ul style="list-style-type: none"> Immunité 	Activité 2. Identifier certains moyens de défense de l’organisme
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations. Raisonner : formuler des hypothèses. 	3. Système immunitaire	<ul style="list-style-type: none"> Système immunitaire. Organe du système immunitaire. Cellule immunitaire Molécule du système immunitaire 	Activité 3. Identifier les éléments composant le système immunitaire

Leçon 6. REPONSE IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : tirer des informations à partir de documents. 	1. Réponse immunitaire non spécifique	<ul style="list-style-type: none"> Réaction inflammatoire Phagocytose 	Activité 1. Identifier les étapes de la réaction inflammatoire et de la phagocytose

8. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	12.Réponse immunitaire spécifique 2.1. Immunité à médiation humorale	14.Réponse immunitaire à médiation humorale	Activité 2. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation humorale
9. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	2.2. Immunité à médiation cellulaire	15.Réponse immunitaire à médiation cellulaire	Activité 3. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation cellulaire
10. Raisonnement : mettre en relation des informations pour faire une synthèse, tirer une conclusion.	13.Mécanismes de la réponse immunitaire spécifique	16.Etapes de la réponse immunitaire spécifique 17.Coopération entre cellules immunitaires. 18.Mémoire immunitaire	Activité 4. Identifier les étapes du déroulement de la réponse immunitaire spécifique
11. S'informer : tirer des informations à partir de documents.			

Leçon 7. EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH /SIDA

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
19. S'informer : extraire des informations à partir de documents.	21.Notion de dysfonctionnement	23.Dysfonctionnement	Activité 1. Définir la notion de dysfonctionnement
20. S'informer :	22.Présentation du virus	24.Structure du VIH 25.Cellule- cible du VIH	Activité 2. Décrire la structure du VIH

<p>extraire des informations à partir de documents.</p> <p>26. Raisonner : relier des informations pour expliquer un fait.</p> <p>27. Communiquer : s'exprimer par un exposé.</p>			
<p>S'informer : extraire des informations à partir de documents et de résultats expérimentaux.</p>	<p>3. L'infection à VIH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle du VIH 	<p>Activité 3. Identifier les étapes de l'infection au VIH</p>
<p>29. S'informer : extraire des informations à partir de documents et de résultats expérimentaux.</p> <p>30. Raisonner : relier des informations pour expliquer un fait.</p>	<p>4. Mode de contamination et prévention du SIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mode de transmission du VIH • Moyen de prévention de la transmission du VIH 	<p>Activité 4. Identifier les modes de transmission et des moyens de prévention</p>

G. CLASSE DE TERMINALE « S1 »

G-1. PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE TERMINALE «S1» (5 parties, 9 thèmes, 19 leçons 74 heures).

La présentation globale du programme, montre un tableau à 3 colonnes :

31. la première colonne concerne le numéro d'ordre de la leçon ;
32. la deuxième colonne concerne la partie, le thème et le titre des leçons ;
33. la troisième colonne concerne la durée approximative de chaque leçon.

PREMIERE PARTIE. RELATIONS DE L'ORGANISME AVEC LE MILIEU EXTERIEUR (22 heures)		
THEME 1. ORGANISATION DU SYSTEME NERVEUX CEREBRO-SPINAL DES MAMMIFERES		
LEÇON 1.	ORGANISATION DE L'ENCEPHALE	2H
LEÇON 2.	ORGANISATION DE LA MOELLE EPINIERE	1H
THEME 2. TISSU NERVEUX ET SES PROPRIETES		
LEÇON 3.	STRUCTURE DU TISSU NERVEUX VU AU MICROSCOPE	3H
LEÇON 4.	PROPRIETES DU TISSU NERVEUX	2H
LEÇON 5.	PHENOMENES ELECTRIQUES EN RAPPORT AVEC L'INFLUX NERVEUX	3H
LEÇON 6.	CONDUCTION DE L'INFLUX NERVEUX	2H
LEÇON 7.	TRANSMISSION DE L'INFLUX NERVEUX	3H
THEME 3. ACTIVITE DU MUSCLE STRIE SQUELETTIQUE		
LEÇON 8.	STRUCTURE DU MUSCLE STRIE SQUELETTIQUE	2H
LEÇON 9.	DIFFERENTS ASPECTS DU FONCTIONNEMENT DU MUSCLE SQUELETTIQUE	4H
DEUXIEME PARTIE. ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSION ARTERIELLE (6 heures)		
THEME 4. ACTIVITE CARDIAQUE ET REGULATION DE LA PRESSION ARTERIELLE		
LEÇON 10.	REGULATION DE LA PRESSION ARTERIELLE	6H
TROISIEME PARTIE. INTEGRITE DE L'ORGANISME (23 heures)		
THEME 5. REGULATION DE LA GLYCEMIE		
LEÇON 11.	REGULATION DE LA GLYCEMIE	4H
THEME 6 : IMMUNOLOGIE		
LEÇON 12.	SYSTEME IMMUNITAIRE	2H
LEÇON 13.	REPOSSE IMMUNITAIRE	5H

LEÇON 14.	EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH/SIDA	2H
	QUATRIEME PARTIE. REPRODUCTION (10 heures)	
	THEME 7. REPRODUCTION CHEZ LES MAMMIFERES	
LEÇON 15.	GAMETOGENESE	4H
LEÇON 16.	FECONDATION	2H
LEÇON 17.	REGULATION DU FONCTIONNEMENT DES APPAREILS REPRODUCTEURS	4H
	CINQUIEME PARTIE. HEREDITE (13 heures)	
	THEME 8. GENETIQUE	
LEÇON 18.	LOIS STATISTIQUES DE LA TRANSMISSION DES CARACTERES HEREDITAIRES	7H
	THEME 9. HEREDITE HUMAINE	
LEÇON 19.	HEREDITE CHEZ L'ESPECE HUMAINE	6H

G-2. PROGRAMME DETAILLE DE LA CLASSE DE TERMINALE « S1 »

La présentation détaillée du programme montre un tableau à 4 colonnes :

34. la première colonne concerne les **compétences méthodologiques**, précisées à chaque fois par l'énoncé de la compétence visée.
35. la deuxième colonne concerne les **séquences numérotées** selon un ordre cohérent d'exécution.
36. la troisième colonne concerne les **contenus et notions** que les élèves devront maîtriser à l'issue des apprentissages.
37. la quatrième colonne concerne **les activités à réaliser** pour développer les compétences visées, en passant, au besoin par **les ressources** (et ou les **objectifs spécifiques**). A cet effet, les compétences visées sont rappelées de la manière suivante :

(RTI) = Recherche et traitement de l'information : **s'informer.**

(PRS) = Pratique du raisonnement scientifique : **raisonner. (COM)**

= Communiquer

(REA) = Réaliser



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION
COMMISSION NATIONALE DES PROGRAMMES

PROGRAMMES DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA
TERRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
GENERAL.
CLASSES DE SECONDES (L et S), PREMIERES (L₂,
S₁ et S₂), TERMINALES (L₂, S₁ et S₂)

Dakar, septembre 2015

PREFACE

Ces nouveaux programmes des Sciences de la Vie et de la Terre du cycle secondaire de l'enseignement général sont le fruit d'un travail soutenu mené par la Commission Nationale des Programmes des Sciences de la Vie et de la Terre.

Leur spécificité majeure est qu'ils sont conçus et écrits dans le même sillage que le programme du premier cycle de mai 2008, selon l'Approche par Compétences (APC) et ce, conformément aux instructions officielles. En outre, ils préparent les élèves à l'évolution du monde en ce 21^{ème} siècle par la prise en compte de compétences qui permettent la résolution efficace des problèmes de la société et l'épanouissement individuel et collectif des populations. Cette approche, sans remettre en cause l'importance des connaissances scientifiques, met en exergue la nécessité de développer chez les élèves, des compétences d'ordre éducatif et méthodologique. La mise en œuvre de ces programmes exige une nouvelle posture chez les professeurs de SVT, posture qui privilégie :

38. un enseignement selon les méthodes actives favorisant la construction du savoir par l'élève lui-même (sous l'impulsion indispensable de son professeur), et l'autonomisation progressive de l'élève ;
39. l'utilisation de supports adéquats et de situations appropriées permettant un apprentissage en profondeur,
40. un recours plus fréquent à l'évaluation formative.

Pour aider le professeur dans sa noble et exaltante mission, les programmes proposent un grand nombre d'activités possibles, chacune en rapport avec une (ou plusieurs) des compétences visées.

Dès lors j'invite les professeurs et leurs différents partenaires à faire preuve d'engagement patriotique, d'initiative et de capacité d'adaptation en fonction des contextes socio-éducatifs dans lesquels ils exercent.

Je profite de l'occasion que m'offre l'édition de ces nouveaux programmes pour exprimer, à l'endroit de la Commission Nationale des Programmes des Sciences de la Vie et de la Terre, toute ma gratitude et toutes mes félicitations pour les efforts fournis et la qualité du produit.

Mes remerciements vont également à tous les partenaires financiers et (ou) techniques qui accompagnent notre pays dans ses efforts pour rendre plus performant notre Système éducatif.

Je réitère ma confiance et mes encouragements à tous les acteurs du système éducatif sénégalais chargés de mettre en œuvre ces nouveaux programmes qui, je l'espère, contribueront largement au développement économique, culturel et social de notre pays, le Sénégal.

Le Ministre de l'Education nationale

Serigne Mbaye THIAM

AVANT- PROPOS

Le Sénégal, depuis son indépendance s'est doté de documents de référence pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de sa politique éducative. A titre d'exemples on peut citer :

la loi d'orientation de l'Education nationale de 1971,

la loi d'orientation de l'Education nationale de 1991

le document du Programme Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF) de 1998,

le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) 2003,

la lettre de politique générale pour le secteur de l'Education du Ministre de l'Education de 2005,

la Lettre de politique générale, de mars 2012, pour le secteur de l'Education et de la Formation ;

le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) Secteur Education Formation 2013-2025. (**Version du 26 février 2013**)

les divers programmes selon les niveaux (préscolaire, moyen et secondaire) et selon les disciplines enseignées dans les écoles, les collèges et les lycées d'enseignement général, technique ou professionnel.

La visite de ces documents de référence révèle les grandes orientations politiques de l'éducation au Sénégal.

Pour ce qui concerne les Sciences de la Vie et de la Terre (anciennement dénommées Sciences Naturelles) et précisément dans l'enseignement secondaire général, les programmes ont subi une certaine évolution dans le temps. En effet si l'on prend comme repère les programmes de 1971 de Sciences Naturelles, ils étaient essentiellement constitués d'une liste de contenus matières répartie selon les niveaux : c'était par excellence l'approche selon les contenus.

Cette approche a été longtemps maintenue, malgré quelques réaménagements timides fondés sur le souci de terminer les programmes prescrits. Il s'agissait essentiellement de réaménagements pour harmoniser les contenus enseignés en vue d'une plus grande équité lors des évaluations certificatives notamment au Baccalauréat et au Concours général sénégalais.

Les programmes des SVT du second cycle en vigueur depuis 1998 sont écrits, sous l'égide de l'Inspection Générale de l'Education et de la Formation (IGEF), selon la Pédagogie Par Objectif (PPO). Ce qui semble être en déphasage notoire avec le programme actuel du premier cycle qui est rédigé selon l'Approche Par Compétences (APC) depuis mai 2008 ; il est alors urgent de corriger cette incohérence.

Tenant compte de l'évolution des Sciences de l'Education et des résultats de la recherche en didactique générale et en didactique des sciences, dans ce monde du 21^{ème} siècle avec ses multiples exigences aux plans économique, social et environnemental, le Ministère de l'Education, par le biais de l'IGEF, a confié à la

Commission Nationale des SVT la réécriture des programmes du second cycle de l'Enseignement Général, selon l'approche par compétences (APC).

Pour ce faire, la Commission trouve nécessaire d'apporter, au préalable, quelques clarifications sur :

1°) La notion de compétence,

2°) La structuration d'un programme conçu selon l'APC.



Qu'est-ce qu'une compétence ?

Parmi les nombreuses définitions de la compétence qu'offre la littérature, il n'a été retenu que deux : celle de **Le Boterf** et celle de **DeKetele**. Elles paraissent plus pertinentes et plus opératoires dans la réécriture des programmes.

Selon **Le Boterf** (1995), **la compétence est un savoir-agir mettant en jeu un ensemble de ressources (connaissances, savoirs, savoir-faire, aptitudes, raisonnements réflexifs, savoirs d'expérience, savoir-être, etc.).**

Quant à **Roegiers et De Ketele** (2000), ils définissent la compétence comme suit :

La compétence est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes »

Par ailleurs, la grande abondance de la littérature sur l'approche par compétences a permis de relever quelques éléments caractéristiques de la compétence que Roegiers et De Ketele ont résumés à travers les cinq situations suivantes :

d'abord, la compétence fait appel à des situations variées de **mobilisation** d'un ensemble de ressources ;

ensuite, la compétence est inséparable de **la possibilité d'agir**, elle a donc à un certain moment d'apprentissage ou de formation, un caractère typiquement finalisé ;

puis, la compétence fait référence à une **famille de situations** dans lesquelles elle s'exerce dans le temps et dans l'espace selon des conditions bien déterminées ou non, connues ou inédites ;

en outre, la compétence a souvent un **caractère intégrateur** ;

et enfin, la compétence a un **degré d'évaluabilité**, car elle se mesure au degré de réalisation de la tâche, à la qualité des résultats obtenus, au niveau de maîtrise des indicateurs d'évaluation critériée, donc au degré d'atteinte des objectifs spécifiques visés ou d'accomplissement des performances dans une activité d'intégration des compétences cibles.

F. CLASSE DE TERMINALE « L2 »

F-1. PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE TERMINALE «L2» (5 parties, 6 thèmes, 11 leçons). 42 heures

La présentation globale du programme, montre un tableau à 3 colonnes :

41. la première colonne concerne le numéro d'ordre de la leçon ;
42. la deuxième colonne concerne la partie, le thème et le titre des leçons ;
43. la troisième colonne concerne la durée approximative de chaque leçon.

	PREMIERE PARTIE : RELATIONS DE L'ORGANISME AVEC LE MILIEU EXTERIEUR (3 heures)	
	THEME 1. ORGANISATION DU SYSTEME NERVEUX CEREBRO-SPINAL DES MAMMIFERES	
LEÇON 1.	ORGANISATION DE L'ENCEPHALE	2H
LEÇON 2.	ORGANISATION DE LA MOELLE EPINIÈRE	1H
	DEUXIEME PARTIE : ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSION ARTERIELLE (6 heures)	
	THEME 2. ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSION ARTERIELLE	
LEÇON 3.	REGULATION PRESSION ARTERIELLE	6H
	TROISIEME PARTIE : INTEGRITE DE L'ORGANISME (15 heures)	
	THEME 3. REGULATION DE LA GLYCEMIE	
LEÇON 4.	REGULATION DE LA GLYCEMIE	6H
	THEME 4 : IMMUNOLOGIE	
LEÇON 5.	SYSTEME IMMUNITAIRE	2H
LEÇON 6.	REPOSE IMMUNITAIRE	4H
LEÇON 7.	EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH/SIDA	3H
	QUATRIEME PARTIE : REPRODUCTION (6 heures)	
	THEME 5. REPRODUCTION CHEZ LES MAMMIFERES	
LEÇON 8.	FECONDATION	2H
LEÇON 9.	REGULATION DU FONCTIONNEMENT DES APPAREILS REPRODUCTEURS	4H
	CINQUIEME PARTIE : HEREDITE (12 heures)	
	THEME 6. GENETIQUE	
LEÇON 10.	LOIS STATISTIQUES DE LA TRANSMISSION DES CARACTERES HEREDITAIRES	4 H
	THEME 7. HEREDITE HUMAINE	
LEÇON 11.	HEREDITE CHEZ L'ESPECE HUMAINE	8H

THEME 4. IMMUNOLOGIE

Leçon 5. SYSTEME IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations à partir de documents. 	1. Notion d’intégrité	<ul style="list-style-type: none"> Soi Non-soi Intégrité 	Activité 1. Identifier le soi et le non-soi
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations à partir de documents. 	2. Notion d’immunité	<ul style="list-style-type: none"> Immunité 	Activité 2. Identifier certains moyens de défense de l’organisme
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations. Raisonner : formuler des hypothèses. 	3. Système immunitaire	<ul style="list-style-type: none"> Système immunitaire. Organe du système immunitaire. Cellule immunitaire Molécule du système immunitaire 	Activité 3. Identifier les éléments composant le système immunitaire

Leçon 6. REPONSE IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> S’informer : tirer des informations à partir de documents. 	1. Réponse immunitaire non spécifique	<ul style="list-style-type: none"> Réaction inflammatoire Phagocytose 	Activité 1. Identifier les étapes de la réaction inflammatoire et de la phagocytose

44. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	48. Réponse immunitaire spécifique 2.1. Immunité à médiation humorale	50. Réponse immunitaire à médiation humorale	Activité 2. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation humorale
45. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	2.2. Immunité à médiation cellulaire	51. Réponse immunitaire à médiation cellulaire	Activité 3. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation cellulaire
46. Raisonnement : mettre en relation des informations pour faire une synthèse, tirer une conclusion.	49. Mécanismes de la réponse immunitaire spécifique	52. Étapes de la réponse immunitaire spécifique 53. Coopération entre cellules immunitaires. 54. Mémoire immunitaire	Activité 4. Identifier les étapes du déroulement de la réponse immunitaire spécifique
47. S'informer : tirer des informations à partir de documents.			

Leçon 7. EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH /SIDA

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
55. S'informer : extraire des informations à partir de documents.	57. Notion de dysfonctionnement	59. Dysfonctionnement	Activité 1. Définir la notion de dysfonctionnement
56. S'informer :	58. Présentation du virus	60. Structure du VIH 61. Cellule- cible du VIH	Activité 2. Décrire la structure du VIH

<p>extraire des informations à partir de documents.</p> <p>62. Raisonner : relier des informations pour expliquer un fait.</p> <p>63. Communiquer : s'exprimer par un exposé.</p>			
<p>S'informer : extraire des informations à partir de documents et de résultats expérimentaux.</p>	<p>3. L'infection à VIH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle du VIH 	<p>Activité 3. Identifier les étapes de l'infection au VIH</p>
<p>65. S'informer : extraire des informations à partir de documents et de résultats expérimentaux.</p> <p>66. Raisonner : relier des informations pour expliquer un fait.</p>	<p>4. Mode de contamination et prévention du SIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mode de transmission du VIH • Moyen de prévention de la transmission du VIH 	<p>Activité 4. Identifier les modes de transmission et des moyens de prévention</p>

G. CLASSE DE TERMINALE « S1 »

G-1. PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE TERMINALE «S1» (5 parties, 9 thèmes, 19 leçons 74 heures).

La présentation globale du programme, montre un tableau à 3 colonnes :

- 67. la première colonne concerne le numéro d'ordre de la leçon ;
- 68. la deuxième colonne concerne la partie, le thème et le titre des leçons ;
- 69. la troisième colonne concerne la durée approximative de chaque leçon.

PREMIERE PARTIE. RELATIONS DE L'ORGANISME AVEC LE MILIEU EXTERIEUR (22 heures)		
THEME 1. ORGANISATION DU SYSTEME NERVEUX CEREBRO-SPINAL DES MAMMIFERES		
LEÇON 1.	ORGANISATION DE L'ENCEPHALE	2H
LEÇON 2.	ORGANISATION DE LA MOELLE EPINIERE	1H
THEME 2. TISSU NERVEUX ET SES PROPRIETES		
LEÇON 3.	STRUCTURE DU TISSU NERVEUX VU AU MICROSCOPE	3H
LEÇON 4.	PROPRIETES DU TISSU NERVEUX	2H
LEÇON 5.	PHENOMENES ELECTRIQUES EN RAPPORT AVEC L'INFLUX NERVEUX	3H
LEÇON 6.	CONDUCTION DE L'INFLUX NERVEUX	2H
LEÇON 7.	TRANSMISSION DE L'INFLUX NERVEUX	3H
THEME 3. ACTIVITE DU MUSCLE STRIE SQUELETTIQUE		
LEÇON 8.	STRUCTURE DU MUSCLE STRIE SQUELETTIQUE	2H
LEÇON 9.	DIFFERENTS ASPECTS DU FONCTIONNEMENT DU MUSCLE SQUELETTIQUE	4H
DEUXIEME PARTIE. ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSION ARTERIELLE (6 heures)		
THEME 4. ACTIVITE CARDIAQUE ET REGULATION DE LA PRESSION ARTERIELLE		
LEÇON 10.	REGULATION DE LA PRESSION ARTERIELLE	6H
TROISIEME PARTIE. INTEGRITE DE L'ORGANISME (23 heures)		
THEME 5. REGULATION DE LA GLYCEMIE		
LEÇON 11.	REGULATION DE LA GLYCEMIE	4H
THEME 6 : IMMUNOLOGIE		
LEÇON 12.	SYSTEME IMMUNITAIRE	2H
LEÇON 13.	REPOSSE IMMUNITAIRE	5H

LEÇON 14.	EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH/SIDA	2H
QUATRIEME PARTIE. REPRODUCTION (10 heures)		
THEME 7. REPRODUCTION CHEZ LES MAMMIFERES		
LEÇON 15.	GAMETOGENESE	4H
LEÇON 16.	FECONDATION	2H
LEÇON 17.	REGULATION DU FONCTIONNEMENT DES APPAREILS REPRODUCTEURS	4H
CINQUIEME PARTIE. HEREDITE (13 heures)		
THEME 8. GENETIQUE		
LEÇON 18.	LOIS STATISTIQUES DE LA TRANSMISSION DES CARACTERES HEREDITAIRES	7H
THEME 9. HEREDITE HUMAINE		
LEÇON 19.	HEREDITE CHEZ L'ESPECE HUMAINE	6H

G-2. PROGRAMME DETAILLE DE LA CLASSE DE TERMINALE « S1 »

La présentation détaillée du programme montre un tableau à 4 colonnes :

70. la première colonne concerne les **compétences méthodologiques**, précisées à chaque fois par l'**énoncé** de la compétence visée.
71. la deuxième colonne concerne les **séquences numérotées** selon un ordre cohérent d'exécution.
72. la troisième colonne concerne les **contenus** et **notions** que les élèves devront maîtriser à l'issue des apprentissages.
73. la quatrième colonne concerne **les activités à réaliser** pour développer les compétences visées, en passant, au besoin par **les ressources** (et ou les **objectifs spécifiques**). A cet effet, les compétences visées sont rappelées de la manière suivante :

(RTI) = Recherche et traitement de l'information : **s'informer**.

(PRS) = Pratique du raisonnement scientifique : **raisonner**. **(COM)** = Communiquer

(REA) = Réaliser

Leçon 13. REPONSE IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none">• S'informer : tirer des informations à partir de documents.	1. Réponse immunitaire non spécifique	<ul style="list-style-type: none">• Réaction inflammatoire• Etape de la phagocytose	Activité 1. Identifier les étapes de la phagocytose
<ul style="list-style-type: none">• S'informer : tirer des informations à partir de documents.	2. Réponse immunitaire spécifique 2.1. Immunité à médiation humorale	Caractères de la réponse immunitaire à médiation humorale	Activité 2. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation humorale
<ul style="list-style-type: none">• S'informer : tirer des informations à partir de documents.	2.2. Immunité à médiation cellulaire	Caractères de la réponse immunitaire à médiation cellulaire	Activité 3. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation cellulaire
<ul style="list-style-type: none">• Raisonner : mettre en relation des informations pour faire une synthèse, tirer une conclusion.• S'informer : tirer des informations à partir de documents.	3. Mécanismes de la réponse immunitaire spécifique	<ul style="list-style-type: none">• Etapes de la réponse immunitaire spécifique• Coopération entre cellules immunitaires.	Activité 4. Identifier les étapes du déroulement de la réponse immunitaire spécifique

Leçon 14. EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH /SIDA

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : extraire des informations à partir de documents. 	1. Notion de dysfonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Dysfonctionnement 	Activité 1. Définir la notion de dysfonctionnement
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : extraire des informations à partir de documents. • Communiquer : présenter un exposé. 	2. Structure du virus	<ul style="list-style-type: none"> • Structure du VIH 	Activité 2. Identifier les différentes parties du VIH
<ul style="list-style-type: none"> • Raisonnement : relier des informations pour expliquer un fait. 	3. L'infection à VIH	Etape de l'infection au VIH, test de dépistage, cycle du VIH.	Activité 3. Identifier les étapes de l'infection au VIH

<p>74. S’informer : extraire des informations à partir de documents. Raisonner : relier des informations pour expliquer un fait.</p>	<p>75. Mode de contamination et prévention de l’infection au VIH</p>	<p>Modes de transmission du VIH, moyen de prévention contre l’infection au VIH.</p>	<p>Activité 4. Identifier les modes de transmission et des moyens de prévention</p>
--	--	---	--

QUATRIEME PARTIE : REPRODUCTION (22 heures)

THEME 7. REPRODUCTION CHEZ LES MAMMIFERES

Leçon 15. GAMETOGENESE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<p>76. S’informer : tirer des informations à partir de documents. 77. Raisonner : relier des résultats d’observation en vue de comprendre un fait. 78. Communiquer : présenter des informations sous forme de tableau.</p>	<p>79. Formation des gamètes ou gamétogénèse</p>	<p>80. Gamète 81. Gonade 82. Gamétogénèse</p>	<p>Activité 1. identifier les différentes parties d’un gamète Activité 2. décrire l’organisation des testicules Activité 3. identifier les étapes de la spermatogénèse Activité 4. décrire la structure de l’ovaire Activité 5. décrire le déroulement de l’ovogénèse</p>
<p>S’informer : tirer des informations à partir de documents. Raisonner : relier des informations. Communiquer : traduire des informations en schéma.</p>	<p>2. Méiose ou phase de maturation</p>	<p>83. Méiose 84. Brassage chromosomique 85. Crossing-over Chiasma. 86. Rôle et l’importance de la méiose.</p>	<p>Activité 6. identifier les étapes de la méiose Activité 7. définir la méiose Activité 8. identifier les différents types de brassages chromosomiques</p>

Leçon 16. FECONDATION

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<p>• S'informer : tirer des informations à partir de documents.</p> <p>87. Raisonner : mettre en relation des informations pour expliquer un phénomène. responsables et favorables à une saine reproduction.</p>	Déroulement de la fécondation	<ul style="list-style-type: none"> • Fécondation. • Trajet des gamètes • Monospermie 	<p>Activité 1. décrire le trajet des gamètes</p> <p>Activité 2. identifier les étapes de la fécondation</p>

Leçon 17. REGULATION DU FONCTIONNEMENT DES APPAREILS GENITAUX

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<p>88. S'informer : tirer des informations à partir d'un texte.</p> <p>89. Raisonner : exploiter des résultats d'expériences pour formuler des hypothèses explicatives.</p>	<p>92. Fonctions des appareils reproducteurs</p> <p>1.1. Les fonctions testiculaires</p>	<p>93. Fonction exocrine</p> <p>94. Fonction endocrine</p>	<p>Activité 1. déterminer le rôle exocrine des testicules</p> <p>Activité 2. déterminer le rôle endocrine des testicules</p>
<p>90. S'informer : tirer des informations.</p> <p>91. Raisonner : relier des informations pour établir un fait.</p>	1.2. Les fonctions ovariennes	<p>Fonction exocrine</p> <p>Folliculogenèse</p> <p>Fonction endocrine</p> <p>Cycle sexuel</p>	<p>Activité 3. mettre en évidence les cycles sexuels chez la femme</p> <p>Activité 4. mettre en évidence les fonctions de l'ovaire</p>

H. CLASSE DE TERMINALE « S2 »

H-1. PROGRAMME GLOBAL DE LA CLASSE DE TERMINALE «S2» (122 heures) 6 parties, 13 thèmes, 30 leçons.

La présentation globale du programme, montre un tableau à 3 colonnes :

95. la première colonne concerne le numéro d'ordre de la leçon ;
96. la deuxième colonne concerne la partie, le thème et le titre des leçons ;
97. la troisième colonne concerne la durée approximative de chaque leçon.

	PREMIERE PARTIE. RELATIONS DE L'ORGANISME AVEC LE MILIEU EXTERIEUR (46 heures)	
	THEME 1. ORGANISATION DU SYSTEME NERVEUX CEREBRO- SPINAL DES MAMMIFERES	
LEÇON 1.	ORGANISATION DE L'ENCEPHALE	4H
LEÇON 2.	ORGANISATION DE LA MOELLE EPINIÈRE	4H
	THEME 2. TISSU NERVEUX ET SES PROPRIETES	
LEÇON 3.	STRUCTURE DU TISSU NERVEUX VU AU MICROSCOPE	4H
LEÇON 4.	PROPRIETES DU TISSU NERVEUX	4H
LEÇON 5.	PHENOMENES ELECTRIQUES EN RAPPORT AVEC L'INFLUX NERVEUX	4H
LEÇON 6.	CONDUCTION DE L'INFLUX NERVEUX	6H
LEÇON 7.	NOTION DE SYNAPSE	4H
	THEME 3. RÔLE DU SYSTEME NERVEUX DANS LE COMPORTEMENT MOTEUR D'UN ANIMAL	
LEÇON 8.	MOUVEMENTS INVOLONTAIRES OU REFLEXES	4H
LEÇON 9.	MOUVEMENTS VOLONTAIRES OU SPONTANES	4H
	THEME 4. ACTIVITE DU MUSCLE STRIE SQUELETTIQUE	
LEÇON 10.	STRUCTURE DU MUSCLE STRIE SQUELETTIQUE	2H
LEÇON 11.	DIFFERENTS ASPECTS DU FONCTIONNEMENT DU MUSCLE SQUELETTIQUE	6H
	DEUXIEME PARTIE. ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSION ARTERIELLE (10 heures)	
	THEME 5. ACTIVITE CARDIAQUE ET REGULATION DE LA PRESSION ARTERIELLE	
LEÇON 12.	AUTOMATISME CARDIAQUE	4H
LEÇON 13.	ACTIVITE CARDIAQUE ET PRESSON ARTERIELLE	6H
	TROISIEME PARTIE. INTEGRITE DE L'ORGANISME (26 heures)	

THEME 8. IMMUNOLOGIE

Leçon 17. SYSTEME IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> • S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations à partir de documents. 	1. Notion d’intégrité	soi non-soi intégrité	Activité 1. Identifier le soi et le non-soi
98. S’informer : rechercher, extraire et organiser	2. Notion d’immunité	100.immunité	Activité 2. Identifier certains moyens de défense de l’organisme
<ul style="list-style-type: none"> • S’informer : rechercher, extraire et organiser des informations. 	3. Système immunitaire	101.organe du système immunitaire. 102.cellule immunitaire 103.rôle des leucocytes. 104.système immunitaire.	Activité 4. Identifier les éléments composant le système immunitaire
99. Raisonner : formuler des hypothèses.			

Leçon 18. REPONSE IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
05. S'informer : tirer des informations de documents.	107. Réponse immunitaire non spécifique	108. phagocytose 109. étape de la phagocytose	Activité 1. Identifier les étapes de la phagocytose
06. S'informer : tirer des informations de documents.	Réponse immunitaire spécifique 2.1. Immunité à médiation humorale	réponse immunitaire à médiation humorale caractère de la réponse immunitaire à médiation humorale	Activité 2. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation humorale
10. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	2.2. Immunité à médiation cellulaire	114. réponse immunitaire à médiation cellulaire 115. caractère de la réponse immunitaire à médiation cellulaire	Activité 3. Identifier les caractères de la réponse immunitaire à médiation cellulaire
11. Raisonnement : mettre en relation des informations pour élaborer une synthèse.	113. Mécanismes de la réponse immunitaire spécifique	116. étapes de la réponse immunitaire spécifique	Activité 4. Identifier les étapes du déroulement de la réponse immunitaire spécifique
12. S'informer : tirer des informations de documents.		117. coopération entre cellules immunitaires.	

Leçon 19. EXEMPLE DE DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTEME IMMUNITAIRE : CAS DE L'INFECTION AU VIH /SIDA

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
18. S'informer : extraire des informations à partir de documents.	121. Notion de dysfonctionnement	124. dysfonctionnement	Activité 1. Définir la notion de dysfonctionnement
19. S'informer : extraire des informations à partir de documents.	122. Quelques informations sur l'infection au VIH/SIDA	125. origine du SIDA 126. ampleur du SIDA	Activité 2. Rechercher l'origine du SIDA et de son ampleur
20. S'informer : extraire des informations à partir de documents.	123. Présentation du virus	127. structure du VIH 128. Cellule- cible du VIH.	

29.	Raisonner : expliquer un fait.			
30.	Communiquer : s'exprimer par un exposé.			
31.	S'informer : extraire des informations à partir de documents et de résultats expérimentaux.	4. L'infection à VIH	Etapes de l'infection au VIH, test de dépistage, cycle du VIH, statut sérologique, phase de l'infection au VIH, maladies opportunistes.	Activité 3. Identifier les étapes de l'infection au VIH et d'un test de dépistage
32.	Raisonner : relier des informations pour expliquer un fait.			
33.	S'informer : extraire des informations à partir de documents et de résultats expérimentaux.	135.Mode de contamination et prévention du SIDA	136.modes de transmission du VIH. 137.moyens de prévention contre l'infection au VIH.	Activité 4. Identifier les modes de transmission et des moyens de prévention
34.	Raisonner : expliquer un fait.			

Leçon 20. AIDES A LA REPOSE IMMUNITAIRE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : extraire des informations d'un texte. • Raisonner : mettre en relation des informations pour expliquer un fait. 	1. Vaccination	<ul style="list-style-type: none"> • importance de la vaccination • historique et principe de la vaccination • mode d'action du vaccin • caractéristiques des vaccins du génie génétique 	Activité 1. Mettre en évidence l'importance de la vaccination Activité 2. Rechercher l'historique et le principe de la vaccination Activité 3. Déterminer le mode d'action du vaccin Activité 4. Identifier les caractéristiques des vaccins du génie génétique
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : extraire des informations d'un texte. • Raisonner : mettre en relation des informations pour expliquer un fait. 	2. Sérothérapie	138.historique de la découverte de la sérothérapie 139.principe de la sérothérapie. 140.différences entre vaccin et sérum. <ul style="list-style-type: none"> • importance de la sérovaccination. 	Activité 5. Identifier le principe et l'historique de la découverte de la sérothérapie Activité 6. Comparer sérum et vaccin

41. S'informer : extraire des informations d'un texte.	3. Autres techniques d'aides non liées au système immunitaire	<ul style="list-style-type: none"> • aepsie. • antiseptie. • chimiothérapie. • antibiothérapie • principe de l'antibiothérapie. 	Activité 7. Rechercher la définition des notions d'asepsie et d'antiseptie Activité 8. Rechercher la définition de la chimiothérapie et de l'antibiothérapie
42. Raisonner : mettre en relation des informations pour expliquer un fait.			

QUATRIEME PARTIE : REPRODUCTION (22 heures)

THEME 9. REPRODUCTION CHEZ LES MAMMIFERES

Leçon 21. ORGANES REPRODUCTEURS, GAMETES ET GAMETOGENESE

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
43. S'informer : tirer des informations à partir de documents. 44. Raisonner : relier des résultats d'observation pour expliquer un fait.	148.Organisation des appareils génitaux	appareil génital souris mâle souris femelle Femme, homme rôle des différents organes.	Activité 1. identifier les organes génitaux de la souris Activité 2. identifier les organes génitaux chez la femme et chez l'homme
45. S'informer : tirer des informations à partir de documents. 46. Raisonner : relier des résultats d'observation en vue de comprendre un fait. 47. Communiquer : présenter des informations sous forme de tableau.	149.Formation des gamètes ou gamétogénèse	150.Gamète 151.gamète mâle et un gamète femelle. 152.Testicule 153.Spermatogénèse 154.l'ovaire 155.l'ovogénèse 156.étape de la spermatogénèse 157.structure de l'ovaire déroulement de l'ovogénèse	Activité 4. identifier les différentes parties d'un gamète Activité 5. comparer un gamète mâle et un gamète femelle. Activité 6. décrire l'organisation des testicules Activité 7. identifier les étapes de la spermatogénèse

		158. comparaison entre la spermatogenèse et l'ovogenèse	<p>Activité 8. décrire la structure de l'ovaire</p> <p>Activité 9. décrire le déroulement de l'ovogenèse</p> <p>Activité 10. comparer la spermatogenèse et l'ovogenèse</p>
<p>59. S'informer : tirer des informations à partir de documents.</p> <p>60. Raisonner : relier des informations.</p> <p>61. Communiquer : traduire des informations en schéma.</p>	162. Méiose ou phase de maturation	<p>méiose</p> <p>étapes de la méiose</p> <p>types de brassages chromosomiques</p> <p>crossing-over</p> <p>chiasma.</p> <p>163. rôle et importance de la méiose.</p>	<p>Activité 11. définir la méiose</p> <p>Activité 12. identifier les étapes de la méiose</p> <p>Activité 13. identifier les différents types de brassages chromosomiques</p>

Leçon 22. FECONDATION ET PROBLEMES LIES A LA FECONDATION

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<p>64. S'informer : tirer des informations à partir de documents.</p> <p>65. Raisonner : mettre en relation des informations pour expliquer un phénomène.</p>	1. Déroulement de la fécondation	<ul style="list-style-type: none"> • fécondation. • trajet des gamètes • Monospermie • Etape de la fécondation • comportements responsables et favorables à une saine reproduction. 	<p>Activité 1. décrire le trajet des gamètes</p> <p>Activité 2. identifier les étapes de la fécondation</p> <p>Activité 3. Identifier les causes de l'infécondité</p>
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : tirer des informations à partir d'un texte. 	2. Entraves à la rencontre des gamètes	<ul style="list-style-type: none"> • facteurs qui empêchent la rencontre des gamètes 	<p>Activité 4. identifier les facteurs empêchant la rencontre des gamètes</p>

Leçon 23. REGULATION DU FONCTIONNEMENT DES APPAREILS GENITAUX

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<p>66. S'informer : tirer des informations à partir d'un texte.</p> <p>67. Raisonner : exploiter des résultats d'expériences pour formuler des hypothèses explicatives.</p>	<p>176.Fonctions des appareils reproducteurs</p> <p>177.Les fonctions testiculaires</p>	<p>180.rôle exocrine des testicules</p> <p>181.rôle endocrine des testicules</p>	<p>Activité 1. déterminer le rôle exocrine des testicules</p> <p>Activité 2. déterminer le rôle endocrine des testicules</p>
<p>68. S'informer : tirer des informations.</p> <p>69. Raisonner : relier des informations pour établir un fait.</p>	<p>1.2. Les fonctions ovariennes</p>	<p>fonction des ovaires</p> <p>cycle sexuel</p>	<p>Activité 3. mettre en évidence les cycles sexuels chez la femme</p> <p>Activité 4. mettre en évidence les fonctions de l'ovaire</p>
<p>70. S'informer : tirer des informations à partir de résultats d'expériences.</p> <p>72. Raisonner : exploiter des résultats expérimentaux pour faire une synthèse.</p> <p>74. Communiquer : traduire des informations sous forme de schéma fonctionnel.</p>	<p>178.Régulation du fonctionnement des appareils reproducteurs</p> <p>179.Chez l'homme</p>	<p>182.rôle de l'hypophyse</p> <p>183.rôle de l'hypothalamus</p> <p>184.rétrocontrôle</p> <p>185.schéma fonctionnel</p> <p>186.mécanisme de régulation des fonctions testiculaires</p>	<p>Activité 5. mettre en évidence le rôle de l'hypophyse</p> <p>Activité 6. mettre en évidence le rôle de l'hypothalamus</p> <p>Activité 7. mettre en évidence la notion de rétrocontrôle</p> <p>Activité 8. construire un schéma fonctionnel</p>

<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : extraire des informations à partir de données. • Raisonner : relier des informations. • Communiquer : traduire des informations sous forme de schéma fonctionnel. 	2.2. Chez la femme	<ul style="list-style-type: none"> • rôle de l'hypophyse et l'influence des facteurs du milieu dans le fonctionnement des ovaires. • la commande hypothalamique du fonctionnement ovarien • Rétrocontrôle • intervention du système nerveux • schéma fonctionnel • mécanisme de régulation des fonctions ovariennes. 	<p>Activité 9. déterminer le rôle de l'hypophyse et l'influence des facteurs du milieu dans le fonctionnement des ovaires.</p> <p>Activité 10. mettre en évidence la commande hypothalamique du fonctionnement ovarien</p> <p>Activité 11. mettre en évidence la notion de rétrocontrôle</p> <p>Activité 12. mettre en évidence l'intervention du système nerveux</p> <p>Activité 13. Réaliser un schéma fonctionnel</p>
---	--------------------	--	---

Leçon 24. GESTATION ET ACCOUCHEMENT

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : extraire des informations de documents. 	1. Migration tubulaire	<ul style="list-style-type: none"> • principale étape de la migration de l'œuf 	Activité 1. décrire les principales étapes du devenir de l'œuf
<ul style="list-style-type: none"> • S'informer : extraire des informations de documents. 	2. Modifications du cycle sexuel à la suite d'une fécondation	<ul style="list-style-type: none"> • origine du blocage du cycle durant la grossesse 	Activité 2. comparer un cycle normal et un cycle après fécondation

<ul style="list-style-type: none"> • S’informer : tirer des informations à partir d’un document. 	3. Vie intra-utérine	<ul style="list-style-type: none"> • transformation subie par l’embryon durant la vie intra-utérine. • étape de la vie intra-utérine 	Activité 4. identifier les étapes de la vie intra-utérine
<ul style="list-style-type: none"> • S’informer : tirer des informations à partir de documents. 	4. Accouchement ou parturition	<ul style="list-style-type: none"> • accouchement ou parturition • déroulement de l’accouchement • étape de l’accouchement • nature du mécanisme à l’origine de l’accouchement 	Activité 5. décrire les étapes de l’accouchement Activité 6. déterminer la nature du mécanisme à l’origine de l’accouchement

Leçon 25. LACTATION

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> • S’informer : tirer des informations à partir d’observations. 	1. Organisation de la glande mammaire	<ul style="list-style-type: none"> • glande mammaire • organisation d’une glande mammaire 	Activité 1. identifier les différentes parties de la glande mammaire Activité 2. identifier le mécanisme à l’origine du développement des glandes mammaires pendant la grossesse
<ul style="list-style-type: none"> • S’informer : tirer des informations à partir d’observations. • Raisonner : mettre en relation des données pour expliquer un mécanisme. 	2. Mécanisme de la production et de l’éjection de lait	<ul style="list-style-type: none"> • production de lait • éjection de lait • mécanisme à l’origine de la sécrétion de lait 	Activité 3. décrire le mécanisme de la sécrétion de lait et celui du maintien de la sécrétion de lait

Leçon 26. QUELQUES METHODES CONTRACEPTIVES

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
87. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	188. Notion de contraception	190. contraception	Activité 1. définir la notion de contraception
S'informer : tirer des informations à partir d'observations et de documents.	189. Différentes méthodes contraceptives	191. méthodes contraceptives	Activité 2. identifier les principales méthodes contraceptives

THEME 10. REPRODUCTION CHEZ LES SPERMAPHYTES

Leçon 27. REPRODUCTION DES SPERMAPHYTES

COMPETENCES	SEQUENCES	CONTENUS ET NOTIONS	ACTIVITES
92. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	195. Eléments constitutifs de la fleur	197. pièce florale	Activité 1. Identifier les différentes pièces florales
93. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	196. Organes reproducteurs et formation des gamètes	198. Organe reproducteur	Activité 2. Décrire l'anthere et la formation du gamétophyte mâle
94. Raisonner : relier des informations pour expliquer un phénomène.		199. gamétophyte mâle 200. gamétophyte femelle	
01. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	203. Fécondation	205. pollinisation 206. forme de pollinisation 207. double fécondation	Activité 4. Identifier les agents intervenant dans la pollinisation Activité 5. Identifier les étapes de la fécondation d'une fleur
02. S'informer : tirer des informations à partir de documents.	204. Formation du fruit et de la graine	208. fruit 209. graine	Activité 6. Expliquer l'origine du fruit et de la graine

┌
COMMISSION NATIONALE
ECONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE

PROGRAMME

6ème 5ème 4ème 3ème

COLLEES ET BLOCS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Mars 2007

6. Extraits programmes scolaires en économie sociale et familiale Classes 6à la 3 éme

PREFACE

La politique en matière d'éducation vise le développement des capacités individuelles et collectives grâce à un enseignement adapté et des apprentissages mieux articulés aux besoins économiques, sociaux et culturels des populations. Elle doit à cet effet, jouer un rôle moteur dans les dynamiques de changement.

La valorisation des potentialités de chaque individu suppose la mise en place d'un système performant permettant de fournir une éducation de base et une formation professionnelle essentielles pour l'acquisition de compétences nécessaires à une adaptation permanente dans un monde en perpétuelle mutation.

C'est ce qui justifie en ce début du troisième millénaire le consensus jamais égalé par les nations vers la recherche d'une meilleure qualité de la vie. L'organisation de grandes conférences à travers le monde sur le thème : « une éducation de qualité pour tous » témoigne de l'intérêt que les Etats accordent à la qualité de l'éducation.

Le Projet BAD III en relation avec le Ministère de l'éducation a pris en charge ce volet dans le Programme Décennal de l'Education et la Formation (PDEF). La Coordination Nationale de la Formation Continue (CNFC) des Professeurs du Moyen Secondaire Général s'est engagée dans le processus en organisant des ateliers de réécriture de programmes pédagogiques afin de permettre aux enseignants d'améliorer leurs outils didactiques et de rénover leur pratique de classe.

Ainsi l'Economie Familiale et Sociale qui est une partie intégrante de cette structure est désormais prise en charge. L'importance accordée à cette discipline n'est pas un hasard. En effet, les autorités sont conscientes que son enseignement permet une organisation harmonieuse et efficace de la vie familiale afin de satisfaire dans les meilleures conditions les besoins socio économiques, esthétiques, culturels et intellectuels de tous les membres de la famille dans leurs rapports avec la société tout en préservant l'environnement.

L'Economie Familiale et Sociale qui est pluridisciplinaire, multidimensionnelle et multisectorielle articule parfaitement ces différents domaines: santé / alimentation, environnement / cadre de vie, éducation du consommateur/ gestion des ressources de la famille. Sa vision globale intègre l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité. Elle permet donc de mieux appréhender les problèmes complexes liés à la vie afin de leur trouver des solutions appropriées.

L'enseignement de l'Economie Familiale et Sociale a pour but de faire acquérir des connaissances, des outils méthodologiques, de développer des capacités d'analyse et d'organisation permettant des conduites réfléchies et responsables dans diverses situations de la vie familiale et sociale. Cet enseignement favorise ainsi l'accès à l'autonomie et une insertion plus active dans le développement socio-économique du pays.

Conscient qu'en matière d'éducation, c'est le changement de comportement qui doit être privilégié et non la mémorisation des connaissances, le Ministère de l'éducation en rapport avec l'IGEN, la Commission Nationale de réforme du programme de l' Economie Familiale et Sociale et la Coordination Nationale de la Formation Continué a décidé d'améliorer les programmes en cours en proposant l'entrée par les compétences comme approche pédagogique.

L'Economie Familiale et Sociale, de par sa nature, offre toutes les garanties pour une entrée par les compétences réussie, efficace et efficiente au bénéfice des apprenants.

Ce travail est le résultat d'une documentation et d'un long processus participatif et itératif de professeurs, de conseillers pédagogiques, d'animateurs de cellules et de facilitateurs. La démarche adoptée s'inscrit dans le cadre des innovations et rénovations pédagogiques en cours au niveau de l'éducation nationale.

L'application de ce programme nécessite, un quota horaire d'au moins deux heures par semaines. Pour valoriser la discipline, le coefficient doit être égal à deux, et elle doit être composée aussi bien en épreuve facultative qu'en épreuve particulière dans tous les CEM ou BTS où exerce un professeur.

Des guides et modules pédagogiques accompagneront le professeur dans sa pratique de classe pour une application correcte du nouveau programme d'Economie Familiale et Sociale.

L'exclusivité de ce travail est destinée à Monsieur Médoune CISSE, collègue dévoué, compétent, disponible et sérieux, ravi à notre affection en cours d'élaboration de ce programme

Compétence de domaine	Compétence de base	Compétence de palier	Objectifs d'apprentissage	Eléments de contenu	Horaire
III/ Résoudre des problèmes courants de santé dans la communauté afin de préserver le bien être individuel, familial et social.	1) Résoudre des problèmes courants de la santé de la reproduction dans la communauté afin de préserver le bien – être individuel, familial et social	Les apprenants distinguent les organes génitaux masculins et féminins et les facteurs défavorables à leur santé.	4) Indiquer que l'infection à VIH / SIDA est un facteur défavorable à la santé de la reproduction	* Sigles VIH et SIDA * Modes de transmission et mesures préventives	2 heures
	2) Résoudre des problèmes liés aux maladies et à leur prévention dans la communauté afin de préserver le bien être individuel, familial et social.	1) Les apprenants déterminent les mesures de prévention et les conduites à tenir face aux maladies les plus fréquentes	PREVENTION DES MALADIES COURANTES		2 heures
			1) Indiquer les mesures de prévention contre les maladies les plus fréquentes selon les localités	Vaccination, bonne hygiène de vie, bonne alimentation, consommation d'eau potable...	
			2) Déterminer les conduites à tenir face aux maladies les plus fréquentes	Premiers soins à domicile (Pharmacie familiale), Utilisation des médicaments uniquement sur prescription médicale, consultation médicale précoce.	

7. Note circulaire sur la gestion des grossesse précoces en milieu scolaire.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'EDUCATION
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL

N° 004379 ME/SG/DEMSG/DAJLD

DAKAR, le

11 OCT 2007

CIRCULAIRE

A Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements d'Enseignement
Moyen et Secondaire.

Objet : Gestion des mariages et des grossesses d'élèves dans les établissements scolaires

Le Sénégal a ratifié toutes les conventions relatives aux droits de l'enfant. La politique d'accès et de maintien des élèves pour une scolarité de dix ans, invite à lutter contre les mariages précoces et grossesses d'élèves, facteurs de déperditions scolaires.

Toutefois, les exclusions d'élèves et les conflits qui découlent de la gestion des cas de mariages et de grossesses d'élèves constatés dans nos établissements, appellent à de nouvelles dispositions.

L'admission des élèves mariées dans les établissements scolaires doit se conformer à la législation en vigueur.

Les élèves en état de grossesse font l'objet d'une suspension de scolarité jusqu'à l'accouchement pour des raisons de sécurité. L'état de grossesse doit être au préalable dûment constaté par un médecin reconnu et agréé par l'Etat. La réintégration dans l'établissement se fait sur la présentation d'un certificat médical d'aptitude à reprendre les cours.

Pour prévenir les mariages précoces, le chef d'établissement en relation avec le Comité de Gestion de l'Etablissement (CGE), met en place un comité de veille afin de promouvoir l'éducation à la vie familiale.

Pour rappel, les grossesses découlant de viol ou de détournement de mineure et les harcèlements sont punis par la loi.

Ampliation
Toutes Directions
Tous Services
Toutes IA
Toutes IDEN

